

landlords and tenants in the Municipality of Kimbanseke: Problems and Prospects".

Abstract

The same climate of tension is stigmatized in the two studies on the relations between landlords and tenants in the city of Kinshasa. This is, in fact, results of surveys conducted in the two municipalities: Kimbanseke as written by MANKULA MANZANZA and MUSITU NGIENGO and Masina, for NZAMBU KONDA and KUKETUKA KIANGATA.

In spite of the internal features of each Commune, their background reveals the same indicators :

- The housing needs of the inhabitants of these municipalities are not satisfied because of the lack of decent infrastructure;
- Population pressure due to rural exodus tightens the noose to the detriment of the tenant who cannot meet the increasing rate of rent. Hence the ongoing climate of tension in relations between landlords and tenants lead to conflicts.

The authors put forward some solutions, including: the extension of the practice of the legal lease agreement that guarantees the rights of the parties; the building of decent housing by the Government and Private in favor of the poor ; the assistance for self-construction and the rehabilitation of public and private infrastructure.

RASSH

**Revue Africaine des Sciences Sociales et
Humaines**

Volume VI

**Décembre 2014
Kinshasa-RDC**

provide his expertise for the realization of this work. It is a fitting tribute that I go to the illustrious gone through this publication.

NKASHAMA MW'ENJILA "Some pedagogical considerations of polymorphism of the French inquiry".

Abstract

Concerning NKASHAMA MW'ENJILA, he chose the interrogation in French as a field of investigation. In this article, the author addresses the learning objectives. To do this, he analyzes clearly interrogative morpheme followed by their intentions and acts of communication. This study is useful because it strengthens the mastery of the language of Molière.

TSHAMA KANUMBI "Food self-sufficiency of the Peri-Urban Areas as an alternative to the reversal of roles between town and countryside. Kingantoko case in the suburbs of Kinshasa".

Abstract

TSHAMA KANUMBI is interested in the issue of food insecurity at Kingantoko an urban-rural area in the outskirts of Kinshasa. For the author, this situation stems from the dependence vis-à-vis the Downtown entity, thus confirming the reversal of roles between the city and the suburbs. The people of Kingantoko are fascinated by the love of lucre and easy money generated by current operations (sale of alcohol), coals, wood ...), considered more lucrative than agriculture. And yet, argues the author, there is no more lucrative activity than agriculture.

NZAMBU KONDA and KUKETUKA KIANGATA: "Relations between landlords and tenants in the Commune of Masina : Sociological Approach of conflicts"

MANKULA Manzanza and Musitu NGIENGO: "Conflicts between

Our work focuses on this second aspect, a condominium undivided property. How then co-owners of the undivided property can, each, get his share without altering or destroying the essence of good?

It is the auction that the owners can get out of that joint ownership of the condominium. It is the solution of the legislature of the concerned law which is also our position.

KUYIKULA MASAPU: “Cultural values living together as common core pacific and between Bantu Pygmies in DRC”.

Abstract

Substantive problems that all Aboriginal people of the DRC face are the same. It is essentially social injustice and rejection in all areas, even that of the occupied space.

Facing this situation, this reflection underlines the need to promote common cultural values, in spite of those antagonistic for peaceful coexistence between the two peoples condemned to live together.

TSHUNGU BAMESA ZAKAMA et MULOPO PEMBA,
Bibliographie archéologique de la République Démocratique du Congo (RDC)

ABSTRACT

This Archaeological Bibliography of the DRC is a reference document to guide researchers in the field of archeology. It has a few titles of books and articles in which archaeologists can find useful information that can enrich their knowledge.

We have no the ambition to have identified in this delivery, all publications of each field of research. The reader, therefore, has the flexibility to add what is missing in this modest bibliography.

I am very grateful, posthumously, to the late Professor Matthew TSHUNGU BAMESA ZAKAMA who, in his lifetime, had agreed to

Sommaire

Editorial.....	5
NKUANZAKA Inanza, Le phénomène « Kuluna » à Kinshasa : du banditisme urbain ou une nouvelle forme de sociabilité chez les jeunes ?.....	9
KABA-KABA Mika, Les actions de développement à la base et l’agression des milieux ruraux : Cas du projet « Ntsio » dans le Plateau des Bateke.....	27
KASONGO IBANDA NGOZULU et MAKANZU PANGIETO, La problématique des sources d’informations professionnelles dans les agglomérations rurales de Kasongo-Lunda et de Popokabaka.....	49
DIOP NDILU MPONGO et ONUDINGA MULAMBA, Occupation portugaise, résistance Nord-Kongo en Angola (1885-1918) et retombées socioculturelles dans l’Ex-Congo Belge.....	73
NZAMBU KONDA et KUKETUKA KIANGATA, Relations entre bailleurs et locataires dans la Commune de Masina : Approche sociologique des conflits.....	87
MANKULA MANZANZA et MUSITU NGIENGO, Les conflits entre bailleurs et locataires dans la Commune de Kimbanseke : Problèmes et perspectives d’avenir.....	101
TSHIVUADI KANYINDA, Ecrit, communication et cognition : Les vertus de l’imprime à l’ère de la révolution technétronique.....	111
NKASHAMA MW’ENJILA, Quelques considérations pédagogiques de la polymorphie de l’interrogation française.....	131
TSHAMA KANUMBI, L’autosuffisance alimentaire des Zones Péri-Urbaines comme alternative à l’inversion des rôles entre ville et campagne. Cas de Kingantoko dans la banlieue de Kinshasa.....	151
MUYOLOLO KADI et BLOCK AGOLU MASSANGA, De la licitation comme mécanisme de sortie de la copropriété d’un bien indivis.....	171
KUYIKULA MASAPU, Valeurs culturelles communes comme base de cohabitation pacifique entre Bantu et Pygmées en République Démocratique du Congo.....	191
TSHUNGU BAMESA ZAKAMA et MULOPO PEMBA, Bibliographie archéologique de la RDC.....	207

several problems and are manifested in different ways in different environments.

Regarding the housing problem in the city province of Kinshasa, in general and, particularly in the Kimbanseke commune, it should be noticed that there are serious difficulties in meeting the needs of the population lack of decent infrastructure. It does not exist in Kinshasa, adequate housing policy. This failure would be at the basis of rental conflicts in Kimbanseke, our field of study. To this lack, we can add poverty, because conflicts often arise due to the lack of financial means and not by non-compliance with conditions of rent set by the landlord. The impoverished tenant feels stuck, bothered, threatened, and sometimes ended up by being discouraged, if not revolt. Then the rental conflicts arise.

To avoid misunderstandings, we must popularize legal lease practice that guarantees the rights of one and the other.

Meanwhile, the Government and the private housing sector can build decent housing for the poor and can do real estate development; through assistance to self-construction and rehabilitation of public and private infrastructure.

MUYOLOLO KADI Willy and BLOCK AGOLU Massanga: "From the auction as condominium exit mechanism of an undivided property".

Abstract

The work focuses on the auction as condominiums output mechanism undivided property. Many conflicts are observed in Congolese society about the property left by the deceased, constituting the condominium.

Indeed, sharing the property poses two problems :

- Case of a property to many inherited property;
- Case of a property at a single indivisible good.

KASONGO Ibanda NGOZULU and Makanzu PANGIETO, The problem of sources of business information in the rural settlements of Kasongo-Lunda and Popokabaka.

Abstract

This article discusses the sources to which the populations living in rural settlements of Kasongo Lunda and Popokabaka in the present province of Bandundu, in order to get information they need to guide their action in the professional life. The information sought is the one which said relevant able to provide an appropriate response to the problem of working life.

DIOP NDILU MPONGO and ONUDINGA MULAMBA: "On basis of the first hand sources (original) retrace, in detail, the resistance of the North-Kongo peoples of Angola against the Portuguese occupation from 1885 to 1918".

Abstract

TSHIVUADI KANYINDA Théophile : "Writes Communication and cognition : The virtues of the printed in the era of the technetronic revolution".

TSHIVUADI KANYINDA things of the place of printed material in communication, on its links with cognition and its socio-cultural implications. Therefore, despite this significant progress in the audiovisual field, the author finds that printed material still has a place in society.

MANKULA Manzanza and Musitu NGIENGO : "The conflicts between landlords and tenants in the Municipality of Kimbanseke: Problems and prospects of the future".

Housing disputes between landlord and tenant are not new, as they have existed since the colonial period. These conflicts have as source

Editorial

Le présent numéro VI de la Revue Africaine des Sciences Sociales et Humaines est un mélange intéressant des contributions des scientifiques d'horizons multiples.

Celles-ci mettent en exergue les réalités sociologiques en cours, mieux les mutations sociales dans des espaces urbains, péri-urbain, voire au fin fond de la République Démocratique du Congo.

Ainsi, dans le premier article, NKUANZAKA INZANZA traite de la question du phénomène Kuluna qui sème, de nos jours, la terreur et la désolation dans la ville de Kinshasa.

Il s'agit en fait d'un banditisme urbain, organisé par les jeunes.

Enfin, l'auteur attire notre attention sur le fait que ces jeunes ont une imagination « féconde », capable d'accomplir des actes ignominieux.

Pour en découdre, l'auteur souligne qu'au-delà de la répression, il y a lieu de recourir aux actions de réinsertion sociale.

Sous un autre angle, KABA-KABA MIKA analyse les actions du développement à la base en rapport avec le projet « NTSIO » au Plateau des Bateke. Pour ces peuples autochtones, les initiatives gouvernementales et privées sont qualifiées d'agression, constate l'auteur.

Eu égard à cette opinion des Bateke contre toute intrusion étrangère, l'auteur pose deux questions pertinentes : Que doit-on faire face à l'innovation vis-à-vis de ce peuple ? Faut-il l'encourager, la modifier ou l'étouffer ?

De leur côté, KASONGO IBANDA NGOZULU et MAKANZU PANGIETO traitent des sources auxquelles recourent

les populations habitant les agglomérations rurales de Kasongo-Lunda et de Popo-Kabaka dans l'actuelle Province de Bandundu, pour tirer les informations dont elles ont besoin en vue d'orienter leur agir dans la vie professionnelle.

Dans la quête du meilleur rendement sur le Plan professionnel, l'habitant de Kasongo-Lunda et de Popo-Kabaka qui travaille, se confie d'abord à son coéquipier sensé avoir plus d'expériences que lui, puis à son chef de service.

Enfin, l'homme de Kasongo-Lunda et de Popo-Kabaka, entendez l'agent administratif, le médecin, l'enseignant ou l'étudiant se sert aussi des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) autant que la « rumeur » sont utilisées afin d'améliorer son agir quotidien.

Dans un troisième article, DIOP NDILU MPONGO et ONUDINGA MULAMBA, sur base des sources des premières mains, retracent, avec détail, la résistance des peuples du Nord-Kongo de l'Angola contre l'occupation portugaise de 1885 à 1918.

Quant à TSHIVUADI KANYNDA, il revient sur les débats autour de la mort ou de la disparition de l'imprimé au profit de l'audiovisuel. Il réfléchit sur le rôle efficace de l'imprimé dans la communication, sur ses liens avec la cognition et sur ses implications socioculturelles. Au-delà de cette avancée significative de l'audiovisuel, l'auteur constate que l'imprimé a une place de choix dans la société.

En ce qui le concerne, NKASHAMA MW'ENJILA a choisi l'interrogation en français comme champ d'investigations. Dans le présent article, l'auteur aborde les objectifs didactiques. Pour ce faire, il analyse avec clarté des morphèmes interrogatifs suivis de leurs intentions et actes de communication. Cette étude vient à point nommé, car elle renforce la maîtrise de la langue de Molière.

Summaries

Nkuanzaka Inanza "The Kuluna phenomenon in Kinshasa" urban crime or a new form of sociability among young people?

Abstract

Nkuanzaka Inanza addresses the issue of Kuluna phenomenon sows today, terror and desolation in the city of Kinshasa (This is actually an urban crime, organized by the youth. The author draws attention on the fact that these young people have an imagination "fruitful" able to perform heinous acts. To solve this problem, it highlights that beyond the repression, it is appropriate to use corporate social reintegration.

KABA KABA-Mika The development actions at the base of aggression of the rural areas: Project Case of the project "Ntsio" in the Bateke Plateau.

Abstract

Rural areas or the farming spaces, arranged according to their own logic, are often subject to abuse by government and private development projects.

Such is the case of the Batéké plateau, living environment of Teke people having a specific culture, which consist of farming the land for their livelihood.

The Ntsio development project designed to enhance this space and to improve Aboriginal living conditions, intends to implement based on past experiences, especially those of Mampu and inspired amendments in experience and sociological obtained from Mampu.

Since this experience is lived by the population as an assault, what would be beneficial to them in today's changing world? Should we encourage it, modify it or choke it?

ONUDINGA MULAMBA Silvain fut Licencié en Anthropologie, Chercheur au CERDAS.

TSHAMA KANUMBI Bertin est Licencié en Anthropologie à l'Université de Kinshasa.

TSHIVUADI KANYINDA Théophile est Licencié en Sciences et Techniques Documentaires et Assistant à l'Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa. Ses domaines de recherche sont l'écrit, les TIC et le management des connaissances.

TSHUNGU BAMESA ZAKAMA Matthieu fut Professeur Ordinaire en Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Département d'Anthropologie de l'Université de Kinshasa. Ancien Directeur des Musées Universitaires de Kinshasa et ancien Secrétaire Général Académique de l'Université Libre de Kinshasa (ULK) ; décédé le 27 septembre 2014 aux Cliniques Universitaires de Kinshasa. Cette publication lui est dédiée à titre posthume.

Sur un autre registre, TSHAMA KANUMBI déplore l'insécurité alimentaire à Kingantoko, une agglomération urbano-rurale dans la banlieue de Kinshasa, à cause de sa dépendance de cette entité vis-à-vis du Centre-ville, consacrant ainsi l'inversion des rôles entre la ville et la banlieue. Les habitants de Kingantoko sont fascinés par le goût du lucre et le gain facile, généré par les activités actuelles (vente de l'alcool, des braises, du bois,...), jugées plus lucratives que l'agriculture. Et pourtant, soutient l'auteur, il n'y a pas plus lucratif que l'agriculture. Et d'autres termes, le domaine agricole reste la voie appropriée pour assurer l'autosuffisance alimentaire à Kingantoko ou ailleurs.

En ce qui les concerne, MUYOLOLO KADI et BLOCK AGOLU MASSANGA, ils traitent de l'indivision en Droit. Celle-ci, notent ces deux auteurs, est une situation juridique dans laquelle plusieurs des copropriétaires exercent des droits de même nature sur un même bien ou sur une même masse de biens, sans pour autant que leurs parts respectives se trouvent matériellement divisibles.

Dans le cas d'espèce, les auteurs réfléchissent sur la situation de concours d'héritiers dans une succession à un seul bien indivisible (bien indivis). Dans une telle situation, la licitation, la vente aux enchères, apparaît comme le mécanisme approprié de sortie de la copropriété d'un bien indivis.

Le lecteur retiendra de cette étude que tout être humain, de son vivant, dispose de ses biens pour éviter tout déchirement à sa mort. D'où l'importance du testament. Et aux héritiers, se trouvant dans l'hypothèse d'un bien unique, indivisible, de s'entendre sur la vente du bien et le partage des gains de la vente de ce bien.

Dans le même ordre d'idées, les auteurs MANKULA MANZANZA, MUSITU NGIENGO, NZAMBU KONDA et KUKETUKA KIANGATA se sont intéressés à l'habitat dans deux communes de Kinshasa, Kimbanseke et Masina.

Nonobstant les particularités internes de chaque commune, leur toile de fond révèlent les mêmes indicateurs :

- les besoins en logement des habitants de ces deux communes ne bénéficient pas d'infrastructures décentes.
- la pression démographique, due à l'exode rural, resserre l'eau en défaveur du locataire qui ne peut honorer le taux croissant du loyer. D'où le climat de tension permanente dans les relations entre bailleurs et locataires débouchent souvent sur des conflits.

Les auteurs émettent quelques pistes de solution, notamment : la vulgarisation de la pratique du contrat de bail légal qui garantit les droits des parties ; la construction des logements sociaux décents par le Gouvernement et les Privés au bénéfice des démunis ; l'assistance à l'auto-construction et la réhabilitation des infrastructures publiques de base.

Pour sa part, KUYIKULA MASAPU décrit les problèmes de fond que rencontrent tous les Peuples Autochtones de la RDC. Il met l'accent sur l'injustice sociale et le rejet dans tous les domaines dont sont victimes, même celui de l'espace occupé, dont les pygmées sont victimes.

Face à cette situation, la présente réflexion souligne la nécessité de promouvoir les valeurs culturelles communes entre pygmées et Bantu, en dépit de celles qui sont antagonistes, pour une cohabitation pacifique entre ces deux peuples, condamnées à vivre ensemble.

Enfin, MULOPO PEMBA rend hommage, à titre posthume, au Très Distingué Anthropologue, feu le Professeur TSHUNGU BAMESA en dressant un répertoire bibliographique d'au moins cinq cents titres sur l'Archéologie en République Démocratique du Congo.

En résumé, le présent numéro de RASSH confirme une fois de plus le rôle du CERDAS, comme l'observatoire attitré des faits

Département d'Histoire de l'Institut Supérieur Pédagogique de Popokabaka

MANKULA MANZANZA Arsène est Licencié, en Anthropologie, de l'Université de Kinshasa. Il est Chercheur au CERDAS.

MULOPO PEMBA Jean-Lambert est Licencié en Anglais et Linguistique de l'Université Nationale du Zaïre (UNAZA/IPN). Il est Chercheur au CERDAS.

MUSITU NGIENGO Marie-Jeanne est Licenciée, en Psychologie et Sciences de l'Education de l'Université de Kinshasa. Elle est Chercheuse au CERDAS.

MUYOLOLO KADI Willy est Licencié en Droit, Assistant de Recherche au CERDAS/UNIKIN; Avocat au Barreau de Kin/Matete.

NKASHAMA MW'ENJILA Dolein est Assistant de Deuxième Mandat au Département des Lettres et Civilisation Françaises et ; Auditeur au 3^{ème} Cycle du DEA à l'Ecole Doctorale de l'Université Pédagogique Nationale.

NKUANZAKA INZANZA Adélard est Professeur en Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Chef de Département de Sociologie à l'Université de Kinshasa.

NZAMBU KONDA Solange est Licenciée, en Anthropologie, de l'Université de Kinshasa. Elle est Chercheuse au CERDAS.

PRESENTATION DES AUTEURS

BLOCK AGOLU MASSANGA Gaby est Assistant de Recherche/CERDAS.

DIOP NDILU MPONGO est Chef de Travaux à l'Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives.

KABA-KABA MIKA ALPHIN est Professeur en Sciences Sociales Administratives et Politiques, Département de Sociologie à l'Université de Kinshasa.

KASONGO IBANDA NGOZULU est Professeur des Sciences de l'Information et de la Communication, Faculté des lettres, Département des Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Kinshasa.

KUKETUKA KIANGATA Taty-Tiphon est Licencié, en Anthropologie, de l'Université de Kinshasa. Il est Chercheur au CERDAS.

KUYIKULA MASAPU Gilbert est Licencié en Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Kinshasa. Il est Chercheur au CERDAS.

MAKANZU PANGIETO Dénis est Licencié en Sciences de l'Information et de la Communication, Faculté des lettres, Département des Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Kinshasa ; Assistant au

sociaux en offrant au public des réflexions qui concourent au renforcement du bien-être des populations.

Face à la pertinence des thèmes retenus dans ce numéro, le lecteur y puisera certainement des informations/connaissances précieuses sur les mutations en cours dans notre société.

Adélard NKUANZAKA INZANZA
Professeur Ordinaire

VILAIN, P., « A propos de la stratigraphie des terrains métamorphiques en Afrique centrale (note préliminaire) », in *A.S.G.B.P.R.C.B.*, T.LVIII, Fasc. 2, 1934-1935, c. 49-58.

LEPERSONNE, J., « La stratigraphie du système de Kalahari et du système du Karoo au Congo Occidental », in *Bulletin du Service Géologique du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, 1, 1945, pp. 27-50.

LEPERSONNE, J., *Les terrasses du fleuve Congo au Stanley-Pool et leurs relations avec celles d'autres régions de la cuvette congolaise*, Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, VI, in – 8°, 1937, 67p.

POLINARD, E., *Contribution géologique de l'entre Lulua-Bushimai, du 7° au 8° parallèle*. Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, II, 1934, 74p.

POLINARD, E., *La bordure nord du socle granitique dans la région de la Lubi et de la Bushimai*. Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, série in 8°, Sciences Naturelles et médicales, 1939, 56p.

POLINARD, E., *Le socle ancien, inférieur à la série schisto-calcaire du Bas-Congo. Son étude le long du chemin de fer Matadi à Léopoldville*, Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, série in 8°, Sciences naturelles et Médicales, 1934, 116p.

ROBERT, M., Remarque au sujet de la communication de M. vanden BRANDE intitulée « Essai de la division stratigraphique des formations primaires au Katanga méridional », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, XLII, Fasc. 1, 1937, pp. 18-20.

SEKIRSKY, B., « Les formations mésozoïques et cénézoïques au sud de Léopoldville anciennement rapportées au Karoo et au Kalahari », in *Bulletin du Service Géologique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, 6, Fasc. 2, 1956, 18p.

SEKIRSKY, B., « Résultats préliminaires de l'étude des formations du Kwango », in *Bulletin du Service Géologique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, 5, Fasc. 2, 1954, pp. 7-27.

Van MOORSEL, H., « Comment est née la plaine de Léopoldville », in *Antenne*, II, 7, 1962, pp. 145-155.

Vanden BRANDE, P., « Essai de division stratigraphique des formations primaires au Katanga méridional », in *Bulletin de la Société Belge de géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, XLVII, Fasc. 1, 1937, pp. 9-17.

LE PHENOMENE « KULUNA » A KINSHASA : DU BANDITISME URBAIN OU UNE NOUVELLE FORME DE SOCIABILITE CHEZ LES JEUNES ?

Par
NKUANZAKA INZANZA

Introduction

Le phénomène «*Kuluna* » a acquis une réputation tristement célèbre dans la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC). Ce phénomène concerne les jeunes, généralement de sexe masculin, qui opèrent en bandes organisées, armés de machettes et autres gourdins, en s'attaquant aux passants pour leur extorquer argent et autres biens. Parfois, des bandes rivales s'affrontent pour la conquête ou l'extension d'une zone d'influence.

Sur leur passage, ces gangs laissent désolation, destruction, blessures et mort d'hommes, parfois sous le regard impuissant des agents de l'ordre¹, accusés de laxisme par la population, eu égard à la gravité des actes causés par ces jeunes gens. Mais ces derniers bénéficient également, dit-on, de la complicité des membres de leurs familles, qui ne sont pas prêts à les traduire devant des juridictions ou à les dénoncer, pour des raisons diverses.

Ce qui est intéressant à noter est qu'entre ces jeunes existe, au niveau de chaque bande, une solidarité et une entente presque

¹ En novembre-décembre 2013, les autorités urbaines de Kinshasa, via la police, ont mené une opération dite « *Likofi* » (coup de point) contre ces gangs ; mais les résultats de cette opération demeurent sujet à caution. Pour preuve, le jeudi 24 avril 2014, la chaîne de télévision Molière qui s'intéresse aux faits de société a, dans son émission populaire « *Kin Makambo* » de 21h à 22h, montré un « *Kuluna* » sorti de la prison deux semaines à peine, qui venait de débouiller une dame de tout son argent, après l'avoir menacée de mort avec une machette. Plusieurs autres faits similaires ont été présentés au cours de cette émission.

fraternelles. Non seulement ils se protègent mutuellement, mais aussi s'assistent en cas de nécessité (deuil, maladie, arrestation, etc.).

Alors, s'agit-il vraiment du banditisme urbain au sens classique du terme, ou d'une manière désespérée, pour ces jeunes, de « coopérer » pour faire face à la précarité de leurs conditions existentielles ? Autrement dit, serait-il question, dans l'entreprise de ces gangs, d'une *cohabitation des contraires*, dont le but est la recherche du bien-être individuel et collectif ?

Pour tenter de comprendre les motivations de ces jeunes et rendre plus intelligible notre propos, nous allons le scinder en quatre parties essentielles qui iront des généralités et de la clarification des concepts aux pistes de résolution de cet épineux problème, en passant par les causes profondes et les conséquences, manifestes et latentes, du phénomène sous examen.

Généralités et cadre conceptuel

Du point de vue étymologique, le terme *kuluna* serait un mot d'origine portugaise², signifiant « colonne ». Il était utilisé pour la première fois en Angola pendant la guerre civile de 1976 à 2002 au cours de laquelle les forces gouvernementales se battaient contre la rébellion de l'UNITA conduite par Jonas Savimbi.

Pendant cette période, pour ravitailler les provinces en vivres et autres biens, le gouvernement central de Luanda formait des colonnes de gros véhicules, escortés par des jeeps militaires en vue de les sécuriser contre les attaques rebelles. Le vocable *kuluna* s'introduisit dans le langage congolais au travers des contacts permanents qui se sont tissés entre la RDC et l'Angola depuis plus d'une vingtaine d'années.

- CORIN, F., « Note sur le Socle ancien de Bas-Congo », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, XXXVIII, fasc. 2, 1938, pp. 417-435.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *Sols, paléosols et désertifications anciennes dans le secteur oriental du bassin du Congo*. Mémoire de l'INEAC, Série in 4°, Bruxelles, 1952.
- de la VALLE POUSSIN, J., « La stratigraphie des terrains anciens dans la région des Grands-Lacs Africains », in *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale Belge*, 5è série, XXII, 1936, pp. 1100-1110.
- DE PLOEY, J., « Quelques aspects de la recherche quaternaire et géomorphologique en Afrique équatoriale », in *Bulletin de la Société Belge d'Etudes Géographiques*. XXXIV, 1, 1965, pp. 159-169.
- DE PLOEY, J., « Position géomorphologique, genèse et chronologie de certains dépôts superficiels au Congo Occidental », in *Quaternaria*, (Roma), VII, 1965, pp. 131-154.
- DE PLOEY, J., *Quelques indices sur l'évolution morphologique et paléoclimatique des environs du Stanley – Pool (Congo)*. Studia Universitatis Lovanium, Faculté des Sciences, 17, Léopoldville, 1963, 16p.
- ERNOULD, V., « Etude stratigraphique du Lualaba aux environs d'Urumu », in *PAIMS*, Section Congolaise, 4, 1843, pp. 46-48.
- FOURMARIER, P. et ROBERT, M., « Rapport sur les terrasses du Congo au Stanley-Pool », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, VIII, 2, 1937, pp. 467-470.
- HOPWOOD, A.T. et LEPERSONNE, J., « Présence de formations d'âge Miocène inférieur dans le fossé tectonique du Lac Albert et de la basse Semliki (Congo Belge) », in *Annales de la Société Géographique Belge*, 77, 1953, pp. 83-113.
- ILUNGA, L., *Le quaternaire de la plaine de la Ruzizi. Etude morphologique et lithotratigraphique*, Thèse de doctorat en Sciences, vrije Universiteit Brussels, 1982.
- JAMOTTE, A., « Sur la stratigraphie, la lithologie et la structure du gisement cuprifère de l'Etoile du Congo », in *A.S.M./CSK*, IX, 1938, pp. 80-103.

² Christian Malungila Watalu, ULK-Matadi, Travail de Fin de Cycle en ligne, www.memoireonline.com, consulté le 16/05/2014 à 12h00.

- WILMET, F., « Préhistoire du Congo », in *Le Progrès*, 20, 1925, pp. 136-138.
- YELLEN, J.E., BROOKS A.S., CORNELISSEN, MEHLMAN, M.J. et STEWART, K., « A Middle stone Age worked Bone Industry from Katanga, Upper Semliki Valley, Zaïre », in *Sciences*, vol. 268, 1995, pp.553-556.
- ZBONSKI, C.H.T., « Un âge de la pierre au Congo », in *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, IV, 1887-1888, p.36.

H. STRATIGRAPHIE ET (VARIA)

- ALEXANDRE-PYRE, J. et STREEL-POTELLE, A., « Les alluvions anciens de la Lupembashi (Shaba, Zaïre) et l'évolution d'une plaine alluviale de région inter-tropicale à saison sèche pendant la fin du Quaternaire », in *GEO-ECO-TROP*, 3,3, 1979, pp. 169-184.
- ALEXANDRE-PYRE, J., *Les strates de la formation des cuirasses latéritiques en Haut-Shaba (Zaïre) et leur signification géomorphologique*. Travaux et Documents de Géographie Tropicale du C.E.G.E.T., Bordeaux, n° 33, 1978, pp. 133-149.
- ALEXANDRE-PYRE, S., *Le plateau de Biano (Katanga), Géologie et Géomorphologie*. Mémoire ARSOM, XVIII, 3, Bruxelles, 1971.
- ASSELBERG-HS., E., « Sur la position stratigraphique du système du Lubudi de J. CORNET », in *B.C.Sc.R.B.*, XXIV, 5, 1938, pp. 287-300.
- CABU, F., « Considérations sur la stratigraphie des gisements pléistocènes à outillages paléolithiques de la région de Léopoldville », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1935, pp. 269-281.
- CORIN, F. et HUGE, J., « Coupes géologiques des sondages effectués par le Service Géologique à Léopoldville », in *Bulletin du Service Géologique du Congo Belge et du Ruanda – Urundi*, 4, 1948, pp. 15-33.
- CORIN, F., « Aperçu géologique de la partie méridionale du bassin du Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, 1893.

Comme cela ressort de ce qui précède, le concept de « *Kuluna* » n'est donc pas à proprement parler un mot de langue Lingala qui est la langue officielle de la majorité de la population qui habite la ville de Kinshasa. Il s'agit d'un néologisme lié à la pratique de l'armée angolaise susmentionnée dans le jargon des jeunes notamment, pour désigner ceux d'entre eux qui s'adonnent aux activités illicites, essentiellement criminelles. Quant à l'usage des machettes par ces jeunes gens, beaucoup de spécialistes estiment que cette pratique serait importée de certains pays limitrophes où les gens ont l'habitude de se battre ainsi. A l'origine, le phénomène ne concernait que les sportifs initiés aux arts martiaux, appelés alors « *Pomba* » ou *hommes forts*.

Si le *Pomba* était généralement un individu plus ou moins discipliné³ ne « montrant ses muscles » qu'à ses semblables lors des compétitions sportives, le *Kuluna* lui, n'émane pas forcément des arts martiaux et n'a donc appris aucun principe à respecter, à part voler, arracher, blesser ou tuer en vue de faire face à ses besoins existentiels.

Toutefois, les deux termes peuvent être utilisés de façon interchangeable, pour désigner les jeunes qui se comportent volontairement en brigands afin de dépouiller certaines personnes de leurs biens par la violence physique ou l'intimidation. Il s'agit là, en réalité, d'un phénomène urbain qui prend des allures incontrôlables et dont les causes et les conséquences sont multiples et variées, comme nous le verrons ci-dessous.

Du point de vue de leur mode opératoire, les jeunes impliqués dans le phénomène *Kuluna* sont organisés en bandes avec

³ Les sportifs des arts martiaux reçoivent, pendant leur formation, des consignes de discipline selon lesquels ils doivent s'abstenir de s'attaquer aux non-initiés, sauf en cas de légitime défense. Certains jeunes de Kinshasa concernés ont respecté ce principe jusqu'à un certain moment. Beaucoup d'autres, profitant des aptitudes acquises, ont glissé vers le banditisme.

des dirigeants hiérarchisés au niveau des communes et des quartiers de la ville de Kinshasa. Les actions qu'ils mènent le sont généralement de façon collective au niveau de chaque gang, et les dividendes partagées de manière équitable. Il arrive même que deux ou plusieurs bandes coalisent pour se défendre ou mener des actions punitives contre une bande rivale, un groupe d'individus ou tout un quartier.

La notion de *bande* est à entendre ici comme une troupe ou une compagnie qui poursuit un but bien défini. Conçue de cette manière, elle s'inscrit dans la catégorie des groupes primaires qui sont pour l'essentiel la caractéristique de la jeunesse.

En d'autres termes, la bande constitue un agrégat distinct qui se reconnaît lui-même comme un groupe particulier, souvent identifié par un nom distinct et qui est impliqué dans un nombre considérable d'incidents délictueux pour susciter une réponse négative constante de la part de l'entourage, de la communauté et des agences de contrôle social. Les jeunes impliqués dans actes de *kuluna* sont organisés en *écuries*, comme ils appellent eux-mêmes leurs organisations, suivies des dénominations spécifiques pour chacune d'entre elles.

C'est autant dire que les *relations interpersonnelles* sont très développées au sein de chaque groupe, de telle sorte que les membres se soutiennent et se protègent mutuellement. Ce qui fait qu'un *Kuluna* arrêté ne séjourne que très brièvement en prison, qu'importe l'infraction ayant conduit à son incarcération ; souvent, ses pairs en liberté usent de tous les moyens pour le besoin de la cause.

Il y a là, nous semble-t-il, une véritable *sociabilité par fusion partielle* (GURVITCH, G., 1950)⁴ dans le processus de relation chez

⁴ Georges Gurvitch distingue la *sociabilité par fusion partielle* et la *sociabilité par opposition partielle*. Aux relations par fusion partielle il donne le nom de *Nous*, et à celles par opposition partielle le nom *Rapports-avec-autrui*.

- Van NOTEN, Fr., CAHEN, D. et de MARET, P., MOEYERSONS, J., MUYA Kamuanga et ROCHE, E., « Préhistoire de l'Afrique Centrale (II), in Ki-ZERBO, J., *Histoire Générale de l'Afrique I*, 1980, pp. 581-600.
- Van NOTEN, Fr., CAHEN, D. et de MARET, P., « L'Afrique Centrale », in *Histoire Générale de l'Afrique II*, 1980, pp. 673-693.
- Van NOTEN, L., "The Stone Age in the North and East", in Van NOTEN, F. (éd.), *The Archaeology of Central Africa*, Graz Akademische Druck-und-Verlaganstalt, 1982, pp. 27-40.
- Van NOTEN, L., « Note on the Neolithic stone hammers of Uele basin », in *Man*, 24, 1963, pp. 23-24.
- Van NOTEN, L., « Note sur l'âge de la pierre récent dans la région de lacs Mokoto (Kivu, Congo) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXXIX, 1968, pp. 91-101.
- Van NOTEN, L., « Typologie des outils polis appartenant à l'Uélien », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXXIII, 1962, pp. 155-195.
- Van NOTEN, L., *The Uelian, a culture with Neolithic aspect. Uele-Basin (Northeast Congo Republic). An archaeological study*, Mémoire MRAC, série in-8°, 64, Tervuren, 1968.
- Van RIET LOWWE, C., « Note on Dr CABU's collection of stone implements from the Belgian Congo », in *Transactions of the Royal Society of South Africa*, XXX, part 2, 1, 1944, pp. 169-174.
- VANDERYST, P.H., « La station préhistorique du Lazaret Saint Jean Bercmans », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, II, 1931, p.2.
- VANDERYST, P.H., « Les populations préhistoriques au Congo Belge », in *Congo*, II, 1, 1931, pp. 209-222.
- VANDERYST, P.H., « Les populations préhistoriques au Congo belge », in *Congo*, II, 5, 1931, pp. 681-698.
- VANDERYST, P.H., « Les populations préhistoriques au Congo Belge », in *Congo*, II, 1932, pp. 625-644.
- VANDERYST, P.H., « Les populations préhistoriques au Congo Belge », in *Congo*, II, 1, 1933, pp. 200-208.
- WELLE, J., "Vestiges humains dans les sous-sols congolais", in *Revue Coloniale Belge*, 98, 1949, pp. 698-701.

- Van MOORSEL, H., « Nota's bij voorhistorische opzoeken in het pein van Leopoldstad », in *Aequatoria*, 4, 1945.
- Van MOORSEL, H., « Nouveaux gîtes de pierres taillées », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, II, 1, 1956, pp. 14-15.
- Van MOORSEL, H., « Paléolithique ancien à Léopoldville », in *Ber. U. d. V Intern. Kongress für Vor und Frühgeschichte*, Hambourg, 1958, pp. 556-557.
- Van MOORSEL, H., « Recherches préhistoriques au pays de l'entre Lukeni-Kasaï », in *Etudes d'Histoire Africaine*, I, 1970, pp. 7-36.
- Van MOORSEL, H., « Recherches préhistoriques dans la plaine de Léopoldville », in *Courrier d'Afrique*, 188/189, 6 et 7 juillet 1948.
- Van MOORSEL, H., « Recherches préhistoriques dans la région Kasai-Fimi », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, III, 3, 1957, p.70.
- Van MOORSEL, H., « Recherches préhistoriques de 1936 à 1946 dans la plaine de Lemba », in *Bulletin du Service Géologique du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, 3, 1947, pp. 49-67.
- Van MOORSEL, H., « Sur la présence de spicules d'éponges dans le pléistocène de la plaine de Léopoldville », in *Zooléo*, 5, 1950, pp. 9-14.
- Van MOORSEL, H., « Un gîte à objets du type (pebble culture) dans le Bas-Congo », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, V, 2, 1959, p.18.
- Van MOORSEL, H., « Vestiges du paléolithique ancien à Léopoldville », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, IV, 2, 1958, p.41.
- Van MOORSEL, H., « Voorhistorische industrieën in de terrassen van de Stanley-Pool en hun verband met de stratigraphie », in *Lovanium*, 1946, 1-12.
- Van MOORSEL, H., *Atlas de préhistoire de la plaine de Kinshasa*, Publication Universitaires, Université Lovanium, 1968, 287p.
- Van MOORSEL, H., *Esquisse préhistorique de Léopoldville*. Musée de la Vie Indigène, Léopoldville, 1959, 39p.
- Van MOORSEL, H., *Paléolithique ancien à Léopoldville*. Ed. de l'Université, 1959, 23p.
- Van MOORSEL, H., *Rapport à l'IRSAC : Préhistoire et Géologie, Observations 1950-1960*, Texte inédit, s.d.

ces jeunes délinquants, pour rappeler l'expression de Georges Gurvitch. Dans ces « formes de sociabilité à fusion partielle », Gurvitch distingue trois types relativement différents, allant de la fusion la moins intime à la fusion la plus intime, avec quelques spécificités : les *masses*, les *communions* et les *communautés*. Les collectivités *Kuluna* constituent, à notre avis, des *masses* dans la mesure où leurs membres sont, pour l'essentiel, semblables parce qu'issus de même milieu, de même niveau économique ou social, de même genre de vie. Leur proximité psychologique leur donne l'impression d'avoir quelque chose en commun à sauvegarder.

Alors que, sociologiquement parlant, les *masses*, bien qu'éprouvant des sentiments réels et une proximité psychologique évidente, s'apparentent plus aux *virtualités* qu'aux actualités et que les *communions* sont totalement *polarisées* et leurs membres prêts à se sacrifier pour le « tout » ou pour la collectivité, les *communautés* se situent entre les deux ; elles ne sont pas aussi exclusivement « virtuelles » que les *masses* ou aussi totalement « polarisées » que les *communions*. Par ailleurs, elles sont plus permanentes et plus stables et reposent sur un patrimoine commun (possessions communes, us et coutumes, traditions, etc.), qui appartient à chacun et à tous à la fois.

Mais, la *sociabilité par opposition partielle*, en tant que *Rapports-avec-autrui*, n'est pas totalement exclue des motivations et du comportement des acteurs de *kuluna* dans la mesure où, au-delà de la terreur commune qu'ils répandent, chacun s'adonne à cette pratique pour son propre intérêt, en gardant une certaine autonomie, sans noyer toute personnalité dans le groupe. Ceci explique certaines actions solitaires ou isolées menées par ces jeunes de *Kuluna*.

Il doit être bien compris que la *sociabilité par opposition partielle* ne signifie pas forcément antagonisme. Elle est taxée de *partielle* en ce sens que les membres en relation peuvent, dans certaines circonstances ou à certains moments, se sentir comme *liés par le tout*. Mais ceci ne constitue pas du tout la forme fondamentale de leur relation.

En effet, le gangstérisme à Kinshasa ne date pas d'aujourd'hui et le phénomène *kuluna* n'en constitue qu'une des manifestations les plus visibles. Car c'est en avril 1922 que l'on a parlé pour la première fois des vagabonds semant la terreur et le désarroi dans les rues de Léopoldville (De la Kethule, cilm, 1995 : 29), le nom que portait la ville de Kinshasa pendant la période coloniale. Aujourd'hui, le phénomène a proliféré et constitue une des pathologies sociales majeures qui gangrènent la société congolaise en général et les villes en particulier.

Mais à quoi peut-on attribuer le comportement déviant affiché par les bandes d'adolescents en général et ceux de *Kuluna* en particulier ? Cette matière constitue le deuxième volet de notre réflexion.

Quelques causes à la base du phénomène *Kuluna*

Le phénomène *Kuluna*, comme tout autre comportement déviant, est multi causal, avec plusieurs facteurs favorisants. Il s'agit d'abord d'une formation réactionnelle provoquée par des frustrations de statut des enfants des classes sociales défavorisées. A cet égard, R. Philippe et P. Lascoumes (1970 : 62) estiment qu'il s'agit des difficultés que rencontrent la socialisation des enfants issus des classes populaires quand ils abordent les valeurs de la classe moyenne. Car, le fait d'avoir abandonné particulièrement des valeurs de leur classe d'origine, alors même qu'ils y appartiennent encore économiquement, les conduit à ce que les culturalistes nomment pudiquement problème d'adaptation ou des sous-cultures.

Dans ce sens, les adolescents se trouvant dans une situation sociale similaire s'associent pour constituer des sous-cultures comme solutions collectives aux difficultés d'ajustement et de privation de statut ou de statut dévalorisé qu'ils rencontrent.

- STEGMAIER, H. et JANSEN, C., « Pähistorische Steinwerkezenge aus Bandundu, République du Zaïre », in *Anthropos*, LXXII, 5/6, 1977, pp. 928-933.
- TARAMELILI, A., « Quelques stations de l'âge de la pierre découvertes par l'ingénieur Pietre GARIAZZO dans l'Etat Indépendant du Congo », in *Compte Rendu de la XIIème session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, Paris, 1900, p.248.
- TWISSELMAN, F., *Les ossements humains du site lithique d'Ishango*. Exploration du Parc National Albert. Mission J. de HEINZELIN de BRAUCOURT 1950, Fasc. 5, Bruxelles, 1958, 125p.
- UGUEUX, E., « A-t-on découvert les vestiges d'une ville disparue près de la capitale du Congo Belge ? », in *Revue Coloniale Belge*.
- Van der KERKEN, G., *Le mésolithique et le néolithique dans le bassin de l'Uélé. Le pavement d'Api, les graffiti, les cupules, les Pédiformes*, Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, série in - 8°, Bruxelles, 1942, 118p.
- Van MOORSEL, H., « Au sujet du Kalinien », in *Etudes d'Histoire Africaine*, III, 1972, pp. 5-25.
- Van MOORSEL, H., « Bij een oude munteenheid gevonden te Kingabwa », in *Brousse*, 4, 1953, pp. 21-25.
- Van MOORSEL, H., « Comment est née la plaine de Léopoldville? », in *Antennes*, II, 7, 1962, pp. 145-155.
- Van MOORSEL, H., « Esquisse préhistorique de la plaine de Léopoldville », in *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des Sciences Coloniales*, 2, 4, 1956, pp. 582-595.
- Van MOORSEL, H., « Le gîte à pierres taillées (Maza) Régideso, Léopoldville », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, III, 2, 1957, pp. 46-47.
- Van MOORSEL, H., « Le Tshitolien dans la plaine de Léopoldville », in *Actes du VIè Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Rome, août, 1962.
- Van MOORSEL, H., « Les ateliers préhistoriques de Léopoldville », in *Belgique d'Outre-Mer*, I, 1, 1944, pp. 32-37.
- Van MOORSEL, H., « Mee op zoek naar bewerkte stenen », in *Band*, 7, 1950, pp. 254-262.

- PLANQUAERT, M., « Les industries préhistoriques du Moyen-Kwango (République du Zaïre) », in *Africa-Tervuren*, XXII, 1, 1967, pp. 19-27.
- POLINARD, E., « Description des pierres taillées provenant de la région du Kasaï », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, VI, 3, 1935, pp. 669-679.
- PREUSS, J., « Premières séries d'artefacts lithiques originaires du bassin intérieur du Zaïre », in LAFRANCHI, R. et SCHWARTZ, D. (Eds), *Paysage quaternaire de l'Afrique Centrale atlantique*, ORSTOM, Paris, 1990, 431 et sq.
- RAKOWSKI, R., « On a collection of Neolithic axis celts from the Well, Belgian Congo », in *J.R.A.I.*, vol. II, 1921, pp. 151-156.
- RAYMACKERS, P., « Bas-Zaïre : haches polies ou houes ? », in *Ngonge*, 32, 1978, pp.16-17.
- RAYMACKERS, P., « La croix, le canon et la pierre de Mbata-Makela », in *Ngonge Kongo*, 6, 1961, p.9.
- ROBERT, M., « A propos des traces laissées par d'anciennes populations le long de la bordure occidentale du lac Moero », in *Bulletin de la Société Royale belge de géographie*, 1912, p.19.
- SALEE, A., « Coup de poing de l'Afrique centrale », in *L'Homme Préhistorique*, 1926, p.139.
- SCHEBESTA, P., « Prähistorische Völker in Belgisch Kongo », in *Anthropos*, XXVII, 1932, pp. 947-948.
- SCHELLINGS, P., "Un atelier préhistorique de tailleur d'armes à silex", in *Revue du Touring Club du Congo-Belge*, 1951, pp. 23-25.
- SOORS, M., « A propos des découvertes préhistoriques en Haut-Ituri », in *Zaïre*, 4, 1, 1950, p.59.
- STAINIER, X., « Découverte d'une hache polie préhistorique au Congo », in *La Belgique Coloniale*, 3 janvier, 1887, pp.1-8.
- STAINIER, X., « Découverte du terrain dévorien dans le bassin de l'Aruwimi », in *La Belgique Coloniale*, 1903.
- STAINIER, X., *L'âge de la pierre au Congo*, Musée du Congo Belge, Série III, Fasc. 1, Bruxelles, 1889, 24p.
- STALON, P., « Les gisements préhistoriques de la rivière Mutandulwe (Kivu) », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XXI, 2, 1964, pp. 436-451.

Autrement dit, les jeunes qui vivent dans une situation de *pauvreté absolue*⁵ et sans perspectives claires pour s'en tirer, imaginent les solutions les plus inimaginables – voire-même radicales - pour survivre, pour ne pas disparaître.

Ainsi donc, parmi les causes explicatives du phénomène *Kuluna* figure en bonne place la *précarité* des conditions existentielles, qui poussent les personnes concernées au désespoir et au recours à tous les moyens possibles pour ne pas mourir.

A ce propos, Willy Mbalanda (2013 : 187), se référant aux stratégies marginales de lutte pour la survie dans les quartiers populaires de Kinshasa, cite en particulier le phénomène *kuluna* et la prostitution de la jeune fille. Il note en substance ceci : *Souvent, le climat de désespoir, alimenté par une souffrance prolongée, fait basculer beaucoup de jeunes marginalisés vers le choix des moyens irresponsables pour la satisfaction de leurs besoins de base.*

En effet, l'économie africaine précoloniale était une économie de subsistance, faite d'échange de biens, une économie de troc en fait. Cette économie était autarcique dans ce sens que la société se suffisait à elle-même face à ses besoins essentiels. Une telle économie, dans une société presqu'égalitaire, ne pouvait que très rarement provoquer des tensions sociales, politiques ou communautaires.

Mais la colonisation est venue introduire l'économie monétaire et le travail salarié. La monnaie a ainsi bouleversé toute la vie économique des sociétés africaines colonisées, en leur

⁵ La pauvreté est une notion relative qui implique des aspects aussi bien objectifs que subjectifs. Dans le cas d'espèce, nous nous intéressons aux aspects objectifs pour dire que la pauvreté absolue est le fait de toute personne qui vit avec moins de dix dollars américains par jour. Une telle personne est dans une incapacité totale de faire face à tous ses besoins vitaux.

imprégnant des nouvelles habitudes et des nouveaux comportements, liés à l'argent dans les échanges des biens et services. Cette économie, extravertie pour l'essentiel, peine à satisfaire les besoins de base des communautés locales, aux prises avec la faim, la maladie, l'analphabétisme, etc.

Il y a également à épingle sous ce même registre des causes de la marginalité conduisant aux actes de *Kuluna*, l'anonymat de la ville avec ses multiples tracasseries et ses nombreuses tentations. Contrairement au village négro-africain qui est un milieu homogène où tout le monde se connaît et où le contrôle social est rigoureux, la ville africaine est un milieu alienant, hétérogène et mobile. On y vit parmi les étrangers du point de vue clanique, ethnique ou racial. On y vit dans une sorte de « foule solitaire », pour reprendre l'expression de David Riesman⁶. Ceci occasionne beaucoup de conflits parmi lesquels on compte le phénomène *Kuluna*, et exige une grande vigilance de la part des citadins.

Ce mode de vie caractérisé par le salariat, le chômage, l'hétérogénéité et l'anonymat, notamment, Georges Balandier l'a qualifié de « culture négro-urbaine », ou « détribalisation », selon une autre expression courante similaire.

La ville négro-africaine actuelle en général, et celle de Kinshasa en particulier, c'est aussi le lieu de *libre expression*

⁶ Dans son ouvrage intitulé *La foule solitaire* (Arthaud, 1964), le sociologue américain D. Riesman distingue trois âges dans l'évolution de l'humanité, en insistant sur la troisième phase où l'individu, qu'il qualifie d' « extro-déterminé », a pour souci majeur de s'adapter non plus aux circonstances comme ce fut le cas de la Renaissance à la Révolution industrielle, période au cours de laquelle l'individu était totalement « intro-déterminé », mais plutôt aux autres individus. Dans son désir permanent de recevoir une orientation qui soit majoritaire, il se tourne avec avidité vers la publicité, la presse écrite et audiovisuelle, le cinéma, à la fois détenteurs et créateurs des valeurs qui ont la cote et qui font bouger le monde.

- NEQUIN, J., « A new rich and enigmatic culture discovered in Belgian Congo: uncovering a protohistoric necropolis in Katanga », in *The Illustrated London News*, 233, 6225, 1958, pp. 516-518.
- NEQUIN, J., « Opgravingen te Sanga (territoire de Bukama, province Katanga), seizoen 1957 », in *Gentse Bijdragen tot Kunstzchediedenis en de oudheidkunde*, deel XVII, 1957-1958, pp. 289-311.
- NEQUIN, J., « Symposium on the Nomenclature of stone Age Industrie of the Lower Congo with special reference to the COLETTE excavation at Kalina (Tervuren, Belgium 20th-23th September 1962) », in *Bulletin of the Commission of Nomenclature and Terminology*, Berkeley Office, 2, 1969, pp. 2-35.
- NEQUIN, J., « Une importante contribution du Musée à la connaissance des cultures protohistoriques du Congo », in *Africa-Tervuren*, V, 1, 1959, pp. 1-5.
- OLELA ENGOMBE-Asui et al., *Catalogue des gîtes préhistoriques des objets exposés et contenus dans le Musée de Préhistoire*. Musées Universitaires de Kinshasa, Université de Kinshasa, 1984.
- OLELA ENGOMBE-Asui et al., *Inventaire des objets exposés au Musée de Préhistoire et Archéologie des Musées Universitaires*, Musées Universitaires de Kinshasa, Université de Kinshasa, 1988.
- PALGEN, J., « Les gisements préhistoriques de Niamwau (Congo Belge) », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XLVII, 11/22, 1950, pp. 553-561.
- PALGEN, J., « Quelques pierres taillées du Maniema », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XLVI, 1-2, 1949, pp. 47-50.
- PASSU, G., « Découvertes préhistoriques dans le Haut-Ituri et dans la Haute Lindi (région N.E. du Congo Belge) », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XVII, 2, 1946, pp. 637-649.
- PASSU, G., « Mise à jour d'une flore prébasaltique dans la région de Kamituga (Kivu, Congo-Belge) », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XVII, 2, 1946, pp. 633-636.
- PIERET, V., « Sur l'âge de la pierre dans l'Ituri », in *Techniques et Colonie*, I, 4, 1945.

- l'Europe*, Actes de la session extraordinaire de la Société Belge de géologie, 19-26 septembre 1946, Bruxelles, 1947, pp. 151-171.
- MORTELMANS, G., « The Early Pebble Culture of the Katanga », in *Proceedings of the Third Pan-African Congress on Prehistory*, Livingstone 1955, Chatte et Windus, London, 1957, pp. 214-216.
- MORTELMANS, G., « Vue d'ensemble sur la préhistoire du Congo Occidental », in *Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale*, Vol. 2, 1962, pp. 129-164.
- MORTELMANS, G., « Vue d'ensemble sur le Quaternaire du bassin du Congo », in *Actes du Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Zurich, 1950, 1953, pp. 114-125.
- MORTELMANS, G., *Le Congo préhistorique*. Carte publiée par le Laboratoire de Géologie et Paléontologie de l'Université Libre de Bruxelles, Publication n° 83, s.d.
- MORTELMANS, G., *Le Troisième Congrès Panafricain de Préhistoire (Livingstone) juillet 1955*, Mémoire de l'ARSCB, 8°, NS., IV, 3 Bruxelles, 1956.
- MULOWAYI, K., *Le matériel lithique des dépôts quaternaires de la vallée de la Mugera à Nyangezi (Rift Kivu-Tanganyika : est-Congo)*. Thèse de doctorat Vrije Universiteit Brussel, 1999.
- MUYA, K., « Ages de la pierre ancienne et moyenne : Zaïre », in LANFRANCHI, R. et CLIST, B. (éds) : *Aux origines de l'Afrique centrale*, 1991a, pp.75-81.
- MUYA, K., « Ages de la pierre récente : Zaïre », in LANFRANCHI, R. et CLIST, B. (éds.) : *Aux origines de l'Afrique centrale*, 1991b, pp.115-122.
- MUYA, K., « Les industries préhistoriques de la plaine de Kinshasa », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978b, pp.49-62.
- MUYA, K., *Contribution à la connaissance du mode de gisement du Lupembien ancien du Lupembien moyen dans les sables proluviaux de la plaine de Kinshasa*. Mémoire de licence en Philosophie et Lettres. Groupe Histoire, UNAZA, Lubumbashi, 1972.
- MUYA KAMUANGA, *Préhistoire du Zaïre Oriental. Essai de synthèse des âges de la pierre taillée*, Thèse de doctorat en Histoire de l'art et Archéologie, UCL, 1985.

religieuse, avec une expansion qui cache mal le désarroi des citadins, pris dans un engrenage de problèmes qui exigent des solutions immédiates. Alors, ils se tournent vers les « hommes de Dieu » (?) pour le besoin de la cause, comme l'indiquent les données de l'étude réalisée par Romain Zimango Ngama (2009-2010 : 123). A la question de savoir quelle attitude adoptent les personnes interrogées face au recours à l'Eglise pour résoudre les problèmes familiaux, 69,8% d'entre elles ont émis un avis favorable, contre 3,9% qui se sont exprimés en faveur du recours à la coutume ou à la famille.

Consolation douteuse selon certains observateurs, la prolifération religieuse en milieu urbain négro-africain de Kinshasa ne favorise pas toujours la concorde et l'harmonie familiales. Les prêches qui qualifient de *servitude* la solidarité et l'entraide familiales ne sont pas de nature à crédibiliser les nouvelles églises, dites de réveil, issues des mélanges des messianismes et des messages judéo-chrétiens. Dans la même lignée, ces églises messianiques et syncrétiques mènent une lutte implacable contre les « enfants sorciers » qu'elles sont seules capables d'identifier.

Les enfants stigmatisés comme sorciers sont généralement maltraités par les membres de leurs familles qui les accusent de tous leurs maux ; ils sont alors soit chassés de la maison, soit fuguent eux-mêmes pour ne pas succomber à la maltraitance. Ils rejoignent ainsi le monde impitoyable des *enfants de la rue* pour glisser, finalement, vers les gangs de *Kuluna*.

A ce propos, une enquête sociologique menée dans une commune de Kinshasa (Zimango Ngama, R., 2009-2010 : 123) est révélatrice de la relation qui existe entre les enfants de la rue, connus ici sous le nom de *shégués*, et les bandes de *Kuluna*. A la question de savoir qui sont les principaux acteurs du phénomène *Pomba*, la majorité des personnes interrogées, à 53%, ont estimé que cette entreprise funeste serait l'œuvre des *shégués*, et 36% ont indiqué

qu'il s'agirait des *sportifs*⁷. Mais auparavant, toutes les personnes interrogées ont reconnu, à l'unanimité, l'existence et la gravité du phénomène sous examen dans leur commune.

Parmi d'autres facteurs qui expliquent le phénomène *Kuluna*, il y a lieu d'épingler l'*oisiveté*, l'*analphabetisme*, la *toxicomanie* et la *baisse de l'autorité parentale* liée aux difficultés que rencontrent les parents dans la prise en charge de leurs enfants.

Jusqu'ici, nous n'avons analysé que des *causes manifestes* du phénomène sous étude, c'est-à-dire celles qui sont directement perceptibles. C'est pourquoi, avant d'en arriver aux conséquences qui résultent des actes de *Kuluna*, voyons ce qu'il en est des *causes latentes* de ce phénomène.

A ce niveau, il y a d'abord à épingler la *mauvaise gouvernance générale* (politique, économique, sociale et culturelle) qui fait que les citoyens, en particulier les jeunes, ne se sentent nullement sécurisés par les dirigeants. Ainsi inventent-ils toutes sortes de stratégies de survie pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent (petit commerce, maraîchage, cabines téléphoniques, accumulation des petits boulots, criminalité via le phénomène *Kuluna* et autres aspects, etc.).

Sur le plan politique, la République Démocratique du Congo (RDC) est victime d'une crise permanente dont l'origine est à rechercher dans les conflits armés que le pays connaît depuis plus de deux décennies. Cette crise qui instrumentalise notamment la jeunesse avec le recrutement des *enfants-soldats*, a occasionné la prolifération des armes à feu qui alimente le grand banditisme, mais aussi en partie les pratiques de *Kuluna*.

- MORTELMANS, G., « A propos de quelques pierres percées remarquables du Katanga Central », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVIII, 1947, pp. 151-171.
- MORTELMANS, G., « Coup d'œil sur la préhistoire congolaise », in *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, 73^{ème} année, Fasc. 3-4, 1950, pp. 1-38.
- MORTELMANS, G., « La *Pibble* culture africaine, source des civilisations de la pierre », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXV, 1954, pp. 5-55.
- MORTELMANS, G., « La préhistoire du Congo Belge », in *Revue de l'Université Libre de Bruxelles*, 1957, 2/3, pp. 119-171.
- MORTELMANS, G., « Le Cénozoïque du Congo Belge », in *Proceedings of the Third Pan-African Congress on Prehistory*, Chatte et Windus, London, 1957, pp. 23-50.
- MORTELMANS, G., « Le Congrès Panafricain de Préhistoire visite le Katanga. Compte Rendu de l'excursion du 7 au 14 août 1955 », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, LXV, Fasc. 1, 1956, pp. 73-115.
- MORTELMANS, G., « Le Pléistocène africain et sa stratigraphie au 3^{ème} Congrès Panafricain de Préhistoire (Livingstone, juillet 1955) », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, LXV, Fasc. 1, 1956, pp. 58-73.
- MORTELMANS, G., « Les industries à galets taillés *Pibble* culture du Katanga », in *Actes du IV^{ème} Congrès Panafricain de Préhistoire*, Alger, 1952, Paris, 1955, pp. 295-298.
- MORTELMANS, G., « Préhistoire du Congo Belge et de l'Afrique Sub-saharienne », in *Problèmes d'Afrique Centrale*, XVIII, 1952, pp. 233-263.
- MORTELMANS, G., « Préhistoire et protohistoire du Bas-Congo : une esquisse », in *Trab.Soc.Portug. Anthropol. E Ethnol.*, 17, 1/4, 1959, pp. 329-344.
- MORTELMANS, G., « Préhistoire et Protohistoire », in *Livre Blanc de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, I, 1962, pp. 91-97.
- MORTELMANS, G., « Préhistoire et Quaternaire du sud du bassin du Congo », in *La Géologie des Terrains récents dans l'Ouest de*

⁷ Allusion est faite ici aux acteurs des arts martiaux (= *Pomba*) dont nous parlons déjà ci-dessus, désignés comme étant à l'origine des actes de violence et de vandalisme, qui ont proliféré depuis pour devenir le *Kuluna* d'aujourd'hui.

- JACQUES, V., « Instruments de pierre du Congo. Collection HAAS », in *Bulletin de la Société Anthropologique de Bruxelles*, XIX, 1900-1901, p.1.
- JACQUES, V., « Le Congo dans la préhistoire », in *Illustration congolaise*, 166, 1935, pp. 5472-5473.
- LEPERSONNE, J., « L'altération de quelques outils lithiques de Léopoldville (Note préliminaire) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1935, pp. 388-392.
- LEROY, P., « A propos de mégalithes », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, XVI, 3, 1945, pp. 577-579.
- LEROY, P., *Matériaux pour servir à l'étude de la préhistoire de l'Uélé. Le dallage d'Api. Le mégalithe d'Obcledi*. Mémoire de l'Académie Royale des sciences d'Outre-Mer, série in-8°, N.S., XIII, Fasc. 3, Bruxelles, 1961.
- LOTAR, L. et DE JONGHE, E., « Un dallage mégalithique près d'Api », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XI, 2, 1940, pp. 335-341.
- MANOLY, Joy., « Le groupe des arts de la préhistoire au IXè Séminaire du Katanga », in *Le Courier d'Afrique*, 1938, p.1, p.7.
- MAQUET-TOMBU, « Il y a quarante ans... », in *Arts et Métiers Indigènes*, 5, 1938, pp. 7-9.
- MAUNY, R., « Les mystères du sous-sol de Léopoldville », in *Brousse*, 1951, pp. 14-16.
- Mc CROSSIN, M.L., « Artefacts from Ongoliba, Eastern Zaïre », in *Nyama Akuma*, 22, 1983, pp. 33-34.
- MENGHIN, D., « Die Tumbakultur am unteren Kongo und der Westafrikanische Kulturkreis », in *Anthropos*, XX, 3-4, 1925, pp. 516-557.
- MENGHIN, D., « Neue steinzeitsunde aus dem Kongostate und ihre Beziehungen zum europäischen compinien », in *Anthropos*, XXI, 1926, pp. 833-850.
- MILIAU, Edm., « Les pierres perforées du Congo-Belge », in *Revue Coloniale Belge*, 55, 1948, p.55.
- MILLER, S.F., « A new-look at the Tshitolien », in *Africa-Tervuren*, XVIII, 3-4, 1972, pp. 86-89.

En ce qui concerne la gouvernance économique, elle est gangrenée par la corruption, le détournement des deniers publics, la concussion, les salaires dérisoires, l'inégale répartition des richesses nationales, l'intérêt personnel, etc. L'impunité dont bénéficient les gestionnaires auteurs de ces actes a valu à ces derniers l'ironique qualificatif de *Kuluna en cravates*.

Les conditions économiques ayant une influence notable sur le comportement humain, les jeunes en quête de survie n'échappent pas à cette loi. D'où leur fraternisation à travers des actes, pas toujours licites, pour tenter de vaincre les difficultés qui les assaillent.

Au niveau socioculturel, la vie dans la ville congolaise est caractérisée par l'individualisme, l'effritement de la solidarité clanique et de l'hospitalité. Ici et contrairement au milieu traditionnel africain, l'enfant n'est plus considéré comme un patrimoine ou une richesse familiale à sauvegarder à tout prix. A ceci s'ajoute la croissance rapide de la population urbaine, surtout jeune, liée à un accroissement naturel élevé, à l'exode rural et aux conflits sociopolitiques. Comme l'avait déjà noté en son temps une étude sociologique effectuée dans une ville de l'Est de la RDC, *le pays n'a rien prévu pour ces jeunes désœuvrés et déscolarisés. Cette impréparation explique les contradictions, les tensions et les chocs qui résultent, sous nos yeux, de la présence massive de ces jeunes dans la société d'aujourd'hui et de leur volonté d'y intervenir...* (KONDO MWAMBA A.-M. M., 1982 : 115-116).

Après avoir esquissé quelques unes des causes du phénomène sous examen, nous allons, à présent, examiner quelques conséquences qui en découlent.

Conséquences résultant des actes de *kuluna*

En effet, comme c'est le cas pour toute déviance, le phénomène *kuluna* est à la base d'une *insécurité généralisée* aussi bien pour toute la société que pour les jeunes qui s'y adonnent. A titre illustratif, pour ne prendre qu'un cas récent, le 08 mai 2014,

dans son émission Kin Makambo déjà citée ci-dessus, la chaîne de télévision Molière a montré l'arrestation d'un chef de bande dénommé Tétanos opérant dans la commune de Kimbanseke et d'un faux major dans la commune de Bandalungwa, ainsi qu'un vol avec effraction dans la commune de Makala.

Dans ce cas-ci, ces personnes qui sèment la mort, ont échappé à celle-ci grâce à la présence et à l'action de la police ; car généralement, les jeunes de *kuluna* qui opèrent en singleton ne font pas peur à la population qui les malmène, parfois jusqu'à ce que la mort s'en suive.

Par ailleurs, la pathologie sociale appelée *kuluna* favorise la toxicomanie (qui agit aussi en amont du phénomène), le viol, la destruction des biens, le suicide des jeunes, l'augmentation de l'analphabétisme juvénile, la fugue de la maison parentale, la perpétuation de la pauvreté, etc.

Il s'agit bien là des conséquences manifestes de cette maladie du corps social ; en secret, elle mine les fondements existentiels et l'avenir même du pays, en favorisant la désorganisation sociale par l'indifférence ou l'inertie face aux groupes sociaux marginaux qui choisissent d'évoluer aux antipodes des normes établies, malgré eux. Car, cette maladie du corps social implique particulièrement les adolescents et les jeunes, ceux-là même qui constituent l'espoir de la société de demain.

Ces derniers, malheureusement, sont habités, à cause de leurs actes, par un traumatisme social permanent, un sentiment de sous-estimation et une auto-image négative ; ce qui les pousse à développer une personnalité en constante perversion et des attitudes paranoïaques.

Finalement, le phénomène *kuluna* constitue un véritable goulot d'étranglement sur le chemin du progrès et du développement de la ville de Kinshasa en particulier et de la RDC en général. D'où

- GILLES de PELICHY, A., « Le Kivu préhistorique », in *Grands Lacs*, 2, 4, nouvelle série n° 16, 52^{ème} année Fasc. 3, 1936, pp. 89-140.
- GOBERT, E.G., « Boules des pierres perforées du capsien et des industries dérivées », in *L'Anthropologie*, XLV, 1-2, 1935, pp. 1-14.
- GOBERT, E.G., « Note sur une pierre polie (litai), insigne de chef », in *Congo*, II, 5, 1935, pp. 746-747.
- GRAZIOSI, P., « Industrie preistorische delle terrazz del Congo presso Léopoldville », in *Archivo per l'Anthropologie e l'ethnologia*, LXII, 1935, pp. 115-131.
- GRENADE, H., *Instruments en hématite polie recueillis dans le bassin de l'Uélé*, in-8°, Liège, 1910, 40p.
- HASSE, G., « Quelques haches africaines », in *Arts et Métiers Indigènes*, 7, 1938, pp. 105-106.
- HIERNAUX, J., « Découvertes protohistoriques au Kivu et Ruanda », in *Folio Scientifica Africanae Centralis*, 1, 1955, pp. 21-22.
- HIERNAUX, J., « Le cimetière protohistorique de Katoko (Vallée du Lualaba, province du Shaba Zaïre) », in *Africa-Tervuren*, XVII, 3/4, 1972, pp. 116-117.
- HIERNAUX, J., « Note sur l'Homme de la Ruzizi », in *Zaïre*, 8, 1957, pp. 845-846.
- HIERNAUX, J., « Recent research at protohistoric sites in Ruanda, the Belgian Congo (Katanga province) and Uganda (Kibiro) », in *Uganda Museum Occasional Paper*, 4, 1959, pp. 26-29.
- HIERNAUX, J., « Traditions africaines sur l'emploi de « Bolas » », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXV, 1954, pp. 59-60.
- HULSTAERT, G., « Haches du Bas-Congo, de l'Ubangi et de l'Uélé », in *Congo*, II, 5, 1937, p.574.
- JACQUES, V., « Etude comparée de l'âge de la pierre au Congo et dans l'Occident de l'Europe », in *Compte Rendu de la XVII^e session de la fédération archéologique de Belgique*, Congrès de Dinant, 1903, T.I., 1903, p.493.

- de MATHELIN de PAPIGNY, H., « Les instruments de pierre de l'Afrique centrale et Orientale », in *Actes du XVème Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique*, Paris, 1931, Paris Nouvry, 1933, pp. 320-325.
- de PELICHY, G., « Le Kivu préhistorique », in *Grands Lacs*, 52^{ème} année, 4, 1936, pp. 221-224.
- de PLAEN, G., « La préhistoire de l'Afrique Centrale », in *Etudes Scientifiques*, 1978, pp. 1-14.
- de PLOEY, J., *Quelques indices sur l'évolution morphologique et paléolithique des environs du Stanley-Pool (Congo)*, Ed. Nauwelaerts, Louvain-Paris, 1963, 16p. + 2 pl.
- de RY, P., « Station de la Kamakenka, station de la haute Musonoi, station Mwenga I et II (Congo Belge) », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, L, 9, 9/10, 1953, pp. 489-490.
- DESCHAMPS, R., « Premiers résultats du Semliki Research Project (parc Virunga, Zaïre), II détermination des bois fossiles », in *Rapport annuel 1985-1986*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 1978.
- DOIZE, R., « Les boules de pierre et les pierres perforées des collections de préhistoire du Musée du Congo », in *Annales du Musée du Congo-Belge*, I, Fasc. 3, 1938, pp. 89-140.
- DOIZE, R., « Rapport entre les industries préhistoriques du Kasaï et celles de l'Afrique du Sud », in *Congo*, I, 1937, pp. 374-383.
- DUMBRELL, H.J.E., « Préhistoire congolaise », in *Congo*, II, 3, 1938, p.33.
- DUPONT, E., « Découverte faite par Monsieur le capitaine Commandant ZBOINSKI d'instruments de l'âge de la pierre dans l'Etat du Congo », in *Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, 3^{ème} série, XIII, 1887, p.407.
- FIEDLER LUTZ et PREUSS, J., « Stone Tools from the Inner Zaïre basin (region de l'Equateur, Zaïre) », in *African Archaeological Review*, 3, 1985, pp. 179-189.
- GILLES de PELICHY, A., « Le Kivu préhistorique », in *Grands Lacs*, 2, 4, nouvelle série n° 16, 52^{ème} année Fasc. 2, 1934, pp. 221-223.

la nécessité et l'urgence d'y trouver une solution efficace, mais durable.

Quelques pistes de solution

Juguler la crise sociale et sécuritaire liée au phénomène *kuluna* n'est pas si simple ; cela exige des efforts conjugués de plusieurs instances de la société. Etant donné qu'il s'agit d'un gangstérisme de type particulier, lié à une *sociabilité de pauvreté et de carence*, elle-même relative à l'oisiveté et au désespoir, les solutions à préconiser doivent tenir compte du fait qu'il implique des associations des jeunes en quête de survie. Certains d'entre eux s'y adonnent malgré eux, à leur corps défendant, parce que n'ayant aucune autre alternative.

C'est pourquoi, nous estimons que les pistes de solution à envisager doivent se situer à deux niveaux, préventif et curatif ; mais les remèdes les plus efficaces sont avant tout préventifs.

Les *solutions préventives* sont très nombreuses ; nous ne pouvons suggérer ici que celles qui nous paraissent les plus efficaces.

Il y a d'abord le *renforcement du système éducatif* pour lutter contre l'analphabétisme juvénile et permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires en vue de s'autonomiser grâce à un emploi rémunérateur. Car, selon les données rassemblées lors d'une étude menée dans un quartier périurbain de Kinshasa (Rose Bayemika Bitenda, 2012-2013 : 21), la RDC est classée parmi les pays les moins avancés, particulièrement dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire : 36% d'enfants fréquentent l'école primaire ; si on prend ensemble l'école primaire et l'école secondaire, on arrive autour de 67%.

Face à cette situation, il est préconisé par beaucoup de spécialistes, la gratuité de l'enseignement fondamental conformément à la constitution du Pays et à la loi portant protection

de l'enfant, ainsi que l'augmentation du budget alloué au secteur éducatif, qui n'a varié que de 6% à 13% entre 2001 et 2012.

Pour les enfants ayant raté la scolarité classique ou formelle, ou éjectés de celle-ci, il importe d'organiser ou de redynamiser les centres de formation professionnelle dans le cadre de l'éducation non-formelle supervisée par le ministère des affaires sociales.

A la suite du renforcement du système éducatif, formelle et non-formelle, il faudra prévoir tout un *plan de création d'emplois pour jeunes* en vue de leur permettre de faire face à la précarité et à l'oisiveté qui contribuent pour une large part à la recherche des consolations douteuses et à la criminalité. Sur cette question, Kondo Mwamba (1982 : 116) que nous avons déjà cité ci-dessus, note que *l'ultime solution dans ce cadre est la professionnalisation des jeunes désœuvrés et déscolarisés. Il est nécessaire de leur procurer une occupation ou une profession...*

Parmi d'autres actions préventives, il y a à mettre en œuvre : la consolidation de la vie familiale et de l'autorité parentale par l'amélioration du cadre de vie, du logement et l'assurance d'un minimum vital de salaire pour les parents, dans le cadre de la justice distributive mise à mal par les appétits gloutons de quelques uns ;

une sévère répression de la toxicomanie avec interdiction de vente des drogues et autres stupéfiants et alcool⁸ fort qui animalisent les jeunes de *kuluna* en leur donnant une illusion d'invincibilité et une férocité bestiale ; la création, la formation et l'équipement d'une police des mineurs avec pour mission de prévenir les actes de délinquance juvénile, notamment par la réglementation des heures des mineurs dans la rue.

- De BAYLE des HERMES, R., « Préhistoire de l'Afrique centrale », in KIZERBO, J., *Histoire Générale de l'Afrique I*, Paris, J .A. Stock et UNESCO, 1980, pp. 561-580.
- De HAENE, J., « Découvertes préhistoriques en Haut-Ituri », in *Zaïre*, III, 9, 1949, pp. 1003-1010.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J. et VERNIRES, J., « Premiers résultats du Semliki Research Project (Parc National de Virunga, Zaïre), I, Haute Semliki : révision stratigraphique en cours », *Rapport annuel 1985-1986*, Tervuren, 1987.
- De HEINZELIN de BRAUCOURT, J., « Industrie lithique des graviers aurifères de Lodjo (Ituri, Congo Belge) description de la collection V. PIRET », in *Bulletin de Musée Royal de l'Histoire Naturelle de Belgique*, XXIV, 8, 1948, pp. 1-16.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., « Ishango », in *Scientific American*, 206, 1962, pp. 105-116.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *La Paléolithique aux abords d'Ishango*, Institut National des Parcs Nationaux du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Exploration du Parc National Albert. Mission de J. de HEINZELIN de BRAUCOURT (1950) ; Fasc. 6, Bruxelles, 1961.
- De HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *Le fossé tectonique dans le parallèle d'Ishango*, Publications de l'Institut National des Parcs Naturels, Bruxelles, 1955.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *Les fouilles d'Ishango*, Institut National des Parcs Nationaux du Congo Belge. Exploration du Parc National Albert. Mission de J. de HEINZELIN de BRAUCOURT (1950) ; Fasc. 2, Bruxelles, 1957.
- de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *Manuel de typologie des industries lithiques*, Institut National des sciences naturelles de Belgique, 1962.
- de MARET, P., « Bribes, débris et bricolage », in *L'expansion bantoue*, III, 1980, pp. 715-730.
- de MARET, P., « Le néolithique au Bas-Zaïre », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 69-73.
- de MARET, P., « the Ngovo group : an industry with polished stone tools and pottery in the lower Zaïre », in *African Archaeology Review*, 4, 1986, pp. 103-133.

⁸ Il est vendu sur le marché de Kinshasa, en sachet, un type d'alcool fort appelé « supu na tolo » (=sauce sur la poitrine) dont se servent les gens pauvres en mal d'ivresse et autres malfrats avant de poser des actes qu'ils ne poseraient pas dans un état normal de lucidité.

COLETTE, J.R.F., « Industries paléolithiques du Congo Belge », in *Actes du XVè Congrès International d'Anthropologie et de Préhistoire*, 20-27 septembre 1931, 1933, pp. 285-292.

COLETTE, J.R.F., « La préhistoire dans le Bas-Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, XLIV, 1929, pp. 42-47.

COLETTE, J.R.F., « Le Néolithique Uélien », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, XLVIII, 1933, pp. 107-136.

COLETTE, J.R.F., « Note sur la présence de fragments de nids fossile d'insectes dans la Pléistocène supérieur du Stanley-Pool », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie et d'Hydrographie*, XIV, 3, 1935, pp. 309-348.

COLETTE, J.R.F., « Trouvailles Paléolithiques au Congo belge », in *Actes du Congrès International*, IIIè session, Amsterdam, 1928.

CORIN, F., « Note sur la fouille du Pool », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie et d'Hydrologie*, 67, 1958, pp. 171-175.

COSTERMANS, B., « Relevé de stations préhistoriques dans les territoires de Watsa, Gombari et Dungu », in *Zaïre*, III, 2, 1949, pp. 153-174.

COURTOIS, J.P., « La Préhistoire au Congo Belge », in *Habari*, 1, 1955, pp. 9-10.

CREPPE, N., « Note sur la découverte des vestiges d'industrie lithique à Banningville (Congo belge) », in *Annales de la S.G.B.P.R.C.B.*, LIX, Fasc.2, 1935-1936, pp. 45-54.

DARTEVELLE, E., « Note sur les instruments préhistoriques trouvés dans la zone littorale du Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, XLIX, 1934.

DAVID, N., « Early Bantu expansion in the context of Central African Prehistory: 4.000 B.C », in *L'Expansion bantoue*, III, 1980, pp. 609-647.

De BAYLE des HERMES, R., « Notes typologiques sur le Tshitolien du bassin du Congo », in ROUBET, C., HUGOT, H.J. et SOVILLE, G. (eds), *Préhistoire africaine*, Mélanges offerts au Doyen Lionel Balout, Paris, A.D.P.F., 1981, pp. 341-348.

Sur le *plan curatif et de prise en charge*, quelques unes des actions à envisager peuvent être les suivantes (NKUANZAKA INZANZA, A., 20012-2013) :

- le placement des jeunes délinquants dans des institutions de resocialisation et de reclassement social prévues ou à prévoir à cet effet ;
- la mise des mineurs inadaptés et autres enfants abandonnés à la disposition du gouvernement jusqu'à leur majorité sociale ;
- la traduction en justice et la répression des actes des parents, tuteurs qui instrumentalisent les enfants comme sorciers ;
- l'instruction des tribunaux spéciaux pour jeunes délinquants où ces derniers devront être jugés à huis clos ;
- la prise en charge des jeunes dévoyés par les assistants et les services sociaux publics et privés spécialisés dans le traitement de la délinquance des jeunes.

A chacun de ces deux niveaux, les actions à entreprendre doivent viser le changement des comportements et impliquer la famille et les organisations de la société civile, sous l'impulsion du pouvoir public qui est le garant du bien-être et de la sécurité pour tous.

En guise de conclusion

Le phénomène *kuluna* est une pathologie sociale relative à une nouvelle forme de sociabilité chez les jeunes de Kinshasa. *Sociabilité de pauvreté et de carence*, dépendante d'une conscience et d'une solidarité de condition parmi les personnes, désemparées, ce mal ne sera pas vaincu par la seule répression. La solution exige des actions conjuguées, en amont et en aval. Car, une répression non accompagnée d'actions de réinsertion sociale, ne fera qu'exacerber ce phénomène qui pourra prendre des formes plus nocives et imprévisibles.

Il est à noter que les personnes désespérées et dont toutes les issues semblent bloquées, comme les jeunes de *kuluna*, sont capables

d'imaginer et de poser des actes viscéraux de survie, pour ne pas disparaître. Ainsi naissent et se développent les associations des malfaiteurs et des terroristes, dont le démantèlement n'est pas toujours facile.

Bibliographie

- BAYEMIKA BITENDA, R., 2012-2013. *La scolarisation de la jeune fille en milieu péri-urbain de Kinshasa. Cas du quartier Kindele*, Travail de fin de cycle de graduat, p. 21.
- De la KETHULE, cicm, 1995. « Les vagabonds à Kinshasa », in *Zaire-Afrique*, n° 295, p.29.
- GURVITCH, G., 1950. *Vocation actuelle de la sociologie*, Paris, P.U.F.
- KAJEJE NZINGIRE, 2007-2008. *La problématique des bandes des jeunes dans la ville de Kinshasa. Cas du phénomène « Pomba » dans la commune de Lingwala*, Mémoire de licence en sociologie, Université Pédagogique Nationale, p.57.
- KONDO MWAMBA, A.-M. M., 1982. *Les aspects positifs et négatifs du phénomène “ BANDES D'ADOLESCENTS ” à Bukavu*, Mémoire de Licence en sociologie, Université de Lubumbashi, pp. 115-116.
- MALUNGILA WATALU, C., ULK-Matadi, Travail de Fin de Cycle (TFC) en ligne, www.memoireonline.com, consulté le 16/05/2014 à 12h00.
- MBALANDA, W., 2013. *Environnement urbain et vulnérabilités spatiales à Kinshasa. Contribution pour une gestion participative de la salubrité dans les quartiers pauvres*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Kinshasa, p.187.
- NKUANZAKA INZANZA, A., 2012-2013. *Sociologie de la famille et de la population*, Université de Kinshasa.
- PHILIPPE, R. et LASCOUMES, P., 1970. *Les bandes d'adolescents*, Paris, Ed. Ouvrières, p.62.
- ZIMANGO NGAMA, R., 2009-2010. *Hyperreligiosité et vie familiale à Kinshasa*, Mémoire d'Etudes Supérieures en sociologie, Université de Kinshasa, p.123.

- CAHEN, D., « Le site archéologique de la Kamoa », in *Africa-Tervuren*, 84, 1975.
- CAHEN, D., « Le site préhistorique de la Kamoa (Shaba, Zaïre) », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 93-102.
- CAHEN, D., « Nouvelles fouilles à la Pointe de la Gombe (ex-pointe Kalina), Kinshasa-Zaïre », in *L'Anthropologie*, 90, 4, 1976, pp. 573-602.
- CAHEN, D., « Nouvelles fouilles de la Gombe, Kinshasa », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1978, pp. 63-66.
- CAHEN, D., « Préhistoire de l'Afrique Noire », in P.SALMON (dir), *L'Afrique noire*, 1976, pp. 23-26 ; pp. 41-43.
- CAHEN, D., « The Stone Age in the South and the West », in Van NOTEN, F. (éd), *The Archaeology of Central Africa*. Graz Akademische Druck-und Verlagsanstalt, 1982, pp. 41-56.
- CAHEN, D., « Vers une révision de la nomenclature des industries préhistoriques de l'Afrique Centrale », in *L'Anthropologie*, 9, 1977, (82 1771, 1978, 5-36).
- CAHEN, L. et LE PERSONNE, J., « Etat actuel des connaissances relatives aux séries mésozoïques de l'intérieur du Congo », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, LXIII, I, 1954, pp. 20-37.
- CAHEN, L. et LE PERSONNE, J., « Les formations mésozoïques de l'intérieur du Kwango », in *Associations de Service Géologique Africain, Bureau d'Etudes Géologiques et Minières*, 1955, pp. 221-228.
- COLETTE, J.R.F., « Comparaison entre les faciès Uélien et léopoldien du Néolithique Congolais », *Bulletin du Cercle Zoologique Congolais*, 1933, pp. 95-97.
- COLETTE, J.R.F., « Complexes et convergences en préhistoire », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1935, pp. 49-192.
- COLETTE, J.R.F., « Essai biométrique sur la station préhistorique de Kalina (Congo Belge) », in *Actes du XVè Congrès International d'Anthropologie et de Préhistoire*, pp. 20-27, septembre 1931, 1933, pp. 178-285.

- CABU, F., « Rapport sur la note de M. CREPPE : Note sur la découverte des vestiges d'industrie lithique à Banningville », in *Annales S.G.B.P.R.C.B.*, LIX, Fasc., 1, 1935-1936, p.c. 68.
- CABU, F., « Some aspects of the stone Age in the Belgian Congo », LEAKY, L.S.B. et COLES, S. (éd.). *Proceeding of the Pan-African congress on Prehistory*. Nairobi, 1947, Oxford, Basil Blackwell, 1952, pp. 195-201.
- CABU, F., « Some aspects of the Stone Age in the Belgian Congo », in LEAKY, L.S.B. et COLE, S. (éd.), *Proceeding of the Pan-African Congress on Prehistory*, Nairobi, 1947, Oxford, basil Blackwell, 1952, pp. 195-201.
- CABU, F., *La Préhistoire congolaise*, Dissertation doctorale, 2^{ème} version, Université de Liège, 1936.
- CAHEN, D. et MARTIN, Ph., *Classification formelle automatique et industries lithiques. Interprétation des hachereaux de Kamoá*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, 76, 1972.
- CAHEN, D. et MOEYERSONS, J., « Le site préhistorique de la Kamoá ; Katanga, Zaïre », in *Palaeoecology of Africa the Surrounding Islands and Antarctica*, 1972, pp. 237-238.
- CAHEN, D. et MOEYERSONS, J., « Subsurface movement of stone artefacts and their implication for the prehistory of central Africa », in *Nature*, 266, 1977, pp. 812-815.
- CAHEN, D. et MORTELMANS, G., « Fouilles de Sauvetage dans un site tshitolien sur le plateau des Bateke », in *Africa Tervuren*, XVII, 3/4, 1972, pp. 137-138.
- CAHEN, D. et MORTELMANS, G., « Un site tshitolien sur le plateau de Bateke, République du Zaïre », *Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Sciences Humaines*, 81, Tervuren, 1973, 46p.
- CAHEN, D. et Van NOTEN, F., « A propos de typologie. Une autre approche des industries lithiques », in *Africa Tervuren*, XVI, 2, 1970, pp. 33-47.
- CAHEN, D. et VAN NOTEN, F., « Stone Age Typology : Another Approach », in *Current Anthropology*, 12, 1971, pp. 211-215.
- CAHEN, D., « Le site archéologique de la Kamoá (Région du Shaba, République du Zaïre. De L'âge de la Pierre ancien à l'âge de Fer, Annales du Musée royal de l'Afrique Centrale, Sciences Humaines, série in -8°, Tervuren, 1975.

LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT A LA BASE ET L'AGGRESSION DES MILIEUX RURAUX : CAS DU PROJET « Ntsio » DANS LE PLATEAU DES BATEKE.

Par
KABA-KABA MIKA

Introduction

Le milieu rural désigne un espace qui appartient à la campagne, à l'arrière-pays. Il évoque les paysans, généralement les territoires et les activités non urbaines. Ainsi le concept rural prend tout son sens dans son opposition avec celui d'urbain.

Au sens géographique, le milieu rural constitue un espace territorial, un moyen de production constitué de terre arable formant le capital foncier et d'espace naturel. C'est aussi un cadre de vie d'une société à une culture spécifique. Ainsi, le Plateau des Batéké est le cadre de vie du peuple Téké. Etant un espace composé de brousse boisée et de galeries forestières le long des rares rivières, ces habitants Batéké sont des cultivateurs et l'ont aménagé selon leur logique culturelle ancestrale.

Le Plateau des Batéké, situé à environ 180 km de Kinshasa, est l'origine d'environ 40% des approvisionnements en produits vivriers de base (farine et feuilles de manioc) et en bois énergie de la capitale. Avec un taux de croissance démographique de l'ordre de 4%, le Plateau de Batéké n'est pas à mesure d'assurer un approvisionnement régulier et suffisant à la ville de Kinshasa.

En effet, de nombreuses études ont montré que les pratiques agricoles en République Démocratique Congo ne se sont pas adaptées à l'augmentation de la demande provoquée par l'accroissement constant de la population urbaine voisine estimée à

plus de 500 000 habitants par an⁹; il en résulte en général une dégradation du milieu naturel exploité, une pression foncière au détriment des populations autochtones, une migration permanente des agriculteurs à la recherche de terres disponibles et fertiles, le tout engendrant une insécurité dans le court et le long terme de l'approvisionnement en produits de première nécessité des populations urbaines.

A ces effets négatifs s'ajoutent le déboisement des galeries forestières qui bordent les cours d'eau pour la production du bois énergie et l'exploitation discontinue des sols découverts au profit de la production agricole de maïs et de manioc mettant en péril l'écosystème forestier de ce milieu.¹⁰

En réaction à ce constat, le projet Ntsio a été conçu comme une réponse possible à cet état des choses, devant s'appuyer sur des expériences du passé, en particulier celles de Mampu et des amendements inspirés des résultats techniques et sociologiques obtenus à Mampu.

Cependant les milieux ou espaces paysans téké, aménagés selon leur logique ancestrale, font souvent objet d'agression de la part des projets de développement y installés. Après une enquête sur terrain, nous nous demandons si ces agressions leur sont bénéfiques dans l'évolution actuelle du monde. S'il faut les encourager, favoriser leur continuité ou les étouffer. Les principes du développement communautaire ont-ils été respectés par l'initiateur ? C'est à ces questions que cette étude tente de répondre. Elle fait une évaluation ex-ante pour désigner les études préalables à la conception et au lancement du projet : sa fonction est de vérifier l'adéquation des objectifs par rapport aux besoins, enjeux ou problème à résoudre.

- CABU, F., « Données antérieures à 1931 et données actuelles sur la Préhistoire congolaise au Pléistocène », in *Bulletin de l'Association des Anciens Etudiants de l'Université de Liège*, 2, 1944, pp. 24-34.
- CABU, F., « Haches polies au Katanga », in *Katanga Illustré*, 9, 1938, pp. 4-5.
- CABU, F., « La Kamoaien. Industrie chelléene du Haut-Katanga », in *Katanga Illustré*, 30/31, 1940.
- CABU, F., « La mission de recherches préhistoriques au Katanga marque un temps d'arrêt », in *Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie*, 61^{ème} année, Fasc. 4, 1937, pp. 291-297.
- CABU, F., « La tranchée Polla et ses enseignements », in *Katanga Illustré*, 18, 1939, p.3.
- CABU, F., « Les industries préhistoriques de la cuvette centrale congolaise et leurs rapports avec la préhistoire générale », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1935, pp. 399-411.
- CABU, F., « Monographie sur le kwès », in *Congo Illustré*, 39, 1941, p.11.
- CABU, F., « Noms vernaculaires des haches polies et légendes congolaises s'y rapportant », in *Katanga Illustré*, 8, 1938, p.3.
- CABU, F., « Note Préliminaire sur l'altération des outils archéologiques provenant de mes fouilles de Léopoldville, Congo-Belge », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1935, pp. 284-287.
- CABU, F., « Pédiformes et polissoirs », in *Katanga Illustré*, 9, 1938, pp. 4-5.
- CABU, F., « Pierres à cupules Katangaises », in *Katanga Illustré*, 11, 1938, p.8.
- CABU, F., « Polissoirs Néolithiques », in *Katanga Illustré*, 15, 1939, pp. 2-3.
- CABU, F., « Premières notes d'ensemble de la Mission de Recherches Préhistoriques du Katanga », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XXXV, 4, 1938, pp. 1-15.
- CABU, F., « Rapport sur la note de M. CREPPE : la grotte de Tsheko Saka », in *Annales S.G.B.P.R.C.B.*, LIX, Fasc., 2, 1935-1936, p.c. 68.

⁹ Cfr. document du projet «Des hommes, des arbres et des champs au service d'un développement durable. Projet Agroforesterie NTSIO».

¹⁰ *Idem*, p.4.

BREUIL, H., « Le paléolithique au Congo-Belge d'après les recherches du Dr CABU », in *Transactions of the Royal Society of South Africa*, XXX, 2, 1944, pp. 143-160.

BREUIL, H., « Les industries paléolithiques de la terrasse de 15 m d'un chenal secondaire comblé de la plaine de Piémont de Léopoldville, d'après les fouilles et photographies du Dr CABU », in *Transactions of the Royal Society of South Africa*, XXX, 2, 1944, 161-176.

BREUIL, H., « Visite aux sites préhistoriques du charbonnage de Luena », in *Miseelanea en Homenaje al Abate Henri Breuil*, Instituto Prehistoria y Arqueología, Monografía V, Barcelona, 1964, pp. 142-144.

CABU, F. et ANCIAUX de FAVEAUX, A., « Essai d'exposé synthétique de la préhistoire du Katanga dans le cadre de la préhistoire de l'Afrique et plus particulièrement celle du sud de l'Equateur », in *Compte Rendu du Congrès Scientifique du Comité Spécial du Katanga*, Vol. VII, Elisabethville du 13 au 19 août 1950, pp. 116-120.

CABU, F. et DRENMAN, M.R., « Introduction à l'étude de l'Homme de Likasi », in *Transactions of the Royal Society of South Africa*, 1942.

CABU, F. et VANDEN BRANDE, P., « Contribution à l'étude de la répartition des kwès au Katanga », in *Annales du Musée du Congo-Belge*, Série 1, T.I., Fasc. 4, 1938, pp. 141-224.

CABU, F., « A propos des fouilles du Professeur Raymond DART aux grottes du Mumbwa. La succession des industries du paléolithique supérieur et du néolithique aux confins Sud-Est du Congo-Belge », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LI, 1956, pp. 205-214.

CABU, F., « Communication sur les recherches à Léopoldville », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, XXXII, II, s.d., pp. 550-551.

CABU, F., « Considération sur la stratigraphie des gisements pléistocène à l'outillage paléolithique de la région de Léopoldville », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, L, 1937, pp. 269-281.

Méthodologie de recherche :

Le nouveau projet NTSIO a fait appel à une équipe de sociologues ruralistes de l'Université de Kinshasa dont moi-même, pour une étude préalable au démarrage des activités.

Une première descente sur le terrain a eu lieu pour procéder à une reconnaissance du terrain, en termes d'identification des villages et des acteurs concernés par l'enquête. Il s'est agi principalement de prendre contact avec les leaders communautaires pour préparer les séances de focus group. Une deuxième mission a été organisée pour la collecte des données en vue de produire le rapport attendu et de formuler des recommandations susceptibles d'être prises en compte pour guider la réussite du projet.

La collecte des données de terrain a été réalisée au moyen de la technique de **focus-group** utilisant des outils préalablement définis.

Cette technique de recherche qualitative a été choisie parce qu'elle met en jeu un groupe de personnes ayant les mêmes attentes par rapport à un projet et qui prend en compte les aspects spécifiques de ce groupe et qui sont liés à sa culture, son organisation sociale ou son niveau de vie, afin de déterminer l'attitude qu'il adopte à l'égard du projet de développement (Wikipédia, consulté en 2014). Le faible coût est un avantage qui permet à cette méthode d'être de plus en plus utilisée dans l'évaluation des projets.

Cinq sites ont été visités et ont fait l'objet d'entretiens avec les groupes des villageois. Il s'agit des villages de **Ibiale**, de **Mwe**, de **Kingawa**, de **Mongata** et de **Ibio**. Dans chacun de ces villages, la population cible a été répartie en trois groupes d'entretien : les notables, les jeunes et les femmes, et pour chaque groupe un thème particulier et adapté a été abordé dans les discussions. Grâce au matériel mis à la disposition des chercheurs par le projet, tous les entretiens de groupe ont été intégralement enregistrés avec leur accord.

Ainsi nous abordons d'abord les rapports entre société et espace rural, c'est l'objet du premier point. Dans le deuxième point, il sera question de retombées de projets de développement en milieu rural. Le projet Ntsio et l'agression de l'espace téké feront l'objet du troisième point de cette réflexion. Avant la conclusion de cet article, nous livrerons notre appréciation critique de cette action du développement rural sur la population concernée avant de conclure.

RAPPORT ENTRE SOCIETE ET ESPACE RURAL

Le concept **espace** est polyvalent et utilisé dans plusieurs disciplines.

En mathématiques par exemple, il signifie un ensemble de points structurés par certaines lois géométriques. On parle d'espace vectoriel. Il veut aussi dire l'intervalle entre deux éléments. En politique, il veut dire sphère d'influence, par exemple occuper tout l'espace politique.

Dans cette réflexion, nous l'entendons dans le premier sens, celui du lieu ou d'étendue réservée à un type d'occupation : milieu rural.

Le milieu rural désigne donc un espace non urbain qui appartient à la campagne. Ainsi le concept rural prend tout son sens dans son opposition avec celui d'urbain.

Toute définition de l'espace rural pose des problèmes dans la mesure où cet espace est complexe dans ses dimensions, ses fonctions et ses caractéristiques. Nous dirons néanmoins que l'espace rural est un complexe constitué par un environnement géographique non urbain et par des fonctions différentes établies par l'homme. En d'autres termes, la sociologie et l'économie rurales entendent par espace rural le milieu transformé et marqué par la présence de l'homme et dont les fonctions principales sont agricoles. Il est ainsi différent du milieu naturel non touché par l'action de l'homme.

- BEQUAERT, M., « Quelques objets pré et protohistoriques de Bakwanga », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LIX, 1948, pp. 20-45.
- BEQUAERT, M., « Quelques pièces préhistoriques du Nord et du Nord-Est du bassin du Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LIX, 1948, pp. 81-90.
- BEQUAERT, M., « Sur une pierre taillée de Moto », in *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des sciences Coloniales*, I, 3, 1955, pp. 494-499.
- BEQUAERT, M., « Traces de la culture néolithique de l'Afrique Occidentale dans le bassin du Kasaï », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVII, 1947, pp. 315-328.
- BERTRAND, M., « A propos du dallage cyclopéen d'Api et des mégalithiques de la région... », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial belge*, XI, 2, 1940, pp. 342-348.
- BERTRAND, M., « Les fouilles à Dinga (Congo - Belge) », in *Actes du IV^{ème} Congrès Panafrique de Préhistoire*, II^{ème} session, Alger, 1952, Paris, 1955, pp. 347-353.
- Bourguignon, F., *Contribution à la connaissance des industries préhistoriques de la plaine de Kinshasa et ses environs*, Mémoire de licence en Histoire, Université Nationale du Zaïre, campus de Lubumbashi, 1972.
- BRABANT, H., *Contribution odontologique à l'étude des ossements trouvés dans la nécropole protohistorique de Sanga, République du Congo*, Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale, Sciences Humaines, 54, Tervuren, 1965.
- BREUIL, H., « Aperçu de la Préhistoire du Congo austral en dehors du Katanga industriel », in *Essor du Congo*, 19 Juin 1948.
- BREUIL, H., « Conclusions générales sur le voyage Katanga-Kasaï », in *Miseelanea en Homenaje al Abate Henri Breuil*, Instituto Prehistoria y Arqueología, Monografía V, Barcelona, 1964, pp. 139-141.
- BREUIL, H., « L'Abbé à Kansenia », in *Miseelanea en Homenaje al Abate Henri Breuil*, Instituto Prehistoria y Arqueología, Monografía V, Barcelona, 1964, pp. 144-145.

BEQUAERT, M., « Les fouilles de J. COLETTE à Kalina », in *Annales du Musée du Congo Belge*, Série I, T.I., Fasc. 2, Tervuren, 1938, pp. 29-88.

BEQUAERT, M., « Maillets à écorce de pierre et d'os de l'Oubangi (AEF et Congo Belge) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVIII, 1947, pp. 244-250.

BEQUAERT, M., « Matériel archéologique de l'Ubangi », in *Arts et Métiers Indigènes*, 7, 1938, pp. 32-42.

BEQUAERT, M., « Nouveaux éléments d'étude concernant la répartition des pierres trouées dans le Congo Oriental et le Ruanda-Urundi », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXV, 1954, pp. 175-186.

BEQUAERT, M., « Pièces à tranchant du tshitolien du Kwango Occidental de Ndinga-Saint-Pierre. Typologie et technique », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXVII, 1956, pp. 37-48.

BEQUAERT, M., « Pierre de morphologie paléolithique de Bukena (Congo Belge) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXVII, 1956, pp. 59-64.

BEQUAERT, M., « Pierre taillée de Shabunda », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVII, 1946, pp. 96-100.

BEQUAERT, M., « Pierres taillées de Tshungu-Kapumba », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVI, 1945, pp. 138-151.

BEQUAERT, M., « Pierres taillées, préhistoire de Kalo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXVIII, 1957, pp. 17-28.

BEQUAERT, M., « Préhistoire du Congo-Belge. Fouilles de 1950-1952 », in *Actes du IVème Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques*, Vienne, 1952.

BEQUAERT, M., « Préhistoire et Protohistoire du Congo-Belge et du Ruanda-Urundi de 1936 à 1950 », *Actes du Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, IIIème session, Zurich, 1951, pp. 108-114.

L'espace rural est défini comme milieu marqué par l'action de l'homme. Entre les deux-homme et espace-se développent des rapports de détermination réciproque que les sociologues qualifient de dialectiques.

En effet, l'homme agit sur la nature par l'intermédiaire de la technique. C'est elle qui lui permet de marquer de son action l'espace (rural). L'action de l'homme sur l'espace peut être faste ou néfaste conformément à la technique utilisée.

Nous pouvons donner l'exemple de l'échange entre l'homme et la nature: sans les forêts, la Terre ne serait pas habitable. En effet, par le mécanisme de la photosynthèse, les plantes et les arbres de la forêt produisent l'oxygène qui permet aux hommes de respirer. La forêt absorbe aussi du gaz carbonique expiré par les hommes, éliminant ainsi une source de pollution.

L'espace rural est complexe et joue une multitude de fonctions telles que cadre de vie ou d'habitation, un moyen de production, une zone de récréation, de réserve, etc.

Chez les Batéké du Plateau, la puissance du roi est cristallisée autour des génies qui peuplent les forêts sacrées. Celles-ci pourvoient à la sécurité alimentaire, à la fertilité du sol et des femmes.

Par ailleurs, l'espace lui-même est aménagé en conformité aux croyances religieuses ou déterminé par la nature des rapports sociaux ou des rapports économiques caractéristiques de la communauté en question. Il y a là toute une symbolique qui traduit en signes visibles (visibles pour qui sait les lire) et le projet vital de toute société et ses aspirations, ses croyances. Comme l'a dit J. Kiyulu (2013) : « *La nature constitue, pour les Téké, une source inépuisable des savoirs et des connaissances qui sont véhiculés oralement à travers les chants, les mythes, les contes, les proverbes et les normes sociales. Dans ce système social, le rapport de l'homme avec son environnement est évidemment complexe mettant*

le sacré au cœur de toute interaction à travers les activités agricoles et cynégétiques. Les éléments de croyance interagissent avec ceux du système social ».

Pour qui veut approfondir la question, d'importants ouvrages ont analysé en détail le rôle des religions dans l'organisation de l'espace.

Il apparaît ainsi que société et espace sont dans le rapport de créateur à création. Celle-ci permet à celui-là de se réaliser selon sa raison d'être. Entre les deux, l'identité est totale.

Cependant, cet équilibre entre l'homme et l'espace peut être rompu, il y a donc divorce entre les deux ou ce qu'on appelle agression de l'espace rural.

Différentes formes de retombées de projets de développement en milieu rural.

L'identité entre espace et société ou l'homme est totale, avons-nous dit. L'occupation de l'espace est une projection de la société au point qu'entre les deux l'identification est parfois totale. La dialectique qui préside à la formation du système socio-spatial préside aussi à son fonctionnement. Société et espace se produisent donc en se transformant dialectiquement.

Cependant, un divorce peut apparaître dans cette identité entre espace et société. C'est ce qu'on appelle aussi *agression*. Au sens militaire, elle s'entend comme une attaque soudaine d'une force armée contre un pays. Mais dans le cadre de cette réflexion, elle est assimilée aux effets nuisibles dus à un élément extérieur. Nous pouvons aussi utiliser le concept de retombée ou de divorce dans ce texte.

Ce divorce est alors génératrice de désarroi, d'identité et d'aliénation, comme ceux qui marquent les prolétarisés de grandes villes condamnés à vivre dans un espace urbain conçu pour réaliser le profit maximal. Il provient des agressions extérieures des autres

BEQUAERT, M., « Eléments néolithiques dans les gîtes préhistoriques du Bas-Congo belge », in *Actes du Congrès International de Préhistoire*, Bruxelles, 1948, pp. 12-13.

BEQUAERT, M., « Fouilles à Dinga », in *Actes du IV^{ème} Congrès Panafricain de Préhistoire*, II^{ème} session, Alger 1952, Paris 1955, pp. 347-353.

BEQUAERT, M., « Fouilles à Thysville du Musée Royal du Congo Belge en 1938 », in *Actes du IV^{ème} Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude du Quaternaire*, MRAC, Sciences Humaines, série in-8°, n° 40, Tervuren, 1962.

BEQUAERT, M., « Haches de pierre polie à gorge du Néolithique soudanais du Musée du Congo-Belge à Tervuren », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXVI, 1955, pp. 125-129.

BEQUAERT, M., « Instruments en pierre taillée du basin de la Lukenie (Congo Belge) », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, XIV, 3, 1943, 630-632.

BEQUAERT, M., « La collection Hooghuis du Musée Royal du Congo belge à Tervuren », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Etudes Géologiques et Archéologiques*, XV, 1953, 35p.

BEQUAERT, M., « La Préhistoire congolaise : aperçu succinct », in *Congo-Tervuren*, I, 2, 1955, pp. 59-63.

BEQUAERT, M., « La Préhistoire congolaise », in *Zooléo*, I, 30, 1955, pp. 3-7.

BEQUAERT, M., « La préhistoire du Congo-Belge à l'Holocène et ses relations avec la préhistoire africaine à l'Holocène », in *Actes du III^{ème} Congrès National des Sciences Préhistoriques*, Vol. 3, 1950, pp. 65-67.

BEQUAERT, M., « La préhistoire du Congo-Belge et ses relations avec la Préhistoire africaine sud-saharienne à l'Holocène », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXIV, 1953, pp. 37-49.

BEQUAERT, M., « La préhistoire du Congo-Belge », in *Encyclopédie du Congo-Belge*, T.I., Bruxelles, 1950, pp. 45-77.

BEQUAERT, M., « Le néolithique dans le territoire de Gabua », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LIX, 1948.

- ANONYMA, « L'Abbé BREUL à Kansenie », in *Essor du Congo*, 20 mai 1944.
- ANONYMA, « L'Abbé BREUL visite les gisements préhistoriques du Congo-Belge », in *Essor du Congo*, 9 mai 1948.
- ANONYMA, « Visite aux sites préhistoriques du charbonnage de Luena », in *Essor du Congo*, 15 mai 1948.
- BEQUAERT, M. et MORTELMANS, G., « Le polissoir d'Amalutu. Contribution à la connaissance de l'Uélé », in *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des sciences Coloniales*, I, 3, 1955, pp. 481-493.
- BEQUAERT, M. et MORTELMANS, G., *Le Tshitolien dans le bassin du Congo*, Mémoire de l'Académie Royale des Sciences Coloniales, Série in-8°, II, Fasc. 5, Bruxelles, 1955, 40p.
- BEQUAERT, M., *Introduction à la Préhistoire du Kwango*. Brochure publiée par la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, Bruxelles, 1952.
- BEQUAERT, M., « Cinq haches de l'Uélé », in *Arts et Métiers Indigènes*, 7, 1938, pp. 87-96.
- BEQUAERT, M., « Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Oubangui », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVII, 1946, pp. 182-187.
- BEQUAERT, M., « Contribution à la connaissance des industries de la pierre taillée dans le Nord-Est du bassin du Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LVI, 1945, pp. 154-172.
- BEQUAERT, M., « Contribution à la connaissance des industries de la Préhistoire du Kasaï méridional (Congo Belge) », in *Bericht über den V International Kongress für Vor und Frühgeschichte*, Hambourg, 1955, Berlin, 1956, pp. 88-92.
- BEQUAERT, M., « Deux instruments en pierre taillée de l'Agnumu », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, XIV, 3, 1943, pp. 586-595.
- BEQUAERT, M., « Een steenen punt uit Bokala. Bijdrage tot kennis van het tijdpeckin het central Congo-bekken. Nota voorgelezen door E. POLINARD », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, XVI, 2, 1945, pp. 349-360.

sociétés, comme celles du capitalisme sous sa forme coloniale qui s'est étendue à la surface de la terre. En effet, le capitalisme a tenté d'organiser l'espace rural des sociétés colonisées de manière à répondre aux exigences du profit. Cette organisation a introduit alors une rationalité nouvelle différente de la logique qui a soutenu jusqu'alors l'organisation sociale de l'espace rural. L'on se trouve ainsi en face d'une société rurale dont la logique de l'organisation de l'espace est perturbée.

La deuxième forme de retombées ou mutation découlent de l'application des programmes de développement rural ou de modernisation des sociétés rurales. Ces programmes de développement imposent une organisation de l'espace, étrangère aux traditions de la société concernée. Il s'agit ici aussi de construire une société nouvelle avec un espace social nouveau. Mais ces programmes de développement ou de modernisation heurtent les sociétés rurales au point de créer parfois des traumatismes parce qu'ils brisent, ne fut-ce que momentanément, l'équilibre sociétal du moment.

Dans les communautés à répartition inégale de la terre par exemple, les programmes de développement par le biais des réformes agraires tendent à restaurer la société et à supprimer les priviléges reconnus aux classes féodales. L'espace rural est une transcription au sol de la société qui l'occupe. Sa mutation brusque bouleverse des structures socio-économiques de cette société.

Comment cela se passe-t-il chez les Batéké du Plateau avec le projet Ntsio?

LE PROJET NTSIO ET L'AGGRESSION DE L'ESPACE TEKE.

Avant d'aborder ce point, il sied de présenter l'espace téké.

Présentation de l'espace téké

Les Tio, souvent appelés Téké (Batéké en Kikongo ou Téké selon l'orthographe africaniste), forment un peuple bantou partagé entre l'ouest de la RDC, le sud du Congo-Brazzaville et, minoritairement, le sud-est du Gabon.

La région habitée par les Téké est comprise entre 10°9 en latitude et 13°5 et 16°20 en longitude s'étendant sur les trois pays précités. Son altitude est comprise entre 800 et 1000 mètres (KIYULU, J., 2013).

En République Démocratique du Congo, 267. 000 Téké sont situés dans la province du Bandundu, District des plateaux, et la ville-province de Kinshasa. Précisément, comme l'écrit encore Kiyulu, les Téké se situent dans la province de Kinshasa à travers les communes de N'sele et de Maluku, dans celle de Bandundu, les territoires de Bolobo et de Mushie ainsi que celui de Fatundu, et dans le Bas-Congo, une partie du territoire de Kasangulu. Ainsi avoisinent-ils les Mfunuka au Sud-Est, les Humbu au sud, les Yaka, les Mbala et les Yansi à l'est et les Sakata et les Boma au nord.

Le relief de l'aire géographique téké est dominé, de manière générale, par l'existence d'une vaste savane des sept plateaux entrecoupés des escarpements couverts des forets-galeries qui s'alternent avec de vastes plaines alluviales coupées par quelques montagnes et collines. Le rythme saisonnier assorti des pluies est lié aux différents calendriers agricoles, de pêche, de cueillette et de chasse.

En ce qui concerne le régime hydrographique du plateau des Batéké, il est riche en différentes rivières qui sont les affluents du fleuve Congo concentrés dans les basses collines à réseau hydrographique dense. Par ailleurs, des étangs et des mares ornent la surface rasée de la savane et offrent des habitats sûrs aux oiseaux aquatiques et servent d'abreuvoirs à certains gibiers.

ANCIAX de FAVEAUX, A., « Gisements et industries préhistoriques des hauts plateaux de Kundelungu », in *Actes du IV^e Congrès Panafrique de Préhistoire*, II^e session, Alger 1952, Paris, 1955, pp. 383-390.

ANCIAX de FAVEAUX, A., « Gisements et industries préhistoriques des hauts plateaux de Biano (Katentania) », in *Actes du IV^e Congrès Panafrique de Préhistoire*, II^e Session, Alger 1952, Paris, 1955, pp. 391-400.

ANCIAX de FAVEAUX, A., « Gisements préhistoriques de Kansenia », in *Actes du IV^e Congrès Panafrique de Préhistoire*, II^e Session, Alger 1952, Paris, 1955, p. 333.

ANCIAX de FAVEAUX, A., « La préhistoire du Katanga », in *Bulletin Trimestriel du Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes*, 69, s.d., pp. 71-76.

ANCIAX de FAVEAUX, A., *Gisements et industries préhistoriques des hauts plateaux katangais*, Mémoire de l'Institut Royal des Sciences Coloniales, in -8°, T.II, Fasc.2, Bruxelles, 1955, 148p.

ANGELROTH, H., « Evolution parallèle de deux ou plusieurs techniques au paléolithique ancien ou moyen sur les hauts plateaux katangais. Fouilles 1960-1961 », in *Atti del Congresso Internazionale delle Scienze Preistoriche e Protosoriche*, Vol. II, sezione V-VII, 1966, pp. 230-235.

ANGELROTH, H., « les Bréchesossifères de Kakontwe », in *Proceedings of the Third Pan-African Congress on Prehistory*, Livingstone, 1955, Chatte & Windus, London, 1957, pp. 98-101.

ANGELROTH, H., « Station préhistorique, Pierre à cupules et instrument taillé découverts au Congo Belge par M.P.Ouvrand », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LII, 1937, pp. 131-139.

ANGELROTH, H., « Travaux d'approche pour une synthèse climatique, statistique et archéologique des hauts plateaux de Biano », in *Actes du IV^e Congrès Panafrique de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, Vol. 2, 1962, pp. 165-178.

ANGELROTH, H., « Une industrie sur galet spéciale aux plateaux de Biano », in *Proceedings of the Third Pan-Africanoprehistory*, Charte & Windus, London, 1957, pp. 210-213.

- LERICHE, M., « L'état actuel de nos connaissances sur la paléontologie du Congo », in *A.S.R.Z.B.*, XIX, 1938.
- LERICHE, M., « Sur des fossiles recueillis dans le Kaiso Beds (Pléistocènes inférieur) de la partie Congolaise de la plaine de la Semiliki », in *Annales de la Société Géographique Belge*, LXII, 2/3, 1938, pp. 118-130.
- PASSU, G., *Découverte d'un céphalopode et d'autres traces fossiles dans les terrains anciens de la Province Orientale*. Mémoire de l'Institut Royal Colonial Belge, 1941, 14p + 1 pl.
- POLINARD, E., « Découverte de fossile d'eau douce dans les roches à calcédoine et opale de la Lushenene (Kasaï) », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, 8, 1937, pp. 472-479.
- REINHOLD, Th., « La flore fossile à Diatomées de Moliro (Lac Tanganyika, Katanga) », in *M.S.G.B.*, T. 61, fasc. 1, 1937-1938, pp. 39-47.
- ROBERT, M., « Présentation de l'étude « Sur la présence des formations fossilières du type Kalahari dans les Régions de Baudouinville, de Mutombo – Mukulu et de Lulaubourg » par A. JOMOTTE », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, IX, 2, 1940, pp. 426-446.
- Van den BROECK, E., « Observations sur les coquilles fossiles recueillies par M. ZBOINSKI sur les hauteurs bordant l'estuaire du Congo », in *Bulletin de la Société Belge de Géographie*, I, 1887, p.30.
- Van NEER, W., « Analyse de la faune trouvée dans les tombes de l'âge du fer dans la dépression de l'Upemba, Zaïre », in *Rev.Zool.Afric.*, 92, 3, 1978, pp.703-710.
- Van NEER, W., « Faunal remains from Matupi cave. An Iron Age and Late Stone Age site in Northeastern Zaïre », in *Academiae Analecta*, 46, 2, 1984, pp. 59 -76.

G. PREHISTOIRE

- ANCIAUX de FAVEAUX, A., « Sur les gisements préhistoriques des hauts plateaux Katangais », in *Bulletin des Séances de l'Institut Royal Colonial Belge*, XXIV, 1, 1953.

• Données socio-culturelles et socio-économiques

Dans la littérature historique, il est établi que les Téké ont émigré de la République du Congo-Brazzaville à cause de la famine, de la recherche des terres de chasse et de la culture et des besoins d'expansion politique pour s'installer sur la rive gauche du fleuve Congo et assimiler une partie des Batende et Baboma (KIYULU, 2013 : 57).

L'univers cosmogonique Téké, renchérit Kiyulu, est dominé par un panthéon composé de Dieu créateur, des génies et des ancêtres. L'être suprême (Nzyäm) est considéré comme le gouverneur du monde revêtu paradoxalement du statut d'être lointain par son inaccessibilité et proche par son intervention à chaque instant. Pour ces derniers, les médiateurs reconnus dans la tradition Téké sont les génies « bisim be ntsye » et les ancêtres. Du point de vue sémasiologique, les « bisim be ntsye » signifient littéralement ceux qui tiennent la terre, les puissances qui régulent la fertilité et la sécheresse de la terre, la source de la prospérité ou celle du manque de ressources naturelles. Ils sont perçus comme les premiers propriétaires de la terre avant son occupation par les hommes. Leur connaissance est révélée de façon médiumnique aux premiers occupants afin qu'un rituel leur soit offert.

Quant aux ancêtres, il précise qu'ils sont des héros civilisateurs qui ne sont pas seulement de célèbres chefs de guerre, mais des hommes dotés de puissance mystique doublée parfois d'une personnalité charismatique. Leurs tombeaux constituent les lieux privilégiés des rites et servent de cordon ombilical entre la communauté villageoise et les morts.

La nature constitue, pour les Téké, « une source inépuisable des savoirs et des connaissances qui sont véhiculés oralement à travers les chants, les mythes, les contes, les proverbes et les normes sociales. Dans ce système social, le rapport de l'homme avec son environnement est évidemment complexe mettant le sacré au cœur de toute interaction à travers les activités agricoles et cynégétiques. Les

éléments de croyance interagissent avec ceux du système social » (KIYULU, 2013 : 57).

Le sacré qui est inextricablement lié à la nature, imprègne les activités agricoles, le système alimentaire et toutes les structures sociales dévolues à l'éducation des enfants. Il s'exprime à travers les mythes, les proverbes et les contes et est subordonné à un code de normes sociales que l'homme doit respecter sous peine de sanctions.

Le calendrier Téké se décompose en 4 jours que sont consécutivement Oudzouo, Oukoué, Oukila et Outsara (dit jour de Nkoué-Mbali). Outsara est l'équivalent du dimanche dans le calendrier chrétien : il est considéré comme un jour sacré (OPUO, 2015).

Les téké ont leur propre calendrier, la semaine compte 4 jours sur lesquels se déroule toute la vie. Aux jours d'activités s'entremêlent ceux de repos prescrits par les croyances religieuses. Un seul jour, Outsara ou mpio, est consacré aux puissances surnaturelles, c'est le jour des souverains invisibles de la contrée. Il est donc strictement interdit de sortir du village pour des champs, la chasse ou la cueillette, un jour de repos où seuls les voyages sont permis. Aujourd'hui, il correspond à vendredi. La »

d

Etat de lieu du divorce

La ville de Kinshasa avec ses 70 millions d'habitants est fortement tributaire, pour son alimentation de base, de son hinterland et des progrès qui s'y observent en matière de production agricole. Le Plateau des Batéké est l'origine des approvisionnements en produits vivriers de base de la capitale, avons-nous dit. Il résulte des pratiques agricoles une dégradation du milieu naturel exploité, une pression foncière en général au détriment des populations autochtones, une migration permanente des agriculteurs à la recherche de terres disponibles et fertiles, le déboisement des galeries forestières pour la production du bois énergie (Makala).

YEMEMA Omasumbu, VIVE Sebisso et MALU MALU Mwisa, *Le catalogue des objets sur la technologie de la forge*, Musées universitaires de Kinshasa, Université de Kinshasa, 1987, 47P.

F. PALEONTOLOGIE

COOKE, H.B.S., « Short report on a Collection of fossil. Mammalo from Kankontwe, Belgian Congo », in CLARK, J.D. and COLES (eds), *Third Panafrican Congrès on Prehistory*, Livingstone 1955, London, Chatto and Windus, 1957, pp. 100-101.

DARTEVELLE, E., « Les premières restes de mammifères du Tertiaire du Congo : la faune miocène de Malembe (première note sur les mammifères fossiles du Congo) », in *C.N.Sc.*, 1935, pp. 715-720.

DARTEVELLE, E., « Rapport provisoire de M.E. DARTEVELLE sur sa mission d'études paléontologiques en 1937 », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, IX, 1, 1938, pp. 106-107.

de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., *Les fossiles d'Ishango. Exploration Parc National Albert*, 2^{ème} série, fasc. 1, Institut. Parcs nationaux du Congo Belge, 1957.

DELHAYE, F., « Bloc de grès de l'Inkisi avec moule d'un grand gastropode », in *A.S.G.B.* XLIII, 1920, p.873.

HACQUAERT, A., « Voorkomen van fossielen in een volitisch gesteente van Kisantu (Belgisch Congo) », in *N.T.*, 13^o jg, 1933, pp. 173-176.

ILUNGA, L., « Contribution à la connaissance de paléo environnement de la région comprise entre les lacs Kivu et Tanganyika (Plaine de la Ruzizi). Approche préliminaire », in *Striolae Inqua News Letter*, Uppsala, Sweden ; n° 4, 1982, pp. 27-33.

JAMOTTE, A., « Sur la présence de formations fossilières du type Kalahari dans les régions de Baudouinville, de Mutombo - Mukulu et de Luluabourg », in *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, X, 2, 1940, pp. 428-447.

JAMOTTE, A., *Note sur la probabilité de l'existence d'algues fossiles du genre Collenia dans la série des mines au Katanga (mai 1941). Comité Spécial du Katanga*, Elisathville, 1944, 3p.

- MUAWA Peb'ondo, *L'évolution de l'art et de la métallurgie des Bahungana*, TFE, IPN, Kinshasa, 1986, 172p.
- NENQUIN, J., « Protohistorische metalltechniek in Katanga », in *Africa-Tervuren*, VII, 4, 1961, pp. 97-101.
- NENQUIN, J., « The Congo, Ruanda and Burundi » in SHINNIE, P.L. (ed), *The African iron Age*, 1971.
- NKEE Sana, *Les techniques du fer chez les Tienne de la zone de Bolobo*, TFC, IPN, Kinshasa, 1989, 73p.
- NSUKA NKUTSI, FR. et de MARET, P., « Etude comparative de quelques termes métallurgiques dans les langues bantoues », in *L'expansion bantoue*, III, 1980, 731-742.
- NZUNGUBA Ibio, « La signification socio-culturelle de la forge chez les Nding (Zaïre) », in *Ujivi*, 12, 1990, pp. 153-173.
- RONCHESNE, P., « Note sur des scories ferrières indigènes du Congo belge prises pour des roches ultra-basiques », in *Bulletin de la Société Belge de Géologie, Paléontologie et d'Hydrologie*, XLV, fasc. 1, 1935, pp. 9-10.
- SANDUKU Bwansam, *Les techniques du fer chez le Mbuun au Xiè siècle*, TFE, IPN, Kinshasa, 1990, 44p.
- SCHWEINFURTH, G., « Note sur des objets en minerai de fer provenant du pays des Momboutou », in *Bulletin de l'Institut Egyptien*, 2^{ème} Série, 4, 1883, pp. 211-214.
- Van NOTEN, Fr. et RAYMAKAERS, J., “Early Iron Smelting in Central Africa”, in *Scientific American*, June 1988.
- Van NOTEN, Fr. et Van NOTEN, E., “Het ijzesuèlten bij de Madi”, in *Africca-Tervuren*, XX, 3-4, 1974, pp. 57-66.
- Van NOTEN, L., “The Early Iron Age in the Interlacustrine region, diffusion of iron technology”, in *Azania*, XIV, 1979, pp. 61-80.
- WANIJN, R., “Les anneaux – parures au Bas-Congo », in *Bulletin de la Société Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXII, 1951, pp. 32-38.
- WANIJN, R., “Objets anciens en métal du Bas-Congo”, in *Zaïre*, V, 4, 1951, pp. 391-393.
- WANIJN, R., *L'art ancien du métal au Bas-Congo*, Ed. du Vieux Planquesaule, Champs par Wavre, 1961, 97p.

En effet, sans un nouvel élan socioéconomique dans sa zone d'occupation, le peuple téké de la République Démocratique Congo risquerait de se confondre aux autres populations qui s'installent en bord des axes routiers pour des activités purement commerciales. Depuis plus de dix ans, les villages de l'intérieur du plateau Batéké se vident de leurs habitants. Deux facteurs favorisent ce phénomène : l'absence d'écoles ou autres infrastructures sociales, mais surtout la disparition des galeries forestières dont l'exploitation est source de revenu par la production de charbon de bois et la mise en culture des sols libérés riches en humus.

L'arrivée massive de tracteurs au Plateau Batéké a dynamisé la production de manioc. Mais ces larges surfaces mises en production sont souvent l'œuvre des non résidants qui acquièrent des terres par simple entente avec les chefs coutumiers, sans toujours se soucier de l'avenir de leurs populations. Il en résulte une situation critique : les espaces de savane sont de moins en moins disponibles pour les villageois, les sols ainsi soumis à une monoculture pendant deux ou trois ans présentent une structure très dégradée lors de leur mise en jachère et les ressources forestières se raréfiant, contribuent irréversiblement à la diminution des ressources économiques des paysans. Finalement le niveau de vie se dégrade davantage, d'où l'exode rural.

Le projet Ntsio est parmi les facteurs extérieurs qui provoqueraient le divorce entre espace et société téké dans le Plateau des Batéké.

Description du projet Ntsio

Le Projet Ntsio est un projet agroforesterie dénommé : « *Des hommes, des arbres et des champs au service d'un développement durable. Projet agroforesterie Ntsio* », initié par Mr Franck et financé par la Fondation Hanns Seidel et l'Union Européenne. Il a pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté des populations urbaines et rurales par l'augmentation de l'offre sur les marchés de la capitale, de vivriers et bois énergie. Pour ce faire, il

entend développer de l'agroforesterie diversifiée sur un site de 5. 500 hectares au Plateau Batéké par l'implication d'une communauté organisée : 260 fermes individuelles de 17 hectares chacune (68 maisons étaient déjà construites lors de notre enquête de terrain), aménagées avec une association responsabilisée dans la gestion du site et une coopérative chargée du regroupement et de la commercialisation des productions.

Le site est établi entre le village Mwe et celui de Kingawa, appartenant au groupement Mongata, sur l'axe menant vers la ville de Bandundu, à plus ou moins 20 kilomètres de la nationale n°1 Kinshasa-Kikwit. Ce site de production agricole durable devra intégrer une action sylvicole ainsi que de l'introduction d'élevages. Le groupe cible accompagné pour la mise en œuvre de cette action est formé des populations autochtones des villages de deux groupements précités, qui s'installeront de façon définitive sur les espaces de savane vierge qui constituent le terroir villageois. Il sera installé des écoles, des centres de santé, des forages et un réseau d'adduction et de distribution d'eau sur tout le site.

Dès leur installation, les familles des fermiers deviendront les acteurs de l'élan agricole avec un volet élevage par la distribution de souches de bases pour développer l'élevage diversifié sur chaque ferme. Il sera créé une structure associative pour prendre en charge progressivement l'entretien des infrastructures et l'animation du groupe et une structure coopérative pour gérer le regroupement de productions, leur mise sur le marché et le payement aux producteurs.

La theorie du developpement communautaire ou participatif

L'expression « développement communautaire » est employée internationalement pour désigner ce qui unit les peuples et le gouvernement dans leur contrat pour l'amélioration des conditions de vie sociale, culturelle et économique, de la communauté, ce qui lui donne une place dans la vie de la nation et la possibilité de coopérer au progrès.

- migration of the iron industry in the Congo Republic and Northern Rhodesia », in *Ceskolovenska Etnografie*, 9, 4, 1961, 374-392.
- KANIMBA Misago, « Etat de la recherche sur l'âge des métaux au Zaïre », in *Recherches Africanistes au Zaïre*, Etudes Aequatoria, 7, 1989, pp. 81-115.
- KANIMBA Misago, « Archaeological Research on the Age of Metals in the Semliki Area, Zaïre », in *Memoir of Virginia Museum Natural History*, I, 1990, pp. 301-316.
- KANIMBA Misago, « L'âge du fer ancien en Zambie et au sud-est du Zaïre », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977, 103-114.
- KORSE Piet, « La forge chez les Mongo de Basankusu », in *Annales Aequatoria*, 9, 1988, pp. 23-35.
- KUZALUKA Kabobi, *La fonderie et la forge dans les milieux pende*, Travail de Fin de Cycle, Institut Pédagogique National, Kinshasa, 1990, 67p.
- LADAME, J., « Le droit des indigènes sur les mines de cuivre du Katanga », in *Congo*, 2,5, 1921, pp. 685-691.
- LEFEBURE, P.L., « Een weastervend bedrijf, het kopergetien bij de nergers in Katanga », in *Congo*, 2, 3, 1930, pp. 359-367.
- MAES, J., « La métallurgie au Lac Léopold II et dans la Lukerie », in *Revue des Questions Scientifiques*, 3^{ème} série, T. XXVII, 1920, pp. 407-419.
- MAES, J., « La métallurgie chez les populations du Lac Léopold II », in *Ethnologica*, 4, 1930, pp. 68-101.
- MAHIEU, A., « L'exploitation du cuivre par les indigènes du Katanga », in *Congo*, 2, 1, 1925, pp. 107-129.
- MAMBU Nsangati, *La métallurgie du fer chez les Nding*. Mémoire de licence en Anthropologie, FSSAP, Université de Kinshasa (UNIKIN), 2000.
- MAQUET, E. et ROBERT Thys, « Le tréfilage du cuivre et les bracelets en fil de cuivre au Ruanda et au Buhunde (Kivu, Congo Belge) », in *Anthropos*, 50, 1/3, 1955, pp. 434-437.
- MAQUET, E., *Outil de forge du Congo, Ruanda et du Burundi*, Mémoire du MRAC, 1965.
- MASUI (Lieut.) « Une forge à l'Equateur », in *Congo Illustré*, I, 21, 1892 ou 1982.

- de RODE, P.H., « Note sur la fonte du fer », in *Aequatoria*, 3, 4, 1940, p.103
- De ROP, A., « Nota's over de smidse der Nkundo », in *Aequatoria*, 16, 1954, pp. 1-6.
- De ROP, A., « Quelques notes au sujet de la forge chez les Nkundo », in *Aequatoria*, 17, 1, 1954, 1-6.
- de SOUSBERGHE, L., « Forgerons et fondeurs de fer chez les Bapende et leurs voisins », in *Zaïre*, IX, 1, 1955, pp. 23-31.
- EGGERT, M.K.H., « Historical Linguistics and Prehistoric Archaeology : Trend and Pattern in Early Iron Age Research of Sub-Saharan Africa », in *Beiträge Zur Allgemeinen und vergleichen Aechäologie III*, 1981, pp. 277-324.
- GOSSELAIN, O., *Sakusi : Fouille d'un premier village du Néolithique et de l'âge des métaux au Zaïre*. Mémoire de licence, ULB, 1988, 176p.
- HASSE, G., « Note sur une forge primitive au Congo belge », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 58, 1947, pp. 335-336.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, J., « Un haut fourneau préhistorique au Buhunde (Kivu, Congo Belge) », in *Zaïre*, VIII, 6, 1954, pp. 615-619.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, J., « Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo Belge) 1^{ère} partie », in *Bulletin des Séances de l'Académie Royale des SciencesColoniales*, 6, 1957, pp. 1126 -1149.
- HIERNAUX, J. et MAQUET, J., « Cultures préhistoriques de l'âge des métaux au Ruanda-Urundi et au Kivu (Congo Belge), 2^{ème} partie suivie de deux sites archéologiques à briques en territoire de Walikale (Kivu)», in *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, N.S., X, Fasc. 2, 1960, pp. 1-88.
- HIERNAUX, J., « Le début de l'âge des métaux dans la région des Grands - Lacs Africains », in *Actes du IV è Congrès panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, 1962, pp. 381-389.
- HOLY, L., « Die Eisenerzeugung in Nordrhodesien und den benachbarten gebieten : zur Frage der Migration der Eisenindustrie in der Kongo Republik und Nordrhodesien (Iron acquisition in Northern Rhodesia and the adjoining regions : The problem of the

- Cette définition fait état de deux éléments essentiels :
- **la participation** du peuple aux efforts accomplis pour améliorer leur standing (efforts souvent accomplis par leur propre initiative) ;
 - **l'aide technique et autres** qui doivent toutefois être dirigées par l'encouragement de l'initiative à s'aider soi-même et les autres, afin de rendre tout cela plus positif.

Cela veut dire que le développement communautaire est basé sur le principe de l'approche participative qui sous-entend une vision de développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résulte. La participation, c'est le fait de penser et de faire avec et non **pour**, c'est la responsabilité, la concertation et la négociation. Car la population n'est pas un gisement d'informations, mais un partenaire avec qui il faut échanger et partager l'information utile.

Ceci montre qu'un programme de développement communautaire doit être établi, basé en premier lieu sur **l'aide et la participation active du peuple**, et en second lieu sur les **services techniques et autres** du gouvernement.

En résumé, la théorie du développement communautaire dans sa philosophie postule les principes de base suivants :

- **Les besoins ressentis** (felt needs) : le mouvement tache à répondre à des besoins vivement ressentis par la population, même si objectivement il peut exister des besoins urgents ; les hommes ne se donnent qu'à une tâche qui leur tient à cœur. L'art de techniques des travailleurs sociaux du développement communautaire sera d'éveiller la conscience des besoins vrais et pressants ;
- **S'aider soi-même** (Self help) : refusant toute solution de facilité et tout paternalisme ; le mouvement base son action sur la **participation** active des membres de la collectivité.

C'est la collectivité elle-même qui réalise par elle-même les travaux d'amélioration. Le technicien n'intervient que pour donner des conseils et pour tout ce qui, dans la réalisation, dépasse les possibilités de la communauté ;

➤ **Animateurs volontaires** (Voluntary leadership) : les meneurs et les organisations d'une action de développement communautaire ne sont pas désignés de l'extérieur ou imposés par une organisation. Ils sortent du groupe et s'offrent spontanément pour un engagement plus total au service de l'œuvre commune.

Si ces principes ne sont pas respectés par un programme de développement, on parle de divorce entre l'action et les bénéficiaires.

Divorce entre société et espace Téké.

Les programmes de développement, avons-nous dit, imposaient une organisation de l'espace, étrangère aux traditions de la société concernée. C'est une société nouvelle avec un espace social nouveau qui se construit heurtant ces sociétés rurales au point de créer parfois des traumatismes parce qu'ils brisent, ne fut-ce que momentanément, l'équilibre sociétal du moment.

Cette situation de divorce est observée au Plateau des Batéké avec le projet Ntsio dans son espace d'action. Elle peut être résumée comme suit :

✓ **Au niveau de la conception et élaboration du projet :**

Si les communautés rurales continuent à vivre dans la misère et dans l'abnégation la plus totale, cela n'est pas dû à un fait congénital, mais plutôt à l'ignorance. En effet, les bonnes volontés ne manquent pas au sein de ces communautés rurales ; mais un stimulus adéquat leur fait défaut. A cette fin, une initiative extérieure pouvant éveiller les bonnes volontés latentes serait la bienvenue. C'est le cas du projet agroforesterie Ntsio.

Bulletin de la Société de Géographie (Nancy), 18, 1987, pp. 290-291.

CAHEN, D., « La fin des âges de la pierre et le début de l'âge du fer en Afrique centrale », in *African Modern History*, 7, 1979, pp. 66-74.

CHILDS, S. Terry, DEWEY William, « Forging Symbolic meaning in Zaïre and Zimbabwe », in *Culture and technology of African Iron Production*, Ed. SCHMIDT Gainesville, University of Florida Press, 1995.

CHILDS, S. Terry, DEWEY William, MUYA Kamwanga et de MARET, P., « Iron age and stone age Research in the Shaba Region, Zaïre : An interdisciplinary and International Effort », in *Nyama Akuma*, 32, 1990, pp. 54-59.

de HEINZELIN de BRAUCOURT, J., « Métallurgie primitive du fer dans la région de la Basse-Semliki », in *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, N.S., V, 3, 1959, pp. 637-698.

de HEMPTINE, J., "Les mangeurs de cuivre du Katanga", in *Congo*, I, 1926, pp. 371-403.

de HEUSCH, L., « Le symbolisme du forgeron en Afrique », in *Reflets du Monde*, 10, 1956, pp. 57-70.

de MARET, P. et NSUKA, F., « History of bantu metallurgy : Some linguistic Aspects », in *Africa*, 4, 1977, pp. 43-65.

de MARET, P., « Ceux qui jouent avec le feu : la place du forgeron en Afrique centrale », in *Africa*, 50, 3, 1980, pp. 263-279.

de MARET, P., « Croisette memories », in *L. de HEUSCH, Objets-Signes d'Afrique*, MRAC, Tervuren, 1995.

de MARET, P., « L'évolution monétaire du Shaba central entre 7^e et 8^e siècle», in *African Economic History*, 10, 1981, pp. 117-149.

de MARET, P., « Luba – Roots : The First complete Iron Age Sequence in Zaïre », in *Current Anthropology*, 20, 1, 1979, pp. 233-235.

de MARET, P., *Chronologie de l'âge du fer dans la dépression de l'Upemba en République du Zaïre*, 3 vol. Dissertation doctorale, Université Libre des Bruxelles, 1978.

de RODE, P.H., "Note sur la fonte du fer chez les Bamboli", in *Aequatoria*, 1940, p.103.

de MARET, P., « New survey of archaeological Research and dates for Western - central and North- central Africa », in *Journal of African History*, XXII, 1982, pp. 1-15.

De PLOEY, J. et Van MOORSEL, H., « Chronologie préhistorique des environs de Léopoldville », in *Actes du V^{ème} Congrès Pan-africain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, Santa Cruz de Ténérife 1963, 1966, pp. 219-225.

De PLOEY, J. et Van MOORSEL, H., *Contribution à la connaissance chronologique et paléogéographique des gisements préhistoriques des environs de Léopoldville*. *Sutudia Universitatis Lovanium*, Musée de préhistoire, Léopoldville, 19, 1963, 19p.

MORTELMANS, G. et MONTEYNE, M.R., « Le Quaternaire du Congo Occidental et sa chronologie », in *Compte rendu du IV^{ème} Congrès Pan-africain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire* – Léopoldville 1959. *Annales du MRAC*, Tervuren, 1962, pp. 97-132.

NENQUIN, J., « Two radiocarbon dates for Kisalian », in *Antiquity*, XXV, 140, 1961, p. 312.

E. MÉTALLURGIE

ANCIAX de FAVEAUX, A. et de MARET, P., « Premières datations pour la fonte du cuivre au Shaba (Zaïre) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 95, 1984, pp. 5-21.

ANCIAX de FAVEAUX, A. et de MARET, P., « Vestiges de l'âge du fer dans les environs de Lubumbashi », in *Africa - Tervuren*, XXVI, 1, 1980, 13-19.

BISSON, M.S., « Copper currency in central Africa : the archaeological evidence », in *World Archaeology*, VI, 3, 1975, pp. 276-289.

BISSON, M.S., HEDGECK, F.T., KENNEDY, C. et WILFORD, D.F., « Trace element analysis of prehistoric copper samples from Kansanshi and Kipushi mines », in *Nyama Akuma*, 12, 1978, pp. 49-51.

BRASSEUR, D.F., « Coutumes bizarres accompagnant l'extraction et le mode de traitement du minerai de cuivre au Katanga », in

Cependant ce projet ne rencontre pas totalement l'approbation de toute la population bénéficiaire du fait qu'il n'est pas fondé sur des besoins ressentis et aspirations réelles des paysans. La participation des membres de la collectivité risque de ne pas être active ; parce que ce n'est pas la collectivité elle-même qui réalise par elle-même les travaux d'amélioration. Il est le fruit d'un changement exogène et accéléré, imposé par le sommet ou l'extérieur qui apporte avec lui un système étranger et qu'il considère pour un modèle de conduite. Il est évident que toute action de développement est vouée à l'échec, si l'on ne tient pas compte des implications du « facteur humain » et de son environnement culturel et social (KABA-KABA et MAKENESI, 1989 : 46).

En effet, le projet Ntsio est initié et élaboré par un expatrié, Mr Franck, financé par la Fondation Hanns Seidel et l'Union Européenne sans consulter les paysans Téké bénéficiaires. Il n'a pas tenu compte, à ce niveau, des structures sociales et des mentalités locales, ni de l'avis des intéressés et de leurs responsabilités. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le projet s'évanouisse avec le départ de l'initiateur.

Cette organisation ou projet a introduit alors une rationalité nouvelle (modernité) différente de la logique paysanne (traditions) qui a soutenu jusqu'alors l'organisation sociale de l'espace rural. L'on se trouve ainsi en face d'une société Téké dont la logique ancestrale de l'organisation de l'espace est perturbée ; rappelons-le : 5.500 hectares de terre divisés en 260 fermes de 17 hectares, chacune avec une maisonnette.

Les séances de focus-group organisées avec les notables ont montré que comparativement aux autres couches de la population, ceux-ci possèdent une meilleure compréhension du projet et ils en maîtrisent plus ou moins bien la philosophie. Ils soutiennent par ailleurs que « Mr Franck et la Fondation Hanns Seidel ont disposé de l'argent pour aider les autochtones Téké à améliorer leurs conditions de vie par la mise en valeur de leurs terres agricoles ».

Il apparaît que s'ils le comprennent plus ou moins bien, mais ils ne se l'approprient pas encore ; ils le qualifient très régulièrement de «projet de Monsieur Franck». Ils ne disent presque jamais « notre projet ». D'ailleurs certains paysans s'attendaient à y être engagés comme salariés.

Pour réussir une telle action de développement, et permettre un progrès durable dans la promotion des paysans Téké, la **participation** de tous les villageois est requise, celle-ci ne peut s'obtenir que par le changement des mentalités résultant d'une sensibilisation appropriée. Cette sensibilisation touchera à tous les aspects de la vie des paysans Téké : santé, alimentation, agriculture, loisir, équipement, éducation, etc. C'est en intégrant tous les problèmes des paysans que l'on pourra exploiter à fond leurs motivations pour les actions de développement durable.

✓ Au niveau social

L'avènement de ce projet suscite ou mieux réveille certains conflits sociaux parmi les autochtones téké, notamment celui lié à la terre et au pouvoir.

Pour tous les Téké, la source de leur pouvoir, c'est le grand Chef coutumier Makoko. Mais dans la partie sous étude, les habitants soutiennent que leur pouvoir découle du chef Mwana Mputu. Ils reconnaissent également l'autorité du chef de groupement Mwe. Le pouvoir de Mongata serait « fabriqué » de toute pièce par l'Administration publique, selon les villageois de Kingawa qui se disent aussi appartenir à la lignée des chefs. C'est pourquoi ils ne lui obéissent pas et gèrent leur terre sans lui rendre compte. C'est à tort qu'ils appartiennent à ce groupement, révèle l'enquête.

Pour les Téké, le projet appartient aux autochtones qu'ils appellent "bana mboka" ils sous-entendent par là que les Téké devraient bénéficier en priorité des lotissements, avant les ressortissants des autres groupes ethniques qui vivent parmi eux. Ils ne souhaitent pas que des kinois, des citadins, bénéficient de cette

Van MOORSEL, H., « Lézards, varans et autres reptiles », in *Ngonge-Kongo*, 5, 1961, p.8.

Van NOTEN, L., « La grotte de Matupi (Ituri, Haut-Zaïre) », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 79-85.

D. DATATION

ANCIEX de FAVEAUX, E. et de MARET, P., « Premières datations pour la fonte du cuivre au Shaba (Zaïre) », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 95, 1984, pp. 5-20.

BROOK, G.A. BURNEY, D. and COWART, J., « Paleoenvironmental data for Ituri, Zaïre, from sediments in Matupi cave, Mont Hoyo », in *Virginia Museum of Natural History, Memoir*, 1, 1990, pp.49-70.

BROOKS, A.S., « Ishango revisited : New Age determination and cultural Interpretations », in *The Longest Record : the Human Career in Africa*, Alumini House, Berkeley, 1986, pp. 17-18.

BROOKS, A.S. et SMITH, C., « Ishango revisited: New age determination and cultural Interpretations », in *The African Archaeological Review*, 5, 1987, pp. 65-78.

CAHEN, D., « Chronologie interne de la station acheuléenne de la Kamoa, Katanga», in *Africa-Tervuren*, XIV, 4, 1968, pp. 103-110.

CAHEN, D., « Contribution à la chronologie de l'âge du fer dans la région de Kinshasa (Zaïre) », in *Volume d'Hommage au Professeur L. BALOUT*, A.D.P.F., Paris, 1981, pp. 127-137.

de MARET, P., « A carbon-14 date from Zaïre », in *Antiquity*, XLIX, 194, 1974, pp. 133-137.

de MARET, P., « Sanga, New Excavation. More Date and Some related Problems », in *Journal of African History*, XVIII, 3, 1977.

de MARET, P., Van NOTEN, F. et CAHEN, d., « Radiocarbon date from Central Afric : a synthesis », in *Journal of African History*, XVIII, 4, 1977, pp. 481-505.

de MARET, P., « Recent Archaeological Research and date from central Africa », in *Journal of African History*, XXVI, 1985, 129-148.

MORTELmans, G., « Les dessins rupestres, ponctués et peints du Katanga : essai de synthèse », in *Annales du MRAC*, Préhistoire, n° 1, Tervuren, 1952, pp. 35-52.

MORTELmans, G., « Présentation d'un travail rédigé en collaboration avec M.R. MONTEYNE et intitulé : « Découverte au Bas-Congo d'un important complexe de peintures et gravures rupestres datant du premier Royaume chrétien du Congo », in *Bulletin de l'Académie Royale des Sciences Coloniales*, III, 6, 1957, pp. 1152-1154.

NENQUIN, J., « Sur deux gravures rupestres du Bas-Congo », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 70, 1959, pp. 154-158.

OLLIER, C.D. et HARROP, J.F., « The caves of Mont Hoyo, Eastern Congo Republic », in *Bulletin of the National Society*, vol. 253 part 2, 1963, pp. 73-78.

PITTARD, E., « Gravures rupestres qu'on pourrait peut-être considérer comme capsières découvertes dans le Haut-Katanga, Congo belge », in *Archives Suisses d'Anthropologie Générale*, VII, 1935, 163-172.

RAYMAKAERS, P. et Van MOORSEL, H., *Dessins rupestres du Bas-Congo, Lovo*, Ed. de l'Université de Léopoldville, 1964, 11 p + 50 pl.

RAYMAKAERS, P. et Van MOORSEL, H., "Lovo. Contribution à l'étude de la protohistoire de l'Ouest centrafricain", in *Ngonge Kongo*, 12/12/14, 1964, 22 p + 48 pl.

SCHWETZ (Dr), « Les grottes de la KILUBI », in *Congo*, I, 2, 1933, pp. 178-182.

SCHWETZ, J. et LOOD, F., Les gorges de la Luembe et les grottes de la Lufuishi », in *Congo*, I, 1927, pp. 551-565.

SCHWETZ, J., « Rivers of Katanga grottoes of the Kilubi and the curious river Mai », in *G.J.L.*, 5, 1917, pp. 352-358.

Van den BOOSCHE, J., « Etude morphologique de la grotte de Mvangi », in *Brousse*, 12, 1959, pp. 13-18.

Van MOORSEL, H., « Etude comparative de dessins des grottes du Bas-Congo », in *Brousse*, 12, 1959, pp. 19-21.

Van MOORSEL, H., « Gravures et Peintures de la grotte de Mvangi », in *Brousse*, 12, 1959, pp. 8-21.

offre, ni certains commerçants « riches », car ce projet est pour eux les « pauvres ». C'est pourquoi ils récusent les agents extérieurs (ou étrangers) déjà engagés au sein projet. En effet, les meneurs et les organisations d'une action de développement communautaire ne sont pas désignés de l'extérieur ou imposés par une organisation. Ils sortent du groupe et s'offrent spontanément pour un engagement plus total au service de l'œuvre commune.

Quant aux retombées du projet sur le pouvoir traditionnel, les chefs coutumiers semblent avoir perdu le contrôle sur leurs sujets et sur leurs terres. Ils pensent qu'ils exerceront toujours leur influence sur l'ensemble des fermiers qui devront leur payer un tribut ou une rente à la fin de chaque année. La réalité sur le terrain est telle que ces chefs coutumiers (qui se disent par ailleurs chefs de terre) n'ont pas encore totalement renoncé à ce qu'ils considèrent, à tort ou à raison, comme leurs droits légitimes sur cette terre. Et une confrontation ici pourrait nuire au succès du projet.

L'espace occupé par le projet Ntsio n'était pas totalement vierge comme il est écrit dans ses termes de référence. Certains villageois sont mécontents pour avoir perdu leur ferme ou leur terre engloutie dans la concession du projet. C'est le cas d'un préfet, fils du terroir, qui est obligé de récolter son manioc et abandonner ses champs au profit du projet ; ou d'un autre villageois qui a perdu 70 hectares pour n'en avoir que 17, s'il est sélectionné, pour ne citer que ces deux cas.

Chez les téké comme pour la plupart des tribus congolaises, la terre est un bien collectif géré par le chef, comme l'écrit Kiyulu (2013 : 56) : « *Lieu de cueillette saisonnière et de ramassage des produits forestiers non ligneux et espace de prédilection pour la chasse de petits rongeurs et avec feu de brousse, la savane devient, de nos jours, une zone agricole par excellence. Par contre, bien que dégradées par plusieurs actions anthropiques, les galeries forestières constituent le patrimoine clanique où dominent des espèces floristiques comme mubamba, ... A la suite du braconnage et du*

laxisme des pouvoirs publics, certaines espèces ont disparu tels que le Colobe bai, l'éléphant et le léopard. ».

Les responsables de deux villages, sous le patronage du Chef de Groupement, ont été consultés pour penser l’Action et ont signé un accord pour garantir de la disponibilité de l'espace pour sa réalisation au profit de leurs habitants sans les consulter au préalable. Par cet engagement écrit, les chefs des communautés villageoises mettent à disposition une partie de leur terroir pour le développement de l’Action, mais aussi engagent tous leurs membres à participer à la mise en place des activités pour devenir des exploitants. Le zonage de l'espace téké est fait selon la logique de l'initiateur du projet : la Fondation Hanns Seidel, et non plus selon celle des populations téké cibles. L’expérience de Ntsio s’appuiera sur une population autochtone consciente des bouleversements de son milieu, reconnaît le projet dans son document de référence.

Le développement véritable requiert la participation à tous les niveaux de tous les hommes concernés. Or souvent, les projets de développement ne tiennent pas suffisamment compte des structures sociales et des mentalités locales, ni de l'avis des intéressés. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le projet Ntsio s'évanouisse avec le départ de l'initiateur. Car, pour la population cible, c'est le projet de l'initiateur et non le leur. Faisons remarquer que pendant l'étude préalable au démarrage du projet que nous menions, celui-ci (projet) était déjà mis en œuvre sans sensibilisation de la population cible. qui ignorait certaines dispositions telle sur l'agroforesterie leur imposée.

L'objectif principal du projet Ntsio est l'augmentation de l'offre sur les marchés de produits vivriers et bois énergie de la capitale pour lutter ainsi contre la pauvreté des populations urbaines et rurales. Pour ce faire, il faut utiliser des techniques modernes de production. L'utilisation des techniques modernes et l'augmentation de la production ne constituent pas les seuls facteurs du développement, si on le veut intégral.

- de MUNCK, J. et RAYMAKAERS, P., « Dessins et gravures rupestres dans le complexe de Lovo », in *Ngonge Kongo*, 10, 1961, p.33.
- de MUNCK, J., « Les grottes et les roches gravées du Bas-Congo », in *Ngonge Kongo*, 3, 1960, p.4.
- DEBOGNIE, E., « Un profane dans la grotte Dumba », in *Messager de Saint Joseph*, 22^{ème} année, 5, 1952, pp. 135-139.
- FAES, M., « Les grottes du Mont Homa (Irumu) », in *Touring Club du Congo Belge*, 17, 3, 1950, pp.5-11.
- HEUTS, M.J. et LELEUP, N., « La géographie et l'écologie des grottes du Bas-Congo », in *Annales du Musée de Tervuren*, 35, 1954.
- LEMAIRE, C., « Grottes et Troglodytes du Katanga », in *La Géographie*, IV, 1901.
- MADJUMBA Mwanyimi, *Inventaire des grottes à dessins du Bas-Zaïre*, Musées Universitaires de Kinshasa, Université de Kinshasa, 1984, 17p.
- MICHEL, R., « Le karst tropical humide. Essai de synthèse. L'exemple du Zaïre », in *Bull. de la Soc. Géographique de Liège*, 27, 1991, pp.3-32.
- MICHEL, R., « Le massif karstique du Mont HOYO (N.E. Zaïre) », in *Bull. de la Soc. Géographique de Liège*, 27, 1991, pp.23-38.
- MODIO Zambwa, « Recherches archéologiques dans les grottes du Bas-Zaïre en 1985 », in *Cahier Zaïrois de l'Homme*, 3, 1988, 154-163.
- MORTELMANS, G. et MARET, P. (de), « Résultats des fouilles de 1955 devant la grotte de Kiantapo au Shaba », in *Van NEER, W., Archeozoölogische studie van Matupi en Kiantapo in Zaire*. Thèse de Doctorat, Katholieke Universiteit te Leuven, 1981, pp.334-339.
- MORTELMANS, G. et MONTEYNE, M.R., « La grotte peinte de Mbafu, témoignage iconographique de la première évangélisation du Bas-Congo », in *Actes du IV Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, Léopoldville 1959, Annales de MRAC, série in -8°, Vol. 2 ; 40, Tervuren, 1962, pp. 457-486.
- MORTELMANS, G., « A propos de gravures rupestres inédites au Katanga central », in *Actes du III^{ème} Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques*, Bruxelles, 1948.

- Van Den POSSCHE, J., « La poterie chez les Bateke de Kingabwa », in *Brousse*, 4, 1953, pp. 11-16.
- Van HOECK, J., « Notes sur l'industrie de la poterie Mongo », in *Brousse*, 4, 1939, p.15.
- Van MOORSEL, H., « Une industrie céramique ancienne dans la plaine de Léopoldville », in *Brousse*, 3-4, 1948, pp. 17-39.
- WOTZKA, H.P., « Keramikband imoffenen Feuer; verleichende Analyse pymetrischer date aus Töpferdorf Ikenge », in *Töpferet und Keramikforschung*, Band 2 (H. Lüdtke and R. Vossen eds), R. HABET, Bonn, 1991, pp. 289-318.
- WOTZKA, H.P., *Studien zur Besiedlungsgeschichte der Aquariale Regenwaldes Zaïre. Die Archäologische Keramik des inneren Zaïre-Bekens und die Stellung im Kontext der Bantu-Expansion*, Universität Hambourg, 1990, 761p.

C. GROTTES ET GRAVURES RUPESTRES

- ANCIEUX DE FAVEAUX, M., « Les grottes du Katanga », in *Bull. CEPSI*, 68, 1965, pp.77-85.
- BRUEIL, H., « Les figures incisées et ponctuées de la grotte de Kiantapo, Katanga », in *Annales des Musées du Congo Belge*, I, 1952, pp. 3-34.
- BUFFARD, R., « Séries carbonatées, karst et formes spéléologiques du Shaba, République du Zaïre », in *Karstologie*, 4, 1984, pp.50-55.
- CABU, F., « A propos des fouilles du Professeur Raymond Dart aux grottes de Mimbwa. La succession des industries du Paléolithique supérieur et du Néolithique aux confins S.E du Congo Belge », in *Société Royale Belge d'Anthropologie*, 51, 1936, pp.205-214.
- CABU, F., « La Katanga préhistorique. Le culte préhistorique des divinités génératrices au Katanga. Triangles gravés et statuettes phalliques », in *Katanga Illustré*, 7, 1938, p.3.
- CABU, F., « Le Katanga préhistorique. Images rupestres », in *Katanga Illustré*, 2, 1938, 4-5 ; 3, 1938, pp. 4-5.
- CABU, F., « Rapport sur la note de N. CREPPE : La grotte de Tséko-Saka », in *Ann. Soc. Géol. Bel.*, 59, 2, 1935, c 68.
- CEPPE, N., La grotte de Tshéko-Saka (Province de Lusambo, Congo Belge) », in *A.S.G.B.P.C.B.*, LIX, fasc. 2, 1935-1936, c.55-67.

Un développement intégral est celui qui prend en charge non seulement les conditions économiques et matérielles mais aussi les valeurs culturelles et spirituelles des communautés pour les intégrer dans le temps. Ce type de développement constitue un idéal et une attitude d'un peuple entier dans son milieu de vie et se réalise, dans une communauté, non seulement par des changements matériels mais aussi par des changements d'ordre typiquement humain en modifiant sa mentalité, en activant sa motivation et en promouvant le sens de sa responsabilité et sa créativité.

Le projet du Plateau des Batéké ne semble pas tenir compte de cet aspect des choses avant son décollage. Or, pour tout développement, comme l'écrivait Van Lierde (sd : 2), c'est la structure mentale qui est la plus importante car c'est elle qui influence les autres structures. Suivant que la mentalité d'un peuple est traditionnelle, comme celle des téké concernés par l'action, ou évoluée et progressiste, les autres structures de ce peuple resteront les mêmes ou changeront.

Il est vrai que certains Téké s'adonnent à la fabrication de braise (Makala). Ce qui justifie le reboisement de l'ensemble du site avec différentes essences forestières dont l'acacia. Mais la plupart des paysans ignoraient les dispositions sur l'agroforesterie leur imposée. Comment vivrons-nous pendant le boisement, se demandaient-ils ?

En outre, cette dernière essence suce beaucoup d'eau et n'est pas conseillée sur des sites où l'eau est rare comme le Plateau des Batéké, selon les agronomes. Il y a risque que le milieu se désertifie.

Conclusion

L'implantation du projet Ntsio dans l'hinterland de Kinshasa devra permettre, à terme, à la fois à accroître le revenu monétaire des producteurs, à améliorer leurs conditions alimentaires et à pourvoir le marché de Kinshasa en produits agricoles de première nécessité,

comme le manioc qui est un produit de base de l'alimentation de la majorité des habitants de cette ville.

Dans les pays à vocation agricole comme le nôtre, l'agriculture joue un rôle changeant dans la promotion de la croissance et la réduction de la pauvreté. Pour le Plateau des Batéké, le projet Ntsio pourrait bien jouer ce rôle.

Cependant, la modernisation du système agro-alimentaire proposé par ce projet ne laisse pas de place aux stratégies des paysans téké dans la mesure où elle est destinée à satisfaire la demande alimentaire des citadins de Kinshasa. Pour répondre à cette demande urbaine, on n'hésite pas de détruire l'économie alimentaire des paysans téké. Ce qui a pour effet de les marginaliser eux-mêmes, s'ils restent dans leurs milieux ruraux, rappelons-le, beaucoup de villageois autochtones ne sont pas sélectionnés parmi les fermiers.

Ce projet de modernisation de l'agriculture téké pourrait, d'une part, résoudre les problèmes concrets des fermiers sélectionnés mais, d'autre part, aggraver les aspects négatifs du développement qui se manifesteraient par la présence des poches de pauvreté rurale. Si certains villageois décident d'aller en ville, comme nous l'avons constaté, ils seront transformés en lumpenprolétariats.

Le problème foncier peut se poser ou se pose déjà pour les villageois non sélectionnés et pour ceux dont les fermes sont incorporées dans la concession du projet. Or, l'attitude fondamentale d'un paysan est sa volonté d'être propriétaire d'un espace précis, seul statut qui lui paraisse capable d'assurer sa subsistance comme l'écrit G. Savonnet (1990 : 43) : « la terre apparaît donc comme un bien sacré qui ne peut faire l'objet d'aucune transaction (achat, vente, location), ne peut être utilisé que pour assurer la vie des hommes... ». En manquer serait suicidaire pour lui.

Face à l'angoisse de la dépossession foncière consécutive à l'avènement des fermes pastorales et agricoles péri-urbaines, les Téké résidant à Kinshasa s'écrient souvent en disant : « quand nous

- MARQUES, « Poterie Lokele des environs de Stan », in *Brousse*, 1, 1950.
- MUADIKA wa Meta, CISHALA Mapendo et OLELA Engomba, *Dénombrement des pièces en poterie exposées dans la salle II du Musée de Préhistoire*, Musées Universitaires de Kinshasa, 1991, 9p.
- NAUWELAERT, P., « Les poteries Kakongo », in *Brousse*, 2, 1939, pp. 22-23.
- NEQUIN, J., « Notes on some early pottery cultures in northern Katanga », in *Journal of African History*, 4, 1963, pp. 19-32.
- NEQUIN, J., « Notes on the protohistoric pottery cultures in the Congo-Rwanda-Burundi region », in BISHOP, W.W. et CLARCK, J.D. (eds), *Background to Evolution in Africa*, The University of Chicago Press, Chicago-London, 1967, pp. 651-658.
- NEQUIN, J., « Quelques poteries protohistoriques à face humaine trouvées au Katanga (Congo) », in *Journal de la Société des Africanistes*, XXX, 2, 1960, pp. 145-160.
- NEQUIN, J., « Une collection de céramique kisalienne au Musée du Congo Belge », in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, LXIX, 1958, pp. 151-120.
- NEQUIN, J., « Dimple based Pots from Kasaï », in *Man*, LIX, 242, 1959, pp. 153-155.
- NSIESI (R.P. De DONDER), « La poterie dans la région de Mbanza Nsundi (Nord) », in *Arts et Métiers Indigènes*, 7, 1938, pp. 12-13.
- NSIESI (R.P. De DONDER), « Pipes indigènes en terre cuite », in *Arts et Métiers Indigènes*, 9, 1938, pp. 12-13.
- POLFLIET, L., *Anthropomorphic Terra cotta vessels of Zaïre*, Galerie Fred Jahn, Munchen, 1987, 52p.
- POLFLIET, L., *Traditional Zairian Pottery*, Galerie Fred Jahn, Munchen, s.d., 47p.
- POLFLIET, L., *Traditionnelle gefässkeramik aus Zaïre*, Galerie Fred Jahn, Munchen, 1987.
- ROSMANT, « Potières et pêcheurs de Kingabwa », in *Revue du Touring Club du Congo Belge*, 8, 1950.
- SOPER, R.C., « Resemblances between East African Iron Age Pottery and Recent Vessels from the North-Eastern Congo », in *Azania*, VI, 1971, pp. 233-241.

- EGGERT, M.K.H. et KANIMBA Misago, « Aspects d'un métier traditionnel : l'industrie de poterie à Ikenge (région de l'Equateur, Zaïre) », in *Baessler-Archiv, Neue Folge*, XXVIII, 1980, 387-430.
- EGGERT, M.K.H., « Der keramik von Bondongo-Lisombo (région de l'Equateur, Zaïre) und die archäologie das äquatorialen Regenwaldes », in *Beiträge Zur Allgemeinen und vergleichen Arcäologie* II, 1980, 381-427.
- FRANÇOIS, A., "Note sur la poterie (Wembo-Nyama)", in *Brousse*, 3, 1940, p.16.
- GAURICHON, J., « Céramique Congolaise », in *Bulletin de la Société Préhistorique Française*.
- HERIN, Al, *Studie van een Verzameling keramik uit de Bushimaike Valet (Kasai-Zaïre) in het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika te Tervuren*. Proefschrift voorlegd voor bekomen van de graad van licentiaal in Kungstegeschiedenis en Oudheidkunde, Rijksuniversiteit va Gent, 1973.
- KANIMBA Misago et RANDYBELLOMO, V., "Methods of Pottery construction and Firing Techniques observed in the Village of Bukokoma II, Zaïre", in *Virginia Museum of Natural History*, Manoir, 1, 1990, 339-356.
- KIKAMBI, L., *La poterie chez les Banunu-Bobangi et son impact socioculturel et économique : des origines à nos jours*, s.l.s.d.
- KIKAMBI, L., *Les industries indigènes : la céramique*. Annales du MRACB, Ethnographie et Anthropologie, série III, II, fasc.1, Tervuren, 1927, 194p +XXI p.
- MADIO Zambwa, « Poterie chez les Babua du Haut-Zaïre », in *Cahiers des Religions Africaines*, 29, 57, 1995, pp. 61-74.
- MAES, J., « Poterie au Lac Léopold II », in *Artes Africanae*, 4, 1937, 20-44.
- MAQUET, J. et HIERNAUX, J., « Un site à poterie cannelée en République démocratique du Congo : Kawezi (vallée de la Ruzizi) », in *Journal de la Société des Africanistes*, XXXIX, 2, 1969, 159-171.
- MAQUET, M., « La poterie marbrée au Bas-Congo. Quelques centres de fabrication », in *Arts et Métiers indigènes*, 7, 1938, pp. 6-9.
- MAQUET, M., « La poterie Kakongo », in *Brousse*, 22, 139, 22-23.

reviendrons, nous n'aurons plus de terre ». C'est par rapport à cette dialectique de l'angoisse « perte du patrimoine commun » et de l'espoir de construction d'un nouvel ordre que se comprend le sens de la lutte des Téké de la diaspora pour la conquête de leurs droits fonciers (KIYULU, 2013 : 204).

La ville est nourrie par la campagne généralement. La proximité de la ville permet en général au paysan d'écouler ses produits à meilleur prix. Il peut en résulter une intensification de la culture. Cependant, il faut éviter l'éclatement des structures paysannes avec ce système de production comme le dit Jean Cabot (1990 : 58) à propos de la colonisation au Tchad: « En fait, l'introduction du système monétaire a définitivement brisé les structures des vieilles communautés paysannes et remplacé la défense des individus assurée des anciennes solidarités par l'isolement des producteurs, leur migration et leur prolétarisation dans une économie globale commandée par la loi du profit des puissances d'argent... ». Rappelons-le : les villageois Téké devront quitter leurs villages pour habiter les fermes du projet.

En effet, les politiques de développement à la base des communautés rurales de différentes organisations non gouvernementales et gouvernementales devraient avoir pour objectif de favoriser une prise de conscience des populations rurales en vue d'arriver par leurs propres moyens à réaliser des actions de développement collectif. Au lieu d'élaborer au sommet un projet de développement, les initiateurs devraient poursuivre un objectif de développement et de changement qui permettrait que ce changement soit accepté et pris en charge par les populations cibles. C'est alors que les initiateurs apparaîtront comme guide de la communauté dans sa démarche vers le changement ; car on ne développe pas un peuple, mais un peuple se développe, dit-on.

Bibliographie sommaire.

Banque Mondiale (Coédition avec le groupe de Boeck), 2008. Rapport sur le développement dans le monde : L'agriculture au service du développement, Washington (USA), Nouveaux horizons.

CABOT JEAN, 1990. « Du mode de production domestique à l'intégration au système capitaliste. Le cas des paysans tchadiens », in *Catherine Coquery-Vidrovitch, sociétés paysannes du tiers-monde*, L'Hamattan, Paris.

GAMBEMBO GAWIYA, P. et KABA-KABA MIKA, A., 2014. Rapport d'étude 1 sur le projet Ntsio, Kinshasa.

KABA-KABA MIKA, A., 2008-2009. *Emergence des activités rurales à la périphérie de Kinshasa : mutation de la paysannerie à Masina*, mémoire de D.E.S en Sociologie, Université de Kinshasa.

KABA-KABA, M. et MAKENESI, M., 1989. « Etude étiologique des échecs des projets de développement rural dans le Kwilu », in *Recherches Philosophiques Africaines*, n°14, FCK.

KIYULU N'YANGA-NZO, B. J., 2012-2013. *Les forêts sacrées et les savoirs endogènes teke : une analyse socio-pragmatique des interactions verbales et symboliques*, Thèse de Doctorat en Lettres et civilisations Africaines (Orientation Linguistique Africaine), Unikin.

LEYS COLIN, 1992. « Développement de la société paysanne au Kenya. », Symposium : le développement rural intégré : un bilan, Bruxelles, Académie Royale des sciences d'outre-mer.

OPOU, E., *Le Royaume Téké*, L'Harmattan, Paris.

PROJET NTSIO (Réf : Europe Aid/131-530/L/ACT/CD) : « Des hommes, des arbres et des champs au service d'un développement durable. Projet agroforesterie Ntsio », 2011.

SAVONNET GEORGES, 1990. « Paysans des savanes Africaines et paysans du Nord-Est brésilien », in *Catherine Coquery-Vidrovitch, sociétés paysannes du Tiers-monde*, L'Hamattan, Paris.

Van NOTEN, L., "Excavation at Matupi cave", in *Antiquity*, L I, 201, 1977, pp. 35-40.

Van NOTEN, L., "Mystificatie en Archéologie in north-Zaïre", in *Noord Tervuren*, XIX, 4, 1973, pp. 97-102.

VANDEHOUTE, J., *De begraafplaats van Ngongo Mbata (Neder Zaïre). Opgravings-verslag en historische suitering*, Mémoire de licence, Université de Gand, 1973.

VELLUT, J., "L'archéologie et la connaissance du passé", in *Etudes Congolaises*, XI, 1, 1968, pp.25-37.

B. CERAMIQUE

ANONYME, « La poterie dans nos missions », in *Messager de Saint Joseph*, 24, 5, 1953, pp.164-165.

COART, E. et HAUTEVILLE, A., « Note analytique sur les collections ethnographiques du Musée du Congo : la céramique », in *Annales du Musée du Congo*, in -4°, Sciences Humaines, série III, vol. II, Fasc.1, 1907.

COART, E., *La céramique. Annales du Musée du Congo Belge*, T. 2, fasc. 1, 1907, 193p.

DAUBRESSE, J., « Les ateliers de poterie en territoire de Mushie », in *Arts et Métiers Indigènes*, 7, 1938, pp. 9-12.

de LONGREE, E., « Un atelier de poterie ndibu du bas-Zaïre », in *Africa-Tervuren*, 3-4, 1974, p.49.

de LONGREE, E., « Un décor criciforme sur la poterie de Sanga, Haut-Lualaba », in *Africca-Tervuren*, XVIII, 3-4, 1972, pp.118-119.

de MARET, P., « Le trop fameux pots à fossette basale du Kasaï », in *Africa-Tervuren*, XXVI, 1, 1980, 4-12.

de MARET, P., *Etude d'une collection de céramiques protohistoriques du Bas-Zaïre*, Mémoire de licence, Université Libre de Bruxelles, 1972.

EGGERT, M.K.H., « Imbonga and Batalino : Ceramic evidence of Early Settlement of the Equatorial Rain Forest », in *African Archæological Review*, 5, 1987, 129-145.

- NENQUIN, J.C.A. Dr Das Gräberrfeld von Lake Kisala in Katanga, in *Die Umschau in Wissenschaft und Technik*, 60, 3, 1960, p.77.
- PEDRALS, D.P., *Archéologie de l'Afrique noire*, Ed. Payot, Paris, 1950, 243p.
- PREUSS, J. et LUTZ, F., « Steingeräte aus dem inneren Kongo becken und ihre geomorphologische Einbindung », in *Beiträge zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie*, 6, 1984, pp. 227-246.
- ROCHE, E., « Analyse palynologique du site archéologique de la Kamoa », in *Annales du MRAC*, série in 8°, 84, 1975, pp.331-337.
- ROCHE, E., « Analyse palynologique du site du plateau de Bateke (Bas-Zaire) », in *Annales du MRAC*, série in 8°, 81, 1973, p.43.
- SCHELLINGS, P., « Fouilles et découvertes du P. SCHELLINGS au sujet du P. GEORGE de GEEL, martyr mort à Ngongo-Mbata en 1652 », in *Ngonge Kongo*, 16, 6, 1963, 3p.
- VALLOIS, H.V., « Découvertes archéologiques au Katanga », in *L'Anthropologie*, LXII, 5-6, 1958, pp.574-575.
- Van MOORSEL, H., « Aperçu général sur les résultats des recherches archéologiques dans la plaine de Léopoldville », in *Actes du IV^e Congrès International des sciences Préhistoriques et de Protohistoire*, Madrid, 1954, s.d., pp.69-75.
- Van NEER, W., *Archéozoologische studie van Matupi (Ijzertijd en Late Steentijd) en Kiantampo (Ijzertijd) in Zaïre*, Thèse de doctorat, Ronéotypée, Katholieke Universiteit te Leuven, 1981.
- Van NOTEN, L., « Excavation at Matupi cave II- The Uelian », in *Africa-Tervuren*, 64, 1968.
- Van NOTEN, F., CAHEN, D., de MARET, P., MOYERSONS, J. et ROCHE, E., « L'archéologie de l'Afrique centrale », in *West African Journal of archaeology*, 8, 1978, pp. 11-50.
- Van NOTEN, L., « L'Archéologie africaine en Belgique », in *Etudes Africaines en Europe. Bilan et Inventaire*, Karthala, Paris, 1981, pp.100-104.
- Van NOTEN, L., « Une prospection au nord et nord-est du Zaïre », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 75-76.
- Van NOTEN, L., *The Archaeology of Central Africa*. Akademische Druk und Verlagsanstalt, Graz, 1982.

LA PROBLEMATIQUE DES SOURCES D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES DANS LES AGGLOMERATIONS RURALES DE KASONGO-LUNDA ET DE POPOKABAKA.

Par
KASONGO IBANDA NGOZULU et MAKANZU PANGIETO

Introduction

L'information pertinente est pourvoyeuse de connaissances qui éclairent et guident l'action.

Une information pertinente, selon le principe de pertinence énoncé par D. Sperber et D. Wilson (1989 : 242), est une information qui, pour un individu, modifie et améliore la représentation globale que cet individu a du monde. C'est cette représentation qui guide son agir dans la vie pour donner une réponse adaptée aux différents problèmes qui l'assailtent. L'information participe à la compréhension du monde qui est un ajustement permanent entre un donné et les connaissances que le sujet mobilise pour comprendre.

Les informations visées ici sont celles que l'individu va lui-même piocher dans ces sources (information pull) et non celles qu'il reçoit passivement (information push) des différentes sources qui l'arrosent.

Différentes sources drainent vers les individus des informations de toute nature parmi lesquelles l'individu aura ou non à choisir. Mais dans le cas de notre étude, il s'agit des informations désirées par l'individu et qui le poussent en fonction de son jugement et de ses représentations, vers les sources qu'il anticipe être à mesure de lui délivrer l'information recherchée. Cette anticipation est elle-même significative de la personnalité et de la culture de l'individu qui cherche l'information. Ce choix est intéressant car il est porteur des représentations propres à l'individu.

Problématique

Les populations de l'intérieur du pays comme celles de la capitale et des grandes villes sont en situation de perpétuelle recherche de solutions aux problèmes qui se posent à eux. Ces problèmes sont de nature diverse mais nous avons retenus ici ceux relatifs à l'exercice d'une profession. Contrairement aux populations habitant les grands centres urbains, les populations de l'intérieur habitant des agglomérations de moindre densité ne bénéficient pas souvent d'abondantes sources d'information comme celles que l'on repère dans les grandes agglomérations.

Les professions ayant pignon sur rue dans les agglomérations concernées par notre étude sont généralement les suivantes : la maçonnerie, la menuiserie, la charpenterie, la cordonnerie, les professions d'enseignement (élèves, étudiants, enseignants, administratif), les professions médicales (médecins, infirmiers, aide-accoucheuses, laborantins, etc.), les professions dans l'administration publique, la profession religieuse, ainsi que les métiers agricoles, de chasse et pêche.

Les informations recherchées par les gens de ces professions ou métiers sont des informations qui se présentent comme des savoirs requis pour effectuer des activités dans le cadre de leur profession ou métier. Vu sous cet angle, c'est le besoin d'acquérir des savoirs, savoir-être, savoir-faire qui paraissent se poser comme leitmotiv de l'action même de s'informer. Mais il se fait que les gens exerçant ces professions ou ces métiers, s'ils ont acquis au départ une formation, ils n'ont plus été mis à niveau. Quant à ceux qui ont appris le métier sur le tas, ils n'ont pas de cadre de référence pour produire des réponses adaptées aux problèmes de leurs métiers. Mais, ils ont tous l'obligation de trouver des réponses aux problèmes qui surviennent et qui les assaillent.

Les populations ayant ces professions sont obligées comme les autres à répondre aux défis de leur milieu pour bien y évoluer. Cette situation appelle ces populations à développer des compétences

- MODIO Zambwa, « Résultats de prospection paléologique archéologique dans la Haute Semliki, Kivu, Zaïre (juin-août 1983) », in *Cahiers Economiques et Sociaux*, 1-2, 1984, 149-165.
- MOEYERSONS, J. et ROCHE, E., « Evolution paléographique et phytosociologique en Afrique centrale durant le Pléistocène supérieur. Interprétation des données géomorphologiques, botaniques et palynologiques », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 37-48.
- MOEYERSONS, J., « Evolution paléographique du site de Kamo », in *Annales du MRAC*, série in-8°, Sciences Humaines, 84, Tervuren, 1975, 18-46.
- MORTELMANS, G., « Archéologie des grottes Dimba et Ngoyo », in *Actes du VI^{ème} Congrès Panafricain de Pré-Histoire et de l'Etude du Quaternaire*, MRAC, série in 8°, 40, Tervuren, 1962, pp. 407-525.
- MUYA KAMUANGA, « L'archéologie et l'exploration du passé africain », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, pp. 17-32.
- MUYA, K., « Mission archéologique internationale en 1988 au Shaba (Zaïre) », in *NSI*, 7, 1990, pp. 33-36.
- MUYA, K., « Quelques sites archéologiques de la botte du Shaba, Zaïre », in *Nyama Akuma*, 47, 1997 a.
- MUYA, K., *Rapport de l'exploration archéologique à Kakanda (Katanga/R.D.C.)*, 1997 c.
- MUYA, K., *Prospections et sondages archéologiques dans le périmètre de la concession de Tenke-Fungurume-Mining (Katanga, R.D.C.)*. Rapport général des activités de la Golden Associates (United Kingdom), 1997 b.
- NENQUIN, J., « Excavation at sanga (terr. Bukama, province Katanga, in Belgian Congo) », in *Berträge V International Kongress für vorgeschtchoca und Frühgeschichte*, Hambourg 1958, berlin, 1961, pp. 601-603.
- NENQUIN, J., « Opgavingen te Sanga (terr. Bukama, province de Katanga) », in *Gentse Bigdragen tot de kunstgeschiedenis en de Oudheidkunde*, Seizen 1957-1958, pp. 289-311.
- NENQUIN, J., *Excavation at Sanga 1957. The protohistoric Necropolis*, MRAC, Tervuren, 1963, 278p + 32 p.l.

- HIERNAUX, J. et De BUST, J., « Note sur une campagne de fouilles à Katoko (région de Bukama, Katanga) », in *Zaïre*. XIV, 2-3, 1960, 251-253.
- HIERNAUX, J., « La deuxième saison de fouilles à Sanga (Katongo) », in *Les Naturalistes Belges*, 40, 1952, 165-167.
- HIERNAUX, J., « Bantu expansion: the evidence of physical anthropology confronted with linguistic and archaeological evidence », in *Journal of African History*, IX, 4, 1965, 505-515.
- HIERNAUX, J., LONGRE, E., et De BUST, J., *Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba, I, Sanga, 1958*. Mémoire MRAC, Sciences Humaines, 73, Tervuren, 1971, 148p + fig.
- HIERNAUX, J., MAQUET, J., et De BUST, J., « Excavation at Sanga, 1958, A first Millenium Civilisation on the Upper Lualaba », in *South African Journal of Science*, 64, 2, 1968, 113-117.
- HIERNAUX, J., MAQUET, J., et De BUST, J., « Le cimetière protohistorique de Katoto (vallée du Lualaba, Congo-Kinshasa) », in *Actes du VI^e Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'Etude du Quaternaire*, Dakar, 1967, Chambéry, 1972.
- ITINDI Bolimo, H.M., *Les découvertes de G. SCHELLINGS à Mbanza-Mbata*, Musées Universitaires de Kinshasa, 1998, 23p.
- JADIN, L., « L'Eglise de Ngongo Mbata », in *Bulletin de l'A.R.S.C.*, 1, 6, 1955, 1000-1005.
- KANIMBA Misago, « L'archéologie : méthodologie et sciences connexes », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, 7-15.
- KANIMBA Misago, « Mission de recherches archéologiques au Nord-Kivu. Rapport préliminaire », in *Annales Aequatoria*, 15, 1994, 191-200.
- KANIMBA Misago, « Récentes recherches archéologiques au Zaïre », in *NSI*, 1, 1987, 18-21.
- MODIO Zambwa, « Recherches archéologiques dans la Région de la Haute-Semliki au Kivu », in *Cahier Zaïrois de l'Homme*, 3, 1988, 177-178.
- MODIO Zambwa, « Rapport sur une mission de fouille archéologique au Bandundu », in *Cahier Zaïrois de l'Homme*, 2, 1987, 137-139.

qui pourront leur permettre de fournir des réponses adaptées à chaque situation posant problème pour échapper à l'entropie qui les guette. Ainsi, l'auto-organisation est la réponse à l'entropie. Cette auto-organisation ne peut se réaliser que par l'apport de l'information pouvant alimenter leur réflexion. L'homme se forme, acquiert des compétences en s'informant. Mais qu'entend-on par « information » ? Comment se forme-t-on en s'informant ? Comment choisit-on ses sources ?

Hypothèse

Le choix des sources quant à lui semble être guidé par la représentation de la pertinence de la source à fournir l'information désirée au lieu que ce soit sur sa capacité à fournir des informations pouvant guider la réflexion sur l'action.

Ces représentations sont propres aux acteurs, en fonction de leur histoire, formation, problème et expérience.

LE RAPPORT PENSEE-ACTION

De prime abord, l'information cadrée ici est celle qui renvoie à des besoins d'action, à des besoins d'aiguiser les connaissances et les savoirs dont on dispose sur le domaine dans lequel on veut agir.

Cette situation tend implicitement à assoir la conception d'un lien entre pensée et action. Cette idée de recherche de l'information pour construire ou améliorer l'agir repose sur cette pensée qu'il existe un lien entre la sphère de l'action et celle de la pensée. Elle conduit dans les milieux urbains à l'élaboration des programmes qui ont pour objectif le « renforcement des capacités » par la formation. Ces programmes s'inscrivent en fait dans des questions d'apprentissages visant à améliorer le rendement des acteurs par l'apport des savoirs¹¹. Mais dans les milieux ruraux où

¹¹ Il serait utile de poursuivre aussi l'exploration de la question des formes de ces savoirs (formels ou non formels) et de leurs médiations.

ces programmes arrivent rarement, les gens tentent à leur manière de répondre à ce besoin de relever les défis que l'existence leur présente.

Conception et articulation du lien pensée-action

Le recours à l'information¹² pour élaborer une réponse efficace dans une situation donnée soulève sur le plan théorique la question de l'articulation de ce lien sous l'angle d'une problématique de l'apprentissage.

Cette idée de recherche de l'information pour construire l'agir repose sur la pensée qu'il existe un lien entre la sphère de l'action et celle de la pensée.

Mais trois courants de pensée se distinguent sur la forme de ce lien.

Pour certains, le lien entre l'activité opérative et l'activité représentationnelle, plus simplement dit, entre la sphère de l'action et celle de la pensée est à concevoir comme un lien direct, un lien que l'on pourrait qualifier en termes de cohérence ou de correspondance.

De ce fait, et dans cette conception, l'action renvoie ou peut être expliquée par référence à la représentation. C'est la conception courante qui est sous-jacente à certaines théories de l'apprentissage qui font recours à la notion de stratégie (comme en sociologie). Ce recours est sous-tendu souvent par l'idée que l'action est guidée par la rationalité consciente de l'acteur ou du moins, qu'elle peut être reconstituée à partir des représentations ou des schémas mentaux de l'acteur.

Sous ce point de vue, l'action apparaît comme le décalque ou l'actualisation de ces représentations. Cette conception est rendue en pédagogie par l'usage de la notion de transfert. Le recours à cette notion est sous-tendu par l'idée que nous serions naturellement portés

- de MARET, P., « New survey of archaeological research and dates for west, central and north central Africa », in *The JAA*, 23, 1982, 1-15.
- de MARET, P., *Fouilles archéologiques dans la vallée du Haut-Lualaba, II, Sanga et Katongo 1974*. 2 vol., Annales du MRAC, n° 120, Tervuren, 1985.
- de MARET, P., *Fouilles archéologiques dans la Vallée du Haut-Lualaba, Zaïre, III, Kamilamba, Kikulu et Malemba-Nkulu 1974-1975*. 2 vol., Annales du M.R.A.C., Tervuren, 1992.
- de MARET, P., "Phases and facies in the Archaeology of central Africa", in ROBERTSHAW, P. (Eds), *History of African Archaeology*, London, 1990.
- de MARET, P., « Le contexte archéologique de l'expansion bantu en Afrique centrale », in *Les peuples bantu, migration, expansion et identité culturelle*, Acte du Colloque international, Libreville, 1-6 avril 1985, CICIBA/L'Harmattan, Tome 1, Paris, 1989, 118-138.
- de MARET, P., et KANIMBA Misago, « Les nouvelles fouilles dans la dépression de l'Upemba », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, 115-122.
- de MARET, P. et CLIST, B., « Archaeological research in Zaïre », in *Nyame Akuma*, 26, 1985, 41-42.
- EGGERT, M.K.H. et KANIMBA Misago, "Report on Archaeological, Ethnographical and Historical Fieldwork in Equator Province, Zaïre", in *Nyame Akuma*, 13, 1978, 41-45.
- EGGERT, M.K.H., "The central African Rain Forest : historical speculation and archaeological facts", in *World Archaeology*, 24, 1, 1992, 24.
- EGGERT, M.K.H., "Ethnoarchäologie und Topfereiforschung. Eine Zwischen Bilan", in *Topferei-und-Keramik-forschum*, Eds H. LUDTKE et R. VOSSEN, B. and 2 R. HABLETT, Bonn, 1991, 39-42.
- EGGERT, M.K.H., "Imbanga und Lingomba : Zur Frühesten besiedlung der zentralafrikanischen Regenwaldes", in *Beiträge zur Allgemeinen und vergleichenden Archäologie VI*, 1984 b, 247-288.
- EGGERT, M.K.H., "The current state of Archaeology unknown Rain Forest Territory : The case of central Africa", in *Beiträge zur Allgemeinen und vergleichenden Archäologie V*, 1984 a, 283-322.

¹² Cette information est qualifiée de stratégique ou d'utile.

BECQUAERT, M., « Fouilles à Thysville du M.R.C.B. en 1938 », in *Actes du IV^{ème} Congrès Panafricain de Préhistoire*, Sec. III, 1962, 323-350.

BECQUAERT, M., « Recherches archéologiques au Kwango 1952 », in *Cronica del IV^o Congresso Internacional de Ciencias Prehistórico y Proto-históricos*, Madrid 1954, Zaragoza, 1956, 29-49.

CAHEN, D. et de MARET, P., « Recherches archéologiques récentes en République du Zaïre », in *Forum de l'Université Libre de Bruxelles*, 1974, 33-37.

CAHEN, D., « Histoire de la recherche archéologique au Zaïre », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX, 1977-1978, 33-36.

CAHEN, D., « L'archéologie de l'Afrique centrale : synthèse », in *Etudes d'Histoire Africaine*, IX-X, 1977-1978, 133-136.

CAHEN, D., « La place de l'archéologie de l'Afrique », in *Forum de*

CAHEN, D., « Le site archéologique de la Kamo (région du Shaba, République du Zaïre) de l'Age de la Pierre Ancien à l'Age du Fer », in *Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC)*, Sciences Humaines, n° 84, Tervuren, 1975.

CELIS, M., *Gepolijst archeologisch stenen materiaal uit de Demokratische Republiek Zaïre (met uit-sluiting van het Uele gebied)*, Mémoire de licence, Université de Gand, 1972.

CHILDS Terry, S. et de MARET, P., « Re/constructing Luba Past », in *NOOTER ROBERT, P. et ROBERTS Allen, F., Memory. Luba Art and Making of History*, Museum for African Art, New York, 1996, 49-59.

CLARK, J.D., « Problems of Archaeological Nomenclature and definition in the Congo Basin », in *South African Archaeological Bulletin*, XXVI, 101/102, 1971, 67-78.

CLARK, J.D., *Inventaria archeologica Africana*, N° Spécial concernant le Katanga, Tervuren, s.d.

CLIST, B., *Etude archéologique du matériel de la mission Mansits Bequaert de 1950-1952 au Bas-Zaïre*. Mémoire de licence, ULB, 1982.

de MARET, P. et STAINIER, P. (sous presse), « Excavations in the upper levels at Gombe and the early ceramic industries in the Kinshasa area (Zaïre) », in *Fietschrift Smolia*, s.d.

à expliquer dans des situations nouvelles des représentations acquises dans un contexte éducatif antérieur.

Cette conception représentationaliste est critiquée par la conception expérientialiste de l'apprentissage et de construction des savoirs.

Pour le courant expérientialiste, quoiqu'étant en interaction, les deux pôles de la représentation et de l'action fonctionnent au départ de manière séparée et relativement indépendante.

Cette proposition est confortée par une citation de J. Piaget (1974 : 274) extraite de la conclusion d'un des ces ouvrages, en l'occurrence « la prise de conscience » dans laquelle il affirme : « l'un des deux principaux résultats de nos recherches, à côté de l'analyse de la prise de conscience comme telle, est de nous montrer que l'action à elle seule constitue un savoir, autonome et d'un pouvoir déjà considérable, car, s'il ne s'agit que d'un « savoir faire » et non d'une connaissance consciente au sens d'une compréhension conceptualisée, il constitue néanmoins la source de cette dernière, puisque la prise de conscience est presque sur tous les points en retard, et souvent de façon très sensible, sur ce savoir initial qui est donc d'une efficacité remarquable, bien que ne se reconnaissant pas lui-même.

Pour la conception expérientialiste de l'apprentissage, dans bon nombre de situations, nous ne pensons pas ce que nous faisons et inversement, nous ne faisons pas ce que nous pensons c'est-à-dire, nous n'agissons pas forcément selon des représentations mentales préalables. On peut dire ainsi qu'il n'existe pas sur cette conception, d'isomorphisme de structure entre le domaine de l'action et celui de la pensée.

Pour la conception expérientialiste, l'action ne se déploie pas sur le mode de la conformité ou de la cohérence à la représentation, mais plutôt sur le mode de l'ajustement aux situations.

D'où, pour cette pensée, le lien entre action et représentation apparaît défaillant, toujours à construire jamais établi.

Cette idée conduit à penser différemment la question du lien entre la pensée et l'action (entre activité représentationnelle et activité opérative) ; non plus de manière binaire (activité représentationnelle-activité opérative) mais de manière ternaire.

Avec J.M Monteil (1985 : 24-43), on peut penser que dans une situation concrète d'apprentissage, le sujet est centré sur le pôle de l'action, il est tout entier dans son expérience. « Il vit, il éprouve, il ressent plus qu'il ne conceptualise».

Ainsi, pour établir un lien avec le pôle de la pensée ou de la représentation et le pôle de l'action, il convient de concevoir un mouvement s'enclenchant par un processus de prise de distance du sujet par rapport à son expérience et de reprise de cette expérience dans ce que Vygotsky appellera un discours intérieur : un discours pour soi, un discours qui n'est pas encore un discours socialisé et articulé, mais qui n'en marque pas moins un mouvement de décentration du sujet par rapport à l'action. Dans une deuxième phase, ce discours intérieur peut se prolonger en un discours social, s'objectiver en une forme intelligible dans le champ social. Il expose de ce fait son expérience au jeu de l'expression sociale, en acceptant de se soumettre aux exigences de l'intersubjectivité. Ce qui le conduit à reprendre et à réorganiser son expérience dans le champ de la représentation.

Cette manière de voir permet d'envisager une relation entre action et représentation qui n'est plus de l'ordre de la correspondance, de la relation directe, mais qui fait intervenir le passage par une étape intermédiaire, celle de la réflexivité sur l'action.

Dans la pensée de J.M Monteil, le savoir est défini comme le résultat d'un processus réflexif, le fruit d'un travail de construction progressive d'un discours singulier sur l'expérience et sur l'action.

BIBLIOGRAPHIE ARCHEOLOGIQUE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Par
TSHUNGU BAMESA ZAKAMA et MULOPO PEMBA

Introduction

Cette bibliographie archéologique de la République Démocratique du Congo se veut un document de référence pour orienter les chercheurs dans le domaine de l'archéologie. Elle présente quelques titres d'ouvrages et articles publiés dans lesquels les archéologues peuvent trouver des informations utiles susceptibles d'enrichir leurs connaissances et d'orienter leurs recherches.

Nous n'avons pas l'ambition d'avoir recensé, dans cette livraison, toutes les publications de chaque champ ici. Le lecteur y puisera certainement des informations nécessaires. Il a, aussi, la latitude d'ajouter ce qui manque dans cette modeste bibliographie.

Je remercie très sincèrement, à titre posthume, feu Professeur Matthieu TSHUNGU BAMESA ZAKAMA qui, de son vivant, nous a apporté sa collaboration et son expertise dans la réalisation de la présente bibliographie. C'est un hommage mérité que je rends à l'illustre disparu.

A. ARCHÉOLOGIE

AMUSUBI YOGOLELA, J., *L'Archéologie au Congo : Bilan et perspectives*, Mémoire de licence en Anthropologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques (FSSAP), Université de Kinshasa (UNIKIN), 2002, 47 p.

BAKUA LUFU BADIBANGA, *Archéologie de la plaine de la Ruzizi dans son cadre géologique (texte*, Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, Vrije Universiteit Brussels, Faculteit de Letteren en Wijsbegeerte, 1988, 395p.+ Annexe.

Ainsi, l'activité réflexive apparaît comme le point de liaison entre l'action (non représentée) et la pensée (représentée), qui articule l'expérience et la rationalité.

Cette posture fonde l'idée que la capacité d'apprentissage de l'être humain qui vise à acquérir des savoirs et à conduire des actions s'enracine fondamentalement dans sa capacité réflexive (se demander, réfléchir, chercher, prendre conscience, décider, gérer...) plutôt que dans sa capacité de traitement et d'assimilation de l'information symbolique et des représentations, (conception représentationaliste) ou encore dans son attitude à vivre des expériences et à s'adapter à son environnement (conception expérientialiste).

Bien que ces deux moments (de l'expérience et de la représentation) soient importants, le moment réflexif se donne comme celui de leur articulation, où le sujet tente de construire un lien significatif entre ces deux sphères d'action.

Du moins, pour un apprentissage de niveau élevé qui autonomise le sujet par l'acquisition des connaissances et le sens critique sur le monde et sur soi, la créativité, la communication et la citoyenneté. L'apprentissage, qu'il passe par des processus formels ou non formels, doit viser l'acquisition des compétences pour l'autonomisation intellectuelle et dépasser la simple réception des connaissances.

L'information, un moyen de développement de l'intelligence du monde chez l'individu.

L'information guide l'activité représentationnelle de l'acteur, dans ses efforts de comprendre le monde, la réalité. D'où l'on doit chercher l'information qui nourrit la réflexion sur l'expérience ou l'action.

Pour bien évoluer dans le monde, l'homme doit d'abord le comprendre, en avoir une intelligence. La compréhension du monde s'élabore à partir des représentations que le sujet a.

Pour le courant constructiviste, les représentations sont le résultat des restructurations des informations que le sujet opère.

L'approche développementaliste (Piaget, 1896-1980) place le sujet au cœur du processus qu'elle donne pour intrapsychique à travers sa théorie du développement de l'intelligence.

Elle suppose que le sujet construit sa connaissance au fil d'interactions incessantes avec les objets ou phénomènes.

A travers une équilibration progressive, des processus de régulation interne à l'œuvre (auto-régulation) assureraient une meilleure adaptation de l'individu à son environnement.

Par les deux processus d'assimilation et d'accommodation, le sujet arriverait à assimiler les nouvelles connaissances à celles déjà en place dans les structures cognitives, et à transformer, par le deuxième processus, des activités cognitives, afin de s'adapter aux nouvelles situations.

Dans un autre regard, le psychologue Russe Vygotsky (1934-1986) qui adopte une approche historico-culturelle de l'apprentissage, pose le développement de l'intelligence chez le sujet grâce à des moyens que le sujet puise dans son environnement social et grâce aux interactions sociales multiples.

Vygotsky privilégie contrairement à Piaget le processus interpsychique qui entraîne le sujet à intérioriser ce qui a été appréhendé avec autrui.

Quelle que soit la vision du développement de l'intelligence défendue, le sujet se met toujours à la recherche d'informations pour

Dr. A. S. MUNGALA, 1982. « Education traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales », in *Ethiopiques* numéro 29, revue socialiste de culture négro-africaine, février.

Encyclopédie du Monde Actuel (E.DMA), 1997. *L'anthropologie*, édition EML, Paris.

GEERTZ, 1979. *Interpretation of cultures*, New York, Basic Books.

KLUCKHOHN, C., 1962. « Values and value Orientation in the theory of action... », in *c_Toward a general theory of Action*, Parsons and Shils Ed. Cambridge'(Mass.), Harvard University Press.

KUTAKANI KISAMBI, 2013. « Le mariage mixte comme stratégie de cohabitation pacifique bantous-pygmyés en RD Congo », in *Revue Congolais de Philosophie*, juillet-décembre, n° 10.

LAPIKA DIMOMFU, B., 2009. « Perception du patrimoine foncier chez les Peuples Autochtones », in *Revue Africaine des Peuples Autochtones*, Vol. I, Kinshasa.

MAKAGIANSAR, M., « Préservation et épanouissement des valeurs culturelles », in *Tures*, vol. VI, n°1, Les Presses de l'Unesco La Baconnière.

MBUNDA, Fr. D., 1983. *Valeurs culturelles, tradition et modernité*.

MOBYEN MIKANZA, M. K., 2003. « Pour un nouvel ordre culturel International », in *Zaïre - Afrique* n° 173.

MUSIKI KUPENZA, J., 2012. « Eduquer les Peuples Autochtones : une manière de les intégrer et de les responsabiliser dans la gestion des conflits fonciers en RDC », in *Revue Africaine des Peuples Autochtones*, Kinshasa.

NKUANZAKA INZANZA, 2009. « Les minorités Pygmées de la R D Congo face au code forestier », in *Revue Africaine des Peuples Autochtones*, Kinshasa.

Thesaurus international du développement culturel, Paris, Unesco, 1980.

Conclusion

La question de cohabitation des Pygmées avec les Bantu est un problème d'actualité. Cette situation est une conséquence de leur isolement basé sur le refus d'assimiler les Pygmées qui vivent isolés et refusent d'être considérés par les groupes dominants.

Etant donné que la cohabitation pose problème entre ces deux peuples, il y a lieu de partir d'une part des valeurs culturelles communes dans la lutte pour une coexistence durable et l'abolition de pactes d'attitudes négatives dont les Pygmées sont victimes et d'autre part de sensibiliser les uns et les autres à leurs différences, dans le respect de leurs organisations sociales et la fin de l'exploitation sauvage des ressources situées sur leurs territoires, avec lesquelles ils vivent en harmonie depuis la nuit des temps .

Car la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en son article 4 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme en son article 5 stipulent que « Tous les hommes sont égaux et nul ne peut être traité d'inférieur ou d'esclave et subir des traitements inhumains ».

Il y a lieu d'aller au-delà du vœu pieux consigné dans les traités Internationaux. En d'autres termes, les Bantu doivent reconnaître les droits fondamentaux de leurs voisins les Peuples Autochtones Pygmées. Faire autrement, c'est jeter de l'eau sur le dos d'un canard.

Bibliographie

- BAHUCHET, S., 1991. « La forêt matière », in *Les Peuples des forêts Tropicales aujourd'hui*, vol. II, APFT.
- CHAIRE UNESCO de l'Unkin, 2005. *Situation des autochtones pygmées (batwa) en RDC : enjeux des droits humains*, Kinshasa.
- CORNET, J., 1982. « Pygmées du Zaïre », in *Etudes scientifiques*, mars.

construire les représentations qui guideront sa compréhension du monde.

L'information d'aide à la prise de décision

Le concept d'information est très ambigu, flou, hétéroclite et polyvalent. Cela vient de son encrage dans différentes disciplines.

Il se révèle comme un concept général et difficile à définir parce qu'il peut s'appliquer à tout, mais sa valeur heuristique reste considérable.

Il a pris son essor avec l'apparition de la théorie mathématique de la transmission de l'information de Shannon qui tentait de répondre aux préoccupations purement techniques de transmission fidèle des messages¹³.

La Cybernétique de Norbert Wiener l'a récupéré pour assoir, dans une approche systémique, le fonctionnement des machines qui s'autorégulent et leur organisation dans un monde ordonné et prévisible. La cybernétique est présentée comme l'étude de l'information, de la communication et du commandement. La cybernétique de Wiener, qui a contribué par ses travaux à l'électrotechnique, aux télécommunications et aux systèmes de contrôle est devenue une science constituée par l'ensemble des théories sur les processus de commande et de communication et leur régulation chez l'être vivant, dans les machines et dans les systèmes sociologiques et économiques, posant ainsi son interdisciplinarité.

L'application des concepts de la cybernétique aux systèmes vivants qui sont à l'opposé d'autres systèmes qui ne se produisent pas eux-mêmes pose problème. Chez ceux-ci les rétroactions ne sont pas vu comme ce dispositif informationnel assurant la négentropie par

¹³ Lire à ce propos la théorie mathématique de Shannon et Weaver dans Jean Lohisse, *La Communication. De la transmission à la Relation*, Bruxelles. De Boeck Université, 2001

la prépondérance des boucles négatives, mais comme un processus par lequel le système s'auto-organise, autrement dit « se produit, se relie, se maintient, se transforme dans l'agencement de ses interrelations (LOHISSE, J., 2006 : 125). C'est au regard de cela qu'Edgar Morin propose une théorie de l'organisation communicationnelle (Sybernéétique) à la place de la cybernétique qui n'est pas vivante car sa vision refoule la rétroaction positive et l'incertitude de la finalité, en plus d'ignorer la dialectique des rétroactions ainsi que la causalité complexe. Par ailleurs, traiter de l'information chez l'être humain ne consiste pas à combiner des données insensées, mais à produire du sens avec des énoncés ou des comportements produits par des êtres anthropo-sociaux.

Tout en assimilant ces critiques retenons que l'être vivant est à la recherche du maintien et de la transformation. Et pour ce faire, il a besoin d'informations pour s'adapter à son environnement ou mieux pour s'organiser même dans un environnement imprévisible ou hostile. L'homme vivant ne fonctionne pas comme une machine mais il est préoccupé de réorganisation pour sa survie et a besoin d'informations.

Si cette notion garde sa valeur liée aux trois éléments que sont l'improbabilité, la rareté et la pertinence, nous retiendrons aussi qu'elle est attachée au fait qu'elle permet de réduire l'incertitude en apportant un sens, une indication. C'est cet aspect aussi qui le lie à la connaissance et qui la rend stratégique.

Chaque fois que l'on se trouve dans des situations d'incertitude, comme c'est le cas des populations des entités abordées ici, l'information soutient l'analyse et la critique et aide dans la prise de décision. L'information permet de savoir ou de savoir plus (elle est alors une quantité additive, quelques chose qui s'ajoute à ce que l'on sait).

L'information renvoie à une mise en forme de quelque chose, dont la réalité. Elle est appréhendée sous les formes suivantes :

- les nouvelles portant sur l'actualité (News)

- que les enfants Pygmées étudient dans les mêmes écoles que les enfants Bantu, car l'accès à l'éducation scolaire est un facteur déterminant du développement humain et de lutte contre les discriminations. L'école reste l'un des milieux d'épanouissement de tout être humain. Elle conduit à la formation intégrale de l'homme. Grâce à l'école, l'homme trouve sa liberté et son indépendance.
- que l'on évite la discrimination religieuse, c'est-à-dire, que les peuples autochtones Pygmées fréquentent les mêmes églises que leurs frères Bantu, dans la mesure où les deux peuples croient en un seul et même Dieu.
- de favoriser le mariage entre Peuples Autochtones Pygmées et Bantu car ceci contribue à la cohabitation entre ces deux groupes. Le mariage mixte constitue le moyen le mieux approprié pour favoriser une bonne intégration de différentes cultures à travers le monde.
- d'introduire une langue commune telle que le lingala qui a fait ses preuves dans les différents groupes éthno-culturels de la RDC. La langue est le plus puissant facteur de socialisation. En effet, l'introduction de « Lingala » n'a pas fait perdre aux populations leurs langues d'origine.
- d'associer les peuples Autochtones Pygmées à la gestion de la chose publique qui reste l'une des causes de son exclusion sociale et économique. D'ailleurs, en 1970, sous la deuxième République, le Président Mobutu avait initié un programme d'intégration sociale en faveur des peuples Autochtones Pygmées. Ce programme visait la sédentarisation des pygmées, leur instruction et leur insertion dans la communauté nationale. Grâce à ce programme social, quelques Autochtones Pygmées ont accédé à l'éducation de base (LEON DE SAINT MOULIN, 2005 : 8).

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons dire, qu'il appartient à l'Etat Congolais de mettre en œuvre toutes ces stratégies pour une promotion de cohabitation pacifique entre Bantu et Pygmées en RDC.

STRATEGIES DE PROMOTION DE LA COHABITATION ENTRE BANTU ET LES PYGMÉES

Un coup d'œil rapide sur leur évolution sociale montre que les peuples Pygmées sont victimes des conflits, de discrimination, d'expulsion et conditions de travail oppressives partout où ils vivent. En effet, leurs voisins Bantu les accusent de plusieurs maux, notamment que :

- ils s'isoleraient eux-mêmes et refuseraient l'assimilation au groupe dominant ;
- leur culture serait dominée par leur écosystème qu'est la forêt ;
- Ils seraient des chasseurs- cueilleurs et mèneraient la vie des primitifs jusqu'à ce siècle d'éveil ;
- ils vivraient en marge de la modernité ;
- ils seraient puants ou mieux dégageraient une odeur nauséabonde qui ne permettraient pas de les apprivoiser.

Toutes ces considérations sont à la base de leur exclusion et marginalisation dans les pays qui sont leurs territoires d'origine. Pour ce, ils ont une culture des communautés vulnérables qui risquent l'extinction (NKUANZAKA INZANZA, 2009 : 37).

Tant que l' Etat Congolais restera attaché à ses mythes d'uniformité, de monopole de la contrainte physique et de contrôle d'espaces et que les Bantu se passeront en tuteurs, pères sociologiques et propriétaires des Pygmées, comme le confirme Gudjika (2009 : 98), ces considérations qui se traduisent dans la réalité par les mépris et la banalisation des pygmées, continueront à contribuer à renforcer leur marginalisation.

Pour permettre une cohabitation sociale entre ces deux peuples de cultures différentes, mais complémentaire, il est indispensable :

- les renseignements ordonnés et souvent quantifiés, des données concernant certaines activités économiques ou sociales (les data) ;
- les connaissances ou le savoir en général (Knowledge)

Pour Francis Balle (1995 : 55), l'information n'existe que pour ceux qui la reçoivent, en raison du sens qu'ils lui donnent et de la pertinence qu'ils lui trouvent ou qu'ils lui prêtent indépendamment du but final.

Le but premier de l'information reste la connaissance. Le transfert des connaissances et du savoir d'individu à individu et de génération à génération reste la principale préoccupation.

Dans le contexte de cette étude, nous utilisons le concept d'information au sens de connaissance et de savoir (Knowledge)¹⁴.

PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE

Instruments d'investigation

Nous avons entrepris en janvier-février 2013 une enquête dans les deux agglomérations visées par l'étude, à savoir la cité de Kasongo – Lunda (qui comprend 141.990 habitants) et celle de Popokabaka (qui comprend 82.398 habitants).

Nous avons élaboré un questionnaire comportant deux questions. La première question est : quand vous avez besoin d'informations pour résoudre un problème ayant trait à votre activité ou votre profession, où la cherchez – vous ?

La deuxième question est : pourquoi choisissez – vous cette source ? Il s'agit de motiver son choix.

¹⁴ Les concepts d'informations, de connaissance et de savoir sont trois concepts clés qui sont inter dépendants

L'étude s'est inscrite dans une approche à la fois quantitative et qualitative. Elle vise à déterminer le contenu des réponses mais aussi la fréquence dans le choix de types de source.

Quant à la typologie des sources, un entretien préliminaire avec quelques cadres et personnes ressources nous a permis de dresser une liste de sources citées de façon récurrente sur laquelle a porté le questionnaire.

Echantillon d'étude

Sur le total d'habitants que compte chaque agglomération, nous avons retenu 150 personnes au hasard, en raison de 50 personnes par catégorie retenue. Les trois catégories retenues sont les suivantes :

1. Elèves du secondaire des classes terminales (5^{ème} et 6^{ème}) ;
2. Etudiants du niveau supérieur;
3. personnes exerçant un travail rémunéré (enseignant, personnel hospitalier, agent de l'Etat, commerçant, etc.)

Nous avons retenus 150 enquêtés par agglomération et 300 pour les deux.

Sources retenues

Dans les deux agglomérations, les sources les plus courues sont : 1. L'internet, 2. Les gens qui travaillent avec l'enquête (camarades de travail), 3. L'administration de l'organisation, 4. Les gens des secteurs / domaines proches, 5. Les ouvrages, périodiques et revues, et enfin 6. D'autres sources (comme les médias).

Il s'agit en fait des sources que l'on peut interroger soi – même pour obtenir l'information désirée plus que des sources qui vous envoient des informations parmi lesquelles il faut opérer un tri (ex : médias à réinterroger).

4. Aspect Social

Les bantu sont structurés en famille, clan, tribu et ethnies. Chaque structure a un chef qui jouit d'une certaine autorité. Dans une structure sociale Bantu, il se manifeste une forte solidarité ; on trouve une hiérarchisation des catégories sociales.

Quand aux Pygmées, ils n'ont donc pas de chef à proprement parler ; la vie s'articule autour du campement qui est l'unité principale du groupe. Le campement constitue une grande famille dans laquelle les membres sont souvent parents ; il n'y a pas d'hiérarchie dans le sens du pouvoir comme chez les BANTU.

Joseph CORNET l'exprime clairement en notant que : « l'autorité réside dans le groupe, et non dans une personne » (CORNET, J., 1982 : 15).

Depuis que le phénomène de sédentarisation a commencé chez les Pygmées, on trouve de plus en plus de chefs placés par l'administration. Ces chefs sont beaucoup plus des interlocuteurs entre leur groupe et l'administration, car ils ne jouissent d'aucune autorité au sein de ce groupe. Pour illustrer ce propos, le rapport d'enquête sur l'état et les besoins des populations autochtones en matière de santé en République du Congo, 2014 dans le District de SIBITI, au Département de la LEKOUMOU, un Pygmée est responsabilisé comme mobilisateur de la Zone de santé. Mais, il ne joue pas son rôle comme prévu, du fait qu'il estime que les Bantu n'obtempéreront pas.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les femmes jouissent d'une importance immense au sein des groupes Pygmées : elles bâissent les abris pour leur ménage. Souvent aussi, c'est le mari qui se déplace pour vivre au sein du campement d'où la femme est originaire, surtout lors des premiers moments pour faire ses preuves au sein de la belle-famille. Ce qui n'est pas du tout observé en milieu Bantu.

à la fois sous la menace perpétuelle d'un renversement et sous celle d'une dilution de son autorité. Au niveau de chaque village ou campement pygmée, il n'existe pas une autre hiérarchie parce que le clan pygmées est assujetti ou dépendant d'un clan Bantu.

Chez les Bantu par contre, l'autorité à l'intérieur du clan est détenue par le chef du clan. Celui-ci peut être considéré aussi comme le chef politique, le président du tribunal clanique, le porte-parole (et l'intermédiaire) auprès des chefs hiérarchiques et la chaîne qui relie les dieux à leurs descendants. Il est assisté dans l'exercice de ses fonctions par les chefs des familles.

2. Aspect sanitaire

Les problèmes de santé des Pygmées sont résolus grâce à l'utilisation de leur pharmacopée (ensemble des pratiques de santé propre à une communauté et dont le savoir se transmet de génération en génération. Les médicaments traditionnels se présentent sous forme d'une recette préparée de diverses substances naturelles, végétales, animales et minérales.

Bien que les bantu recourent aussi à la médecine des plantes et à autres subsistances animales ou minérales, ce système de soins de santé des pygmées ne jouit pas d'une grande réputation auprès des Bantu (surtout pour certaines maladies qui nécessitent une chirurgie et l'usage de scanner) qui estiment leur système de soins de santé comme le plus approprié.

3. Aspect juridique

Le système juridique de peuples autochtones se réfère aux us, coutumes et legs de la tradition. Les conflits enregistrés sont gérés par le chef du groupe assisté des conseillers. C'est la palabre. Ce que combinent quelque fois les Bantu qui recourent à la justice moderne dans la recherche des solutions aux conflits enregistrés.

PRESENTATION DES RESULTATS

Voici les réponses, selon les trois groupes présentées en tableaux.

I. KASONGO LUNDA

Tableau 1 (élèves des classes terminales du secondaire)

Sources	Fréquences/ 50	Pourcentage
Internet	25	50
Chez les gens qui travaillent avec moi	10	20
A l'administration de notre organisation	7	14
Chez des gens des secteurs proches	2	4
Dans des ouvrages, revues et périodiques	4	8
Autres sources (médias)	2	4
Total	50	100

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. Internet
2. Gens de la profession (élèves)
3. Administration de l'organisation scolaire
4. Ouvrages, revues et périodiques

Tableau II. Etudiants du niveau supérieur

Sources	Fréquence / 50	Pourcentage
Internet	27	54

Chez des gens qui travaillent avec moi	12	24
A l'administration de notre organisation	4	8
Chez les gens des secteurs proches	0	0
Dans des ouvrages, revues, et périodiques	4	8
Autres sources médias	3	6
Total	50	100

Commentaire : Le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. Internet ;
2. Gens de la profession ;
3. Gens de l'administration ;
4. Ouvrages, revues et périodiques.

Tableau III. Personnes ayant une activité rémunérée

Sources	Fréquence/ 50	Pourcentage
Internet	5	10
Chez des gens qui travaillent avec moi	20	40
A l'administration de notre organisation	6	12
Chez les gens des secteurs proches	9	18
Dans des ouvrages, revues et périodiques	7	14
Autres sources (médias)	3	6
Total	50	100

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

VALEURS CULTURELLES ANTAGONIQUES

Ces valeurs culturelles sont plus perceptibles au niveau du mode de vie et peuvent être également relevées dans plusieurs domaines à savoir : éducation, politique, justice sociale, habillement et habitat etc. Ici, il est question des domaines considérés comme valables dans la pratique culturelle Pygmée, mais rejetés par l'autre (Bantu par ex.).

Aspect culturel

- .Le mariage

Le mariage a pour but principal, de permettre la procréation des enfants entre l'homme et la femme pour une meilleure prise de conscience de la perpétuité de la race. Il n'y a pas de mariage entre Pygmées et Bantu au vrai sens du terme. C'est le concubinage qui existe pour de raisons purement sexuelles et de discrimination d'hypocrisie discriminatoire.

1. Aspect politique

Parler de l'organisation politique chez les peuples Autochtones Pygmées, sous-entend parler des institutions politiques autochtones. Georges Balandier, cité par LAPIKA (2013 : 10), D., dans sa réflexion sur les formes de gouvernement en Afrique, affirme qu'il n'existe pas de société sans pouvoir politique, de pouvoir sans hiérarchie et sans rapports inégaux entre individus et groupes sociaux.

Le leadership politique des Peuples Autochtones Pygmées est préoccupé par la recherche du consensus communautaire. Le chef doit être le plus âgé du lignage et doit être un bon fédérateur de tous les siens.

De même, le chef de clan pygmée vise d'abord la protection et la survie de son clan. Il a donc plus de devoirs que des droits et vit

et pour la cueillette d'insectes : les termites, les chenilles et les escargots. Tout ceci est aussi valable pour les Bantu.

Aspect éducatif

L'éducation chez les peuples pygmées est basée sur l'initiation autour du feu, en famille, dans la communauté. Au regard de l'évolution sociale, ce système éducatif paraît aujourd'hui très rétrograde aux yeux de leurs voisins historiques que sont les bantu qui considèrent leur système éducatif hérité de la colonisation comme une valeur.

L'accès à l'éducation est un facteur déterminant du développement humain, dont l'impact s'inscrit à long terme. L'éducation permet également d'améliorer la participation démocratique, de lutter contre les discriminations et d'améliorer la croissance économique.

Pourtant, bon nombre des Pygmées en RDC n'ont pas accès à l'éducation. Ils ne reçoivent, d'éducation que celle dite ancestrale qui leur est transmise au sein de leur communauté.

Le taux d'analphabétisme est partout supérieur à 80%, et celui des femmes avoisine les 100%. Le taux de scolarisation des enfants Pygmées est très faible. Il faut se rappeler que beaucoup de Pygmées sont en réalité sédentaires, et vivent à proximité des villages Bantu, et cela depuis plusieurs années. Or les Bantu ont des taux de scolarisation en général voisins ou supérieurs à 50% dans le primaire (MUSIKI KUPENZA, J., 2012 : 63).

Dans leurs campements les plus éloignés, les infrastructures scolaires sont inexistantes et, quand elles existent, c'est généralement dans un état lamentable. Bref, quant à leur formation intellectuelle, les Peuples Autochtones Pygmées sont, dans leur grande majorité, analphabètes. Ceci relève de l'injustice sociale et de la pauvreté ; la situation n'est pas bien meilleure chez les Bantu.

1. Gens de la même profession ;
2. Gens des secteurs proches ;
3. Ouvrages, revues et périodiques ;
4. Administration de notre organisation.

Dans cette catégorie, l'internet n'est pas la source la plus recherchée et les gens comptent sur les savoirs des gens de la profession.

Tableau cumulatif des résultats

I. KASONGO- LUNDA

Sources	Fréquence / 150	Pourcentage
Internet	57	38
Chez des gens qui travaillent avec moi	42	28
A l'administration de notre organisation	17	11,33
Chez les gens des secteurs proches	11	7,33
Dans des ouvrages, revues et périodiques	15	10
Autres sources médias	7	4,66
Total	150	89,32

Commentaire : le positionnement des sources dans ce tableau se présente comme suit :

1. Internet ;
2. Gens qui travaillent avec moi ;
3. Gens de l'administration ;
4. Dans des ouvrages, revues et périodiques ;
5. Gens de secteurs proches ;
6. Autres sources.

Ce tableau renseigne que parmi les personnes de Kasongo-Lunda enquêtées, 57 soit 38% recourent à l'internet, mais 42 soit 28% recourent aux relations de travail pour se renseigner sur les problèmes de leur profession.

II. POPO KABAKA

Tableau 1. (Elèves des classes terminales du secondaire)

Sources	Fréquence / 50	Pourcentage
Internet	20	40
Chez des gens qui travaillent avec moi	15	30
A l'administration de notre organisation	3	6
Chez les gens des secteurs proches	5	10
Dans des revues	5	10
Autres sources	2	4
Total	50	100

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. Internet ;
2. Gens qui travaillent avec moi ;
3. Gens des secteurs proches et consultation des ouvrages, revues et périodiques, ont la même fréquence ;
4. Administration de notre organisation.
5. Autres sources

Tableau 2 (Etudiants de l'enseignement supérieur)

Sources	Nombre de répondant / 50	Pourcentage
Internet	25	50
Chez des gens qui travaillent avec moi	10	20
A l'administration de notre organisation	3	6
Chez les gens des secteurs proches	3	6

5. La religion

Les Pygmées croient en un Etre Suprême qu'ils vénèrent, adorent et glorifient avant d'entreprendre une activité de chasse, de pêche, des pièges ou de cueillette. Des offrandes sont présentées à cet Etre Suprême à l'occasion des fêtes de remerciements, de reconnaissance ou de sollicitation visant l'accomplissement d'événements heureux pour la communauté.

Ceci présente des similitudes avec les pratiques rituelles des Bantu, écartelés entre leur religion d'importation et celle de leurs ancêtres.

Aspect économique

Les Peuples Autochtones Pygmées sont des nomades, des semi-nomades et des sédentaires. En général, ils ne vivent que de la chasse, de la pêche, de la cueillette et du ramassage. Ce mode de vie a orienté leur économie vers une économie d'autosubsistance.

Ils adorent la forêt qu'ils considèrent comme la seule mère qui leur offre tous les besoins vitaux. C'est grâce aux échanges des produits de chasse, de pêche et de cueillette avec leurs voisins bantu qu'ils réalisent une plus-value de leur production (LAPIKA DIMOMFU, 2009).

De manière traditionnelle, les pygmées obtiennent par le troc ce que la nature ne peut leur fournir. Ils entretiennent avec leurs voisins Bantu des relations d'échanges et de complémentarité, troquant des produits de leur chasse ou de leur cueillette contre des biens qu'ils ne pourraient se procurer autrement.

A titre illustratif, on peut relever que la chasse procure toutes sortes de gibiers : antilopes, singes, grands oiseaux. Les sous-produits de la chasse étaient au centre des échanges commerciaux : peaux de bêtes, dents de léopard... Pour la cueillette de produits végétaux, on a : les champignons, les fruits et les lianes, les herbes légumineuses,

2. La pêche

Les techniques de pêche obéissent à une typologie variable, à savoir la nasse, la corbeille et le vidage. Outre les types de pêche énoncés ci-dessus, la prise de poisson, dans la culture pygmée, se fait également par l'usage des plantes ichtyotoxiques, c'est-à-dire des plantes ou de feuilles de brousse très toxiques, écrasées et utilisées comme poison de pêche. Ces pratiques sont aussi observées chez les bantu et restent ainsi des pratiques communes.

3. Chants et danses.

La naissance et le deuil, tout comme les réjouissances, l'initiation aux rites, sont des évènements à l'occasion desquels le chant et la danse occupent de tout temps une place prépondérante aussi bien chez les bantu que chez les pygmées. Ils assurent les fonctions d'éducation, de socialisation, de divertissement, de véhicules de la culture et de la conservation de la mémoire collective.

Les peuples Autochtones Pygmées sont des véritables danseurs. Ils chantent aussi bien en langue pygmée qu'en langue de leurs voisins Bantu. Les instruments qui agrémentent leur musique sont les claquements des mains, les sifflets en cornes d'antilopes et les tam-tams empruntés aux Bantu. Ils sont souvent invités aux fêtes des Bantous à cause de leur vivacité pour exécuter des danses acrobatiques ainsi que des chants qui miment les animaux (BAHUCHET, 2000 : 150).

4. Contes et mythes

Le domaine de la littérature orale Pygmée et Bantu englobe les contes, mythes, légendes, devinettes, paremies (proverbes), etc. En effet, en milieu Pygmée comme chez les Bantu, les contes sont d'une grande portée par leur caractère spécifique.

Dans des ouvrages, revues et périodiques	8	16
Autres sources médias	1	2
Total	50	100

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. Internet ;
2. Gens qui travaillent avec moi ;
3. Ouvrages, revues et périodiques ;
4. Administration et gens des secteurs proches partagent la même fréquence.

Tableau III (personnes ayant une activité rémunérée

Sources	Fréquence / 50	Pourcentage
Internet	4	8
Chez des gens qui travaillent avec moi	20	40
A l'administration de notre organisation	5	10
Chez les gens des secteurs proches	10	20
Dans des revues	6	12
Autres sources	5	10
Total	50	100

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. Gens qui travaillent avec moi ;
 2. Gens des secteurs proches ;
 3. Dans des ouvrages, revues et périodiques ;
- Le recours à l'administration et les autres sources ont la même fréquence. Dans cette catégorie, l'internet n'est pas la source la plus recherchée.

Tableau cumulatif des résultats

II. POPO KABAKA

Sources	Fréquence / 150	Pourcentage
Internet	49	98
Chez des gens qui travaillent avec moi	45	90
A l'administration de notre organisation	11	22
Chez les gens des secteurs proches	18	36
Dans des ouvrages, revues et périodiques	19	38
Autres sources (ex : médias)	8	16
Total	150	300

Commentaire : le positionnement des sources dans cette catégorie se présente comme suit :

1. L'internet ;
2. Gens qui travaillent avec moi ;
3. Des revues, périodiques et ouvrages ;
4. Gens des secteurs proches ;
5. Administration de notre organisation.

Conclusion

Le grand enseignement de cette étude est que l'internet est devenu la principale source d'information pour les diverses professions qu'on retrouve dans les deux agglomérations rurales de Kasongo – Lunda et de Popo Kabaka.

Existe-t-il des valeurs culturelles communes entre Pygmées et Bantu susceptibles de promouvoir la paix entre eux? La section suivante va tenter de répondre à cette question.

VALEURS CULTURELLES COMMUNES ENTRE BANTU ET PYGMÉES.

Apprendre à vivre ensemble, c'est d'abord lutter contre les idées reçues, décloisonner, ouvrir le dialogue, communiquer avec nos différences et accepter l'autre dans un esprit de justice, de fraternité et de liberté.

En effet, par valeurs culturelles communes, il faut entendre ici les manières d'être et d'agir, partagées par les membres d'une société. Elles sont à situer à différents niveaux, notamment social, culturel, économique et politique.

Aspect socio- culturel

Il existe quelques éléments qui peuvent servir de facteurs de socialisation, parmi lesquels on peut citer : la langue, les techniques de pêche, les chants et danses, les contes et les mythes, la religion, etc.

1. La langue

La langue est un grand et probablement le plus puissant facteur de socialisation, non seulement parce qu'elle permet d'assurer les rapports sociaux, mais également parce qu'elle est fondamentale dans la structuration des rapports sociaux des connaissances et des institutions sociales.

Le Twa est la langue qui permet aux bantu de communiquer avec les Pygmées.

ou de dominer des phénomènes nouveaux et imprévisibles de manière à faire de l'homme le premier bénéficiaire du progrès.

On ne peut parler de valeurs qu'en termes essentiellement relatifs, car celles-ci se rapportent le plus souvent aux conditions de vie et aux intérêts de la société qui les produit ».

Somme toute, les valeurs représentent des principes auxquels doivent se référer les manières d'être et d'agir. Ces principes sont ceux qu'une personne ou qu'une collectivité se réfère et qui rendent désirables et estimables les êtres ou les conduites auxquelles elles sont attribuées. Elles sont appelées à orienter l'activité d'un groupe donné dans une société, en fixant les buts et les idéaux. Elles constituent une sagesse qui donne aux groupes les moyens de juger leurs actes et de se construire une moralité personnelle.

Allons visiter, à présent, la notion de cohabitation pacifique.

Cohabitation pacifique, qu'est ce ?

L'Encyclopédie Larousse définit l'expression « cohabitation pacifique » comme le fait de vivre ensemble, de coexister dans la paix, la tranquillité en aspirant à la convivialité.

En ce qui concerne la cohabitation pacifique Bantu-Pygmyées, généralement, celle-ci n'est pas pacifique. Dans leurs relations, surviennent souvent des conflits liés au droit et à la justice. Ces cas se font sentir plus dans des situations liées :

- à la sous-estimation des pygmées ;
- à la sous rémunération des services rendus aux bantu ;
- au fait se rendre maladroitement justice soi-même, de la part des Pygmées (surtout pour les produits des champs) ;
- à des cas de viols et violences sexuelles commis par certains pygmées sur des filles et femmes bantu ... (Caritas International, 2012).

Cette situation s'explique par le développement des télécommunications avec l'installation des réseaux de télécommunications qui sont aussi des fournisseurs d'accès à l'Internet. C'est le cas de la société Vodacom présente dans ces deux localités. Cette société a permis aux détenteurs d'un téléphone mobile d'être connectés à internet en tout lieu où l'on peut accéder au réseau de cette compagnie. Cette liberté d'accès à l'Internet à tout moment, là où l'on se trouve, a favorisé l'usage fréquent de l'Internet dans les milieux ruraux où il n'était accessible qu'en des lieux privilégiés et rares, généralement contrôlés par des organisations confessionnelles ou non gouvernementales. Il est à relever aussi que l'utilisation de l'internet est l'apanage des jeunes, majoritairement des jeunes élèves du secondaire et étudiants du supérieur.

Le deuxième fait remarquable dans cette étude, dans ce recours à l'Internet est surtout la représentation qu'ils se font de l'internet dans cette fonction de pourvoyeur de réponses.

Pour les personnes du secteur de l'enseignement interrogées (étudiants, chercheurs, enseignants), l'Internet est une source qui contient des données fiables. On peut avoir une confiance totale dans les réponses qu'il donne. Il contient toutes les données du monde et a réponse à tout. Il remplace l'homme. Tout y est avec toutes les précisions. Il donne des informations récentes et permet donc d'être à jour. L'Internet ne cache rien. Ses informations sont sûres, exactes, précises et fiables.

Ces représentations révèlent une connaissance naïve de l'Internet et une adhésion sans critique à tout ce qu'y circule. Or, on le sait, malgré la liberté d'expression que les internautes affichent, tout ce qui y est dit et affiché n'est pas toujours exact, de qualité ou objectif.

Peu sont les gens, parmi les personnes interrogées, qui affichent un sens critique à l'égard de ce média¹⁵.

Certes, l'Internet qui est une source d'informations informatisées permet d'accéder à des bases de données de différents types, principalement aux milliers de sources d'informations que sont les publications générales ou les revues spécialisées dans les sciences et la technologie, les sciences sociales, la santé, la médecine, l'enseignement, la vie des entreprises etc., mais il s'agit d'informations « en ligne » qui ne sont pas toujours exemptes d'erreurs.

Ces informations se présentent soit sous la forme textuelle (un texte publié sur un sujet est présenté dans son intégralité dans un journal, revue ou magazine. On peut ainsi accéder à son contenu intégral. Le chercheur disposant d'un ordinateur peut imprimer ou copier sur un support l'article) ; soit sous la forme bibliographique (on offre une liste d'articles accompagnée d'un condensé ou d'un résumé de chacun et des références exactes relatives à l'original. Il existe plusieurs instruments informatiques fournissant des données sous la seule forme bibliographique), soit, enfin, sous la forme purement numérique. C'est le cas de certaines bases de données fournissant des chiffres bruts (ex : sur les statistiques), mis à jour quotidiennement et qu'on peut relever ou transférer sur un ordinateur personnel. Plusieurs bases de données informatisées servent de sources d'information.

Certes, les bases de données informatisées offrent des avantages mais, il existe aussi des facteurs qui en limitent le recours : l'excès d'information, la reproduction d'erreurs et la perte de contact avec les sources, les éléments que ne prennent pas en compte beaucoup de consultants enquêtés.

¹⁵ Cette situation appelle une éducation aux médias, surtout à l'Internet. Lire à ce propos l'incessant ouvrage de LINO J., PUNGI, Eduquer aux médias à l'ère de l'internet, Kinshasa, médias Paul, coll. Médiaction, 2013.

Valeurs culturelles, qu'est ce ?

La question des valeurs, et notamment culturelles, est à la fois très vaste et très complexe. On désigne par valeurs culturelles les relations symboliques qui assurent la cohésion d'une société donnée ou d'un groupe, maintiennent et renforcent le sentiment d'appartenance de ses membres, perpétuent la richesse de son patrimoine social- spirituel, assurent à sa vie la plénitude et donnent sens aux existences individuelles (Thesaurus international du développement Culturel (1980 : 19).

Selon M. Makagiansar, (1983 : 11), Sous-Directeur Général de l'UNESCO pour la culture, les valeurs, et par extension les valeurs culturelles, sont l'ensemble de signes et de symboles par lesquels s'expriment un système commun d'orientation et de comportements..... Ainsi conçues, « les valeurs » servent aussi bien à intégrer qu'à guider, à canaliser les activités organisées des membres d'une société.

De son côté, Kluckohn (1962) voit dans les valeurs culturelles des symboles collectifs ou cognitifs dans la mesure où, formellement, elles traduisent une conception du désirable qui influence les modes, les moyens et les fins de l'action.

Pour MUNGALA (1982), par valeur, on entend « tout fait social ou de culture qui est conforme à la raison, à la nature de l'homme et qui répond positivement aux besoins fondamentaux de la majorité des membres d'une communauté humaine ».

De ce point de vue, les valeurs revêtent un caractère dynamique et permettent ainsi à l'individu de vivre en équilibre harmonieux aussi bien avec lui-même qu'avec les autres.

Elles ne brisent pas les structures psychiques des individus et ne marginalisent pas les sociétés qui en vivent, mais leur offrent plutôt les moyens de débloquer certains mécanismes sociaux grippés

C'est pour répondre à cette préoccupation que notre réflexion se propose de présenter d'abord le cadre conceptuel, les valeurs culturelles communes et antagonistes entre Bantu et Pygmées, avant de scruter des stratégies de promotion des valeurs communes pour une cohabitation pacifique entre ces deux peuples.

CADRE CONCEPTUEL

Même courantes, certaines notions ont besoin d'être clarifiées à ce niveau ; il s'agit pour nous ici des concepts de culture, de valeurs culturelles, et de cohabitation.

Culture : quid ?

La culture est conceptualisée, présentée et défendue comme un phénomène à la fois découlant du passé historique et ancré dans celui-ci. Vue sous cet angle, GEERTZ (1979 : 89) définit la culture comme un ensemble de significations incarnées par les symboles par lesquels les êtres communiquent, se perpétuent et développent leurs connaissances sur les comportements dans la vie.

Il est à noter que la plupart d'études sur la culture la présentent comme un phénomène collectif non problématique ; c'est-à-dire, une sorte de bien commun appartenant à la société tout entière comme le suggèrent les définitions classiques et plus modernes. En l'occurrence, elle est perçue comme « ce tout complexe qui englobe aussi bien les connaissances, les croyances, les arts, l'éthique, la loi, les coutumes et toutes autres aptitudes et usages dont l'homme a besoin en tant que membre de la société ».

Selon l'UNESCO, la culture est l'ensemble de traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société, un groupe social. Cette définition de la culture nous conduit à la notion de valeurs culturelles.

La deuxième source d'information professionnelle après l'internet est le recours aux gens de la même activité professionnelle. Ceci révèle que les gens consultent préférentiellement leurs collègues de travail pour une réponse à un problème rencontré, ayant trait à la profession. L'on a confiance en leur savoir et expérience.

La troisième source d'information pour résoudre un problème qui survient dans l'exercice d'une profession ou d'un métier en ces milieux est l'administration de l'organisation dans laquelle on travaille ou encore les gens des secteurs d'activités proches. Les enquêtés affirment avoir confiance en l'expérience des autorités de ces organisations.

Le recours à des revues, périodiques et ouvrages qu'on peut trouver dans les bibliothèques locales n'est cité que dans une moindre mesure. Les gens pensent que ces sources ne sont pas actuelles et exigent du déplacement et du temps.

Quant aux médias radio ou télévision, les gens disent que l'information offerte ne tombe pas souvent à propos ou quand on la recherche ou on la demande. Elle peut exister mais n'est pas disponible au moment où on la veut.

D'une façon générale, il se révèle que les sources les plus courues sont celles qui peuvent fournir l'information recherchée ou la rendre extractible (info pull) par le public au moment où l'on en a besoin.

L'autre élément révélé par l'étude est que le recours à une source est basé sur la confiance que l'on a en elle. Cette confiance naît de l'opinion vraie plutôt que d'une connaissance de la source issue d'un savoir scientifique fondant une expertise. Ainsi les gens ne recherchent pas automatiquement une source experte, mais une source dans laquelle l'on a confiance pour avoir la réponse recherchée.

L'étude a aussi confirmé que la pensée est collective, au sens qu'elle est organisée en profondeur par la collectivité des êtres

pensants qui interagissent. Le psychologue russe Vygotsky a insisté sur ce rôle du social dans le développement de l'intelligence. Cette étude l'a montré, la médiation des savoirs est sociale. Les gens font confiance en un savoir social, fruit de l'interaction des relations entre individus. L'individu extrait de son environnement ce savoir et va le réintégrer dans la logique d'une pensée en constitution qui composera ses répertoires cognitifs.

On rejoint ainsi l'idée que l'homme se forme dans le lien social et que l'interaction sociale est un facteur du développement cognitif. C'est la coopération et la coordination entre individus qui conditionnent dans une certaine mesure le développement du jugement et du raisonnement. Le développement de la capacité réflexive par la distanciation permet de relier pensée (activité représentationnelle nourrie par l'information) et action (activité opérative).

Bibliographie

- BALLE, F., 1997. *Médias et sociétés*, Montchrestien, Paris.
- BRUNER, J.S., 1983. *Le développement de l'Enfant, savoir – faire, savoir – dire*, PUF, Paris.
- CERTEAU, (de) M., 1980. *L'invention du quotidien, arts de faire*, Union générale d'édition, Paris.
- CHAMONE, J.P., 1986. *L'appropriation de l'information*, Librairies techniques, Paris.
- CHARLOT, B., 1997. *Du rapport au savoir. Eléments pour une théorie*, Anthropos, Paris.
- GIORDAN, A., 1998. *Apprendre*, Beley, Paris.
- KANT, E., 1974. *Critique de la faculté de Juger*, Vrin, Paris.
- Le MOIGNE, J., L., 1995. *Les épistémologies constructivistes*, PUF, Paris.
- LEMEUNIER, M., 1989. *Transmettre ou communiquer une théorie de l'enseignement en tant que média*, éd. De Minuit, Paris.

VALEURS CULTURELLES COMMUNES COMME BASE DE COHABITATION PACIFIQUE ENTRE BANTU ET PYGMÉES EN RDC

Par
KUYIKULA MASAPU

Introduction

Depuis des temps très anciens, les populations Pygmées fascinent le reste de la communauté humaine. De l'Egypte pharaonique à nos jours, les Pygmées demeurent une curiosité qui ne manque pas de défrayer la chronique, ce qui leur vaut un intérêt réel, que ce soit de la part des scientifiques que de simples curieux.

De l'analyse de l'évolution du monde, notamment en ces dernières années marquées par un grand progrès de la science et de la technologie, entraînant multiples bouleversements dans les rapports de l'homme avec lui-même et avec son milieu, l'expérience des temps actuels a enrichi la notion de la culture qui comprend les traits distinctifs et spécifiques, les modes de vie et de pensée de toute personne et de toute communauté.

La culture, aujourd'hui, englobe le domaine physique, les sports et les loisirs, les activités de plein air ainsi que les modes particuliers par lesquels une société et ses membres expriment leur sentiment de la beauté et de l'harmonie, leur vision du monde autant que leurs modes de création scientifique et technique et la maîtrise de leur environnement (MOBYEN MIKANZA, M. K., 2003 : 159-166).

Dans les pages qui suivent, nous allons nous intéresser aux mécanismes de cohabitation pacifique entre Bantu et Pygmées. Au moment où la RD Congo s'engage dans la lutte pour la cohésion nationale, il y a lieu d'examiner les valeurs culturelles susceptibles de permettre une cohabitation pacifique entre les différentes couches sociales du pays.

Bibliographie

- NGOMA NGAMBU, 1988. *L'Initiation chez les Congo*, PUZ, Kinshasa.
- Code de la famille, août 1987.
- Microsoft Encarta, 2009.
- Wikipedia.org/wiki/Llicitation
- Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes, 1962. Tome sixième, Librairie Larousse, Paris.
- KALONGO MBIKAYI et Collaboration de INIER-Latebo EK, Code civil & commercial, Centre de Recherche et de diffusion juridiques, BP 3327, Kinshasa/Gombe, Article 757, pp.132-133.
- Grand Larousse Encyclopédique en dix volumes, 1964. Tome X, Librairie Larousse, VIè, Paris.
- <http://www.information-juridique.com/droit-immobilier/licitation-indivision>
- Loi 73-021 du 21 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, J.O.Z n°3, 1^{er} février 1974, p.69.
- KALAMBAY LUMPUNGU, G., 1989. *Régime général des Biens*, Vol. 1, 2^{ème} éd augmentée, Collection, Droit et société, Presse Universitaire du Congo, Kinshasa.

- LOHISSE, J., 2006. *La communication. De la transmission à la relation*, 2^{ème} éd. De Boeck, Bruxelles.
- MAYER, A., 1990. *Pour une économie de l'information*, éd. CNRS, Paris.
- MEIRIEU, P., 1989. *Apprendre... oui, mais comment*, ESF, Paris.
- MONTEIL, J., M., 1985. *Dynamique sociale et systèmes de formation*, éd. Universitaires UNMFREO, Maurecourt.
- PIAGET, J., 1946. *La formation du symbole chez l'enfant : imitation, idée et rêve, image et représentation*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- PIAGET, J., 1974. *La prise de conscience*, PUF, Paris.
- PIAGET, J., 1974. *Réussir et comprendre*, PUF, Paris.
- PLATON, 1990. *La république*, PUF, Paris.
- PUNGI LINO, J., 2013. *Éduquer aux medias à l'ère de l'internet*, Médiaspaul, coll., Médiaktion, Kinshasa
- TERROU, F., ALBERT, P., 1992. *L'information* (7^{ème} éd), PUF, Paris.
- YGOTSKY, L., S., 1978. *Mind in society. The development of nights psychological processes*, Cambridge (mass), University Press, Havard.
- YGOTSKY, L., S., 1962. *Thought and language*, Cambridge (mass), Paris.

d'une succession (article 841 code civil français). Que le lieu d'ouverture de la succession soit déterminé, conformément à l'article 720 du code civil par le domicile du défunt.

Conclusion

Le travail a porté sur la licitation comme mécanisme de sortie de la copropriété d'un bien indivis. Il a été démontré que les copropriétaires peuvent se partager le bien en cas de consentement ou recourir à la licitation judiciaire qui est une vente aux enchères du bien indivis décidée par le tribunal de grande instance.

La licitation est donc une vente aux enchères d'un bien appartenant à plusieurs propriétaires ou ayant droit. Et l'indivision est une situation juridique dans laquelle plusieurs personnes exercent des droits de même nature sur un même bien ou sur une même masse de biens, sans pour autant que leurs parts respectives se trouvent matériellement divisées.

Le testament a l'avantage, et c'est notre point de vue, de résoudre le problème de partage des biens parce que déjà décidé par le de cuius de son vivant.

Cependant, en pratique, dans la société congolaise, dominée par des coutumes barbares, le respect et l'application du testament posent problème. Les membres de la famille du de cuius, c'est-à-dire ses frères et sœurs, parents, oncles, ont de l'emprise sur les enfants. Ils veulent tout prendre au détriment de ces derniers qui se trouvent généralement dépouillés de tout.

Ce travail a le mérite de démontrer l'importance de disposer de ses biens de son vivant pour éviter tout déchirement à sa mort. D'où l'importance du testament. Ce travail interpelle tout lecteur à disposer de ses biens de son vivant, s'efforcer à laisser aux héritiers plusieurs biens. Et aux héritiers, se trouvant dans l'hypothèse d'un bien unique, indivisible, de s'entendre pour la vente du bien et le partage des fruits de la vente de ce bien.

user de la chose intégralement mais en se conformant à sa destination et pourvu qu'il ne mette pas obstacle à l'usage des autres.

Les fruits de la chose se partagent dans la mesure du droit de chacun. Chacun peut faire les actes d'administration courante tels que réparations d'entretien et travaux de culture... ».

Article 33 : « Aucun des copropriétaires ne peut sans le consentement des autres changer la destination de la chose commune ni la grever des droits réels au-delà de sa part indivise.

L'article 34 dispose : « chacun des copropriétaires peut toujours demander le partage de la chose commune, nonobstant toute convention ou prohibition contraire.

Les copropriétaires peuvent cependant convenir de rester dans l'indivision pendant un temps déterminé qui ne peut excéder cinq ans. Si la convention est faite pour un terme plus long ou pour une durée illimitée, elle est réduite à ce terme »⁴³.

Comme nous pouvons bien le constater, l'article 34 de la loi sus-évoquée propose de la solution de la sortie de l'indivision d'une copropriété par la licitation par le partage du bien.

Ainsi donc, à la question comment sortir de l'indivision d'un bien, aisément, nous appuyant sur les articles 810 du code civil français et 34 de la loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et de sûretés, nous disons que la licitation est la solution. Cette licitation peut être consentie, volontaire, acceptée par les co-partageants, et judiciaire en cas de désaccord entre héritiers ou copropriétaires.

Il sied de préciser que l'assignation en licitation relève de la compétence du Tribunal de Grande Instance du lieu d'ouverture

⁴³ Loi 73-021 du 21 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés, J.O.Z n°3, 1^{er} février 1974, p.69.

OCCUPATION PORTUGAISE, RESISTANCE NORD-KONGO EN ANGOLA (1885 - 1918) ET RETOMBÉES SOCIO - CULTURELLES DANS L'EX-CONGO BELGE.

Par
DIOP NDILU MPONGO¹⁶ et ONUDINGA MULAMBA¹⁷

Suite et fin

Soulèvement de 1913-1914

Plus élaborée, savamment orchestrée, de toutes les résistances opposées à l'autorité Portugaise dans le processus de l'occupation du Nord de l'Angola, celle de 1913-1914 demeure emblématique et mérite beaucoup d'attention. Tous azimuts, elle intervint presque partout, «simultanément ». Soutenue, elle constitue le paradigme type de la résistance kongo dont le Portugal s'est longtemps souvenu.

Antécédents et causes

Généralement appelé « guerre de Buta », le soulèvement de 1913-1914 a eu pour antécédents, le recouvrement forcé d'impôts par les Portugais. Comme nous l'avons vu plus haut, le refus de paiement d'impôt, par les indigènes a toujours été la pomme de discorde entre les indigènes et les Portugais. Alors que, d'ordinaire, dans la majeure partie de ce territoire portugais d'outre-mer, le portugais s'était pendant longtemps montré laxiste vis-à-vis des ressortissants du Nord dans la rigueur administrative, l'ambiguïté devant laquelle se trouva le Portugal, exigea de lui une option à lever d'autant que son laxisme vis-à-vis des uns, et son intransigeance vis-à-vis des autres n'arrangeaient guère l'Etat qui, à tout prix, devrait rentrer dans ses droits. Il faut souligner cependant que tout le district

¹⁶ Chef de travaux à l'Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales Politiques et Administratives.

¹⁷ Chercheur au CERDAS/UNIKIN

n'était pas encore occupé. Par conséquent, les habitants des parties inoccupées bafouaient pour autant l'autorité portugaise et, qui plus est, ne payaient pas d'impôts non plus. Chose qui instigua le plus leurs voisins du Nord à faire autant. Devant d'incessantes tracasseries de l'autorité, peu à peu, des rébellions commencèrent à se manifester de façon sporadique mais vite réprimées.

A partir de 1913, en raison principalement des pressions subies par les indigènes en rapport avec le paiement forcé d'impôts, les relations entre les indigènes du Nord et les Portugais se gâtèrent et depuis, tournèrent à l'aigre. D'où, la révolte des indigènes du Nord. «De plus en plus, les indigènes se montrèrent arrogants et parfois détenaient les armes perfectionnées qui étaient défendues de vendre aux colons Portugais». Hélio Estève (s.d.) outre l'impôt forcé, l'autre cause principale de l'insurrection kongo résidait dans le recrutement de la main-d'œuvre dans les districts du Nord et à Cabinda, pour le compte des plantations portugaises de cacao à San Thomé ainsi que des chocolatiers anglais. Les missions protestantes de San Salvador, de Kibokolo et de Bembe jouèrent un rôle (instigateur discret) mais non de moindre importance dans l'embrasement du district par l'insurrection de 1913-1914 de par son « accointance » avec les indigènes.

Stratégie alternative

Plutôt que de s'engager uniquement dans la voie d'une défensive intérieure, il convient d'envisager de l'intérieur même, une autre possibilité extérieure de privation : empêcher le recrutement de la main-d'œuvre congolaise pour San Thomé.

Révolte proprement dite

Bien préparée par Alvaro Tulante Buta, ancien élève de la mission protestante de San Salvador, officiellement le coup d'envoi de cette insurrection fut donné le 21 novembre 1913 (BOWSKILL, s.d.). Celle-ci survint presque simultanément dans plusieurs régions du district. A dater du 21 novembre 1913, plusieurs événements

c) De la sortie contentieuse d'une indivision par la procédure de licitation

En cas de désaccord sur l'opportunité ou les modalités du partage d'une indivision, tout ayant droit peut le demander au juge compétent le partage de l'indivision et des biens.

Ainsi, l'article 815 du code civil français dispose que : « Nul ne peut être contraint à demeurer en indivision à moins qu'il n'ait été sursis par un jugement ou autrement ».

La licitation interviendra automatiquement lorsque les biens ne sont pas commodément partageables ou attribuables notamment :

- Si leur division entraînerait une dépréciation ;
- En raison des difficultés dues au morcellement d'un patrimoine dont l'exploitation deviendrait onéreuse et mal aisée ;
- Si le partage en nature causerait aux co-partageants un préjudice ;
- En cas de dépréciation occasionnée par des servitudes à établir entre les divers lots ;
- Compte tenu de la situation et des convenances réciproques des co-partageants.

La licitation judiciaire interviendra aussi automatiquement lorsque le notaire désigné par le juge n'aura pas réussi à trouver un ultime accord entre les parties⁴².

Les articles 32 et suivants de la loi 73-021 du 21 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et régime des sûretés au sujet de la copropriété disposent que :

Article 32 : « Si une chose appartient à plusieurs personnes pour des parts indivises égales ou inégales, chacun des copropriétaires peut

⁴² Wikipedia.

La licitation juridique est celle qui est organisée en vertu d'un jugement rendu en cas de désaccord entre les copropriétaires ou d'incapacité juridique d'un de ces derniers (GRAND LAROUSSE, 1964).

Pour Wikipedia, la licitation judiciaire est celle organisée en vertu d'une décision de justice et dans des formes réglées par la loi.

Il sied de retenir, en matière de licitation, qu'il y a la licitation amiable que nous appelons par consentement et la licitation judiciaire en cas de désaccord co-indivisiaires. De là, découlent deux types de partage : le partage amiable et le partage judiciaire de l'indivision. Le partage est amiable lorsque tous les indivisiaires sont présents, juridiquement capables et d'accord entre eux. En pareille situation, ils peuvent :

- décider de faire réaliser ou non un inventaire des biens ;
- décider de réaliser un partage total ou partiel ;
- fixer comme ils l'entendent la composition de chaque lot.
- Le partage judiciaire. A ce niveau, on peut aussi parler du partage judiciaire qui intervient en cas de désaccord sur l'opportunité ou les modalités du partage. Dans ce cas donc, tout indivisaire peut saisir le tribunal de grande instance pour une demande ou partage judiciaire. Une fois saisi, le tribunal ordonne soit la licitation (vente aux enchères), soit le partage. Qu'en est-il de la sortie de l'indivision.
- La licitation de gré à gré aussi appelée licitation amiable : celle consentie par les copartageants sans recourir à la justice. Tel est le cas des copropriétaires qui s'accordent à vendre une maison qui leur appartient en copropriété.

émaillèrent l'insurrection selon qu'on se trouva à Ambrizete, à Kingombe ou dans les postes environnants. Parmi les indigènes, les uns s'agitèrent, les autres refusèrent de payer l'impôt, d'autres encore brillèrent par le manque de respect envers l'autorité, ou s'attaquèrent aux indigènes restés fidèles aux blancs. A l'époque, faute de répression, l'insurrection s'élargit à d'autres postes comme Kinzau et Kuelo et plus tard à Kifinda, Bungo et Kingombe. Toutes les communications étaient coupées pendant ce temps. Cette insurrection, à la longue, a fini par obtenir l'adhésion de plusieurs autres localités ou villages. Binja, Loano, Tuago, etc. furent également partie prenante. Au Nord, les populations réputées sauvages de Congo Yala s'opposèrent au recrutement de la main-d'œuvre (23 octobre) au poste de Pedra do Feitiço. Le 15 novembre enfin, le poste de Sumba (Zaïre) fut brûlé et Cluyi de Kifuma épargné grâce à l'intervention du Lieutenant Texeira. La révolte se poursuivit par une série d'échauffourées entre les indigènes et les Portugais. Cependant dans diverses régions, la rébellion fut mâtée pour un temps, dans d'autres pas du tout, ainsi de suite. Vers la fin de l'année 1913, les Solongo côtiers attaquèrent les bourgades de Sumba, Kissinga, Congo Yala... Les factoreries Nogeira, Morgado, Mussuko et Noki furent épargnées, grâce à l'intervention de la canonnière «Save ».

Le 3 janvier 1914, San Antoine do Zaïre et Makela do Zombo eurent vent de l'insurrection de San Salvador. Mais l'autorité portugaise n'eut pas l'occasion d'y envoyer du renfort à temps. Les troupes du sous-Lieutenant Gama n'arrivèrent que plus tard, le 25 janvier. Tout ce temps durant, les hommes de Buta saccagèrent le fort à San Salvador, aidés par les indigènes des régions voisines, ceux du Sud et du Sud-ouest en l'occurrence. Le Cabinda, nouvelle capitale du District, informé à son tour (janvier), le gouverneur Cardoso décida l'envoi à San Salvador des troupes dont il prit le commandement. Ces troupes arrivèrent à Noki le 1^{er} février pour n'atteindre San Salvador « qui n'était plus qu'un amas de mines », via Songololo que le 24 février. Deux jours après l'arrivée du Gouverneur Cardoso (26 février), les rebelles passèrent à nouveau à l'offensive sous la conduite de Buta. Mais la contre-offensive

portugaise se montra rude, les troupes de Cardoso mirent les rebelles en déroute « avec grandes pertes », châtiant l'une après l'autre : les populations de Banza, Puto, Cunga, Madimba et Quimbunguge. Mais Buta parvint chaque fois à s'échapper, semant le germe de la révolte partout où il passait.

En février, pendant que toutes les communications étaient complètement coupées entre différents postes, la révolte de Damba commença par l'attaque du fort de Bembe. Buta, battu à San Salvador, regagna Bembe où il réussit à convaincre les indigènes et obtint l'adhésion des riverains de la Lukunga. Début mars, la menace était permanente pour les postes de Bembe et de Kivuenga. Le 14, le Fort de Bembe est finalement attaqué, la communication entre le littoral et le poste de Kivuenga coupée. Les hostilités durèrent un mois environ. Dans le Makela, cependant, les forces portugaises, notamment les troupes commandées par le Sergent Magno et le major Castelo Branco, se mirent à châtier les rebelles basés à Pala-Bala, Lembele, Fulega et Zadi. Buta, réfugié entre Makela et San Salvador, s'employa à s'attaquer à tous les indigènes demeurés fidèles à l'autorité du Gouverneur.

Depuis Noki, le Gouverneur de district, disposant de deux compagnies d'infanterie indigènes, à la tête desquelles se trouvaient les officiers et sergents portugais et deux pièces d'artillerie, mûrit un plan d'assaut « final ». Celui-ci consista à diviser les troupes en trois. La première partit en direction de San Salvador par Songololo, la deuxième sur Noki, faisant jonction avec San Salvador et la troisième enfin s'en fuit sur Makela faisant la boucle avec San Salvador. Ce plan visait à mettre San Salvador en sandwich, après l'avoir transformé en cul de sac. Le 5 juin, la troisième troupe s'en fuit par Makela et marcha ensuite sur San Salvador, cherchant en chemin les rebelles de Cuimba, Tanda, etc. Le 1^{er} juillet, les trois colonnes se retrouvèrent centrées à San Salvador et se dirigèrent ensemble vers le Nord, parcourant la principale région rebelle stuée entre les localités paysannes et la frontière jusque Lungueje. Plusieurs combats eurent lieu, certains très violents, ceux de Congo, Goma, Soca, Volunga entre autres. Les pertes furent lourdes de part et d'autre. Buta

- Amiable ;
- Judiciaire.
- En droit français

En droit français et selon l'article 810 du code civil, la licitation de gré à gré ou volontaire, encore appelée licitation à l'amiable, s'oppose à la licitation judiciaire. Dans cette opération, les parties s'entendent entre elles pour dénouer la difficulté que présente la coexistence de plusieurs droits sur un même bien, appelée enchevêtrement de droits qui rend impossible la situation juridique créée de ce fait. La licitation est amiable lorsque tous les indivisaires sont présents, capables et d'accord entre eux. Celle qui est organisée avec les consentements de tous les copropriétaires juridiquement capables.

En droit congolais, le siège de la licitation est l'article 34 de la loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés lors qu'il dispose que : « chacun des copropriétaires peut toujours demander le partage de la chose commune, nonobstant toute convention ou prohibition contraire ».

Le code de la famille congolais ne traite pas de la licitation mais dispose dans son article 780 que : « lorsque la succession comporte une seule maison, celle-ci est exclusivement attribuée aux héritiers de la première catégorie ».

Le code civil français traitant de la licitation, la définit et en donne les différentes formes alors que le législateur congolais ne le fait pas.

S'agissant d'une succession à une seule maison, nous partageons l'avis du législateur congolais que celle-ci revienne uniquement aux enfants.

- La licitation judiciaire

b) De la licitation comme mécanisme de sortie de l'indivision d'un bien

La licitation, du latin *licitatio*, consiste dans la mise en vente aux enchères, à l'amiable ou en vertu d'un jugement, d'un bien en indivision successorale.

Définition

Le terme semble apparaître au XIX^e siècle, formé du latin *licitation*, qui signifie « vente aux enchères » relativement à un bien appartenant à plusieurs propriétaires ou ayant droit. Cette vente concerne plus spécifiquement des biens immobiliers et se fait généralement par adjudication. On parle de vendre un bien indivis par licitation⁴⁰.

Pour le Grand Larousse encyclopédique (1964) en dix volumes, la licitation est la vente aux enchères, par les copropriétaires, d'un bien ou d'un droit indivis : vendre une maison par licitation.

La licitation se définit comme étant la vente aux enchères d'un immeuble figurant dans une masse à partager, et en particulier dans une indivision. Elle constituera une simple vente si l'acquéreur est un étranger à l'indivision. Par contre, si l'acquéreur est un indivisaire, il s'agit d'un des indivisiaires, elle constituera un partage⁴¹.

Des formes de licitations

La licitation peut être :

- de gré à gré ;

⁴⁰ fr. Wikipedia.org/wiki/Licitation

⁴¹ <http://www.information-juridique.com/droit-immobilier/licitation-indivision>

parviendra à soulever de nouveau plusieurs peuplades des alentours. Le 13 août, les rebelles de Banza Puto furent attaqués et dans les jours suivants ceux de Congo et Moinda étaient eux aussi surpris par l'assaut portugais.

Cependant, « Buta se fortifiait dans son repère vers lequel, les troupes portugaises se dirigeaient. Le 23 août, eut lieu l'important combat de Senguene, qui permit l'occupation de Lovo, au Sud de Quimbugue, et on arriva au repère fortifié de Buta. L'assaut fut donné les 25 et 26. Mais Buta réussit encore à s'enfuir. Le 27, la colonne en opération reprit le chemin de San Salvador, sans avoir obtenu des résultats décisifs ». (HELIO STEVES, s.d.). L'histoire de la résistance en Afrique, rappelons-le, offre en général, des similitudes et des ressemblances. Mais, toutes ne se ressemblent pas. En ce qui concerne l'histoire de la résistance Nord-Kongo, tout a été dit ou presque dit, mais tout n'a pas été dit : ce qui donne à penser que l'histoire de la résistance Nord-Kongo se présente comme un précipité d'événements, sans contour politique ni stratégique. En réalité, pour toutes les guerres de résistances qu'a connues l'Afrique noire, il n'y a pas eu d'exception : comme dans tout affrontement militaire, à toute stratégie (ou tactiques militaires) correspond une contre stratégie qui tient compte aussi bien des facteurs internes que des facteurs externes. Tout comme il eut des stratégies et des tactiques de guerre connues du côté des agresseurs, il y en eut autant dans l'autre camp : des innovations de guerres insoupçonnées ont été introduites au cours des affrontements de façon tout à fait inattendue, au point de surprendre l'ennemi, avant de le contraindre à la déroute sinon à la défaite militaire.

Dans la résistance Nord-Kongo, comme dans la plupart des cas, les facteurs extérieurs n'ont pas du tout joué, pour la simple raison que nos Etats anciens ont évolué en vase clos, tout se passa alors entre seuls occupants et agressés :

En Afrique du Sud, entre autres exemples, lors de la résistance contre l'étranger, Chaka Zoulou (1787-1828), en plus de la meilleure connaissance du terrain, a introduit comme innovation

guerrière, la poursuite de combats sans chaussures, pieds nus. Ce qui permettait à ses troupes d'avoir beaucoup plus d'allures que l'occupant ; en Afrique Australe, comme innovation dans la résistance, en plus de la meilleure connaissance du terrain, la guerre de résistance dite « guerre des Mau Mau » (1953-1959) a recouru aux abeilles pour dissuader l'ennemi et de le pousser à l'abandon entre autres tours ; au Nord, dans l'Empire soudanais, les récits relatent les événements de fond en comble, sans le moindre détour et donc avec précisions, grâce à l'existence des documents écrits connus sous le nom de « Tarikh⁵ » (HASSAN, M., BAAGIL, s.d. : 116). Les plus connus sont : « Tarikh el-Fettach » de Mahamoud Kâti et « Tarikh es-Soudan » de Abderrahman es-Saadi. Ces derniers documents montrent de manière lucide, tous les atouts de la résistance songhay ; stratégies et tactiques militaires innovées, reliefs, meilleures connaissances du terrain (existence des marécages, absence de la thérapie de la quinine notamment. Ces atouts donnèrent incontestablement de gros avantages aux Songhay.

Au fait, tous ces atouts, bien considérés, ont été fort marquants dans la résistance Songhay. Mais, il n'est pas erroné de croire que, ce qui a pesé le plus dans cette résistance c'est, sans conteste, l'adhésion tous azimuts des populations à la cause commune, c'est-à-dire : le degré sublime du nationalisme, à l'intérieur de ce vaste empire soudanais d'antan. Par conséquent, « la résistance fut un élément essentiel de l'histoire du Songhay entre 1591 et 1612. Cette guerre de plus de vingt ans comporte un certain

⁵ Du point de vue linguistique, tarik est proche de *hadith* qui veut dire récit ou tradition, par lequel l'inculturation procède pour intégrer l'individu dans la société. Placé dans le contexte islamique : les instructions de Dieu transmises directement à Mohammad le prophète, afin qu'il les perpétue des générations à générations. « ...le prophète les mémorisa et les paroles furent notées par ses copistes. Ses propres paroles et enseignements furent enregistrés dans les *Abadith* (pluriel de *Adith*) ou tradition ».

Dans le cas d'espèce, cette seule maison constitue la copropriété c'est-à-dire un bien de plusieurs personnes à la fois, un bien qui ne peut pas être divisé pour le partager. Quelles en sont les règles propres au partage des biens de la succession entre héritiers ?

L'article 759 de la loi susmentionnée dispose que : « Les héritiers de la première catégorie reçoivent les trois quarts de l'héritage. Le partage s'opère par égales portions entre eux et par représentation entre leurs descendants ».

Les héritiers de la deuxième catégorie reçoivent le solde de l'héritage si les héritiers de la première catégorie sont présents et l'héritage totale s'il n'y en a pas.

Les trois groupes reçoivent chacun un douzième de l'héritage... article 760.

L'article 761 de la même loi dit : « lorsque le de cujus ne laisse pas d'héritiers de la première et de la deuxième catégorie, les oncles et tantes paternels ou maternels sont appelés à la succession conformément à l'article 758, le partage s'opère entre eux par égales portions ».

A défaut d'héritiers de la troisième catégorie, tout autre parent ou allié vient à la succession et le partage s'opère entre ces héritiers par égales portions (article 762).

Si ces quatre catégories font défaut, la succession est en déshérence et revient automatiquement à l'Etat. Ainsi brossées brièvement les règles relatives au partage des biens de la copropriété.

Lorsque la copropriété comporte un seul et même bien, celui-ci revient d'office aux enfants. Telle est la volonté du législateur. Mais comment c'est seul bien peut être partagé entre ces plusieurs enfants ?

DE LA LICITATION COMME MECANISME DE SORTIE DE LA COPROPRIETE D'UN BIEN INDIVIS

Il sied de rappeler que la copropriété est le droit de propriété appartenant à plusieurs personnes sur une seule et même chose. Qu'en droit français, la forme normale de la copropriété est l'indivision. Que le principe civil est que « Nul n'est contraint de demeurer dans l'indivision ».

Qu'aussi le partage des biens laissés par le défunt entre héritiers ne posait aucun problème en cas de pluralité des biens. Qu'il se posait effectivement un véritable problème de partage lorsqu'il s'agit d'un seul et unique bien en présence de plusieurs héritiers même de première catégorie. Ce seul bien est indivis. En d'autres termes, le partage matériel de ce même et unique bien entre héritiers est inenvisageable sans détériorer l'essence du bien.

Que faire dans le cas d'espèce pour que chaque héritier rentre dans ses droits, telle est la réponse que nous donnerons à cette deuxième partie.

Avant de traiter de la licitation comme solution à l'indivision, voyons d'abord des règles de partage des biens successoraux.

a) Des règles relatives au partage des biens de la copropriété

L'article 779 du code de la famille sus-évoqué dispose que : « La quote-part revenant aux héritiers de la première catégorie ne peut pas être entamée par des dispositions testamentaires du de cuius établie en faveur d'héritiers des autres catégories ou d'autres légataires universels ou particuliers ».

L'article 780 de la même loi renchérit en disant que : « lorsque la succession comporte une seule maison, celle-ci est exclusivement attribuée aux héritiers de la première catégorie... ».

nombre de facteurs qui se terminèrent en un désastre total pour le Maroc. En premier lieu, il y avait une armée de mercenaires bien entraînée et équipée, mais étrangère au Soudan et même en partie au Maroc, et qui s'avéra indisciplinée. En second lieu, l'extension des hostilités à toute l'aire songhay et les conditions tropicales entravèrent sérieusement les campagnes des mousquetaires. Finalement, la différence d'armements, bien que considérable, perdit peu à peu son importance parce que l'artillerie devint moins efficace dans les marécages ou les falaises. La supériorité des armes à feu était incontestable quand les batailles eurent lieu dans la savane soudanienne et quand les canonnades effrayèrent les soldats Songhay ; mais elle fut éphémère. Quand la zone de combat passa dans les marais du Sud et quand la guerre prit un caractère « national », les Marocains, souffrant du paludisme et dépourvus de soutien populaire, purent difficilement réaliser avec les archers rapides et déterminés. Les flèches et les lances eurent raison des fusils ! Bien que la résistance armée des Songhay du Dendi n'ait pas réussi à expulser les envahisseurs marocains ni à recréer l'empire songhay, elle sonna le glas pour la dynastie des Saadiens et les aspirations impériales du Maroc » (LANSINE KABA, 1980).

Revenons à la résistance kongo : le moins que l'on puisse dire, c'est que, il y eut forcément des innovations dans l'art guerrière des résistants kongo, des stratégies et/ou des tactiques, voire des contre-stratégies, mais, pas suffisamment piochées. L'histoire de la résistance Nord- Kongo est muette à ce sujet, et la tradition orale non plus n'abonde dans ce sens. Ce qui est certain, comme dans toute guerre de résistance, c'est que les populations du Nord-kongo de l'Angola ont farouchement résisté à l'occupation militaire portugaise : sous-équipées en armement, sans formation militaire aucune, elles n'ont eu, en tout et pour tout pour atouts, que l'avantage d'avoir la meilleure connaissance du terrain (le relief, les endroits infestés par le paludisme et la maladie du sommeil et autres affections endémiques, devant lesquelles, le portugais ne pouvait faire face.) Comme stratégie moderne, elles ont eu la présence d'esprit de couper complètement la communication entre différents postes, à toutes les opportunités. Elles n'eurent cependant aucune

coopération diplomatique avec les Etats voisins d'où viendrait le secours extérieur.

Retombées de l'occupation portugaise

- Dans le District de Kongo

Heureuse ou douloureuse, l'occupation portugaise du Nord de l'Angola a sans nul doute été porteuse de conséquences pour les uns et pour les autres; nous les retrouvons dans tous les contextes : sécuritaire, politique et administratif, socio-économique et culturel, principalement.

Au plan sécuritaire, l'occupation militaire a restauré le calme, sur toute l'étendue du Nord-Kongo, sans lequel, le Nord de l'Angola ne pouvait prétendre à aucun développement.

Sur le plan politique et administratif, l'occupation militaire a permis une bonne organisation administrative en ouvrant des voies d'accès reliant les régions les unes aux autres.

Pour ce qui regarde le volet socioéconomique, l'occupation permit des échanges commerciaux (facteurs comptant pour une trop grande mobilité des populations) entre les différentes populations du district et d'ailleurs. Aussi a-t-elle permis la construction des missions catholiques (en plus grand nombre) et protestantes, des écoles, des hôpitaux, sans oublier les postes et communication télégraphiques.

Du côté culturel, elle emmena la "civilisation" européenne (portugaise) mais surtout la généralisation de la culture portugaise, parfaitement assimilée et intégrée dans les mœurs locales des indigènes.

En droit civil, l'expression *successible* désigne celui qui a droit à la succession, qui donne droit à la succession, personne apte à recueillir une succession et le successeur est la personne appelée à recueillir tout ou une partie d'une succession. Il sied de préciser que le conjoint survivant et l'Etat sont des successeurs irréguliers. Il importe aussi de retenir que l'indivision et la succession sont des modes de transmission du patrimoine à cause de mort. En d'autres termes, c'est par la mort que s'ouvrent une succession, une indivision.

f) Des héritiers

Des héritiers ou des *successibles* sont des personnes appelées ou éligibles à une succession. Les articles 758 et suivants du code de la famille de 1987 catégorisent les héritiers comme suit :

- Les enfants du de *cuju* nés dans le mariage et ceux nés hors mariage mais affiliés de son vivant ainsi que les enfants qu'il a adoptés, forment la première catégorie des héritiers de la succession (article 758) nous tisons l'attention de nos lecteurs que par l'adoption, l'adopté bénéficie de mêmes droits que des enfants biologiques. Que ces droits ne cessent pas par la majorité si ce n'est que pour indigénéité.
- Le conjoint survivant, les pères et mère, les frères et sœurs germains ou consanguins ou utérins forment la deuxième catégorie des héritiers ;
- Les oncles et les tantes paternels ou maternels constituent la troisième catégorie des héritiers de la succession (article 758, alinéa C) ;
- Tout autre parent ou allié à défaut d'héritiers de la troisième catégorie forme la quatrième catégorie des héritiers de la succession (article 762) ;
- L'Etat, à défaut d'héritiers de quatre catégories (article 763).

L'étude de toutes ces notions nous amène à la lictitation comme moyen ou mécanisme de sortie de l'indivision d'une copropriété qui constitue la deuxième mouture de notre travail.

La succession testamentaire est la succession dévolue suivant la volonté exprimée par le défunt dans un testament. Tandis que la succession vacante est celle que personne ne réclame.

La succession du de cuius peut être ab intestat ou testamentaire, en tout ou en partie. Les biens dont le de cuius n'a pas disposé par le testament sont révolus à ses héritiers ab intestat³⁸.

Pour Microsoft, le terme succession désigne la transmission du patrimoine d'une personne lors de son décès ainsi que les règles qui président à cette transmission. La succession diffère de la donation qui s'opère entre vifs et ne peut porter que sur un ou des éléments de patrimoine dont le donateur transmet la propriété, la succession est un mode de transmission à cause de la mort, qui porte sur l'ensemble de biens qui compossait le patrimoine du défunt. Au regard d'autres branches du droit de la famille, le droit de successions a connu une remarquable stabilité dans la mesure où les principes de base de la dévolution successorale posée en 1804, restent encore d'actualité aujourd'hui. Même si certaines modalités de ce droit ont connu des évolutions, seules des dispositions d'ordre fiscal tenant à la taxation des héritages viennent modifier les règles applicables en la matière. C'est toujours l'intérêt familial qui gouverne les règles de la dévolution successorale selon deux modalités principales. La copropriété est la situation dans laquelle des personnes physiques ou morales partagent la propriété d'un bien. Par exemple, posséder un terrain en propriété³⁹.

Nous estimons quant à nous que la succession existe du fait de la mort du propriétaire des biens par laquelle mort les biens du de cuius passent aux mains de ses héritiers et légataires. Que ses héritiers succèdent et à l'actif et au passif.

³⁸ KALONGO MBIKAYI et Collaboration de INIER-Latebo EKWA, Code civil et commercial, Centre de Recherche et de diffusion juridiques, BP 3327, Kinshasa/Gombe, Article 757, pp.132-133.

³⁹ Succession (droit), Microsoft Encarta 2009.

Au-delà du district concerné

Dans l'ex-Congo Belge, les retombées de l'occupation portugaise du Nord, sont encore palpables aujourd'hui : le flux des réfugiés ayant fui la guerre de Buta, trouvèrent naturellement bon accueil dans le territoire du Sud-Ouest de l'ex-Congo Belge, la province de Bas-Congo actuelle. Par après, nombreux sont ceux qui ont également émigré vers cette province, longtemps après la guerre de Buta pour l'une ou l'autre raison, « l'enfer colonie » surtout. Les émigrés angolais apportèrent beaucoup plus dans le domaine de la culture mais aussi, dans d'autres domaines tels le commerce, les métiers et la débrouillardise surtout.

Commençons par la culture : sur ce plan, ils ont joué le rôle de « civilisateurs » de second plan. Ils ont introduit auprès des Congolais du Congo Belge les mœurs portugaises, des habitudes vestimentaires nouvelles (le port de la robe, de la jupe et du voile pour la mariée notamment), Des manières de table et tant d'autres innovations dans la vie socioculturelle des indigènes de l'ex-Congo belge. En outre, depuis Matadi jusqu'à Kinshasa, dans le domaine des arts, ils ont marqué la musique congolaise avec la musique dite de San Salvador, assortie de la danse « Polka piqué » qui, de plus belle a resurgi dans les émissions radiotélévisées de Kinshasa. Les musiciens les plus célèbres de cette époque (1950-1957) furent Georges-Eduard, Antoine Dolivera et Freitas. Plus tard, d'autres célébrités viendront grossir les rangs des artistes musiciens Angolais au Congo. Au nombre de ceux-là, Sam Mangwana et Matadidi Mabele dit Bwana Kitoko (bel homme) figurent en bonne place. Il en existe bien d'autres dont les identités nous échappent. Au plan du Football, dans les mêmes années (1950-1960) et après, nombreux sont les ressortissants de l'Angola qui ont presté au sein des grandes formations sportives du Congo, même dans la sélection nationale. Du point de vue du commerce, les Zombo venus du Nord de l'Angola, introduisirent le petit commerce et la débrouillardise au point d'en faire leur apanage, d'où l'expression codée « nsi yeno, mawete meto » qui veut dire, « le pays est vôtre, le bonheur est nôtre ».

Avant, et même après la guerre de libération de l'Angola (1961 – 1975), les Salvadors et les Zombo étaient majoritaires parmi les tribus angolaises émigrées (réfugiées) au Congo ex-belge.

Dans le domaine technique, plus les Salvadors appelés sous le nom d'usage populaire “So mestro”, que les Zombo, la diaspora angolaise a excellé dans les métiers comme : la mécanique auto, la maçonnerie, la cordonnerie, la menuiserie (charpenterie) etc. L'exploitation des restaurants, des bars, des boutiques et le petit commerce en général dans des cités populaires, était le domaine de prédilection des Zombo. Cette tribu a eu, dans les tournants des années cinquante et soixante les mérites d'avoir créé une véritable « école » de la débrouillardise au Congo ex-belge. N'eut été cet écolage, la crise multidimensionnelle dans laquelle fut plongée la République Démocratique du Congo actuelle, depuis la «zaïrianisation »¹⁸ et les pillages de 1991 et de 1993, aurait tourné à l'hécatombe : industries saccagées, pas d'emplois et l'Etat dépassé, l'unique voie de salut fut la débrouillardise ou la pratique de petits métiers et le petit commerce à la sauvette.

Conclusion

Nous avions dit au début que l'histoire de l'Angola est dominée par la cohabitation portugaise. Et qu'en plus, cette cohabitation n'était pas simple mais basée sur les rapports de forces entre occupés et occupants. L'important était de montrer comment un peuple a, de façon ininterrompue, lutté contre une occupation qu'il ne voulut point, sinon tolérée dans ses limites socio - existentielles et commerciales. La résistance kongo au Nord de l'Angola, quand bien même l'occupation fût effective ou presque, pendant la colonisation, la résistance kongo s'est prolongée opportunément et sporadiquement, sous d'autres formes (idéologiques, sabotages..., et

¹⁸ Mesure par laquelle le Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) sous Mobutu, décida la cession des affaires appartenant aux étrangers aux seuls nationaux.

Le partage du bien peut toujours être décidé par le tribunal de Grande Instance dont l'intervention est souvent nécessaire en raison des litiges qui peuvent accompagner ce type de solution juridique³⁷.

Pour notre part, il y a indivision dès lors que le bien laissé par le de cuius constitue un tout indivisible matériellement entre copropriétaire et que seul son prix de vente ne peut l'être entre co-indivisaires.

La propriété peut être transmise d'une personne à l'autre par succession. C'est quoi alors la succession ? C'est le troisième concept à définir.

e) De la succession

En Droit civil, la succession est la transmission du patrimoine d'une personne décédée à une ou plusieurs personnes vivantes. C'est aussi l'ensemble de biens transmis au décès. La succession *ab intestat* est la succession dévolue par la loi, succession anormale, dévolution de certains biens à un héritier plutôt qu'aux autres en raison de la provenance de ces biens (l'ascendant donateur succède, à l'exclusion de tous autres, aux biens qu'il avait donnés au défunt, si celui-ci est mort sans postérité ; il en est de même pour l'adoptant donateur. Mais en cas de prédécès, le droit de retour bénéficie à ses propres enfants et pour les frères et sœurs légitimes de l'enfant naturel pour les biens que celui-ci avait reçus de leur auteur commun.

A côté de la succession *ab intestat*, nous retrouvons la succession bénéficiaire qui est une succession acceptée sous bénéfice d'inventaire (le successeur marque sa volonté de ne pas être entraîné à régler un passif plus élevé que l'actif.

La succession en déshérence est la succession qui en l'absence d'héritiers au degré successible et de légataires est dévolue à l'Etat.

³⁷ « Indivision », Microsoft ® Encarta ® 2009

d) De l'indivision

Pour le Grand Larousse encyclopédique (1962), l'indivision est la situation juridique des personnes qui possèdent des droits sur un même droit sans qu'une division matérielle de leurs parts permettent de les distinguer : « Nul n'est tenu de rester dans l'indivision ».

L'indivision est la situation juridique dans laquelle la propriété d'un bien ou d'un ensemble de biens est repartie entre plusieurs personnes bénéficiant du type de droit, sans qu'une division matérielle en parts du bien considéré ait été réalisée.

L'indivision est le mode de propriété ayant des origines anciennes entériné par le code Napoléon de 1804, malgré les critiques des juristes du XIX^e siècle. L'indivision a pour caractéristique de mettre un bien en propriété indivise, et obéit à un régime juridique spécial organisé par la loi du 31 décembre 1976. Cette situation résulte le plus souvent de la transmission d'un patrimoine par une personne décédée ayant plusieurs héritiers, en attendant le partage de ces biens et le règlement définitif de la succession entre les héritiers. Il est également possible de créer une indivision par convention notamment pour organiser la situation de copropriétaires d'un bateau exploité en commun, ou d'un immeuble bâti sur des parties communes.

Les indivisaires sont liés et chacun d'entre eux possédant concurremment toute la chose selon des quotes-parts qui peuvent être différentes, il n'existe pas de division des droits sur cet objet entre les co-indivisaires d'accord unanime de tous les co-indivisiaire est obligatoire pour effectuer des opérations de gestion ou de vente d'un des biens. Si l'un des indivisaires souhaite vendre sa part de propriété à une personne étrangère à l'indivision, les autres bénéficient d'un droit de préemption, c'est-à-dire qu'ils peuvent, par préférence, se porter acquéreurs de la part mise en vente. Si l'un des co-indivisaires refuse la vente, celle-ci est impossible. Dans la mesure où, selon l'article 815 du code civil ; « nul n'est tenu de rester en indivision ».

sous forme de guérillas pendant la lutte armée d'avant l'indépendance), mais réprimées autant que cela fut possible.

L'inégalité en armement, le recours au canonnier « Save » et à l'artillerie portugaise ont eu finalement raison des Kongo. Mais, il faut noter que, quel que fût l'usage d'armes à feu modernes pour mâter la résistance kongo, l'occupation militaire n'est pas arrivée à bout de ses ambitions. Certaines régions n'ont été ni inquiétées, ni touchées. Plus important encore : le Portugais n'est pas venu à bout de la résistance par les armes, mais plutôt affaibli par les maladies tropicales, la malaria et la maladie du sommeil en l'occurrence. L'occupation militaire tout comme la colonisation dans toutes ses rigueurs tortionnaires, n'a rien changé dans l'être mukongo. Il est resté le même : tolérant, pacifique, méticuleux dans son jugement, inébranlable dans ses prises de positions, mais foncièrement vindicatif, lorsque sa souveraineté est en danger ou devant un péril qui menace toute son intégralité (la plénitude de ses terres notamment) en tant que souverain et homme libre, digne de son sacro-saint être mukongo.

Enfin, pour terminer, on ne saurait donc traiter de la lutte de libération de l'Afrique postcoloniale, sans évoquer la résistance angolaise en général et Nord-kongo en particulier, contre la présence portugaise qui, dans le temps, a perduré depuis les premiers contacts avec les Portugais, jusqu'à la fin de la guerre de libération. Le processus de libération de l'Angola a été donc longue et pénible comme le confirme l'histoire immédiate de l'Afrique : « Mise à part notamment les colonies portugaises (Guinée Bissau, Angola, Mozambique), l'Afrique subsaharienne, pour l'essentiel, accède à l'indépendance autour des années 1960, sans trop de difficultés (...) (...). On peut légitimement employer à cet égard le terme de « décolonisation ». La passation des pouvoirs s'est faite partout, sans heurts, le nouveau pouvoir étant incarné par des hommes favorables à l'ancienne métropole, tout particulièrement dans le cas de la France, mais également pour ce qui concerne la Grande-Bretagne» (CHALIAND, G., Seuil, 1980). La guerre de libération de l'Angola

a duré 27 ans. L'indépendance de ce pays ne fut donc pas un cadeau mais bien le résultat d'une longue lutte, menée sans relâche.

Quant à l'occupation - colonisation, nous rétorquons que toute occupation - colonisation d'un peuple par un autre est contraire à la liberté des peuples ou mieux, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est plus qu'une abomination ! Par ailleurs, s'agissant de «bienfaits» de la colonisation, partout où elle a sévi, nous disons : toute dépendance est une très mauvaise chose. Pire encore, la dépendance culturelle (religieuse). L'exemple de la résistance angolaise devra servir de leçon pour toute l'Afrique, car l'histoire est un éternel recommencement. La colonisation est passée certes, mais nous (l'Afrique) sommes ce maillon faible du monde et donc vulnérables. Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Avec la conquête spatiale, les immixtions étrangères (Afrique Centrale et Australe) et la mondialisation, tout peut arriver de fâcheux ou de surprenant comme l'imposition d'une sodomie, pompeusement baptisée «mariage pour tous», qui pointe à l'horizon !

Bibliographie choisie

- BOWSKILL, s.d. *Baptist Missionary Society, San Salvador, Mr. Bowskill's letters on the native war of 1913-1914, and other documents*, London, The carey press.
- CHALIAND, G., 1980. *L'enjeu africain. Stratégie des puissances*, Paris, Seuil.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., 1974. A propos d'une source un peu oubliée sur l'histoire de l'Afrique noire : L.B. Proyart, histoire de Loango et autres royaumes d'Afrique, in *Perspectives nouvelles sur les pensées de...*, PP. 185...
- DAVIDSON, B., 1973. *L'Afrique ancienne*, Paris, Maspero.
- DAVIDSON, B., 1972. *L'Angola au cœur des tempêtes*, Paris, Maspero.
- FALL, R., 1987. «Les résistances populaires au Bawol au cours du XIX^e siècle», in *Africa Zamani*, N^os 18-19.

Nous estimons, pour notre part, que le testament ayant une valeur légale doit être respecté et appliqué dans son intégralité parce que c'est la volonté du de cujus. Que le testament répartisse déjà les biens et une quote-part soit réservée aux membres de famille du de cujus.

Il est aberrant de voir les enfants être chassés de la maison où ils ont grandi, après la mort de leur papa. Qu'un travail de vulgarisation du testament soit mené par l'officier de l'état civil et le notaire pour démontrer l'importance du testament méconnu par la coutume congolaise.

L'étude de différentes formes de testament, nous amène à l'analyse des concepts sélectionnés dans le contexte de ce travail.

c) De la copropriété

La copropriété est le droit de propriété appartenant à plusieurs sur une seule et même chose. En droit français, la forme normale de la copropriété est l'indivision dans laquelle chaque copropriétaire possède un droit complet, absolu (sous réserve de la rétroactivité du partage) sur une quote-part abstraite de la chose. Cette copropriété est en principe provisoire, chacun des copropriétaires pouvant toujours demander le partage.

Le copropriétaire est toute personne qui est propriétaire par indivis d'une chose, conjointement avec une ou plusieurs personnes.

Pour le dictionnaire Microsoft, la copropriété est un bien appartenant à plusieurs personnes tel un immeuble. C'est aussi l'ensemble de personnes propriétaires des appartements (³⁶).

Cette copropriété forme l'indivision. Voyons qu'en est-il de l'indivision.

³⁶ Copropriété (Droit) ; Microsoft Encarta, 2009.

- b) Faire des legs particuliers dont le montant ne peut dépasser 100.000 zaires (100.000Fc aujourd’hui) pour chaque legs ;
- c) Prendre des dispositions relatives à la tutelle de ses enfants mineurs ;
- d) Assurer, en cas d’héritage inférieur à 100.000 zaires, l’exercice du droit de reprise ;
- e) Fixer entre les héritiers de première et deuxième catégorie une règle de partage différente de celle du partage égal prescrit par la loi en cas de succession ab intestat.

Toute autre disposition prise dans un testament oral est nulle et les legs supérieurs à 100.000 zaires sont réduits à cette somme.

Il importe de préciser qu’en cas de pluralités de testaments, qui ne sont pas compatibles, la préférence est donnée à celles des dispositions contenues dans le testament le plus récent.

Il sied de préciser que le testament ne produit d’effet qu’à la mort du de cuius. Les biens que le de cuius partage ou donne de son vivant rentre dans la donation entre vifs ou la cession.

Le testament est une notion peu connue dans la culture congolaise où la coutume tend à primer sur la la loi écrite. Voilà pourquoi son application est butée à beaucoup d’obstacles d’ordre socio-culturels. Certaines cultures veulent que les biens laissés par le mourant reviennent aux membres de sa famille là où la loi donne primauté aux enfants du de cuius.

Quant à nous, nous nous rallions à la position du législateur congolais quant au respect et à l’application du testament, qui est la dernière volonté du testateur.

Certaines cultures congolaises dominées par la coutume, est hostile au testament parce qu’il va à l’encontre des volontés familiales et privilégié les pupilles.

- HELIO ESTEVES FELGAS, (s.d.). L’occupation militaire du Congo portugais, *Revista militare*, Lisbonne.
- IBRAHIM BABA KAKE, 1975. *Djouder. La fin de l’empire Songhay*, ABC, Paris.
- LANSINE KABA, 1980. « Les archés, les mousquetaires et les moustiques : une interprétation de l’invasion marocaine du Soudan et la résistance songhay (1591-1612) », in *Bulletin de l’Institut Fondamental d’Afrique Noire*, Tome 42, n° 1, Dakar.
- PANKHURST, R., 1969. “Ethiopia and the loost of the Italian Invasion : 1935-1936”, in *Présence Africaine*, N°72.
- PELISSIER, R., 1987. « Angola, Mozambique : des guerres interminables et leurs facteurs internes », in *Hérodote*, n° 45.

Le testament authentique est celui établi par le testateur, soit devant le notaire, soit devant l'Officier de l'état civil de son domicile ou de sa résidence.

Si un testament authentique est établi devant l'officier de l'état civil, celui-ci garde dans ses archives un des deux originaux, et inscrit en outre dans un registre spécial des testaments, la date à laquelle celui-ci a été établi ainsi que les noms et le domicile ou la résidence du cùjus.

Ce registre peut-être consulté après le décès du testateur par toute personne qui le demande et qui pourra prendre connaissance sur place de l'original.

- Du testament olographe

L'article 768 définit le testament olographe comme celui qui est écrit en entier ; daté et signé de la main du testateur. Il peut être écrit à la machine par le testateur, à condition que sur chacune des feuilles et ce, à peine de nullité, le testateur indique par une mention manuscrite ces circonstances et qu'il date et signe le testament de sa main.

- Du testament oral

Aux termes de l'article 771 du code de la famille susdit, le testament oral est celui qui est fait verbalement par une personne sentant sa mort imminente et en présence d'au moins deux témoins majeurs³⁵.

Le même article dispose qu'en pareil cas, le testament ne peut que :

- a) Formuler des prescriptions relatives aux funérailles ;

³⁵ L'article 771 du Code de la famille, 1987.

b) Du testament

1) De la définition

Il a été dit dans la partie introductive de cette étude, que le *le decujus* peut, de son vivant, disposer de ses biens par un testament. Et que par le testament, il aurait résolu la survenance d'éventuel conflit de succession à sa mort.

Vu sous cet angle, le testament est donc l'acte par lequel le propriétaire d'un bien, de son vivant, décide de le transmettre à une ou plusieurs personnes, à son décès. En d'autres termes, c'est l'acte de transmission d'un droit pour le *de cujus* et d'acquisition d'une propriété pour le bénéficiaire (héritier).

Au sujet du testament, l'article 766 du code de la famille le définit comme acte personnel du *de cujus* par lequel il dispose, pour le temps où il ne sera plus, de son patrimoine, le répartit, détermine ses héritiers et fixe les dispositions tutélaires, funéraires ou de dernière volonté que la présente loi n'interdit pas et auxquelles des effets juridiques sont attachés³⁴.

Ainsi défini, voyons les différentes formes que peut revêtir un testament.

2) Des formes de testament

L'alinéa 2 de l'article 766 sus-évoqué dispose que : « Le testament peut être fait sous forme authentique, olographe ou orale à l'article de la mort. Toute autre forme de testament est nulle ».

- Du testament authentique

³⁴ Loi n°87-010 portant code de la famille, Journal Officiel de la République du Zaïre, Numéro spécial, août 1987, article 766.

RELATIONS ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRES DANS LA COMMUNE DE MASINA : APPROCHE SOCIOLOGIQUE DES CONFLITS

Par
NZAMBU KONDA et KUKETUKA KIANGATA

Introduction

Dans le cadre de nos recherches sur la vie sociale de la population de la Commune de Masina, une enquête sociologique des conflits en rapport avec les relations entre bailleurs et locataires a été menée pour une période de 2005 à 2012.

Selon NZENGO (1997), les causes économiques, politiques, juridiques et démographiques seraient à la base des conflits permanents entre bailleurs et locataires. Les bailleurs saisissent cette pression démographique pour imposer leur dictat sur leurs résidences, prises en location.

KWETE (1999) soutient que l'insertion sociale des ruraux dans la ville de Kinshasa serait à la base des conflits entre bailleurs et locataires.

L'étude de Bula (1997) dans la Commune de Ngaba démontre que le critère tribal (ethnique) serait source des conflits entre les deux parties en présence.

Partant de ces précédentes études, nous affirmons que les éléments des conflits entre bailleurs et locataires sont provoqués par divers facteurs. Il ne serait pas erroné d'affirmer que le manque d'entente entre bailleurs et locataires est devenue une monnaie courante dans la ville de Kinshasa.

Chaque jour qui passe nous le confirme : les bagarres sans cesse sont signalées ici et là entre les deux antagonistes et même des procès dans diverses instances judiciaires.

On n'est pas surpris de la pression démographique pour une petite pièce à louer, où plusieurs demandeurs se bousculent. Ce qui renforce la surenchère, les spéculations ; il arrive aussi que le bailleur rompe le contrat de bail sans se référer à la législation en vigueur en République Démocratique du Congo dans le domaine de l'habitat. L'insécurité survenue à l'Est du pays est une des causes, non des moindre, de l'exode des populations vers la ville de Kinshasa.

Les bailleurs profitent de ces arrivées massives pour hausser sans vergogne et en toute impunité le taux de loyer au détriment du locataire.

Ainsi, notre étude voudrait appréhender les conflits dans les relations entre bailleurs et locataires.

Outre l'introduction et la conclusion, nous divisons notre travail en cinq points : l'approche terminologique (définitions des concepts de base qui sont : le contrat de bail et les conflits ; les causes des conflits entre bailleurs et locataires ; la situation démographique et les statistiques en rapport avec les conflits entre bailleurs et locataires, les conséquences de ces conflits, enfin la synthèse des résultats de l'enquête.

Quelles sont les causes qui sont à la base des conflits entre bailleur et locataire dans la commune de Masina ?

Telle est notre préoccupation majeure qui fonde l'essentiel de notre questionnement ayant conduit à la recherche dont cette publication est la résultante.

Dans le contexte Kinois en général et celui de Masina en particulier, ces conflits trouvent leurs origines dans les crises économiques (la pauvreté dans laquelle vivent les Kinois), dans les crises politiques (instabilité politique), voire dans la pression démographique, et le non respect de la législation en vigueur en matière de bail. Passons maintenant au premier point de cette étude.

DES NOTIONS

Cette première partie sera consacrée essentiellement à l'étude des concepts tels licitation, indivision, copropriété, héritier, succession, successible, ... mais avant d'y arriver, il nous parait opportun de dire un mot sur le mode d'acquisition d'une propriété et sur le testament, sans y entrer en profondeur.

a) Des modes d'acquisition d'une propriété

En d'autres termes, comment une personne, peut-elle devenir propriétaire d'un bien ?

Selon l'article 49 de la loi dite foncière, la propriété s'acquiert par donation entre vifs, par testament, par succession et par convention.

L'article 50 de la loi susdite ajoute que : « la propriété s'acquiert aussi par le travail de l'esprit, le travail artisanale, l'accession, l'incorporation, la prescription acquisitive, l'occupation des choses perdues, la découverte d'une chose. L'accession naturelle ou artificielle peut être à l'origine d'un droit de propriété... ⁽³³⁾ ».

Aux termes de l'article 49 de la même loi, la propriété des biens s'acquiert et se transmet par donation entre vifs, par convention. Il y a lieu d'ajouter par décision de l'autorité publique ou jugement. Ces modes ne sont pas exhaustifs.

Dans le cas sous examen, la succession et le testament comme mode de transmission ou d'acquisition de propriété nous intéressent. Vus d'une manière succincte, ces modes nous amènent à étudier ce que nous entendons par testament.

⁽³³⁾ Loi n°73-021 du 20 juillet 1973 portant Régime général des Biens, Régime foncier et immobilier et régimes des sûretés, article 50.

- Le de cuius, de son vivant, dispose de ses biens entre vifs, c'est-à-dire par un testament, il a pris soin de répartir la destination des biens. Dans cette hypothèse, le problème ne se pose pas du tout car le sort des biens est connu. D'où l'importance du testament ;
- Le de cuius, meurt sans testament, c'est-à-dire *ab intestat*. Le sort de ses biens paraît plus compliqué parce que décidé par d'autres volontés et la dualité entre le droit positif et la coutume.

Dans l'hypothèse ci-dessus, il se pose encore d'autres problèmes :

- Cas de pluralité d'héritiers et pluralité des biens ;
- Cas de pluralité d'héritiers pour un seul bien.

En cas de pluralité d'héritiers pour une pluralité des biens, le problème ne se pose pas. Que faire en cas de concours d'héritiers dans une succession à un seul bien indivisible, qui ne peut pas être partagé, morcelé entre plusieurs, bien appelé sur le plan juridique « la copropriété d'un bien indivis ».

Telle est la problématique que nous tenterons de résoudre tout au long de cette réflexion scientifique.

Le travail comportera deux parties : la première traitera des notions de base comme licitation, succession, accessible, indivision, copropriété... et la seconde démontrera l'importance de la licitation. En d'autres termes, comment, par la licitation, le problème de l'indivision est-il résolu ?

Nous sommes parti du constat combien éhonté des conflits de succession observés dans notre société et avons recouru à l'observation directe et à la technique documentaire pour la collecte des données.

DEFINITIONS DES CONCEPTS

Un concept en sciences sociales et humaines peut renfermer plusieurs sens dont un seul peut s'actualiser dans le contexte donné. C'est pour cela, il est d'une grande importance, de clarifier les concepts de base en rapport avec notre réflexion.

Le contrat de bail

Le contrat de bail, appelé aussi contrat de location est le contrat de louage par lequel l'une des parties s'engage moyennant un prix que l'autre partie s'oblige à payer, à procurer à celle-ci pendant un certain temps, la jouissance d'une chose mobilière ou immobilière (Login Mbela Hiza Mulanassa, 2013 : 28).

Un bail de location engage deux parties, le bailleur d'une part qui est le propriétaire des lieux et le locataire d'autre part ; en signant ce contrat, le bailleur accepte de céder des biens mobiliers et/ou immobiliers au locataire pour une durée déterminée. Ce dernier en échange versera une rémunération au bailleur.

Le conflit

Selon Labana, cité par Login Mbela (2013), « Le conflit est une divergence ou une querelle où des intérêts (matériels) s'opposent, où s'affrontent des besoins et/ou des valeurs. Il apparaît comme un problème relatif à la satisfaction des besoins de l'une des parties faisant obstacle à la satisfaction des besoins de l'autre »

Pour GUDIGIGA (1996), le conflit est une situation progressive dans laquelle deux ou plusieurs personnes, individus ou un groupe d'individus, cherchent activement à se contrarier des objectifs au point de faire mal ou détruire l'autre.

Quant à NGUB'USIM (1996), le conflit est défini comme processus d'interaction sociale qui s'oppose entre deux acteurs.

Pour K. BOUDING (1996), il y a conflit lorsque les éléments d'un système sont en tensions les uns avec les autres en raison de statuts et des rôles à l'utilisation de tout système complexe.

CAUSES DES CONFLITS ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRES

Les causes socio-économiques

L'économie du Congo-Kinshasa fut très prospère à la veille de l'indépendance jusque vers 1973, le Congo fut l'un des pays africains le plus avancé sur le plan économique.

Sous la Deuxième République, l'autorité essaya de résoudre le problème de logement en construisant plusieurs maisons d'habitation grâce à l'appui financier de l'Office National de Logement (O.N.L) et de la Caisse d'Epargne et de Crédit Immobilier (CNECI) (MWAMBA, 1970).

En 1968, tout un complexe, « la Foire Internationale de Kinshasa » fut érigé par l'Office national de Logement (O.N.L).

En 1973, la CNECI construisit la cité Salongo pour ses épargnants (MWAMBA, 1970)

Quelques années plus tard, la Cité Verte et la Cité Maman Mobutu furent construites ; des camps militaires avaient été érigés au bénéfice des soldats et leurs familles : le camp Mobutu dans la commune de Lemba, la Cité de Badiadingi. L'histoire récente de la RDC nous apprend que divers événements ont précipité le Congolais vers la misère : on assiste à des nombreux cas de licenciements abusifs des travailleurs dans les entreprises publiques et privées.

La Zaïrianisation de 1974 vécut l'espace d'un matin, occasionnant la survenue de nouveaux gestionnaires impréparés et qui malheureusement ne furent pas à la hauteur de leurs tâches, avec

DE LA LICITATION COMME MECANISME DE SORTIE DE LA COPROPRIETE D'UN BIEN INDIVIS.

Par
MUYOLOLO KADI et BLOCK AGOLU MASSANGA

Introduction

De son vivant, l'être humain, l'homme, cherche à avoir, à posséder, à survivre à travers les descendance. Bref à procréer. Les biens sont faits ou n'existent que pour être utilisés, servir ou faciliter la vie de l'homme. Le droit de propriété est lié à la vie et précisément aux nécessités de l'existence de l'homme. L'on ne peut concevoir la vie de l'homme sans biens.

L'ensemble des biens que peut posséder un homme constitue ce qu'il convient d'appeler de son vivant « son patrimoine ou sa propriété » ou après sa mort « sa succession », ses enfants et les membres de sa famille, ses héritiers. Les biens de l'homme peuvent être meubles ou immeubles. Comme l'a dit Ngoma Ngambu (1988 : 20) : « Tout être humain a un souci permanent de posséder, de trouver où habiter, une partie du sol à laquelle il s'identifie ».

Le patrimoine est ce qu'une personne a, ce qu'elle possède, ou encore en d'autres termes, « son avoir » (KALAMBAY LUMPUNGU, G., 1989 : 15).

De son vivant, toute personne, sauf les incapables et les mineurs d'âge, gère personnellement ses biens. Il en est maître et titulaire. Le problème de gestion et de partage se pose avec acuité à la mort de celui-ci qui devient de cujus. Le partage et la gestion de ces biens font l'objet de divers conflits observés dans la société congolaise et Kinoise en particulier.

Dans le partage de biens laissés par le de cujus, deux situations sont envisageables :

comme conséquence néfaste la crise économique jamais maîtrisée jusqu'à ce jour.

Les pillages de 1991 et 1993 furent à la base de la fermeture de nombreuses entreprises. Tous ces événements engendrèrent des effets négatifs sur le plan socio-économique.

La plupart des propriétaires, des maisons, devenus chômeurs et sans autre revenu sûr, vont recourir aux augmentations intempestives de taux du loyer. Et depuis lors, les locataires, à travers toute la ville de Kinshasa, sont pris dans ce goulot d'étranglement au mépris des différentes lois édictées par l'Hôtel de Ville¹⁹.

C'est pourquoi le locataire lui-même chômeur, se débrouille dans l'informel, voire même un agent de la fonction publique aux maigres salaires, ne sait pas payer son loyer à échéance.

Les causes politiques

Après le lancement du processus de démocratisation, le 24 avril 1990, le pays connaît des crises multidimensionnelles notamment : le chômage, l'inflation monétaire, la faillite des entreprises publiques, l'impayement chronique des agents et cadres de l'Etat, corruption généralisée, insécurité et atteinte au droit de l'homme (SHOMBA et KUYUNSA, 2000 : 112).

Au lieu d'inaugurer les meilleures couleurs pour la RDC, la Conférence Nationale se terminera au contraire en cul de sac.

¹⁹ Nous citons les arrêtés de l'Hôtel de Ville ci-après :
 ARRETE n° SC/032/BGV/TSH/1992 du 23/03/ 1992 portant réglementation du cautionnement et de la durée de préavis en matière de baux Loyer.
 ARRETE n° SC / 0182/ GBV/TV/CM/99 portant réglementation des baux à loyer dans la Ville de Kinshasa. ARRETE n° SC/ 0118/ BGV/MIN. AFUH/PLS/2013 du 27 mai 2013 portant la réglementation des baux Loyer dans la ville de Kinshasa. Le 17 octobre 2013, un contrat type de bail lancé par le Vice gouverneur Clément Bafiba.

L'épuration ethnique et la chasse des non originaires au Katanga, les mouvements migratoires provoqués par des forces de l'AFDL, les différentes guerres menées à l'Est de la RDC ont drainé une population nombreuse vers la ville de Kinshasa.

Les causes démographiques

La surpopulation, dans la Commune de Masina, est l'une des causes des conflits entre bailleurs et locataires.

Elle va influencer l'augmentation du taux de loyer. On est en face de la loi de l'offre et de la demande : le propriétaire donne sa maison en location au plus offrant. Il se constitue en maître absolu en édictant ses propres lois : la limitation de nombre des personnes devant occuper la maison, le moment où il faut puiser l'eau, le nombre de fois où il faut aller aux sanitaires, etc. Le bailleur décide du préavis sans tenir compte de la législation en matière de bail.

LA POPULATION DE MASINA DE 2005 – 2012

La Commune de Masina organise des recensements administratifs de routine pour se rendre compte de l'effectif de la population de sa juridiction. Le tableau ci-dessous en dépeint les résultats.

Tableau n°1 : Population de Masina de 2005 à 2012

Année	population
2005	488.105 hab
2006	500.167 hab
2007	508.246 hab
2008	516.540 hab
2009	519.885 hab
2010	522.008 hab
2011	542.246 hab
2012	600.520 hab

Source : Service de la population de la commune de Masina

Centre-ville de Kinshasa, les besoins nouveaux pour chercher l'équilibre alimentaire du milieu : ils sont une voie de sortie pour résoudre les différents problèmes évoqués dans cette réflexion.

Bibliographie

- Commission Européenne, 2009. *Sécurité alimentaire : comprendre et relever le défi de la pauvreté*, Office de publication, Luxembourg.
- CORHAY, J. M. et SIMOENS, C., *Défi alimentaire : un projet laitier*, Texte tiré du journal de la Coopération Belge 3/2008
- Déclaration des droits universels de l'homme, article 25,10 décembre 1948
- JOINET, B., 1981. *Tanzanie : manger d'abord*, Karthala, Paris.
- KUYUNSA BIDUM G., 1999-2000. *Sociologie rurale et urbaine*, Notes de cours à l'intention des étudiants de Deuxième graduat sociologie et Anthropologie, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.
- LAWRENCE, W., 1979. *Vaincre le désert*, Artis-historia, Bruxelles.
- OLIVIER de SCHUTTER, *Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation auprès des Nations Unies*, Mai 2008, Texte tiré du journal de la Coopération Belge 3/2008
- VAN VAERENBERGH, R., *Achats locaux de maïs et haricots en République Démocratique du Congo par le Programme alimentaire Mondiale*, Texte tiré du journal de la coopération belge 3/2008

Le non recours à l'agriculture constitue la cause principale des problèmes du système alimentaire de Kingantoko. Ce non-recours est justifié par plusieurs facteurs : le social, le politique, le travail, la terre, l'économique, la pauvreté, etc.

L'insécurité alimentaire de l'agglomération sous-étude est consécutive à sa dépendance vis-à- vis du Centre-ville de Kinshasa ; consacrant ainsi l'inversion des rôles entre la ville et sa ban-lieu.

L'ébauche de la théorie des avantages comparés a démontré que c'est le goût du lucre qui tient prisonniers les habitants de Kingantoko ; car le gain facile semble bien être entretenu dans les activités actuelles jugées plus lucratives que l'agriculture.

Et, pourtant, il n'y a pas plus lucratif que l'agriculture ; nous savons que l'exercice de tous les autres métiers a pour but de permettre à l'homme de se pourvoir en biens élémentaires dont la nourriture. Dans le cas d'espèce, et pour servir l'instauration d'une nouvelle culture péri-urbaine, un encadrement consistant à valoriser la production agricole est le chemin par lequel il faut passer pour un développement durable.

Mais la localité ne peut s'autosuffire sans l'appui extérieur ; c'est pourquoi sa préoccupation doit être prise en charge par l'Etat ainsi que tous les particuliers voulant investir dans le domaine agricole.

Pour clore notre réflexion, nous affirmons que l'autosuffisance alimentaire est un processus complexe et nécessite le concours de tout individu résidant à Kingantoko, en premier lieu ; ensuite viendra l'aide des autres. En effet, ses bienfaits peuvent servir le Centre-ville de Kinshasa comme grenier alimentaire. L'inversion de rôle telle que préconisée, contribuera efficacement en faveur d'autres secteurs, notamment la lutte contre l'exode rural.

Dans Kingantoko actuel, il faut intégrer tous les aspects nouveaux tels que l'afflux des étrangers, l'influence directe du

Au regard du tableau ci-dessus, l'effectif de la population de la commune de Masina s'accroît chaque année.

Cette augmentation de la population est due à l'exode rural et aux multiples déplacements, des citadins des anciennes communes (Barumbu, Lemba, Matete) vers Masina où les populations acquièrent à moindre coût des espaces répondant aux conditions écologiques favorables et où le coût du loyer est abordable. On assiste ainsi à des constructions anarchiques dans les espaces verts de Masina, et à des morcellements des parcelles pour la vente.

Tableau n°2 : Les contrats de bail établis par la Commune

Année	I ^{er} Trimestre	II ^{ème} Trimestre	III ^{ème} Trimestre	IV ^{ème} Trimestre	Annuel
2005	3	7	5	4	13
2006	2	4	1	3	10
2007	5	5	5	7	22
2008	2	1	5	6	14
2009	4	2	-	7	17
2010	5	3	-	4	15
2011	6	6	-	7	24
2012	5	5	8	8	26

Source : Service de l'habitat de la commune de Masina

La plupart des bailleurs évitent les contrats officiels, c'est-à-dire visé, par la commune. Le tableau n°2 nous démontre que d'une manière générale, il y a très peu de contrats officiels établis sous l'autorité du service de l'habitat de la commune.

Les bailleurs évitent les services attitrés de la commune dans le but de ne pas payer les impôts sur le revenu locatif fixé à 10% du loyer.

LES CONSEQUENCES DES CONFLITS ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRE

Nous pouvons épinglez les conséquences des conflits entre bailleurs et locataires sous deux aspects à savoir : psychosociologiques et l'émergence de nouveaux quartiers à la périphérie.

Pour avoir été sur terrain et nous être entretenu avec les locataires et les bailleurs, nous avons constaté que ces conflits entraînent des conséquences fâcheuses surtout aux locataires.

Ces derniers vivent parfois des situations dramatiques et inhumaines, des mesures draconiennes sont prises à leur égard : les heures d'entrée aux sanitaires sont chronométrées ; la fermeture du portail de la parcelle est fixée à des heures déterminées ; l'exclusion des familles nombreuses, la limitation des naissances, etc.

Devant ces humiliations, les locataires se cherchent une porte de sortie vers les nouveaux sites situés entre les communes de la N'sele et Maluku ; ces locataires n'hésitent pas à entrer en pourparlers avec les chefs traditionnels, Teke-Humbu afin d'obtenir un lopin de terre.

Et très souvent, les chefs Teke-Humbu, avides d'argent, acceptent même des acomptes auprès de leurs clients fonciers dont parmi eux des anciens locataires de Masina. Ceux-ci, devenus aujourd'hui des propriétaires rendent la même médaille à leurs locataires.

Ainsi, nous passons au dernier point de notre étude : enquête et interprétation des résultats.

ENQUETE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Echantillon de l'enquête.

Nous avons 60 enquêtés dont 30 bailleurs et 30 locataires.

C'est le cas de la technique qui consiste à intégrer la pisciculture, l'agriculture, l'élevage dans un même espace agricole exploité ; étant entendu que les résidus d'un secteur peuvent servir d'intrants à d'autres³².

Tout ce qui précède met en exergue les avantages comparés d'une agriculture conduisant à la sécurité alimentaire à Kingantoko en abandonnant progressivement les habitudes actuelles. Une fois parvenue à ce stade, l'agglomération redeviendra le grenier alimentaire du Centre-ville de Kinshasa et les rôles actuels auront déjà été renversés utilement.

Avec l'appui de l'agriculture, le Gouvernement aura moins de problèmes sur le plan alimentaire. On épargnera beaucoup de devises utilisées souvent en cas d'importation des denrées alimentaires. Le recours à la pratique des cultures vivrières fera en sorte que les autochtones soient stables. Ainsi les activités agricoles connaîtront un progrès. Mais pour cela, il faut commencer quelque part avec des actions qui engagent Kingantoko dans l'inversion de son rôle actuel de dépendant du Centre ville. Quand le paysan augmentera son revenu, il sera capable de résoudre ses problèmes vitaux et son mieux-être entraînera le bien-être général.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, nous avons abouti aux résultats ci-après : sous une analyse systémique de la réalité de Kingantoko, l'autosuffisance alimentaire constitue une solution aux problèmes du système alimentaire de cette agglomération urbano-rurale.

Nous avons mis en exergue les différents problèmes qui handicapent l'autosuffisance alimentaire et quelques pistes de solution sous formes de stratégies à développer.

³² Expérience Thaïlandaise rapportée par ROGER MARK PREIN au cours de la conférence internationale de techniques agricoles, tenue en 2005 à Bruxelles.

Aussi, dans le cas de Kingantoko, une partie de l'effort étant déjà facilitée par la nature généreuse du sol, il ne reste plus qu'à voir l'Etat inscrire l'autosuffisance agricole dans ses programmes pour obtenir le même résultat que les autres pays ont déjà obtenu.

Dans le cas de l'Afrique, il y a l'exemple de la Tanzanie déjà annoncé par le discours de son premier Président ; JULIUS NYERERE: « Nourriture pour tous sans dépendre de l'étranger, tel est l'objectif de la Tanzanie dans la lutte pour l'indépendance économique » (JOINET, B., 1981 : 18). Dans ce cas cité de la Tanzanie qui n'est qu'un exemple parmi tant d'autres dans la bonne direction, on retiendra que les paysans en Tanzanie vivaient regroupés, bien encadrés, restés sur place dans les villages respectifs ; cela a permis de produire beaucoup d'aliments de première nécessité. C'est entre autres, de cette façon qu'ils ont vaincu la faim.

Mais, vaincre la faim, c'est aussi aller au-delà de la simple production autoconsommée. En effet, plus on produit, plus une grande partie est destinée à la vente et c'est exactement ce goût du lucre non satisfait par l'agriculture qui est à la base des pratiques actuelles à Kingantoko.

A cet effet, l'éducation de masse est indispensable car elle constitue l'outil efficace pour amener les autochtones à une révolution culturelle : ils seront à mesure de respecter le calendrier agricole, d'apprécier la quantité à consommer et à vendre, d'accepter l'innovation dans le domaine agricole; de ne pas croire en la sorcellerie comme obstacle à une grande production agricole, etc.

Pour augmenter le rendement financier des paysans, il est conseillé l'application de la technique d'aménagement des écosystèmes expérimentée dans les pays comme le Vietnam, la Thaïlande, la Chine, etc. Comme Kingantoko est un espace qui offre plusieurs possibilités agricoles, les expériences réussies sous d'autres cieux peuvent être tentées à la fois.

Questionnaire

1. Quelle est la province d'origine du bailleur ?
 2. Quelle est la profession du bailleur ?
 3. Quel est le niveau d'instruction du bailleur ?
 4. Quel est l'âge du bailleur ?
 5. Quelle est la perception de l'autorité Communale et du commissionnaire par le bailleur ?
 6. Quelles sont les raisons de la majoration de loyer ?
 7. Quel est l'âge principal des locataires ?
 8. Quelles sont les raisons des conflits ?
 9. Quelles sont les divergences avec les bailleurs ?
 10. Quel est le drame du locataire ?
 11. Quel est le souhait des locataires ?
- V.3. Les réponses

1. Province du bailleur

Bailleur	effectif	Province	Pourcentage
	16	Bandundu	53%
	8	Kasaï	29%
	3	Bas-Congo	9%
	3	Equateur	9%
Total	30		100%

Les ressortissants de la province de Bandundu sont plus nombreux à ceux d'autres provinces suite à la proximité de leur province par rapport à la ville de Kinshasa.

2. La profession du bailleur

bailleur	Effectif	Profession	Pourcentage
	27	chômage	90%
	3	travail	10%
Total	30		100%

Le taux de chômage est très élevé ; c'est pourquoi la vie d'un bon nombre des bailleurs ne dépend que de leur loyer.

3. Le niveau d'instruction du bailleur

Bailleur	effectif	Instruction	pourcentage
	21	Primaires	70%
	6	Sans niveau	20%
	3	Secondaires	10%
Total	30		100%

Le niveau d'étude d'un bon nombre de bailleur n'est pas élevé, ce qui crée le climat d'incompréhension entre locataire et bailleur.

4. L'âge du bailleur

Bailleur	Effectif	Age	pourcentage
	25	Plus de 50ans	83%
	5	40 à 50	17%
Total	30		100%

L'âge des bailleurs est avancé, ce qui crée le climat d'incompréhension entre locataire et bailleurs.

5. La perception de l'autorité communale et du commissionnaire par le bailleur

Bailleur	Effectif	Perception	pourcentage
	29	Confiance aux commissionnaires	97%
	1	Méfiance à l'Etat	3%
Total	30		100%

Les commissionnaires servent d'intermédiaire entre bailleur et locataire. Par contre, les bailleurs se méfient de l'Etat puisque ce dernier les exploite sans rien faire de bon pour eux.

6. La raison de la majoration du loyer

Bailleur	effectif	Majoration de loyer	Pourcentage
	30	La survie, faire face à la réalité de la vie	100%
Total	30		100%

Pour parvenir à une bonne sensibilisation qui produise les effets escomptés, le concours du sociologue, de l'anthropologue, du nutritionniste, du pédagogue, de l'hygiéniste, du géographe, de l'environnementaliste, etc. s'avère indispensable. En effet, c'est toute la culture qu'il faut bousculer.

Pour réaliser un projet d'une telle envergure, les pouvoirs publics ne peuvent pas être en reste. C'est d'abord eux qui sont bénéficiaires des résultats d'une opération qui requalifie la banlieue, car les avantages sont multiples : augmenter la production, sauvegarder l'environnement, lutter contre l'exode rural dont les effets pervers sont énormes sur Kinshasa et sur le pays.

De manière concrète, la structure d'encadrement agricole procéderait par la mise sur pied d'une structure au sein de la localité qui donnerait l'exemple aux paysans du point de vue technique, scientifique, matériel, moral et d'autres formes d'aide.

Une structure de ce genre aurait des effets d'entraînement qui, à leur tour, amèneraient, petit à petit, les paysans à abandonner les habitudes actuelles qui contribuent à l'insécurité alimentaire. Dans la foulée, on interdirait la divagation des bêtes car elles constituent un danger pour les cultures. Bien entendu, les infrastructures de base (écoles, centres hospitaliers, centres d'alphabétisation, routes...) sont des points d'attrait de la population. Les avoirs sur place réduiraient sensiblement l'exode rural.

De la sorte, et petit à petit, on comprendra que le recours à l'agriculture à Kingantoko demeure la ressource certaine pour l'autosuffisance alimentaire. Comme le milieu de Kingantoko est déjà naturellement pourvu, on n'en viendra plus aux efforts comme ceux que postulent l'agriculture dans les milieux désertiques qui exigent l'application des nouvelles technologies sophistiquées comme l'irrigation, l'utilisation des murets de pierres, la gestion de l'eau... à l'exemple de ce que rapporte Williams Lawrence en parlant du Burkinafaso (LAWRENCE, W., 1979 : 3).

Interprétation du tableau n°1

Le bois de chauffage et les braises sont les produits locaux dont le temps de production est court et leur écoulement sur le marché est rapide. Il suffit de faire quinze jours pour un four de 10 sacs de braise ; dès que le four est fait, le sac peut se vendre même en forêt, sur le site de la production. C'est pour cette raison que cette activité est qualifiée de lucrative pour un temps bref. L'expression locale pour désigner le secours qu'on obtient d'une telle opération est « vite fait ». Cela ne semble pas être le cas avec la production des feuilles de manioc, car leur culture demande trop de sacrifices en termes de temps et d'énergie physique. Les dix minutes de temps indiquées au tableau ne concernent que la récolte, mais pas les autres étapes. En effet, la croissance d'une tige jusqu'à la production des feuilles destinées à la consommation prend plus ou moins un trimestre. Quant à la production de manioc, il faut, au moins une année pour sa maturité. Mais les habitants de Kingantoko veulent l'argent et tout de suite !

On y associe le jardinage. Souvent le Kingantokois fait des plates bandes sur un terrain de vingt mètres de longueur sur 12 mètres de largeur afin de former vingt plates bandes appelées localement « *mukala* » ou « *mikala* » qui est l'unité de mesure pour la vente à Kingantoko. La mesure de mukala varie 10 m sur 1m ; il existe bon nombre d'étapes : préparation du terrain, pépinière, labour, sarclage, plantation ou piquage. Quant au dernier produit, le vin de palme et de canne à sucre, il est un produit saisonnier dont l'écoulement est rapide ; c'est aussi une activité du genre « vite fait ».

En somme, l'argent gagné en provenance des bottes de bois et de braise sert de capital pour le Kingantokois en vue d'une activité commerciale. C'est ici qu'intervient l'ouverture des activités commerciales comme la revente des produits vivriers achetés sur le marché kinois, etc.

La majorité des bailleurs se contente du loyer pour résoudre les besoins vitaux. C'est ce qui justifie son augmentation au rythme du coût de la vie.

Locataire	effectif	Age des locataires	Pourcentage
	27	30 à 40 ans	90%
	3	25 à 29 ans	10%
Total	30		100%

La majorité de locataires sont des jeunes, ils n'ont pas assez de moyens pour louer, ils n'ont pas un emploi sûr. Ce qui constitue le conflit entre eux et les bailleurs.

8. Les raisons de conflits

Locataire	Effectif	Raisons de conflits	pourcentage
	17	Payer en retard	56%
	13	Consommer la garantie locative	44
Total	30		100%

Toutes ses raisons créent des conflits entre locataires et bailleurs.

9. Les divergences avec les bailleurs

Locataire	effectif	Divergences avec les bailleurs	pourcentage
	15	Humiliations due aux installations hygiéniques	50%
	10	Sous -logement	30%
	5	Facture Regideso Et Snel	20%

Toutes ses divergences avec les bailleurs créent le climat d'incompréhension entre bailleurs et locataires.

10. Le drame du locataire

Locataire	effectif	Drame	Pourcentage
	28	Le taux exorbitants	94%

		des loyers.	
2		Le délai de préavis.	6%
Total	30		100%

Ce qui crée le climat de mésentente entre bailleurs et locataires.

11. Le souhait du locataire

Locataire	effectif	Souhait	pourcentage
30	30	Avoir un chez- soi	100%

Sur 30 des locataires, soit 100% souhaitent avoir leur propre maison. D'où le locataire ayant trouvé un peu des moyens financiers, se refugie vers les zones périphériques où il achète à moindre frais leur logis, et devient lui-même propriétaire et parfois bailleur.

Conclusion

Il ressort de cette étude que les conditions socio-économiques précaires dans le chef de bailleurs et des locataires sont la cause principale des conflits qui touche la majorité de Kinois se trouvant sans emploi.

Les activités dans l'informel, la débrouillardise deviennent la clé de la survie. La prise en location d'une maison est un salut tant soit peu pour son propriétaire. Ce dernier ne vit que du loyer qu'il perçoit des mains de son locataire.

Dans cette situation de chômage, en dépit de la loi sur le nombre de trois mois de garantie qu'impose l'Etat congolais, le bailleur la boycotte pour des intérêts égoïstes.

Par contre, afin d'éviter toutes les brimades, dont il est victime, le locataire s'organise à devenir lui-même bailleur.

C'est vrai : notre étude n'a pas épousé tous les paramètres liés au contrat de bail. Mais notre souhait est que le pouvoir public puisse

Tableau n°1 comparatif des prix des produits locaux de Kingantoko

N°	Coûts Espèces de produits	Coût à Kingantoko		Coût au Centre ville de Kinshasa		Temps de production locale
		Pendant la saison sèche	Pendant la saison pluvieuse	Pendant la saison sèche	Pendant la saison pluvieuse	
1	Botte de bois de chauffage	2000Fc	2500Fc	3500Fc	5000Fc	2Heures
2	Sac de braise	10000Fc	12500Fc	17000Fc	20000Fc	15jours/jour
3	Botte de feuille de manioc caoutchouc	1000Fc	500Fc	2500Fc	1000Fc	10minutes
4	Botte de feuille de manioc kongo	500Fc	300Fc	1500Fc	500Fc-1000Fc	10minutes
5	Platte bande de légumes : amarante, oseilles, chou	3500Fc	4500Fc	6000Fc	8000Fc	2,5mois de la pépinière à la récolte
6	Vin de palme (samba)/bouteille de 72cl (Primus)	500Fc	700Fc	1000Fc	1200Fc	Une semaine
7	Vin de Canne à sucre (lungwila)/bouteille de 72 cl(Primus)	700Fc	1000Fc	1000Fc	1200Fc	Une semaine

Source : Notre propre Enquête menée à Kingantoko le 30 novembre 2013 et les données obtenues de nos informateurs. Dont le principal est Roger Mbala, leader communautaire de Kingantoko.

San marcos satisfait du projet en fait foi : « j'ai eu la chance de participer à deux initiatives : celle de la gestion de l'eau et celle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. J'ai beaucoup appris de ces deux expériences et maintenant, nous attendons le moment de la récolte » (Commission Européenne, 2009 : 25) ; sans doute dans l'espoir d'avoir désormais beaucoup d'argent.

Au Burkina fasso, dans le village de Kourpellé en 2007, le problème de malnutrition des enfants fut résolu par la bouillie enrichie. Une femme bénéficiaire du projet pour assurer l'autosuffisance de petits producteurs fit cette déclaration: « la bouillie enrichie a permis de sauver mon enfant sous alimenté ». D'autres expériences sont légion.

Le problème actuel des paysans de Kingantoko, c'est de réaliser des activités fortement lucratives. Or, ces activités, on les retrouve dans les productions agricoles comme c'est bien le cas avec le Bas-Congo et le Bandundu. Que faut-il pour que Kingantoko comprenne et accepte qu'on peut gagner beaucoup d'argent avec l'agriculture et contribuer à l'élimination de l'insécurité alimentaire locale ?

C'est alors que surgit le problème de l'encadrement. Dans l'encadrement agricole des villages, il y a l'aspect introduction des techniques nouvelles ainsi que des habitudes agricoles nouvelles et modernes. En effet avec elles, il y a lieu de gagner plus de l'argent qu'avec les braises, le bois de chauffage ou le vin de palme.

organiser des états généraux sur le logement afin de mettre en place des mécanismes qui veilleraient aux intérêts aussi bien du bailleur que du locataire.

Ainsi, les droits et les devoirs d'un chacun seraient respectés. Et le locataire se trouverait libéré de l'arbitraire dont il est souvent victime.

Bibliographie

- HERBOTS, J.H., 1967. « Le commentaire sur la loi Bakajika », in *Etudes congolaises*.
- KATUALA, K., 1995. *Code civil congolais, Annoté*, Ed. Batena, Kinshasa.
- KAYITENKORE, E., 1967. « La construction des zones de squatting », in *Cahiers économiques et sociaux*, vol.5.
- Loi foncière n°1974, Relative au régime foncier
- MBELA, HIZA, L., 2013. *Sociologie de conflit : acteurs, facteurs et contingence*, Ed. CAPM.
- MBUMBA, N., 1983. *Kinshasa de 1891 à 1991, cent ans après Stanley*.
- MWAMBA, P.A., 1970. *Bulletin d'information de l'ONL*, n°004/15.
- NGUB'USIN, 2008. « Salaires et l'emploi en RDC », in *Congo Afrique*, n°425.
- SHOMBA et KUYUNSA, 2000. *Dynamique sociale et sous-développement en RDC*, PUK, Kinshasa.

Webographie

<http://fr.wikipedia.org/wiki/contrat/>

situation actuelle caractérisée, pour son alimentation, par une dépendance, à contre courant, du Centre ville de Kinshasa et des provinces du Bandundu et du Bas-Congo.

Ce qui précède fait allusion aux stratégies sur les avantages comparés entre la ville de Kinshasa et sa banlieue. Mais quels sont les domaines phares susceptibles d'expliquer l'inversion des rôles actuels entre le Centre-ville et son hinterland ? Sous d'autres cieux, la solution au problème d'insécurité alimentaire et d'inversion de rôles a été envisagée, avec bonheur, en appliquant ce que prônent les droits universels de l'homme : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer son alimentation »³¹.

Cela est appuyé par Olivier de Schutter (2008) : «Manger tous les jours est un droit »Quand on ne mange pas, c'est criminel.

Au nord du Vietnam, les petits éleveurs de bétails laitiers se plaignaient de leur maigre revenu ; leur gouvernement a financé un projet en installant un système neuf de contrôle du lait et de paiement dans lequel tout le monde a fini par trouver son compte : les éleveurs du bétail, les collecteurs du lait, l'industrie laitière et les consommateurs. Avec ce projet, la production laitière a augmenté y compris le revenu des paysans (JEAN MICHEL CORHAY et CHRIS SIMOENS, 2008 : 7).

Au Nord-Kivu et en Ituri, le plaidoyer de la Belgique au Programme Alimentaire Mondial a permis à ce dernier d'acheter les aliments sur les marchés locaux ; cela a permis d'encourager et de renforcer le développement du marché local. C'est au point que, en 2007, il y a eu achat local de maïs et haricots pour plus de 800 tonnes de nourriture (VAN VAERENBERGH, R., 2008 : 4).

En Amérique Centrale, le témoignage suivant d'un responsable communautaire de municipalité de Tacana, Guatemala,

³¹ Déclaration des droits universels de l'homme, article 25, 10 décembre 1948

occulter ; en plus, les effets de l'acculturation due au brassage des populations dont la majorité vient de la Province du Bas-Congo.

Ce qui vient d'être épingle sur le plan physique et social a des répercussions sur le plan économique en parlant de Kingantoko. En effet, c'est de la force physique qu'on engage dans les activités productrices. Et là, le constat est amer : ces cultivateurs devenus des ruines d'hommes ne sont visiblement pas capables de dégager la force mécanique nécessaire. Dans cette situation, on est loin d'envisager l'abondance. C'est le travail qui la procure ; or nous sommes là, en présence de la loi du moindre effort.

Aussi, dans la situation actuelle, faute de se lancer dans le travail productif orienté vers les produits vivriers, Kingantoko s'enfonce-t-il davantage dans la pauvreté généralisée, vivant de la production des braises, du bois de chauffage, du vin de palme ou de canne à sucre.

Ce qui est consommé à Kingantoko est acheté à Kinshasa et provient du Bas-Congo et du Bandundu profonds. A ce titre, Kingantoko qui réunit toutes les conditions pour ces mêmes productions continue à cultiver des liens de dépendance, non pas de la seule ville de Kinshasa, mais aussi des paysans des provinces du Bandundu et du Bas-Congo.

Et pourtant, théoriquement ; tous les ingrédients sont réunis pour une production abondante en produits vivriers réclamés par le marché Kinois ; ce qui ne ferait qu'augmenter le niveau de vie et l'économie de cette agglomération. Mais pour cela, il faut savoir ce qu'il convient de faire en identifiant les pesanteurs actuelles.

LES AVANTAGES COMPARES ET L'INVERSION DES ROLES ACTUELS ENTRE KINSHASA ET SA BANLIEU : QUELQUES DOMAINES PHARES ET LES OPPORTUNITES

Le point de départ de notre réflexion est la description de Kingantoko dans sa période d'âge d'or pour déboucher sur sa

LES CONFLITS ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRES DANS LA COMMUNE DE KIMBANSEKE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Par
MANKULA MANZANZA et MUSITU NGIENG

Introduction

Les conflits entre bailleurs et locataires ne datent pas d'aujourd'hui, ils existent depuis l'apparition du système des baux à loyers à l'époque coloniale à Léopoldville. Ces conflits s'expliquent par plusieurs raisons dont, celles propres aux rapports locataires-bailleurs.

La réglementation des baux à loyers dans la ville a commencé avec l'ordonnance-loi n°41/672 du 20 décembre 1959 et a donné lieu aux mesures d'application n° **SC/0182/BGV/IR/CM/99 du 12/10/ 1999**

Cette étude vise à déceler les différentes causes dominantes à la base des conflits entre bailleurs et locataires.

En tenant compte des besoins réels de logement pour la population et aussi d'un certain nombre de défaillances qui ont altéré la confiance entre bailleurs et locataires, il se pose les questions de savoir : quels sont les types de conflits, entre bailleurs et locataires, spécifiques à la commune de Kimbanseke ? Et là où existe une réelle entente entre bailleurs et locataires, dans quelle mesure les partenaires respectent-ils les contrats signés ?

D'emblée, il apparaît que du fait du contexte général de pauvreté, les contractants tendent à ne pas respecter les conditions des contrats. En effet, bien de bailleurs fixent illégalement le nombre de personnes pouvant habiter la pièce ou la maison à louer. Maltraiter ou intimider les locataires est monnaie courante. Ces raisons amènent

les locataires à réfléchir parfois longuement sur l'état du lieu où sur les caractères du bailleur avant d'accepter le logement proposé.

La présente étude s'articule autour de quatre points dont la présentation de la commune de Kimbanseke, les problèmes de logements à Kimbanseke, les perspectives d'avenir et enfin la conclusion.

PROBLEMATIQUE DE L'HABITAT DANS LA COMMUNE DE KIMBANSEKE

Présentation de Kimbanseke²⁰

La commune de Kimbanseke fut créée par l'Arrêté ministériel n°68-026 du 30 mars 1968 portant création et nomination de nouvelles communes de la ville de Kinshasa. Ses limites sont fixées par l'Arrêté ministériel n°69-042 du 23 janvier 1969. Située dans la partie orientale de Kinshasa, elle est l'une de ses communes périphériques avec une superficie de 28.780 Km². Elle est habitée en majorité par les ressortissants des provinces du Bandundu et du Bas-Congo faisant partie de l'ex-province de Léopoldville. Les ressortissants des autres provinces tels que les deux Kasai, les deux Kivu, Maniema, Katanga, Province orientale sont minoritaires. Kimbanseke compte une population de 753.658 habitants repartis de la manière suivante :

Population nationale : 416.098 habitants ;
 Population étrangère : 38.560 habitants ;
 Population totale : 454.658 habitants.

Etat de lieu de logement

Les principales infrastructures relatives à l'habitat (logement, équipement) à Kimbanseke couvrent dans les lieux urbains congolais

²⁰ Rapport annuel : exercice 2012, Service de population de la commune de Kimbanseke.

Problèmes liés à l'approvisionnement et divers

Les habitants font régulièrement des mouvements de va et viens vers le centre ville, du lundi à vendredi pour s'approvisionner en produits vivriers. Au lieu de rester sur place pour faire le champ, ce trajet effectué, constitue un frein au développement à cause du temps perdu, de la fatigue corporelle et d'autres ennuis.

L'agglomération de Kingantoko s'est peu à peu transformée en un centre de la surenchère à cause des difficultés d'approvisionnement. En effet, ce qui est acheté au centre-ville est revendu trois fois plus cher à cause de la rareté. C'est ce qui traduit le climat de vie chère qui sévit sur Kingantoko et qui rend très difficile la survie des populations.

A observer de plus près, la détérioration des conditions de vie à Kingantoko est fonction des avantages comparés opérés par ses habitants au regard des efforts à fournir sur place dans la production vivrière et ce qu'ils gagnent dans les activités de bois et braise, constituent des activités dévastatrices de leur environnement immédiat. Vivre à Kingantoko aujourd'hui, c'est presque souscrire à la loi du moindre effort pour survivre. Tout ce qui précède fait que l'agglomération subit aujourd'hui des conséquences négatives tant sur les plans physique, économique que social.

Sur le plan physique, les habitants vieillissent rapidement à cause de la famine, des travaux lourds de champ, de la malnutrition qui provoque, chez les enfants, un retard de croissance et de la mortalité infantile. Les femmes accouchent difficilement ; les gens sont faibles en immunité, ils tombent souvent malades (malaria, diarrhée, kwashiorkor, marasme, etc.).

Sur le plan social, ce sont essentiellement les conséquences de l'exode rural sur l'agglomération qui retiennent notre attention : la main d'œuvre se raréfie, la population vieillit car les jeunes préfèrent venir vivre en ville où le mode de vie citadin les attire. Il ne faut pas

centres urbains. Ils s'adonnent aux activités qui sont payantes immédiatement, ou du moins celles qui donnent cette impression.

En plus, la croyance en la sorcellerie est l'explication principale en cas de mauvaise production. On enregistre des cas de vol des produits du champ, ce qui décourage les initiatives des agriculteurs.

Problèmes liés à la consommation

La faible production agricole influence la consommation alimentaire. Il y a rareté des produits protéiques (viande, œuf, haricot, lait, poisson, etc.) qui ne sont qu'occasionnellement pris selon les circonstances. Plusieurs ménages souffrent de la monotonie alimentaire. Ils visent plus la plénitude du ventre, (c'est-à-dire la quantité), et non la qualité à cause de la pauvreté.

C'est pourquoi, la prise des aliments ci-après constitue les habitudes alimentaires : la pâte de la farine de manioc et de maïs (fufu), accompagné très souvent des légumes, du poisson chinchar, du poisson salé, ce qui a absolument rien par rapport aux exigences nutritionnelles de cette population.

Il convient de noter en plus que l'eau potable fait défaut. En effet, elle provient soit des eaux de la rivière Lukaya, soit des eaux de puits ; et à ce titre, elle est source des diverses maladies hydriques.

Problèmes liés au stockage, à la conservation et à la transformation des aliments.

Il n'y a pas d'entrepôts en cas d'une grande production de maïs, de manioc, d'arachide, du soja, de haricot, du riz, etc. L'électricité fait grand défaut pour la conservation des vivres frais même pour le fonctionnement de certaines machines de transformation alimentaires : moulin à maïs, à manioc...et équipements de congélation.

en général sont loin de satisfaire les besoins de la population et de répondre aux exigences minimales de confort, de salubrité, de qualité de vie et de développement durable.

En effet, d'une manière générale, Kinshasa est frappée par la crise aigüe du logement, laquelle est la conséquence directe d'une forte croissance de la population. Une certaine politique adaptée en matière d'habitat est nécessaire pour la résorption des logements précaires, la réduction de la grande distorsion entre le coût élevé de constructions des maisons et le faible pouvoir d'achat de la majeure partie de la population et la désorganisation de l'appareil administratif.

Cette situation a eu comme conséquence le délabrement et le sous-équipement généralisés de la ville et surtout des communes non-urbanisées dont, Kimbanseke.

Au strict sens, le logement est le lieu où l'on habite ou demeure habituellement, un lieu qui sert d'abri contre les intempéries diverses, un lieu qui sert aussi de référence identitaire pour une personne. Les données disponibles montrent que le déséquilibre entre l'offre et la demande en logement relève de plusieurs paramètres dont :

1. La forte densité de la population;
2. La prolifération des extensions spontanées et d'ordre sociodémographiques telles que la cohabitation de plusieurs ménages dans une même unité de logement, la densification de ménages existants et l'occupation des unités bâties inachevées ;
3. Le taux de loyers : la demande dépasse constamment l'offre, le choix en fonction du prix et de la situation géographique du logement devient difficile. Alors que le SMIG est de près de 50 dollars, dans les quartiers périphériques de Kimbanseke le loyer mensuel moyen est égal ou supérieur à 50 dollars américains. Et dans les quartiers de niveau socioéconomique relativement élevé, le loyer mensuel moyen est égal ou supérieur à 200 dollars ;

4. L'auto-construction : faute de politique gouvernementale de financement des logements depuis plusieurs décennies, il y a crise de logement social, et recourt massif à l'auto-construction depuis la faillite de l'ONL²¹.

Conflit de logement

➤ Causes de conflits majeurs de logement à Kimbanseke

Les difficultés de logement relevées ci-haut sont à la base de nombreux conflits entre bailleurs et locataires, conflits qui se matérialisent en injures, querelles, de bagarres, déguerpissement forcé. Le Service de l'Habitat de la commune est très sollicité pour la médiation de ces conflits. Le plus grand de conflits entre les bailleurs et les locataires sont d'origine sociologique. Les différends relevés au service de l'habitat de la commune ont pour cause en grande partie : l'insolvabilité du locataire, le non-paiement de factures d'eau et de l'électricité, l'insalubrité causée par les membres de famille du locataire, la médisance, les exigences du bailleur, l'irresponsabilité du locataire à l'égard des filles ou des enfants du bailleur ou vice-versa ; la cupidité de bailleurs, les majorations unilatérales du taux de loyer, des compléments au loyer, des frais d'eau et de l'électricité, l'insolvabilité de locataire, les préjugés ethniques etc.

➤ L'insolvabilité

Pour rappel, l'insolvabilité est l'impossibilité de payer le loyer au moment convenu. Elle survient lorsque la garantie est épuisée. Le locataire a accumulé des dettes qui l'amènent à une situation inconfortable où les arriérés impayés dépassent la garantie locative. En matière civil, l'insolvabilité d'un débiteur entraîne sa déconfiture, en matière commerciale sa faillite²².

²¹ Enquête sur l'habitat et profil socioéconomique des ménages en milieux urbains, Kinshasa, Août 2000.

²² Grand Larousse encyclopédique, X.Vol., Tome 6, Librairie Larousse, 1962.

quantité et qualité. Quant au gros bétail, il détruit les champs pratiqués sur des terres de la communauté ; il broute les cultures. Les propriétaires des récoltes broutées sont préjudiciables car ils ne peuvent pas revendiquer leur droit à cause de l'autorité et du pouvoir du chef local. Ce dernier, en effet, est le propriétaire du gros bétail en même temps propriétaire des terres distribuées.

Pour la Pisciculture, il y a manque d'encadrement technique et des difficultés d'accéder au matériel ainsi qu'aux alevins sont dues aux raisons financières. Tout cela conduit à la faible production de poissons, et cette denrée connaît, à son tour, un problème de conservation par manque d'électricité. Ce qui contribue fortement à l'abandon de cette activité.

A propos de l'exploitation forestière, l'agglomération de Kingantoko est dépourvue d'accès d'engins de transport jusqu'au lieu de production du bois. C'est pourquoi, le déplacement de bottes de bois se fait toujours sur la tête. Ce qui est très fatigant, peu rentable car la force physique de l'homme a ses limites.

La contrée n'a pas de machines perfectionnées pour bien exploiter le bois. Car, seule la scie à moteur est à l'œuvre ; d'où le faible rendement du bois.

Souvent après le montage de four de braise, on constate que le feu détruit le sol et tous les fertilisants sont détruits ; ce qui rend encore la culture difficile. Finalement, les paysans abandonnent le terrain exploité. Notre énumération de problèmes n'est pas exhaustive.

Problèmes de force productive (population active).

L'exode rural ronge la localité concernée ; cela se répercute négativement sur l'activité agricole. Les habitants ne sont pas instruits ; ils ignorent l'importance de l'agriculture comme moteur du développement durable de l'espace rural de Kingantoko et des

Actuellement, la terre pour les champs se négocie moyennant la location en nature ou en argent comptant. Certains contrats indispensables entre le propriétaire de terre et le paysan consistent en partage des produits de la récolte ; le premier devant bénéficier soit de la moitié ; soit des 40% du brut.

Les paysans achètent une quantité insuffisante d'intrants pour le maraîchage pratiqué dans les vallées de Kingantoko (Outilage, Semences, Pesticides, Engrais). A cela s'ajoute le problème d'ensablement des vallées par les eaux de ruissellement en périodes pluvieuses et le faible entretien des zones maraîchères. Après le débordement de la rivière Lukaya, les sables détruisent les terrains aménagés pour la culture.

Quant aux cultures pratiquées, le riz long grain importé est préféré au riz local pour plusieurs raisons : prêt à consommer, le prix, la disponibilité... ce qui démotive les paysans pour le développement de la riziculture. Il ya concurrence sur le marché, c'est le riz importé qui est trop sollicité par les Kingantokois au détriment du riz local. De plus, les rives de la rivière de Lukaya se dégradent avec l'éboulement du sol, ce qui favorise de nombreuses inondations rendant des terres impropre aux cultures rizicoles. Le départ des Chinois après les pillages de 1991 a couté cher aux riziculteurs congolais privés ainsi des conseillers techniques.

A propos de l'élevage, les animaux sont en divagation, ravagent les champs tant parcellaires que concessionnaires. La contrée connaît la peste aviaire qui freine fortement le petit élevage familial. Seul l'élevage de lapins a un bon rendement du fait que la reproduction est de courte durée (quatre fois par an). Mais son commerce est peu pratiqué du fait que la viande du lapin ne fait pas partie des habitudes alimentaires des Congolais ; par conséquent, beaucoup d'éleveurs ont des difficultés pour écouler leur marchandise.

Le coût élevé des aliments destinés aux porcs ou à la volaille ne permet pas aux petits éleveurs d'accroître leur production en

Dans ce cas, la solution pour le locataire est de libérer le logement pour permettre au propriétaire de le louer à un autre plus solvable.

➤ **Le préavis arbitraire**

La requête d'une clémence ou le refus du locataire d'obtempérer à la décision du bailleur entraîne le processus du préavis. D'une durée de trois mois, le préavis peut être établi à l'amiable ou sous l'arbitrage du service de l'habitat. Or, cette matière qui relève de la loi est souvent ignorée par les propriétaires et les locataires de la commune de Kimbanseke. Ignorants, ils agissent comme ils veulent. Certains bailleurs l'établissent sans tenir compte de l'autre partie. D'autres, se croient au-dessus de la loi, refusent catégoriquement de le faire jusqu'à l'expiration de la garantie locative.

Quant au locataire en retard ou en défaut de paiement, il est souvent importuné, dérangé, pressé, harcelé par le bailleur.

Selon les statistiques de la commune, l'insolvabilité est la principale cause de conflit de bail.

➤ **Les frais partagés des factures d'eau et de l'électricité**

Le désaccord sur les modalités de partage de frais d'eau et de l'électricité suscite aussi des conflits permanents entre les parties. En effet les frais partagés engendrent des conflits dans la mesure où le partage est estimé inégal donc injuste. Cette situation s'aggrave lorsque le bailleur prend part aux frais. Il est souvent soupçonné de tout maître à charge des locataires, d'où méfiance et résistance au paiement. Il n'est pas rare que les locataires véreux vendent l'eau et l'électricité à des non-locataires sans accord du propriétaire (bailleur).

➤ L'insalubrité

Dans plusieurs parcelles de Kimbanseke, les propriétaires affichent l'horaire d'entretien des toilettes et des douches communes, le non-respect de ces horaires entraîne des querelles et des conflits entre les parties ou entre locataires.

La gestion des ordures et des immondices, le non entretien des toilettes et des douches : il est prévu une petite contribution, cela se fait de porte à porte pour l'évacuation des ordures et l'achat du détergent nécessaire pour l'hygiène des toilettes et des douches. Mais, malgré cette organisation d'intérêt commun, certains locataires refusent catégoriquement de contribuer à ces dépenses. Car, ils pensent que l'argent ainsi récolté sert plutôt aux besoins personnels du bailleur et de sa famille.

➤ La taille familiale du locataire

A Kimbanseke, comme partout à Kinshasa, la plupart de bailleurs détermine à l'avance le nombre de personnes pouvant habiter le logement à louer. En effet, généralement le bailleur donne toutes les modalités, la ligne de conduite et des principes que le locataire devra observer. Ainsi, il est sensé respecter les directives données, pour l'harmonie et cohésion du milieu de sa nouvelle résidence. Dans le cas contraire, si la taille familiale dépasse le nombre prévu, le locataire court le risque d'être déguerpi et de se voir retourner sa garantie locative ou au mieux d'avoir un avertissement ou blâme. Tout ajout d'effectifs du ménage nécessite une autorisation du bailleur.

Pour leur part, certains locataires estiment être en droit de jouir du logement loué et tant qu'ils sont en ordre de payement, ils n'ont de compte à rendre sur leur vie au bailleur. Au cas où les choses ne s'accordent pas au sujet de ces différentes exigences du bailleur, les conflits naissent entre les deux parties.

agricoles et pour y acheter des produits manufacturés et finis dont le Centre-ville était pourvoyeur.

INSECURITE ALIMENTAIRE ACTUELLE A KINGANTOK : LA LOI DU MOINDRE EFFORT ET LES PHENOMENES NOUVEAUX.

L'observation de la vie actuelle à Kingantoko révèle que l'on a affaire à une population hétérogène culturellement ; les transactions commerciales traditionnelles ayant été remplacées par d'autres types de transaction : c'est la ville qui nourrit sa zone péri-urbaine tandis que celle-ci, affamée, réclame des nouvelles stratégies économiques d'existence et de développement.

Ainsi, le paragraphe ci-contre (2.1) passe en revue certains problèmes fondamentaux consécutifs à la situation actuelle et qui déterminent ce que devient l'insécurité alimentaire de Kingantoko :

Problèmes liés à la production agricole

Il s'agit des problèmes qui relèvent du champ, de l'élevage, de la pisciculture, de l'exploitation forestière et divers.

Le premier constat est la diminution de l'ampleur des activités agricoles à Kingantoko. Cela semble s'expliquer par la persistance des techniques traditionnelles peu productives suite au manque d'encadrement technique et à l'utilisation des semences dégénérées dues au manque d'intrants de bonne qualité. Les coûts des intrants ne sont pas abordables pour la plupart de maraîchers. On observe aujourd'hui une dégradation sévère d'infrastructures routières dans cette localité de Kingatoko ; laquelle limite fortement les circuits de commercialisation des produits agricoles ; des animaux en divagation qui ravagent les cultures tant parcellaires que concessionnaires et une absence quasi-totale de terre disponible pour autochtones.

alimentaire. Chaque autochtone Humbu était paysan ; l'accès à la terre communautaire était acquis pour tous et ; à chaque récolte, on réservait la part du chef Humbu. Celui-ci, à son tour, distribuait aux indigents ou à tout membre de la communauté dans la nécessité. Ainsi, le chef pouvait bien assurer son pouvoir d'assistance et ; chez lui, il y avait toujours de l'abondance.

La présence du marché Mpumbu était le résultat d'une production agricole suffisante, un centre d'attraction pour tous les voisins, les villages environnants. On décrit le mode de vie de l'époque comme prospère en produits agricoles, car les Humbu pratiquaient les cultures vivrières : manioc, maïs, patates douces, ignames, haricot, bananes plantains et toutes sortes de légumes, épices, etc.

Tout autochtone avait un petit élevage composé de volailles et de bovins ; la production permettait à tout le monde de se suffire et le surplus était destiné à la vente au jour du marché ; il n'y en avait qu'un seul par semaine pour toute la contrée.

Les activités de la chasse et la pêche contribuaient à la consommation de viande et de poisson à toute la communauté ; les Humbu mangeaient à leur faim sans distinction de classe ou de statut social.

Le résultat de la prospérité agricole décrite dans les lignes précédentes faisaient que les maladies de carence nutritionnelle n'étaient pas connues à Kingantoko : le kwashiorkor, la faim sous toutes ses formes ainsi que toutes ses conséquences étaient insoupçonnables sur tous les plans. C'est, semble-t-il, ce qui attirait les visiteurs qui n'hésitaient à y affluer au point de constituer une grande partie de la population actuelle de Kingantoko. Ce fut donc presqu'un paradis, un eldorado.

La contrée servait donc de grenier alimentaire pour le centre-ville et les Humbu s'y rendaient pour la vente de leurs produits

➤ La médisance

La médisance ou dire du mal de quelqu'un est un des facteurs qui provoque les conflits entre les bailleurs et les locataires. Ce sont surtout les femmes et les filles des bailleurs et celles de locataires qui sont concernées ; pareils actes se produisent fréquemment dans les parcelles où la majorité des habitants sont des femmes. Elles se lancent des quolibets, se font parfois concurrence et finissent par se quereller.

➤ Harcèlement sexuel des filles/femmes du locataire ou du bailleur.

Les enfants du bailleur tout comme ceux du locataire sont souvent à la base de ce type de conflits. Cela arrive dans les cas suivants : un enfant du locataire ou du bailleur tape l'autre ; deux enfants vivent en concubinage ; grossesse due à un homme de l'autre camp. Ces faits causent des conflits entre les parents, ou encore cas d'un père locataire qui vit en concubinage avec la fille de son bailleur ou d'un autre locataire et inversement.

➤ Causes de conflits mineurs :

- Compétition alimentaire :
- Consommation de luxe par le locataire ;
- Scolarité normale des enfants du locataire.

En général, beaucoup de bailleurs nécessiteux ne supportent pas le train de vie supérieur de leur locataire. Ils se montrent envieux et ne tolèrent pas le retard de loyer des locataires plus aisés qu'eux.

❖ Résolution des conflits locatifs

➤ **Au niveau de la communauté** : pour résoudre les conflits récurrents entre les bailleurs et les locataires, le Service communal propose ce qui suit et selon les cas :

1. Si c'est le bailleur qui se présente, le Service d'habitat donne un préavis légal de trois mois ; lorsque le préavis expire, suivent des prorogations d'un mois puis de deux semaines. Passé ce dernier délai, une sommation de 72 heures est donnée. Elle est suivie d'un ordre de déguerpissement de 24 heures.
2. Lorsque le préavis est demandé par le locataire à l'égard du bailleur, le Service d'habitat conseille au locataire de libérer dès que possible la maison pour éviter toute éventualité de conflits avec le bailleur²³.

Dans tous le cas, sur plainte de l'une des parties, le Service d'habitat établit un PV pour le bailleur et pour le locataire. Après quoi, le Service du contentieux les confronte, et s'il constate la gravité du conflit, il prend la décision de les séparer. Si les deux parties ne s'entendent pas, le Service d'Habitat transfère le dossier au Parquet de Grande Instance, au service du contentieux²⁴.

➤ **Au niveau national** : le plan d'action nationale pour l'habitat est l'un des programmes de développement de l'habitat de la République démocratique du Congo. L'objectif global consiste à assurer un logement décent à chaque ménage.

La résorption du déficit actuel du logement en termes d'équipement et la satisfaction des besoins futurs nécessitent une intervention publique d'envergure, non seulement à cause de l'importance des besoins, mais aussi et surtout parce que seuls les pouvoirs publics peuvent réduire les nombreuses contraintes qui pèsent sur le secteur de l'habitat en République démocratique du Congo (Plan d'action national, 2001).

Cependant, étant donné l'ampleur de déficit actuel, dans le secteur de l'habitat et la faible capacité de mobilisation des ressources, la réalisation d'un tel programme est une tâche énorme

²³ Enquête nationale 2000.

²⁴ Service du contentieux de la Commune de Kimbanseke, juin 2006.

actuellement. En effet, comme zone péri-urbaine, Kingantoko devrait être une zone agricole pour nourrir la ville de Kinshasa ; mais, aujourd'hui il se retrouve dépendant de celle-ci en matière de produits alimentaires. Il semble, et cela peut être une des hypothèses de travail, que Kingantoko ait été le grenier alimentaire de Kinshasa avant que ne soient venus s'installer ceux qu'ils appellent « les étrangers ».

L'inversion des rôles entre la ville et le milieu rural qu'est Kingantoko est frappante ; surtout quand on considère sa dépendance servile du point de vue alimentaire contrairement à ce que stipule la sociologie rurale et urbaine : le village doit servir de grenier alimentaire au centre-ville (KUYUNSA BIDUM, G., 1999-2000).

D'où, l'importance et la pertinence de la thèse de l'autosuffisance alimentaire qui est développée dans cette étude et qui contribue à la théorie de la sécurité alimentaire. Il ne serait pas correct de penser que la sécurité alimentaire d'une contrée comme celle-ci provienne d'un miracle, d'un fait magique ou spontané, d'où il importe d'analyser et de proposer des stratégies non seulement pour résoudre le problème de la famine, mais aussi, et au-delà, pour proposer des remèdes qui modifieraient durablement les habitudes alimentaires en termes de comportement culturel dans le sens du changement.

La sécurité alimentaire restant un indice de développement partout dans le monde, elle exige le concours participatif de toute la communauté de Kingantoko, afin d'aboutir à l'équilibre alimentaire du système exempté des faits négatifs de la sous- alimentation, de la dépendance du Centre ville en denrées alimentaires.

BREVE DESCRIPTION DE KINGANTONKO TRADITIONNEL ET SON AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

Selon nos informateurs, autrefois, la contrée était culturellement homogène : seuls les Humbu y habitaient. Les autochtones la présentent comme caractérisée par l'autosuffisance

sont majoritaires. On peut aussi citer d'autres groupes culturels : les Humbu, en minorité, qui jouissent du pouvoir coutumier et qui vivent avec les autres, dont surtout les Yombe, les Nyanga, les Mbeko, les Yansi, les Tetela, les Luba, les Mongo, les Pende, les Sakata, les Nlefufu, les Mbata, ... venus par la voie de commerce.

Cet espace de 256Km² est habité par près de 4500 personnes, d'âges et sexes confondus³⁰.

La descente sur le terrain nous a fait prendre conscience la situation alarmante de Kingantoko caractérisée par le manque de nourriture en quantité et en qualité ; l'accès difficile aux soins de santé, la prise de repas par alternance au sein des familles, ou même la prise d'un seul repas par jour. Les autochtones viennent s'approvisionner au Centre-ville de Kinshasa, chaque jour, en denrées alimentaires de première nécessité telle que le riz, la farine de manioc et de maïs, le poisson frais et salé, le sucre, le sel, le pain, le haricot, le poulet, les croupions... en gros ; tout ce qui est consommé à Kinshasa. Ceci témoigne un manque d'activités vivrières propres à ce site autochtone de Kingantoko à l'heure actuelle.

Quand on observe ces autochtones de Kingantoko, on constate que le gros de leur temps et de leurs efforts est consacré à la production de ce qui leur semble plus lucratif dans l'immédiat : la coupe de bois de chauffage qu'ils livrent à Kinshasa; la fabrication de braise ; le tirage de vin de palme (nsamba) par abatage de palmiers ; la préparation du vin de canne à sucre (lunguila) etc... Le travail agricole proprement dit n'est que rudimentaire parce que considéré comme accessoire, étant donné que le produit des champs ne semble pas concurrencer le revenu obtenu par les premières activités citées.

C'est ce qui précède qui justifie l'inadéquation entre ce qu'aurait pu être la vocation de la contrée et ce qu'elle est

³⁰ Données obtenues de l'ingénieur agronome et du géomètre, tous agents affectés au bureau du quartier Kimuenza lors de l'enquête Mai 2013.

qui nécessite du temps, d'importants moyens financiers, une administration efficace et des structures d'accompagnement adéquates.

Ainsi, l'Etat ne peut à lui seul faire face à tous les défis dans ce secteur de l'habitat. L'habitat comprend ici les logements des particuliers de l'environnement qui est la commune de Kimbanseke.

Le rationnement des moyens impose la recherche de partenariat avec les secteurs privés formel et informel, le secteur communautaire, les organismes du développement et les investisseurs privés étrangers. En plus, l'Etat doit favoriser la promotion des Banques (en leur octroyant des subventions) pour construire des logements sociaux.

Conclusion

Au terme de l'analyse des types de conflits de bail et de leurs causes à la commune de Kimbanseke, il ressort que le besoin de logement est une urgence pour la population de cette commune. Entre temps, les rapports entre bailleurs et locataires souffrent de plusieurs crises, créant ainsi le manque de confiance.

Les conflits entre bailleurs et locataires résultent fondamentalement de la situation socio-économique du pays. Suite à cette situation, la gestion de conflit est un problème réel dans la commune de Kimbanseke due au surpeuplement et au plusieurs demandes de logement. Raison pour laquelle il est difficile de trouver un foyer de moins de cinq personnes.

En ce qui concerne les rapports entre bailleurs et locataires, le constat est que les deux ont des responsabilités partagées dans les conflits qui les opposent.

Ce vrai que là où vivent les hommes, il ne manque pas des problèmes. Et ceux-ci sont résolus assez souvent par un dialogue franc et responsable pour éviter le pire.

Malgré les efforts à fournir, les causes les plus courantes en cette matière sont les suivantes : les exigences inacceptables des bailleurs, la mauvaise foi de deux parties en conflit, l'augmentation brusque et sans une quelconque annonce du loyer, le dictat du bailleur en matière du taux de bail, le manque d'entretien de la parcelle et des toilettes, surpeuplement chez le locataire sans signaler le propriétaire au préalable, le non paiement des factures de consommation d'eau et d'électricité dans le délai, la vente de mêmes articles avec le bailleur ou son épouse devant et/ ou dans la parcelle sans autorisation préalable du bailleur, le non paiement du loyer régulièrement et à temps, les tapages nocturnes et diurnes dans la parcelle, des visites intempestives, la rentrée tardive du locataire, destruction des portes en cas de perte des clés, le non respect de nombre des mois de la garantie locative telle qu'exigé par le Gouverneur de la ville province de Kinshasa, etc.

Pour prévenir les conflits entre bailleurs et locataires, il est souhaitable qu'on respecte les textes légaux existants en République Démocratique du Congo et ceux vulgarisés par l'Hôtel de Ville de Kinshasa pour éviter les différents conflits dans ce domaine. Pour cela, le pouvoir public a l'obligation de mettre sur pied la politique des logements sociaux. Pour y parvenir, l'appel d'offre des constructions pourrait être lancé aux bailleurs de fond dans le secteur de l'habitat. Il faut que le Service de l'habitat veille au strict respect des dispositions légales en la matière.

Bibliographie

- Enquête nationale 2000.
- Enquête sur l'habitat et profil socioéconomique des ménages en milieux urbains, Kinshasa, Août 2000
- Grand Larousse encyclopédique, X. Vol., Tome 6, Librairie Larousse, 1962.
- Plan d'action national 2001.
- Rapport annuel exercice 2012, Service de population de la Commune de Kimbanseke.

L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DES ZONES PERI-URBAINES COMME ALTERNATIVE A L'INVERSION DES ROLES ENTRE VILLE ET CAMPAGNE. CAS DE KINGANTOKO DANS LA BANLIEUE DE KINSHASA

**Par
TSHAMA KANUMBI**

Introduction

L'alimentation occupe une importance primordiale dans la vie de l'homme, quel que soit son milieu de vie ou son statut social. Elle est un besoin essentiel de l'homme, car son insatisfaction perturbe la vie, ou même peut la supprimer. Le cours normal de la vie est influencé par l'alimentation ; les maladies carentielles et épidémiques lui sont imputables et peuvent même entraîner la mort. La faim tue des milliers de personnes de par le monde.

L'agglomération de Kingantoko située sur la lisière de Kinshasa et aux confins de la province du Bas-Congo est caractérisée actuellement par une situation d'insécurité alimentaire. Pour le Bas-Congo, Kingantoko se situe dans le District de Lukaya, Territoire de Kasangulu, Secteur de Kasangulu, Groupement Kingantoko, ayant en son sein quelques villages : Mingadi I, Mingadi II, Lukekele, Kingantoko gare, Kingantoko.

Par contre ; pour la Ville-Province de Kinshasa, elle est localisée dans le District du Mont Amba, Commune de Mont Ngafula, Quartiers Mitendi et Kimuenza ; composée des villages Nkhai, Makela, Camp Angolais et Mangala bubu. Le statut de mi-Kinshasa, mi-Bas Congo est à lui seul à la base de tous les problèmes que connaît Kingantoko.

Parmi les groupes culturels résidant à Kingantoko, il y a des Ntandus, qui sont le groupe dominant venu à l'époque de la construction du chemin de fer comme main d'œuvre ; ce sont eux qui

- MOIRAND, Sophie, 1990. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Ed. Hachette, Paris.
- SOUCHE et LAMAISON, J., 1964. *La grammaire nouvelle et le français*, Fernand-Nathan, Paris VI^{ème} Conseil de l'Europe (2000), "Apprendre des langues et citoyenneté européennes" Un Cadre Européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, et évaluer ; Strasbourg, 2000.
- WANDRUSZKA, MARIO, 1970. "Réflexion sur la Polymorphie de l'interrogation française" in *Phonétique et linguistique romanes*, Mélanges offerts à M. Georges STRAKA, Lyon-Strasbourg.
- MBULAMOKO, NZ., 2003-2004. *Phonétique et Phonologie du Français*, L₁ Français, IPN, Kinshasa
- NZANGA, S., 2003-4. *De Didactique spéciale de français*, L₁ français, IPN/Kinshasa
- NKASHAMA Dolein, MW', A., 2004. *Polymorphie de l'Interrogation en français : aspects linguistiques suivis de quelques considérations pédagogiques*, Mémoire de Licence, IPN, Kinshasa.
- BOLUMBU BOSUKELA, 1983. *L'Interrogation en lomongo et en français : Etude de syntaxe confrontative*, Mémoire de Licence, IPN.

**ECRIT, COMMUNICATION ET COGNITION : LES VERTUS
DE L'IMPRIME A L'ERE DE LA REVOLUTION
TECHNETRONIQUE.**

Par
TSHIVUADI KANYINDA

Introduction

L'écrit demeure consubstantiel à l'être humain. De bonne heure, l'homme a cherché à communiquer autrement que par la parole et le geste. Il a gravé sur la pierre l'image du lion (dessin figuratif) pour alerter ses contemporains sur le danger que représente cette bête sauvage. C'est l'écriture picturale que revêt à ce niveau la communication, peut-être implicite, mais qui n'en demeure pas moins une. Des hiéroglyphes à l'écriture arabe et romaine, l'écrit sert d'outil conventionnel de communication.

Aujourd'hui, l'écrit est entamé par les bouleversements provoqués par les technologies de l'information dans tous les domaines de l'activité humaine : le travail, la vie sociale, la recherche ou la création ...

L'écriture est l'une des plus anciennes technologies de transmission. Ses interrelations avec les structures sociales et ses incidences sur le développement de la pensée ont déjà fait l'objet d'étude depuis longtemps. Dès son apparition, elle a progressivement donné naissance à une ingénierie cognitive et sociale, que les technologies de l'information et de la communication rendraient inopérante, voire obsolète. La suprématie de l'écrit dans le dispositif communicationnel est objet de débat et de concurrence. Du fait de la porosité des frontières entre les textes écrits, les images fixes ou animées, et les discours oraux, la remise en question paraît aller bien au-delà d'un simple remplacement d'un média par un autre. Certains observateurs prédisent la disparition à courte échéance de l'écrit en raison de l'obsolescence de l'écriture ; d'autres, par contre, d'une

manière moins radicale, anticipent son cantonnement à la seule lecture.

Inversement, l'on peut affirmer que grâce aux technologies de l'information, l'écrit n'a jamais été aussi omniprésent dans notre vie quotidienne, à la fois sous sa forme traditionnelle (papier) que sous sa forme électronique. De ce fait, les Nouvelles Technologies s'érigent en moteur de développement de la production écrite (courrier électronique, Internet, objets nomades de toutes sortes comportant un écran, etc.).

L'écrit est à la base des comportements dont l'homme est loin de se débarrasser. Il s'agit notamment des contrats écrits, des lois écrites, de l'importance des documents écrits et des médias, du rôle et usage de la signature, du recensement et de la comptabilité, etc. ...

Les enjeux de cette évolution sont majeurs, aussi bien sur le plan social, économique et culturel que plus généralement, sur le plan cognitif et anthropologique. Le questionnement central de la présente réflexion est celle de connaître le statut de l'écrit-imprimé à l'ère de la révolution technétronique ? Sa suprématie dans le dispositif communicationnel est-elle toujours évidente ? Quel rôle joue-t-il dans le processus cognitif ?

Les réponses à ces trois questions vont constituer la substance de la présente étude.

PLACE ET ROLE DE L'ECRIT DANS LA COMMUNICATION

A en croire Breton et Proulx (2002 : 8), la communication renvoie à quatre ordres de réalités :

- les pratiques effectives de communication ;
- les techniques que l'on met en œuvre dans ces pratiques ;
- les théories sur lesquelles s'appuient ces techniques ;

Conclusion

Cette recherche sur les considérations pédagogiques de la polymorphie de l'interrogation française touche à sa fin. Elle est d'une importance capitale en ce qu'elle s'est voulue pratique et concrète. Mieux, didactique et/ou pédagogique. Raison pour laquelle elle s'est adressée particulièrement à l'enseignant de français qui, après avoir trouvé les informations théoriques contenues dans les aspects linguistiques (voir notre premier article relatif à la "Théorie sur la polymorphie de l'interrogation française"), aurait besoin de la manière qu'il faut procéder pour les mettre en pratique dans une classe.

A ce propos, une seule préoccupation nous a guidé : "Comment faire acquérir la compétence communicative à l'apprenant lorsqu'il s'agit de l'enseignement/apprentissage de l'interrogation française ? La réponse à cette importante question a été donnée dans la description du contenu à enseigner y compris dans celle des priorités majeures à accorder à chaque composante de la compétence communicative.

Encore une fois, il ne s'agit que de notre modeste contribution souhaitée être mise à la disposition du professeur de français relativement aux stratégies indiquées pour amener ses apprenants à l'acquisition et à l'appropriation totales de la compétence communicative après le tour d'horizon fait sur la complexité du phénomène interrogatif de la langue française.

Bibliographie sélective

- DUBOIS, J. et DUBOIS, CHARLIER, 1970. *Eléments de linguistique française : Syntaxe*, Larousse, Paris.
- GREVISSE, M. (GOOSSE, A.), 1978. *Le Bon Usage*, Duculot, Paris, 1986.
- MBULAMOKO, NZ. M.A, 1973. Verbe et personne (Les substituts et marques de la personne verbale en latin, espagnol, français, allemand, lingala et nbandi), Tübingen, TBL.

II. ACTIVITES		PRINCIPALES	
1. ANALYSE		GRAMMAIRE : L'EMPLOI DES PRONOMS INTERROGATIFS	
1. Quels sont les mots soulignés dans les phrases suivantes ?	PHRASES TYPES	OBSERVATIONS & REGLES	PHRASES D'APPLICATION
1. A quoi sert cette boîte ? 2. Quelle est son importance ?	1. Qui vient ? Qui cherches-tu ? 2. Que reste-t-il ? Que ferai-je ?	- QUI est ordinaire du masculin, singulier. Il sert à interroger sur des personnes, tant dans l'interrogation directe qu'indirecte et peut être sujet attribut, COD ou COI et C.C. - QUE est neutre singulier. Dans l'interrogation directe, il s'emploie comme sujet (devant certains verbes impersonnels), comme attribut ou COD. -NB : Dans l'interrogation indirecte, il s'emploie comme attribut ou comme COD après : avoir, savoir, pris négativement et suivis d'un infinitif.	1. A qui parles-tu ? Avec qui étevez-vous ? 2. Que ne lui dit-on pas ? Que nous cherchez-vous ? - Vous n'avez que faire ?
Après quels types de verbes <i>Que</i> est-il employé comme attribut ou COD dans l'interrogation indirecte ?	-Je ne sais que devenir -Je ne savais que répondre	3. - Quoi de plus beau ? -Ah bon ! Il faut quoi, par exemple ? -Je n'aurai pas su quoi répondre.	3. Quoi est neutre singulier. Dans l'interrogation directe, il peut être sujet (phrases elliptiques), COD ou COI. Dans l'interrogation indirecte, quoi est toujours complément.
3. Lequel et ses variations			- Dites-moi de quoi elle se plaint.
-Quel est alors son féminin singulier ? -Quel est son pluriel pour le masculin et pour son féminin ?			

- Et enfin, les enjeux qui sont associés à la communication.

Les pratiques de communication

Par pratiques effectives de communication, il faut entendre les divers moyens de communication.

Au départ, pour se situer dans l'histoire, nous avons le geste, l'oral, l'image et l'écriture. Le livre vient ensuite aider le déploiement de ces moyens en association avec d'autres supports de communication tels que le téléphone, le courrier électronique ...

Les supports et moyens de communication peuvent dès lors transporter la parole humaine vers l'autre (communication interpersonnelle) et vers des auditoires (communication de masse).

Cependant, la parole est au préalable mise en forme avant d'être transportée, et sera donc adaptée à notre discours et aux circonstances.

Des questions fourmillent. Doit-on essayer de convaincre par la discussion ? Faut-il exprimer ses sentiments ? Ou encore, serait-il plutôt convenable d'informer, de témoigner le plus objectivement possible ce que l'on a vu ?

La communication impliquerait d'une part les moyens et d'autre part les supports. Avant de recourir à ces deux éléments, il y a la parole humaine qui est mise en forme selon les genres de communication souhaités.

Ce que l'homme communique peut être considéré comme une information. A ce propos, nous rejoignons la posture de Bernat (1995 : 270-282) pour qui « l'information est abstraite par nature. Pour s'exprimer dans le monde matériel, elle a besoin d'un support. Le document est ce support. L'information est le contenu du document ».

Au sujet du document, Jean-Philippe Accart et Marie-Pierre Réthy (2003 : 69-71) lui attribuent plusieurs caractéristiques qui se trouvent regroupées en deux catégories. Il s'agit des caractéristiques physiques (forme) et des caractéristiques intellectuelles (contenu). Les caractéristiques physiques sont au nombre de trois : sa nature, son support et son mode de publication.

La nature du document correspond à un mode de transmission ou de réception de l'information. L'écrit, l'imprimé, le numérique tout comme le son se situent à ce niveau. Les trois premiers produisent le texte, les chiffres ou les images, tandis que le dernier fournit la parole ou la musique. L'écrit a été pendant longtemps perçu comme un des modes de transmission privilégié, notamment dans la communication scientifique, culturelle et administrative.

Les techniques de communication

Communiquer, c'est savoir utiliser des techniques. Ecrire est une technique de communication. Il y a lieu de la maîtriser à l'orée de tout exercice ; car elle nécessite entre autres la connaissance de l'alphabet et de ce qui s'ensuit.

En outre, les supports de communication perfectionnés tout au long de l'histoire de l'homme sont le fruit d'une invention technique. Certaines techniques de communication ont été empruntées à d'autres domaines techniques de la vie. C'est le cas, à titre d'exemple, de la presse à raisin qui a été une source d'inspiration pour la presse à papier.

L'usage des techniques communicationnelles est fondamental. Il permet de distinguer la communication humaine de la communication animale, la première étant qualifiée de réflexive alors que la seconde est dite instinctive.

Si écrire est une technique, c'est que l'écrit qui est le produit de l'écrire est le fruit aussi d'une technique.

Le contenu d'une fiche de préparation proprement dite

METHODES ET PROCEDES	MATIERE A ENSEIGNER
<p>1. ACTIVITES INITIALES</p> <p>1. Rappel</p> <p>Q.1. Quel est le titre du texte que nous venions d'étudier il y a deux semaines?</p> <p>Q.2. Oui, mais qui en est l'auteur ?</p> <p>Q.3. D'accord. Mais quel est le vrai nom de MONGO BETI ?</p> <p>2. Sensibilisation</p> <p>Voici deux phrases au tableau noir :</p> <p>1. Que feras-tu après tes études ?</p> <p>2. Quel type de travail exerceras tu après tes études ?</p> <p>Lisez-les et dites quels sont les mots qui sont soulignés.</p> <p>Q.4. Quelle est la nature de ces deux mots "Que et quel" ?</p> <p>Très bien, "Que" et "Quel" sont des pronoms interrogatifs</p> <p>3. Annonce du sujet de la leçon</p> <p>Comme répondu par votre condisciple, aujourd'hui, nous allons étudier dans les minutes qui vont suivre, certains PRONOMS INTERROGATIFS :</p>	<p>R.1. Le titre du texte que nous venions d'étudier il y a deux semaines est "Que feras-tu après tes études ?"</p> <p>R.2. L'auteur de ce texte est MONGO BETI</p> <p>R.3. Son vrai nom est Alexandre BIYIDI</p> <p>Réaction : Deux mots sont soulignés. Il s'agit de QUE dans la première phrase et QUEL dans la deuxième.</p> <p>Que et Quel sont des pronoms interrogatifs</p> <p>- Inscription au journal de classe par les apprenants sous conduite de l'enseignant, du titre de la leçon.</p>

1. O. Bloch et R. Georgin, *Grammaire française*, Hachette, Paris, 1945, p.90
 2. Maurice GREVISSE, *Précis de grammaire française*, Duculot, Louvain, 1995, p.136
 3. A. MAUFFREY & I.COHEN, *Grammaire française*, Hachette, Paris, 192
 4. Maurice-GREVISSE, Nouveaux exercices de Grammaire du français, Livre du Maître, Duculot, Paris-Gembloux, 1977, p. 173
 5. CHERDON, CHR., *Guide de grammaire française*, DeBoek-Duculot, Bruxelles, 1996.
11. Matériel didactique : craie, livres, T.N
12. Objectif opérationnel :

A l'issue de cet enseignement, les apprenants seront capables de faire usage correct des pronoms interrogatifs et d'en maîtriser les contours y relatifs.

Les théories de la communication

Les pratiques aussi bien que les techniques de communication sont soumises à des diverses théorisations.

A l'époque contemporaine, il est des théories qui sont influencées par la cybernétique. Elles tendent à conférer à la communication un rôle de premier choix. D'autres pensent plutôt qu'elle est globale et fait intervenir l'histoire, la linguistique ou la sociologie.

Les spécialistes en sciences sociales et humaines se penchent beaucoup plus sur l'importance des phénomènes de communication. A cet effet, ils regroupent ces théories en deux clans :

- Les premières théories servent à décrire et à améliorer, le cas échéant, les processus de communication (Théories techniques de la communication).
- L'autre clan rend compte des pratiques de communication et les replace dans l'ensemble des activités humaines (Théories sociales de la communication).

Se situant au point de convergence des techniques et des pratiques de communication, l'écrit fait l'objet d'études aussi bien par le premier clan que par le second.

Les enjeux de la communication

Au-delà des pratiques, des techniques et des théories, la communication demeure un monde d'enjeux. Ici, c'est la raison d'être des théories de communication qui est en jeu.

La place qu'occupent présentement les médias, l'importance de la publicité comme phénomène de société, l'émergence des NTIC est à la source des débats parfois très houleux.

LES ATOUTS DE L'ECRIT (IMPRIME)

Ecrit et Cognition

En amont de notre investigation, il nous semble mieux indiqué de commencer par l'élucidation du concept 'cognition'.

Employé pour la première fois dans les ouvrages de Platon et d'Aristote, « le concept 'cognition' renvoie à l'ensemble des actes et des processus de connaissance. »²⁵ Les sciences cognitives en dernière analyse pour objet la connaissance, la mémoire, la perception, le raisonnement. Elles utilisent comme modèles, pour décrire l'esprit humain, l'ordinateur et l'intelligence artificielle, elles font appel à la biologie, à la psychologie, à la linguistique, à la logique et à l'informatique. Elles couvrent maintes disciplines ; elles visent l'appréhension des relations entre l'activité psychique et la connaissance.

Les sciences cognitives offrent des modèles de constitution et de gestion de l'activité psychique utilisés en psychologie, en psychiatrie et en philosophie analytique.

Pour René LA BORDERIE et Jacques PATY (2006 : 37), « les processus cognitifs dépendent de la capacité du cerveau à ordonner, structurer et coordonner les informations multiples qu'il reçoit et produit. ».

Bien qu'évoquant plusieurs réalités à la fois, le concept cognition se résume en une étude du processus par lequel le cerveau tant humain qu'animal acquiert des connaissances.

Notions de connaissance

La connaissance est une notion à multiples sens. Elle dépend de l'espace d'exercice. Ainsi, anthropologues, philosophes,

²⁵ "cognition." microsoft® encarta® 2009 [dvd]. microsoft corporation, 2008.

5. Chercher à incorporer cependant, ces mots interrogatifs dans les énoncés contextualisés.

b. Dans la phase pédagogique :

Il y sera enfin question maintenant, de concevoir, après que tous les préalables soient réunis (voir le a. relatif à la phase pré-pédagogique), une fiche didactique à proprement parler et contenant également des exercices d'appropriation et tâches. Et c'est alors qu'ainsi fait, nous pouvons, en ce qui nous concerne, affirmer haut et fort que les objectifs établis dans notre introduction ne sont pas nuls, non atteints et par conséquent, l'aspect *pratique, pédagogique et/ou didactique* de cette recherche (article) ne sera ni démontré ni moins encore illustré.

FICHE DE PREPARATION D'UNE LEÇON CONTENANT DES MOTS INTERROGATIFS

Les éléments du para-texte d'une fiche de préparation

Il s'agit des éléments identitaires renseignant tant sur l'enseignant, la matière que sur la date, le temps y compris sur les autres indirectement liés à la fiche. Bref, ici, le para-texte constitue la partie des éléments presqu'extérieurs d'une fiche de préparation d'une leçon.

1. Noms du Professeur : Dolein NKASHAMA
2. Ecole Collège DONK/BRAKAF
3. Branche : Français
4. Sous-Branche : Grammaire
5. Leçon : Emploi des pronoms interrogatifs
6. Classe : 4^{ème} HP/B
7. Jour et date : Lundi 30 avril 2014
8. Heure : 10h00- 11h30
9. Fiche n°43
10. Références :

quelques éléments - seulement - de toute la panoplie qui touche l'interrogation française, n'est pas, affirmons-le, le modèle des modèles. Elle n'est qu'une illustration typique quoiqu'elle reste très conseillée par *le Service pour l'éducation, le Savoir et l'Appui à la Maîtrise et à l'usage du français (Sésam)* qui est un projet de la Coopération Franco-congolaise (Rdc) pour l'expansion et le rayonnement de la langue française²⁹.

S'agissant de la préparation de la leçon à travers cette fiche, parmi les stratégies didactiques, il y a lieu que le professeur de langue ne perde pas de vue qu'il y a deux étapes majeures sans lesquelles ce dernier ne saura être à même de sa leçon devant et avec ses apprenants, c'est-à-dire capable de tenir tête devant ses élèves, la leçon n'ayant pas été bien préparée.

a. Dans la phase pré-pédagogique :

1. le professeur préparant sa leçon dans son bureau (résidence), réunit toute la documentation relative à toute la diversité interrogative, une fois ces manuels de grammaire dépouillés,
2. l'inventaire une fois obtenu, livres de grammaires et/ou dictionnaires à l'appui, trouver pour chaque mot interrogatif, sa nature grammaticale. Exemples: - *Comment* ? : adverbe interrogatif *lequel* ? : pronom interrogatif
3. une fois la nature grammaticale précisée pour chaque mot interrogatif, trouver sa nuance sémantique.
Exemples : - *Comment* ? : pour obtenir une information sur la manière, le moyen, etc.
 - *Où* ? : information sur le lieu
 - *Lequel* ? : une information sur le choix, la préférence
4. Sélectionner ceux des moyens qui entrent en jeu ou qui sont de mise dans : l'interrogation totale, interrogation partielle, l'interrogation directe et indirecte, etc.

²⁹ Voir : info@sesam.cd ou encore : www.sesam.cd

économistes, managers, sociologues, psychologues ou cogniticiens n'analysent pas ce concept sous un même angle.

Les cogniticiens établissent un lien entre la connaissance et la sémantique en affirmant que, « toute connaissance nouvelle provient d'un glissement sémantique du sens. A partir d'une observation, notre pensée recherche des structures sémantiques qui soient capables de porter l'observation. Si elle y arrive, alors l'objet observé est classifié dans la communauté des observations antérieures. Si elle n'y arrive pas, on entre alors dans le domaine d'une connaissance véritablement nouvelle, qui induit des objets nouveaux qu'il faudra dénommer et dénombrer pour en juger de l'importance.»²⁶ La connaissance est une structure grammaticale reconnue, capable de porter la matérialité d'une observation en faisant disparaître le rôle du temps.

En bref, une connaissance correspond à la fois à l'appropriation et à l'interprétation des informations faites par les hommes.

Ainsi, ce qu'on nomme "connaissance", "information" ou "interprétation" dépend d'une décision qui relève de la délimitation du contexte sémantique, décision pouvant dépendre à son tour des acteurs qui ont le pouvoir d'organiser la conversation sur les connaissances pertinentes.

Il existe deux types de connaissances. Il est question des connaissances tacites et des connaissances explicites.

- Les connaissances tacites sont celles qui appartiennent au monde des objets mentaux, des représentations mentales, souvent relatives au vécu personnel ; elles regroupent les compétences innées ou acquises, le savoir-faire et l'expérience. Elles sont dites aussi « connaissances

²⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Connaissance>, consulté le 23 décembre 2012.

implicites » et sont généralement difficiles à verbaliser ou à « formaliser ».

- Les connaissances explicites, par opposition aux connaissances tacites, sont les connaissances articulées à partir d'un document écrit ou d'un système informatique. Elles sont transférables physiquement et apparaissent sous une forme tangible tel qu'un document dossier papier ou un dossier électronique ou numérique.

Les connaissances sont acquises par le truchement d'une variété de processus de type cognitif : perception, apprentissage, raisonnement, mémoire, expérience, témoignage. Leur transmission emprunte trois voies possibles : l'oral, l'écrit ou l'école.

Alors qu'aujourd'hui l'écrit prédomine, c'est par l'oralité que l'essentiel de la transmission des connaissances et des savoir-faire s'est opéré dans l'histoire. Cette transmission qui relève de l'oralité a prévalu jusqu'à une période récente. De nos jours elle persiste dans certaines sociétés dites traditionnelles, notamment africaines.

L'école, quant à elle, s'appuyant sur les deux premières voies, a favorisé l'alphabetisation à grande échelle et ce, au-delà, le partage par tous d'un minimum de connaissances communes.

L'acquisition des connaissances n'est pas infinie. Elle s'accompagne d'oublis, et éventuellement de (re)découvertes. Les civilisations, même les plus avancées, peuvent régresser et ne plus être capables d'activités connues dans le passé. De la sorte, l'histoire nous renseigne que certains lettrés grecs et romains pouvaient lire l'écriture égyptienne dont la compréhension a été totalement perdue jusqu'à Champollion.

Schématisation, écrit et cognition

Dans ses travaux sur la schématisation, Robert Estivals (2002 : 6) soutient que « les sciences cognitives et les sciences de la communication ont pour objet la connaissance d'une part et

En d'autres termes, il existe en effet, des attitudes que nous adoptons selon le statut social de notre interlocuteur. Est-ce un simple ami ? Un adulte ? Une autorité politique, scolaire, ecclésiastique ? D'où une sélection du niveau de langue à adopter proportionnellement au statut social de l'interlocuteur en présence.

Le professeur de français enseignant la polymorphie de l'interrogation ne restera pas insensible à ces considérations. Il expliquera à ses élèves que le lexique interrogatif comprend certains morphèmes considérés comme des formes “polies” à servir lorsqu'on s'adresse à un homme d'un statut social “élevé”.

Parmi ces formes polies figurent l'emploi du conditionnel dans l'interrogation indirecte (“j'aimerais savoir si...”), l'inversion (“puis-je savoir si...”, “puis-je vous offrir...”), etc. Par contre, un jeune qui n'a pas bien saisi ce qu'un adulte lui dit et qui préférerait que ce dernier le lui répète, sera taxé *d'impoli* et de *tous les mots* s'il le lui demandait en disant “quoi ?” (Nini ?). Réalisée dans ces conditions, cet embrayeur est senti comme salé, brutal, frisant l'insolence si pas la mauvaise éducation.

UNE FICHE DE PRÉPARATION D'UNE LEÇON

Les 38 Dictionnaires et Recueils de Correspondance multimédia définissent une fiche comme étant “une feuille de carton ou de papier où l'on consigne des renseignements”²⁸. C'est dire en d'autres termes qu'en pédagogie, une fiche est une feuille de carton ou de papier où l'on consigne des renseignements relatifs à une leçon à enseigner. Aussi, parle-t-on, aisément d'une fiche de préparation d'une leçon (de grammaire, de géographie, d'histoire, de zoologie, etc.).

Dans le cas d'espèce, il convient de retenir d'avance que cette fiche modèle par rapport à cette étude et qui porte à peine sur

²⁸ Microsoft Exploration, 38 Dictionnaires et Recueils de Correspondance multimédia

Composante pratique

Cette composante se définit comme la capacité de produire et d'interpréter ou de sonder les intentions de communication et leurs effets sur le récepteur. Mais, aussi l'avions-nous dit s'agissant de l'acte communicatif, nous nous trouvons tour à tour, récepteur et émetteur en même temps. Pour mieux exploiter cette composante en classe, le professeur de français doit d'abord, lui-même, bien maîtriser l'aspect sémantique ou /mieux communicatif de chaque mot du lexique interrogatif de la langue française.

Ensuite et enfin faire assimiler cet aspect à ses apprenants pour une meilleure appropriation. Les élèves doivent comprendre que lorsque dans une question posée se trouve l'un des morphèmes situés à gauche de la grille ci-dessous, l'intention de communication de l'interlocuteur est celle située à droite. Et, au besoin, l'élève se devra d'en produire l'exemple partant du modèle. Exemples : voir tableau synoptique ci-haut.

Cette façon de voir les choses offre heureusement aux apprenants de produire des énoncés qui soient non contextuels, inappropriés et désarticulés, c'est-à-dire, que leurs réponses quoi que bien grammaticalement correctes, ne correspondent, malheureusement pas aux questions leur posées.

Composante socioculturelle

C'est celle qui inclut la connaissance et l'appropriation des règles sociales et des normes interactives interindividuelles. Pour cette composante, il ne suffit pas de connaître une langue pour communiquer, il faut en connaître aussi les pratiques sociales, mieux le savoir-vivre dans la société à même temps que le savoir être. C'est cette composante qui permet le choix de mots interrogatifs, car il est lié aux rapports sociaux qui séparent ou lient les interlocuteurs si pas aux usages.

l'échange d'autre part.» Et d'ajouter que, cet état de choses rendait ces deux séries de disciplines interdépendantes car, s'interroge t-il, « comment penser sans intégrer la communication ? Comment communiquer sans intégrer la pensée ? ».

De ce qui précède, il s'avère pertinent de trouver une théorie unificatrice ayant pour objet la communication et la cognition.

La schématisation ou mieux la schématologie est en mesure de remplir adéquatement ce rôle car toutes deux reposent essentiellement sur les concepts de schème et de schéma. Le premier couvre l'univers conceptuel mental ou la structure de représentation mentale ; alors que le second couvre l'univers du langage, sous toutes ses formes et de la communication.

En d'autres termes, une recherche qui s'intéresserait à l'étude de l'impact d'un quelconque moyen de communication dans un processus d'acquisition des connaissances aurait à utiliser la schématologie comme théorie interprétative.

Au sujet du rapport entre schématisation et écrit, Estivals souligne que la schématisation serait une théorie scripturale de la connaissance.

C'est au travers d'une analyse des concepts schème et schéma que l'on est à même de dégager le lien existant entre l'écrit et la cognition.

1. *Écrit et schème*

Compris comme image du concept, de la conceptualisation et de la compréhension, le schème donne lieu au sens avant tout processus logico-langagier d'analyse.

S'appuyant sur Kant, Piaget et sur ses propres expériences, Robert Estivals (2002 : 44) délimite le schème, antérieurement à son apparition, par la perception de l'image mentale et postérieurement

par l'intervention de la conceptualisation, de la pensée logico-mathématique et du langage.

De ce fait, le schème ne peut être confondu avec l'image mentale d'un objet perçu. Il est le fruit de l'imagination et donne généralement lieu à la pensée logico-mathématique, aux structures cognitives et au langage qui à leur tour débouchent normalement sur la parole et les schémas linguistiques puis synthétiquement sur les schémas graphiques qui renvoient à une formulation et à une communication.

Au point de convergence entre l'explication de la connaissance par les cogniticiens et l'explication qu'Estivals donne du schème se trouve le sens à donner à chaque concept.

Dans sa théorie du schème sensori-moteur, Piaget évoque douze types de schème parmi lesquels il fait intervenir le schème d'assimilation qui, à notre avis, entretiendrait des liens étroits avec l'écrit. Rappelons à cet effet que Robert Estivals argue que la schématisation est une théorie scripturale. Au-delà du fait que le schéma renvoie automatiquement aux traces, l'auteur insiste sur le fait que le schème mental est constitué de traces. Ceci nous conduit à conclure qu'avant qu'il ne soit matérialisé, l'écrit existe déjà dans le cerveau de l'homme. En percevant ou en concevant et en assimilant, l'homme écrit dans son cerveau avant de transcrire sur un support. L'écrit (graphique) habite en l'homme, il fait partie de lui et de son mode de vie.

Ainsi, nous pouvons prendre le risque d'affirmer que la pensée humaine est associée à l'écrit (matériel tout comme immatériel, visible tout comme invisible) car « la culture écrite contribue à la pensée, dans ce sens qu'elle transforme les pensées elles-mêmes en objets dignes de réflexion.»²⁷ Ceci reviendrait à dire

²⁷ OLSON, D. R., *Culture écrite et cognition*, in Revue Skhole.fr, [en ligne] <http://skhole.fr/david-r-olson-culture-%C3%A9crite-et-cognition>, consulté le 24 novembre 2012.

	-Sur le verbe avec un autre élément, -Porte aussi sur la phrase toute entière avec réponse "oui"	-Pleut-il souvent ? -Votre fiancée viendra-t-elle ?
31. Interrogation partielle	-Ne s'accorde pas par oui ou non. Mais par une réponse autre que "oui/non"	Que fais-tu là ? Je travaille

Notons que le critère de l'évolution linguistique obligeant, plusieurs autres morphèmes interrogatifs qui ne figurent pas dans le tableau ci-haut peuvent être également répertoriés. La langue faisant l'objet de la présente étude étant un vaste champ non encore entièrement exploité et soumis à des mutations sociolinguistiques.

c. Le modèle grammatical

Ce modèle est, lui aussi, très riche en ce qui concerne la polymorphie de l'interrogation. Au professeur de français, nous conseillons ce qui suit :

- Non seulement de dresser une liste exhaustive des morphèmes interrogatifs mais aussi de chercher la nature grammaticale de chacun d'entre eux (combien y a-t-il d'adverbes interrogatifs, de pronoms, d'adjectifs, d'expressions, etc.) Voir le point 2.1.b afférent au modèle lexical.
- Toujours sous le modèle grammatical, le professeur inventoriera pendant la préparation de la leçon à son domicile (étape dite "pré-pédagogique"), les morphèmes qui exigent obligatoirement l'inversion du sujet (*Pourquoi* est-il malade ?, *Comment* va-t-il ? *Où* seront-ils ?, *Que* dites-vous ?...). Le travail doit être également fait pour les morphèmes qui ne régissent pas l'inversion du sujet. Le cas de : "Est-ce qu'il est venu ?" et non "est-ce qu'est-il venu ?".

Desquels (les),		
24. Interrogation disjonctive	-Ou bien ou bien, soit (ceci) Soit (cela). Un seul Choix impératif à opérer sur les deux possibilités en présence	Tu entres ou tu sors ? Es-tu le messie ou devons-nous en attendre d'autre ?
25. Interrogation délibérative	-Tournée ou orientée vers soi-même au moment de prendre une décision sur un renseignement à obtenir faute de locuteur en présence	Que dire, mon Dieu ?
26. Interrogation fictive	-N'appelle pas réponse. Son contenu est exclamatif ou injonctive.	Allez-vous vous taire maintenant ? Que ne m'a-t-il écouté. Vous voulez mourir, c'est ça ?
27. Interrogation coordonnée	-Il s'agit d'une phrase interrogative coordonnée à une autre mais qui ne l'est pas.	Pontien ne m'a pas regardé tout à l'heure, MAIS serait-il possible qu'il me passe sous silence ?
29. Interrogation directe et indirecte	Modalité interrogative transformée en phrase déclarative. Dans ce cas, la transformation de l'interrogation permet de passer de l'interrogation directe à celle indirecte	Vient-il ? (Interrogation directe qui devient dans la transformation de l'interrogation: -Je me demande s'il vient. (interrogation indirecte)
30. Interrogation globale (totale)	-Porte sur un verbe et appelle réponse par <i>oui, non</i> ou <i>si</i> ,	<i>Pleut-il ?</i>

que la réflexion sur les concepts et les objets est influencée par l'écrit.

2. *Ecrit et schéma*

Larousse (2000 : 835) définit le schéma comme « un dessin, tracé figurant les éléments essentiels d'un objet, d'un ensemble complexe, d'un phénomène, d'un processus, et destinés à faire comprendre sa conformation et/ou son fonctionnement. ».

Schéma renverrait donc à tout dessin ou tracé porteur d'un sens et visant la représentation, la simplification (réduction) et l'explication d'un objet, d'un concept, d'un processus, ...

Pour Estivals (2002 : 47), le schéma est « un système symbolique qui concerne tous les langages. Il peut être verbal, phonétique, analytique comme les schémas linguistiques, phrastiques, textuels, narratifs, méta-textuels. Il peut être écrit, graphique, visuel, synthétique, idéographique comme les schémas graphiques, écrits, iconiques et géométriques. Il exprime synthétiquement la compréhension acquise. Il est la manifestation au niveau du langage du schème mental et de la structure cognitive. ».

Le schéma cristallise le schème mental. Il donne corps à la pensée humaine.

Considéré du point de vue du langage, le schéma est constitué de deux composantes dont, le schéma graphique et le schéma linguistique.

Le schéma graphique implique une fixation sur un support, l'idéographie et la synthèse. Il est le passage de la langue, la parole fugitive au langage visuel fixé à l'utilisation des supports matériels et de l'idéographie, du dessin et de la ligne. Il compte en son sein des sous-catégories dont les principales sont le schéma graphique écrit (scripturalisation) ; le schéma graphique iconique (topographie) et le schéma graphique géométrique (ligne et dessin).

L'écrit, pris dans son sens courant, se situe dans la première sous-catégorie. Cette notion mérite d'être élargie à tout tracé afin qu'écrit et écriture ne soient jamais confondus.

Nous sommes, à ce propos, conforté par la quatrième définition que le Petit Larousse illustré (éd. 2000) donne du concept écrit, à savoir : « ce qui est exprimé par des signes visibles. (ex. : l'avarice est écrite sur son visage). » Cette définition nous pousse à soutenir que la notion d'écrit va plus loin que celle de l'écriture. Il n'est plus question de l'outil fruit d'une technique (écrire) qui nécessiterait une maîtrise de l'alphabet. Il s'agit des signes. L'écrit englobe pictogrammes, desseins et formes géométriques, il s'étend à la mimique.

Le schéma linguistique, second langage schématique, repose sur la langue, la parole, le son, l'ouïe, la fugitivité, la linéarité, la fragmentation et, d'une manière générale sur l'analyse. Il est composé des schémas phrasistique, textuel et narratif, et méta-textuel.

L'écrit, bien que faisant partie des schémas graphiques, est omniprésent dans les schémas linguistiques parce que la schématisation est une théorie scripturale. Pour Estivals le schème mental est constitué des traces (signes). Cet auteur nous permet d'affirmer que l'écrit a une forme matérielle et immatérielle, visible et invisible. Matériel lorsqu'il est couché sur un support (schéma graphique) et immatériel, lorsqu'il est à l'état conceptuel (schème mental). De ce fait, l'écrit est non seulement consubstantiel à l'être humain, il l'est également à la cognition.

Ecrit et enjeux socioculturels

Comme le souligne Lionel Bellenger (1993 : 7), que nous paraphrasons, resté pendant très longtemps un secret jalousement gardé, apanage des clercs et de la noblesse, l'écrit est devenu, avec l'avènement de l'imprimerie au 16^{ème} siècle, un véritable et puissant moyen de communication, un fait de civilisation (...). Un instrument de diffusion privilégié de l'information et du pouvoir.

laquelle ?	l'indentification	filles préfères-tu ?
15. Inversion (généralement, du sujet)	-Yes/no (oui/non) : bouleversement de l'ordre logique de la phrase. Soit P=SV+SNS...	Me recevra-t-il, oui ou non ?
16. Est-ce que/qu'est-ce que ?	Introducteur qui se construit tant avec interrogation totale que partielle	Est-ce que ton père viendra ?
17. N'est-ce pas ?	-Périphrase qui insiste et renforce (sur) la valeur interrogative	Tu as faim, n'est-ce pas ?
18. Le [Ti] Interrogatif	-Issu de la forme verbale se faisant suivre de la syllabe “-t-il(s)” prononcée [Ti] dans l'usage populaire voire littéraire et soigné	Ce pantalon te convient-il (ti)? -Y a-t-il quelqu'un dans cette maison?
19. Intonation (montante)	- C'est un fait oral lié à une mélodie de la phrase	- As-tu faim ?
20. Point d'interrogation (?)	-c'est un fait écrit et qui se place à la fin de la phrase interrogative : signe de ponctuation	Viens-tu ?
21. Quel, Quelle, Quels, Quelles ?	-Marque l'idée du choix ou de préférence -Identité, qualité ou grade	-Quel fruit veux-tu... ? -Quelle matière enseignes-tu ?
22. Auquel, A laquelle, Auxquels, Auxquelles	-Pron. Interrogatif : référence	Disposez-vous du manuel auquel vous vous réferez ?
23. Duquel, De laquelle,	-Pronom interrogatif : précision	Desquels étudiants parles-tu ?

4. Quand ?	-Le temps	Quand viendras-tu ?
5. Combien ?	Pronom interrogatif ayant la forme adverbiale et désignant : -Le nombre (les personnes) -La quantité (pour les choses, les objets) -Le prix/la valeur marchande	Combien des cahiers as-tu acheté ? Combien coutent cette valise ?
6. Quantième ?	-L'ordre d'arrivée ou le rang occupé par rapport à l'autre -Date précise du jour/ mois	Vous êtes le quantième de... ? ...Le quantième aujourd'hui ?
7. Qui ?	-Pronom interrogatif neutre	Qui t'appelle ?
8. Quoi ?	-Pronom interrogatif	...Quoi ?
9. Que ?	-Pronom interrogatif neutre	Que faites-vous dehors ?
10. De quoi ?	-La chose/l'objet dont on parle ou sujet d'échange	De quoi parle-t-on ? du CHAN 2014.
11. De qui, De laquelle, Desquels(les)	-La personne dont on parle ; sujet d'échange	De qui parlons-nous, enfin ? Connaissez-vous des choses au sujet desquelles vous discutez ?
12. Qu'est-ce que/qui ?	-Les propos, l'objet	Qu'est-ce que l'on fait ? Qu'est-ce qui se passe ?
13. Qui est-ce qui/que ?	-Forme renforcée de <i>qui... ?</i> la personne identifiée comme...	Qui est-ce qui dérange ? Qui est-ce que tu cherches ?
14. Lequel,	-La préférence (souhait),	Laquelle de ces

L'écrit conditionne notre vie au point que notre mode de vie lui est devenu intimement lié.

1. *Ecrit, liberté et droit*

L'écrit ou mieux la communication écrite (sous toutes ses formes, mais surtout sous la forme d'imprimé) a servi pendant longtemps (et même jusqu'aujourd'hui) de courroie de transmission de la pensée entre les hommes. Emmanuel Kant (2007 : 101-114) est l'un des penseurs à avoir consacré plusieurs réflexions sur cette question, notamment dans :

- *Qu'est-ce que les lumières ?* Ici il présente le livre (l'écrit) comme un moyen autorisant la volonté pour chacun de « s'éclairer soi-même » pourvu qu'on en ait la liberté. Le livre ou mieux l'écrit est présenté comme vecteur de la pensée politique, une voie au travers de laquelle les libertés s'expriment ;
- *De l'illégitimité de la contrefaçon des livres.* Dans cet ouvrage, Kant évoque le droit d'auteur en présentant le livre comme un discours public de son auteur. Pour appuyer son propos, il affirme que pour l'auteur, le livre est « *un usage de ses forces qu'il peut certes céder à un autre mais jamais aliéner.* » Et de faire ce commentaire en note : « *il est l'instrument muet de la transmission d'un discours de l'auteur au public, pas seulement de pensées ; comme, par exemple, il est une peinture qui est la représentation symbolique de quelque idée ou événement. L'essentiel est ici que c'est non pas une chose qui est transmise, mais une opéra, à savoir un discours et cela littéralement. En le nommant instrument muet, je le distingue de ce qui transmet le discours par un son, comme par exemple un porte-voix, et même la bouche d'autrui.* » Tout en posant les bases du droit d'auteur moderne dans cet ouvrage, Kant réfléchit sur la construction de nos certitudes, en présentant l'écrit comme moyen de communication scientifique. Il insiste sur la qualité et la valeur scientifique de ce qui doit être publié (édité).

- *Que signifie s'orienter dans la pensée ?* La pensée de Kant (1991) se focalise essentiellement sur l'interprétation des textes. Il avance à ce sujet que : « *Si haut que nous placionos nos concepts et à quelque degré que nous fassions abstraction de la sensibilité, des représentations imagées leur sont toujours attachées.* ». Et de soutenir que pour éviter toute spéculation incontrôlée, les auteurs devront, dans les débats, se lire jusque dans le détail, refuser la linéarité car une pensée qui ne se donne pas d'autres règles que les siennes refuse sa propre liberté. Par ailleurs, Kant affirme que le déploiement de la pensée nécessite la succession d'une argumentation, la construction des oppositions et l'organisation d'une réflexion jusqu'à des conclusions. La pensée écrite doit être soumise aux lois des autres, aux lois communes pour éviter qu'elle soit soumise à nos seules impressions, à nos seules convictions, à nos rêveries ; notre pensée n'est ni fondatrice et, encore moins, ultime.

L'écrit est cet espace où les pensées s'affrontent, s'influencent, se nourrissent et se mûrissent.

2. *Écrit et école*

La mentalité de l'école est scripturale. René LABORDERIE et Jacques PATY (2006 : 3) nous confortent dans cette posture. Ils relèvent le fait que « différents mots qu'on utilise pour parler du travail des élèves ou des enseignants (enseigner et apprendre) renvoient tous à des cas de travail sur des signes : parler, écouter, lire, écrire, dessiner, souligner, raturer, gommer, effacer, recopier, copier, souffler, interroger, répondre, réciter, rédiger, calculer, exposer, transposer, expliquer, commenter, évaluer, corriger, noter, conseiller, punir, encourager, féliciter, ordonner, permettre, interdire, inspecter ...copies, bulletin, cahiers de textes, de devoirs, de brouillon, écrit, livres, fiches, dossiers, documents, journaux, revues, ... ».

Une chose est vraie, à l'école il y a non seulement une grande complicité/complémentarité entre oral et écrit, mais aussi, entre oral,

a. *Le modèle phonétique*

Insister sur la différence d'intonation qui existe entre la phrase interrogative, déclarative et exclamative. Faire comprendre aux élèves que la courbe d'intonation est totalement ascendante dans la phrase interrogative qu'elle ne l'est dans tout autre type de phrase. En voici les illustrations :

1. Phrase interrogative : Vous êtes malade/Etes-vous malade ? (intonation montante)
2. Phrase déclarative : Vous êtes malade. (parfois avec tendance de descendre : vous êtes malade).

b. *Le modèle lexical :*

Les lexiques interrogatifs ou morphèmes interrogatifs de la langue française sont extrêmement variés. Ici, le professeur doit, grâce aux nombreux ouvrages et manuels qui existent, les inventorier tous si pas presque. Sur cette liste figurent les morphèmes ou particules déjà recensées dans le point intitulé “Instrumentarium interrogatif” plus détaillé dans l'article consacré aux aspects linguistiques où l'on trouve : *comment, pourquoi, lequel, est-ce que, qu'est-ce que, où ?, etc.*

Bref, comme dans la “Théorie polymorphique de l'interrogation française”- article précédent - voici, ci-dessous, la liste des morphèmes interrogatifs suivis de leurs intentions et actes de communication :

Morphèmes interrogatifs	Intention de communication	Actes de communication
1. Comment ?	-La manière, le moyen, l'état	Comment y es-tu parvenu ? Comment vas-tu à présent ?
2. Pourquoi ?	-La cause, le motif	Pourquoi est-il en prison ?
3. Où ?	-Le lieu	D'où vient-elle ?

D'où, son indéniable utilité dès lors qu'elle permet à celui qui pose la question de s'assurer qu'il est bien suivi et compris ; de s'informer auprès de celui à qui il s'adresse et ainsi de suite.

Contenu de l'enseignement de la polymorphie de l'interrogation en français

L'Enseignement/Apprentissage de la polymorphie de l'interrogation en français, le professeur d'une classe des langues doit le savoir, ne sera complet que lorsqu'il prend en compte *les composantes de la compétence de communication* que prônent les approches actionnelles.

Il s'agit de la composante linguistique, de la composante pragmatique, de la composante socioculturelle, de la composante référentielle et de la composante discursive.

LES COMPOSANTES DE LA COMPETENCE DE COMMUNICATION

Les composantes de la compétence de communication sont d'une diversité étonnante. Sur la liste, nous en retiendrons seulement les trois premières en raison du rôle que peut y jouer la théorie polymorphe de l'interrogation française et que sont :

La composante linguistique

Elle concerne la connaissance et l'appropriation des modèles phonétiques, lexicaux et syntaxiques de la langue. Pour ce qui est de l'enseignement/apprentissage des aspects linguistiques de la polymorphie de l'interrogation française, le professeur de ce cours fera essentiellement et particulièrement, attention sur ces trois modèles de la manière que voici :

écrit et multimédia. Face à un cas de visualisation complexe, l'apprenant fait toujours appel à cinq règles de syntaxe : « nécessité d'un support physique, connaissance ou transparence, contexte, localisation et taille relative » (René LABORDERIE et Jacques PATY, 2006 : 40), qui donnent un certain avantage à l'écrit.

Nous ne voulons pas ici débiter qu'en matière d'apprentissage l'écrit prend le pas sur l'oral, car au sujet de l'efficacité de chacun de ces moyens, la posture de Gelb (1997 : 81) est plus que convaincante. « De même qu'il arrive que le mot parlé soit plus vigoureux et plus expressif que sa contrepartie écrite, de même il y a des cas où l'écriture est plus efficace que la parole (...). Il y a des sciences, comme les mathématiques, dont le symbolisme est si complexe que seule l'écriture est en mesure de l'exprimer de façon brève et efficace. Aussi l'efficacité de la parole est-elle fréquemment accrue par l'emploi de symboles écrits. ». La complémentarité est donc si prononcée, qu'à l'école, oral et écrit, mais aussi multimédias sont appelés à évoluer ensemble.

Tant qu'elle exigera des élèves une certaine capacité mnémonique, l'école ne saura se départir de l'écrit. La mémoire naturelle de l'individu est limitée et oubliouse par moment. Il est convenant de recourir à « la mémoire écrite, qui a une capacité de conservation illimitée, accumulatrice et artificielle et ne pouvant souffrir de saturation... » (GOODY, J., 1977 : 46).

L'écrit est récapitulatif, conservateur. Ce qui est écrit est supposé acquis dans une forme spécifique : infinitifs, nominalisations, etc.

2. Ecrit, mentalité, authenticité et reconnaissance (mérite)

En tant que moyen de communication sociale privilégié dans la société globale, la maîtrise de l'écrit est objet de fierté en Afrique.

Disons, à ce sujet, avec Jean LOHISSE (1980 : 207) qu'il y a une certaine opinion qui présente l'écrit comme moteur de la vie

sociale et les analphabètes sont de ce fait, pris pour des êtres inférieurs. Cette idée parle de l'écrit comme un outil de positionnement (hiérarchie) social.

Parmi les modifications qu'apporte l'écrit dans les sociétés jadis à tradition orale, il y a notamment :

- «la prédominance de plus en plus réelle de l'écrit dans la vie individuelle et les rapports sociaux. Cela va de l'identification des individus et de leurs rôles sociaux (papiers d'identité, attestations de naissance, de mariage, de célibat, ...), à la reconnaissance des qualités et propriété (diplômes, brevets, testaments, ...), et la communication de masse (livres, journaux, ...) ;
- (...) montée au créneau de l'écrivain, de l'intellectuel alphabète, considéré désormais comme modèle et norme de la société. » (BUDIM'BANI YAMBU, 1997 : 76-78).

Du moyen d'expression, conservation et transmission des pensées et connaissances, l'écrit est aujourd'hui un outil, une pratique culturelle conférant pouvoir, prestige et dignité à ceux qui en ont la maîtrise.

L'écrit évoque en même temps la notion d'authenticité et d'authentification, réalité à laquelle beaucoup d'entre nous ont été confrontés à un moment ou un autre de leur vie. C'est ici le cas de rappeler la valeur accordé à la signature, aux lois écrites, aux contrats écrits et à la signature.

3. Ecrit, administration et commerce

Comme pour l'école et les mentalités actuelles, nos activités sont fortement influencées par l'écrit. Nos administrations, entreprises, banques, ... sont de grandes structures de production des écrits de toutes sortes qui s'ajoutent aux écrits traditionnellement existants à l'instar des journaux et des livres.

Aussi, précise-t-il que la compétence définit un système internationalisé des règles (la grammaire) associant des sons à des sens, ou des séquences de signaux acoustiques à des interprétations sémantiques. La compétence est un héritage biologique, quelque chose d'inné par opposition à quelque chose d'acquis.

Polymorphie de l'interrogation en français : les stratégies du professeur et importance

L'interrogation française vue sous ses diverses formes telle que traitée dans ce travail, offre au professeur de français un éventail d'informations plus que jamais utiles à ses enseignements. Il lui revient de les sélectionner, de les organiser, de les insérer dans des situations de communication qui sont contextualisées avant leur mise en place devant ses apprenants.

Professeur de son état, et dans son article mieux identifié dans la présente quête, Mario WANDRUSZKA (1970 : 65) qui y voit l'importance de l'interrogation affirme que cette dernière “compte parmi les universaux du langage humain : toute la langue digne de ce nom possède un ou plusieurs moyens pour nous permettre de signifier à notre interlocuteur que ce que nous disons n'est pas une déclaration, mais une question que nous lui posons ”. Ce constat résume toute l'importance à accorder à la maîtrise de l'interrogation et à ses mécanismes. Le professeur de français ne peut donc surtout déroger à cette norme.

Au travers de nos pratiques quotidiennes, l'importance de l'interrogation est encore davantage remarquable (NKASHAMA, MW'ENJILA, D., 2004). Que de chercheurs y recourent pour réunir les données de leur quête. C'est par des questions qu'un médecin parvient à diagnostiquer l'infection dont souffre son patient. Le juge s'en sert dans tous ses procès et l'enseignant – que nous sommes – dans toutes ses leçons.

Ces illustrations font comprendre que dans toutes les formes de communication, la forme interrogative est celle la plus fréquente.

En effet, l'interrogation n'est qu'un chapitre de grammaire au même titre que la concordance des temps ou autres.

Le but visé par l'enseignement/apprentissage d'une langue vivante comme le français, reste sans nul doute, l'acquisition de la compétence de communication aussi bien orale qu'écrite ; notion empruntée aux sociolinguistes qui estiment que toute langue de communication est une pratique sociale. Sous cet angle, l'acquisition d'une langue consiste, il est vrai, à former et à comprendre des phrases correctes et contextualisées qui ne doivent, cependant pas être considérées comme des unités linguistiques isolées/spontanées, produites fortuitement : il faut aussi apprendre à les employer de façon appropriée et ce, à des fins de communication.

Ceci est d'une importance à ne plus démontrer dans l'acquisition de la polymorphie de l'interrogation où les interlocuteurs dans la communication jouent tour à tour, le rôle d'émetteurs et de récepteurs. Le thème principal des réflexions à inscrire dans les lignes qui vont suivre se rapporte plus précisément au rôle prépondérant du travail du professeur de français dans le choix, la sélection et la mise en place de la matière présentée dans cet article sur la polymorphie de l'interrogation en français.

Pour Sophie MOIRAND (1990), "La compétence de communication relèverait des facteurs cognitifs, psychologiques, socioculturels dépendant de la société dans laquelle vit l'individu et reposeraient sur la compétence psycho-socio-culturelle (connaissance des règles d'emploi et la capacité de les utiliser)".

Etablissant le but de la théorie linguistique, Noam CHOMSKY (2009) qui distingue la *compétence* de la *performance* pense que si la performance est l'utilisation de la compétence mise en œuvre dans des actes de la parole par des sujets parlants, la compétence, elle-même est un concept qui renvoie au système des règles sous-jacentes à l'utilisation et à la compréhension du langage.

Bien que certaines de nos transactions financières soient effectuées au moyen d'une carte bancaire, la monnaie qui est aussi un imprimé demeure pour notre société un moyen privilégié et polyvalent d'échanges commerciaux.

Toutefois, il y a lieu de s'en méfier, l'écrit ne présente pas que des avantages. Il existe plusieurs cas où il affiche une certaine limite.

Nous en relevons quelques-unes à titre d'illustration.

«Dans le domaine de la communication, le passage de l'oralité à la scribalité induit également la révolution. Il y a certes révolution mais la communication progresse-t-elle avec l'écrit quand, à l'immédiateté du contact personnel entre interlocuteurs, on instaure l'anonymat par l'absence des sujets communiquant par écrit, ainsi que le décalage spatio-temporel entre les deux pôles traditionnels de la chaîne de communication que sont l'émission et la réception ? La relation communicationnelle y gagne-t-elle quand on efface le geste, l'intonation et les formes non verbales de transmission des messages, qui sont le propre de la communication orale, au profit du seul contenu interprétable à souhait selon les récepteurs, leurs époques et leurs milieux ? » (BUDIM'BANI YAMBU, 1997 : 80-81).

L'écrit c'est donc aussi ce média qui élimine de nos discours toute convivialité et qui dissout nos réseaux de relations personnelles encouragées par les civilisations d'expression orale.

Un autre méfait de l'écrit c'est d'avoir en quelque sorte anéanti la capacité mémorielle des sociétés traditionnelles où toute communication était orale et nécessitait de chaque interlocuteur un grand effort de mémorisation.

A ce sujet, GOODY (1977 : 80) dit : « (...) l'écrit a aussi (...) affaibli, fragilisé, voire hypertrophié la mémoire humaine de l'individu lettré. ».

Il est ici fait allusion à la capacité de reconnaissance et de rétention qu'avaient les hommes vivant en milieu à culture orale,

comparés à ceux évoluant dans les sociétés à culture écrite, obligés chaque fois de recourir à l'écrit comme aide-mémoire.

Pour peu qu'on puisse en juger, la mort ou la disparition de l'écrit (imprimé) n'est pas pour aujourd'hui, encore moins pour demain. Ce phénomène redouté ferait changer une part importante de notre mode vie actuel.

Conclusion

Notre étude a consisté à démontrer que l'écrit-imprimé est loin de disparaître nonobstant les bouleversements induits, dans l'univers de l'information, par la révolution technétronique.

L'écrit est un champ vaste. Nous nous sommes intéressé à la place de l'écrit-imprimé dans la communication, à son rapport avec la cognition à la lumière de la schématisation, et à ses enjeux socioculturels.

Nos réflexions débouchent sur le triple constat ci-après :

- L'écrit fait partie du mode de vie de l'être humain. Il demeure en lui au moment de la mentalisation et de la conceptualisation (schème mental, traces et écrits invisibles) et s'externalise comme signe, ou comme trace visible, porteur de sens et comme support de la pensée humaine ;
- La mentalité de l'école est scripturale. Tant que cette dernière demandera aux apprenants de développer une certaine capacité mémorielle afin d'emmagasiner le plus d'informations possibles, il n'est pas évident qu'elle puisse se départir de l'écrit considéré comme mémoire ayant une capacité de conservation illimitée, accumulatrice et artificielle, ne pouvant souffrir de saturation ;
- L'écrit évoque l'authenticité et l'authentification ; il est ancré dans la plupart de nos activités ; il sert de preuve et évoque la traçabilité.

composantes de la compétence de communications seront abordées.

QUELQUES CONSIDERATIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUES

Notre travail sur la polymorphie de l'interrogation en français vue aux plans des aspects linguistiques n'a fait que développer les considérations théoriques de cette notion. On l'aura constaté, les problèmes des aspects linguistiques ont constitué pour bien des grammairiens du français une préoccupation pas de moindre. Leurs différents avis ainsi que leurs réflexions ont été synthétisés dans l'article qui a eu les aspects linguistiques de l'interrogation française en charge.

Pour être complet sur ce sujet, il nous fallait aborder les réflexions sur l'enseignement/apprentissage de cet important chapitre de grammaire. En accomplissant un tel acte, nous pensons ainsi réconcilier notre double formation de linguiste et de didacticien. L'on peut percevoir la modestie de cette recherche déjà de par son intitulé : quelques considérations pédagogiques de la polymorphie de l'interrogation française. Il ne s'agit pas de réflexions toutes approfondies ni des résultats d'une enquête qui les auraient inspirées. Mais, des stratégies que doit arrêter le professeur de français désireux d'apprendre à ses apprenants les méandres du chapitre consacré à l'interrogation en français.

Vu sous cet angle, nos réflexions se limiteront à peine à trois points-ci : Grammaire et compétence de communication (pas de façon très élaborée), Polymorphie de l'interrogation en français : les stratégies du professeur ; et enfin ; Le contenu de l'enseignement de la polymorphie de l'interrogation en français.

Grammaire et compétence de Communication

L'on ne peut quand même pas parler de l'enseignement de l'interrogation en français sans l'insérer dans celui de la grammaire.

- la mise à la disposition du professeur de français de la quasi-totalité des informations sur l'interrogation française dans sa diversité ;
- la proposition des stratégies pédagogiques que doit adopter le professeur pour un efficace enseignement/apprentissage de ce chapitre comptant parmi “les universaux du langage humain” (WANDRUSZKA, M., 1970 : 65) et les points essentiels à y aborder ;
- l'insistance sur la vraie valeur lexicale, les nuances sémantiques riches et variées que compte l'instrumentarium interrogatif du français, sachant, bien entendu, que “les langues sont fondées sur *une organisation de la forme et une organisation du sens*” et ces deux sens se recoupant de façon largement arbitraire (Conseil de l'Europe, 2000).
- rappel au professeur de français sur l'importance de l'interrogation dans la compétence communicative vue à travers ses multiples composantes si pas dans des approches actionnelles.

Dans le but justement, d'obtenir ses objectifs, cette recherche a recouru à la méthode documentaire, à la méthode descriptive et à celle confrontative intralinguale et parfois aussi, à la méthode dialectique s'agissant des arguments forts et pointus mis en œuvre dans la discussion ou considération des morphèmes interrogatifs par les auteurs pour démontrer l'importance de la polymorphie de l'interrogation. Les approches communicatives/actionnelles à envisager dans la fiche de préparation n'ont pas été en reste.

Quant au travail de fond, il sera ici abordé suivant deux principaux points, à savoir :

- quelques considérations pédagogiques ou didactiques comprenant la grammaire et la compétence de communication ainsi que les stratégies du professeur et leur importance ;
- Contenu de l'enseignement de la polymorphie de l'interrogation en français. C'est ici que les différentes

- Par ailleurs, outre les avantages, l'écrit a des inconvénients : il élimine de nos discours toute convivialité et dissout nos réseaux de relations personnelles encouragés, généralement, par les civilisations d'expression orale ;
- il anéantit la capacité mémorielle des sociétés traditionnelles.

Grâce à ses liens avec la cognition et de son ancrage dans le mode de vie humain, l'écrit aura toujours une place dans notre société. L'annonce de sa mort présumée ne date pourtant pas d'aujourd'hui, encore moins d'hier ; l'histoire des médias révèle que l'apparition d'un média ne tue pas le moyen de communication qui existait avant lui. Le cinéma, le théâtre, la télévision aussi bien que le téléphone n'ont jamais tué l'écrit, il n'en sera pas ainsi avec les médias issus de la révolution technétronique.

Notice bibliographique

- ACCART, J.P. et RETHY, M.P., 2003. *Le métier de Documentaliste*, Ed. Cercle de la librairie, Paris.
- BELLENGER, L., 1993. *L'expression écrite*, PUF, Collection Que sais-je ?, n°1785, Paris.
- BERNAT, L., 1995. « L'information-documentation : notre secteur d'activité », in *documentaliste, Sciences de l'information*, vol. 32, n°6.
- BRETON, P. et PROULX, S., 2002. *L'explosion de la communication à l'aube du XXème siècle*, Ed. La Découverte, Paris.
- BUDIM'BANI YAMBU, 1997. « Ecriture, écrits et scribalité dans le monde contemporain », in *Revue Africaine de Communication Sociale*, vol. II, n°1, janvier-juin.
- ESTIVALS, R., 2002. *Théorie générale de schématisation : Epistémologie des sciences cognitives*, L'harmattan, Paris.
- GOODY, J., 1977. « Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du bagré ; dans l'homme », in *Revue Française d'Anthropologie*, tome XVII, n°1, janvier-mars.
- KANT, E., 1991. *Vers la paix perpétuelle, Que signifie s'orienter dans la pensée, Qu'est-ce que les lumières ? et autres textes*, trad. de PROUST, F., Garnier-Flammarion, Paris.

- LA BORDERIE, R. et PATY, J., 2006. *Education et Sciences cognitives*, Nathan, Paris.
- LAROUSSE, 2000. *Le Petit Larousse illustré*, Larousse, Paris.
- LOHISSE, J., 1980. *Communication et sociétés. Essai de typologie évolutive*, Ed. Galilée, Paris.
- MICROSOFT, Microsoft encarta 2009, Microsoft corporation, 2008.
- RIONDET, O., 2007. « Que signifie s'orienter dans le livre ? », in *Demain le livre*, sous la dir. de LARDELLIER, P. et MELOT, M., L'harmattan, Paris.

WEBOGRAPHIE

1. OLSON, D.R., Culture écrite et cognition, in Revue Skhole.fr [en ligne], <http://skhole.fr/david-r-olson-culture-%C3%A9crite-et-cognition> [visité le 24/11/2012].
2. WIKIPEDIA, Connaissance, [en ligne], <http://www.wikipedia.org/wiki/connaissance>, [visité le 23/12/2012].

QUELQUES CONSIDÉRATIONS PEDAGOGIQUES DE LA POLYMORPHIE DE L'INTERROGATION FRANÇAISE

Par
NKASHAMA MW'ENJILA

Introduction

L'article consacré à la "Théorie sur la polymorphie de l'interrogation en français" précédent celui-ci (cette recherche) a montré combien son système est largement servi par différentes manières et/ou formes dont on se sert pour exprimer l'interrogation ou une demande d'information. C'est une étude qui s'insère dans l'encrage des aspects essentiellement linguistiques.

Dans sa conclusion, il a été entendu, que compte tenu de l'importance du sujet même développé, que les implications pédagogiques y afférentes feraient l'objet d'une étude à part entière. Etude qui consisterait à didactiser les éléments linguistiques dont allusion faite ci-haut.

Pareille disposition aiderait le professeur de l'enseignement du français de jouir du double avantage qui serait non seulement d'aborder une nécessaire large théorie interrogative mais aussi et surtout, en tant que pédagogue, de savoir l'enseigner à ses apprenants. Mais en même temps, ces quelques considérations pédagogiques ajoutées aux aspects linguistiques (théoriques) constituerait un tout cohérent pour tout lecteur qui resterait insatisfait s'il n'avait connu la polymorphie de l'interrogation française que sur les seuls aspects linguistiques ; les deux se faisant appel mutatis mutandis.

Les objectifs que la présente recherche poursuit ne sont plus que linguistiques mais également et surtout didactiques. Aussi découlent-ils de (du) :